

Rapport annuel 2002



1	Résultats par rapport aux objectifs pour 2002	20	Se démarquer dans la collectivité
2	Message aux actionnaires	22	Régie d'entreprise
5	Le Groupe Banque Scotia	28	Conseil d'administration
6	Réseau canadien – Services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises	30	Membres de la direction
9	Réseau canadien – Gestion de patrimoine	31	Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
12	Opérations internationales	77	Rapport financier 2002
15	Scotia Capitaux	124	Glossaire
18	L'équipe du Groupe Banque Scotia	125	Information à l'intention des actionnaires

EN PAGE COUVERTURE (SENS HORAIRE À PARTIR D'EN HAUT À GAUCHE) : Jean Wilhelm, responsable principale, Services aux particuliers à Newmarket (Ontario).

Au cours de la journée « Invitons nos jeunes au travail », plus de 1 000 élèves de deuxième année du secondaire, y compris (de g. à dr.) Amanda Pinto, Ben Heath et Gérard Godin, ont appris à connaître le Groupe Banque Scotia.

Le réseau international de la Banque Scotia compte plus de 1 500 guichets automatiques de banque (GAB), dont celui-ci à Cancun au Mexique. Harold et Sari Springer, clients du Groupe Gestion privée Scotia.



CI-DESSUS (SENS HORAIRE À PARTIR D'EN HAUT À GAUCHE) : Viphakone et Hope Ounkham, clients des Services aux particuliers, et leur famille. Succursale de Scotiabank de Costa Rica à Escazu, à San José.

La Banque Scotia et ScotiaMcLeod ont parrainé le festival de l'atoca et le pow-wow de la société Iroquois Cranberry Growers à Bala (Ontario) en 2002.

Dans les locaux d'une entreprise cliente, Sleeman Breweries Limited, à Guelph (Ontario) on aperçoit (de g. à dr.) John Sleeman, président du conseil et chef de la direction; Greg Hurst et April Harbottle, Banque Scotia, Centre Clientèle commerciale de Hamilton (Ontario); David Meyers et Dan Rogozynski, de la brasserie Sleeman.

La Banque Scotia : Une équipe... Un objectif

Notre objectif est d'être le meilleur et le plus prospère des groupes canadiens de services financiers à vocation internationale.

Fondée à Halifax (Nouvelle-Écosse) en 1832, la Banque Scotia, dont l'actif représente environ 300 milliards de dollars, est l'un des principaux établissements financiers d'Amérique du Nord. En tant que plus internationale des banques canadiennes, elle offre ses services à quelque 10 millions de clients dans 50 pays des deux Amériques, des Antilles, d'Europe et d'Asie. Le Groupe Banque Scotia et ses filiales comptent près de 49 000 employés ayant à cœur de consolider leurs relations avec les clients, au Canada et partout dans le monde, afin de mieux répondre aux besoins qui leur sont propres.

Résultats par rapport aux objectifs pour 2002

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP)	BÉNÉFICE PAR ACTION
Objectif : Afficher un rendement des capitaux propres de 15 % à 17 %.	Objectif : Afficher un bénéfice par action ordinaire de 7 % à 12 % par an.
Résultat : 13,0 % En excluant les charges liées à l'Argentine : 16,6 %* Le RCP mesure l'efficacité avec laquelle la Banque utilise les fonds investis par les porteurs d'actions ordinaires. Ce ratio équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.	Résultat : (18,5 %) En excluant les charges liées à l'Argentine : 7,4 %* Le bénéfice par action correspond au revenu net que génère une entreprise par action ordinaire. Il équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen des actions ordinaires en circulation.
RATIO DE PRODUCTIVITÉ	CAPITAL DE CATÉGORIE 1
Objectif : Maintenir un ratio de productivité inférieur à 58 %.	Objectif : Maintenir un coefficient du capital de catégorie 1 non inférieur à 8 %.
Résultat : 54,9 % Le ratio de productivité mesure l'efficacité globale de la Banque. Il exprime, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité. En ce qui concerne ce ratio, la Banque Scotia a toujours été la meilleure des banques canadiennes.	Résultat : 9,9 % Le coefficient du capital de catégorie 1 est une mesure de la solidité financière globale de la Banque. Il équivaut au quotient du capital de catégorie 1 par les actifs à risques pondérés. La Banque Scotia affiche toujours le coefficient du capital de catégorie 1 le plus élevé parmi les banques canadiennes et un des plus solides selon les normes internationales.
* Voir la note 23, page 110.	

Objectifs pour 2003

■ Rendement des capitaux propres : 15 % à 18 %	■ Bénéfice par action (en excluant les charges liées à l'Argentine en 2002) : 5 % à 10 %
■ Ratio de productivité : inférieur à 58 %	■ Maintien de solides coefficients du capital et cotes de crédit

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

PETER C. GODSOE
Président du conseil
et chef de la direction

Chers actionnaires,

Pour une grande entreprise de services financiers polyvalente comme la Banque Scotia, il existe de nombreuses manières de mesurer son succès. La solidité de la performance financière est bien sûr d'une importance fondamentale. Mais tout aussi important est le maintien de sa compétitivité à long terme, maintien obtenu en développant et en entretenant la satisfaction et la fidélité des clients, en leur fournissant des produits et services nouveaux et améliorés, en élaborant pour ses employés un environnement de travail de première qualité et en faisant preuve de leadership au chapitre de sa responsabilité sociale en tant qu'entreprise.

Bien que nous ayons atteint nos objectifs dans ces secteurs au cours de 2002, nous avons néanmoins été confrontés à de nombreux et sérieux défis. Comme beaucoup de nos concurrents, nous avons subi les effets de la mauvaise qualité du crédit aux États-Unis. Néanmoins, nous avons été l'une des premières banques, au début de l'exercice 2001, à tenir compte de ce problème et à prendre des mesures pour y remédier. Notre gestion de la qualité du crédit demeure une priorité absolue.

Notre autre défi majeur au cours de cet exercice s'est situé en Argentine. Avec beaucoup de regrets, nous y avons vendu les opérations de notre filiale en raison des problèmes de liquidités qui ont affecté l'ensemble de l'industrie des services financiers de ce pays, dans un contexte de graves difficultés politiques et économiques. En 2002, nous avons imputé aux résultats des charges de 540 millions de dollars (après impôts). Bien que notre décision de quitter l'Argentine après 40 ans de présence n'ait pas été facile à prendre, nous maintenons intégralement notre stratégie de présence et de croissance internationale.

La Banque Scotia a affiché pour 2002 un revenu net de 1 797 millions de dollars. Le bénéfice par action (dilué) a été de 3,30 \$ contre 4,05 \$ en 2001 et le rendement des capitaux propres (RCP) a été de 13,0 % comparativement à 17,3 % pour l'exercice précédent.

Si l'on exclut les charges de 540 millions de dollars (après impôts) afférentes à l'Argentine en 2002, le revenu net pour l'exercice a été de 2 337 millions de

dollars, en hausse par rapport à 2 169 millions de dollars en 2001. Sur ces mêmes bases, le bénéfice par action (dilué) a été de 4,35 \$, en hausse par rapport à 4,05 \$ et le RCP de 16,6 % contre 17,3 %. Le rendement total des actions ordinaires a été de 7,8 % en 2002. Nous sommes fiers de ces résultats – obtenus dans un contexte difficile grâce aux efforts et au dévouement de tous nos employés.

Le Réseau canadien, qui englobe Gestion de patrimoine, a connu une excellente année avec un revenu de 1 142 millions de dollars, soit une hausse de 19 %, grâce à de solides gains au chapitre du crédit hypothécaire et des prêts personnels. Compte non tenu des charges afférentes à l'Argentine, le revenu des Opérations internationales a affiché une croissance de 36 % pour s'inscrire à 665 millions de dollars, nos activités dans les Antilles et au Mexique ayant connu encore une fois une année très fructueuse. Pour Scotia Capitaux, les bons résultats obtenus au Canada et dans ses activités de négociation internationale ont été contrebalancés

par les problèmes que connaît notre portefeuille de prêts aux États-Unis et le revenu a accusé une baisse de 45 % pour s'inscrire à 380 millions de dollars.

Nous avons toujours cherché à gérer nos activités dans le meilleur intérêt de tous nos partenaires – actionnaires, clients, employés et les gens qui vivent dans les communautés que nous servons. Chacun de ces groupes a participé à notre succès au cours de cette année.

Actionnaires

En 2002, nos actionnaires ont encore bénéficié du succès à long terme de leur Banque. Sur les dix dernières années, la Banque Scotia leur a apporté un rendement annuel composé total de 18,3 %. À la fin de l'année, en termes de capitalisation boursière, nous occupons le deuxième rang parmi les grandes banques canadiennes et le quatrième pour ce qui est des grandes entreprises. Avec un des plus forts coefficients de capital des banques canadiennes, nous sommes bien positionnés pour profiter des nouvelles opportunités de croissance et pour faire face à tout ralentissement de l'activité économique.

Nous comptons continuer à développer nos activités et à capitaliser sur nos succès en apportant la plus grande attention à nos lignes de force – la satisfaction des clients, la gestion des frais et des risques, la diversification, et notre équipe. Dans toutes nos entreprises, nous mettrons toujours autant l'accent sur la haute qualité de nos prestations.

En 2003, les objectifs pour nos actionnaires ont été fixés comme suit : rendement des capitaux propres de 15 % à 18 %, croissance du bénéfice par action de 5 % à 10 % (compte non tenu des charges afférentes à l'Argentine en 2002) et un ratio de productivité inférieur à 58 %.

Clients

Au cours de ces dernières années, nous avons réorganisé les fonctions reliées à la gestion des ventes et des relations dans tous nos secteurs d'activité afin de fournir un meilleur service et de renforcer les relations avec nos clients. Nos employés ont maîtrisé les nouvelles technologies, développé leur connaissance des produits et affiné leurs compétences en gestion relationnelle afin de mieux aider leurs clients à atteindre leurs objectifs financiers.

Notre objectif clé en ce qui concerne nos clients est de maintenir notre position de leader pour l'excellence de la qualité globale de notre service. Le sondage national annuel mené par la société indépendante Market Facts du Canada a révélé que les clients de la Banque Scotia l'ont classée première parmi les grandes banques canadiennes en ce qui a trait à l'excellence du service à la clientèle et ce, pour la troisième année consécutive. Nous sommes très heureux que nos clients reconnaissent et apprécient nos efforts incessants.

Pour le Réseau canadien, nous nous appuyons sur notre force dans le crédit à la consommation pour mieux guider nos clients à passer du stade de l'emprunt à celui de l'épargne puis des placements, à mesure que leurs besoins évoluent. Nos professionnels de Gestion de patrimoine, en étroite collaboration avec le personnel des succursales, facilitent cette transition et aident nos clients à mettre en place de solides stratégies de planification financière.

Nous avons adopté le même type d'approche centrée sur le client dans notre division Opérations internationales, en particulier dans les Antilles, où notre nouvelle plate-forme de vente permet aux employés d'offrir un service de qualité supérieure. Nous préparons, pour 2003, une initiative similaire au Mexique pour Scotiabank Inverlat. Nous avons été particulièrement heureux que la Banque Scotia ait été désignée en novembre meilleure banque des Antilles par le magazine *LatinFinance* en raison de la « solidité de la performance financière globale et de l'étendue et de la qualité des services offerts dans les Antilles ».

Dans la division Scotia Capitaux, nous procédons à une réorganisation de nos activités aux États-Unis en nous inspirant du modèle basé sur les relations déjà utilisé au Canada et qui nous a permis d'y développer nos activités auprès des grandes entreprises, des gouvernements et des clients institutionnels.

Employés

Pour une part importante, notre succès en 2002 – et depuis 170 ans – est attribuable à nos employés. Leur dévouement et leur loyauté envers nos clients, envers leurs collègues et envers la Banque elle-même est un de nos atouts les plus précieux. Au nom du conseil d'administration et de la haute direction, nous tenons à remercier tous nos employés, partout dans le monde, pour leur remarquable performance.

Nos valeurs fondamentales sont l'intégrité, le respect, l'engagement, la perspicacité et l'enthousiasme. L'accent que nous mettons sur ces valeurs nous permet d'atteindre notre objectif qui est d'être un employeur de choix. Nous notons avec satisfaction que la Banque Scotia est de plus en plus reconnue comme tel. Dans un récent sondage auprès de notre personnel sur la satisfaction au travail, 86 % des employés des succursales ont déclaré que la Banque Scotia est un endroit où il fait bon travailler. Nous n'avons pas épargné nos efforts pour mériter ce statut : nous avons offert à nos employés les outils nécessaires à un cheminement de carrière satisfaisant, y compris une rémunération et des avantages concurrentiels, des opportunités de formation et de développement, le respect de la diversité et de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle et l'accent mis sur le travail d'équipe et la communication.

Nous nous assurons également que les employés sont associés au succès de la Banque par le biais des primes d'intéressement, la prise en compte du rendement et par des programmes d'actionnariat des employés. Ces programmes sont offerts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans six pays des Antilles. Nous comptons étendre ces programmes à d'autres régions en 2003. Une importante proportion des employés admissibles ont adhéré à ces programmes. Le fait d'être à la fois employés et actionnaires de la Banque Scotia vient renforcer leur intérêt au succès de la Banque.

Communauté

Notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise va du respect de normes d'intégrité élevées dans la conduite de nos affaires au soutien d'activités reliées à l'éducation, à la santé, aux services sociaux, aux arts et à la culture et aux programmes communautaires dans les villes, localités et pays où nous sommes présents. En 2002, la contribution de la Banque Scotia s'est élevée à plus de 25 millions de dollars en dons et autres formes d'assistance à des milliers d'organismes à travers le Canada et à travers le monde.

Nos programmes Bénévolat des employés de la Banque Scotia et Équipe Scotia au service de la collectivité fournissent une aide financière aux employés et aux groupes d'employés qui consacrent leur temps et qui recueillent des fonds au profit de divers organismes oeuvrant au niveau de la communauté. Pris ensemble, ces programmes ont concerné en 2002 plus de 10 500 employés dont vous pourrez voir certains aux pages 20 et 21 consacrées aux activités communautaires.

Notre Bilan des contributions communautaires pour 2002 publié en même temps que ce rapport fournit de plus amples détails sur notre engagement au titre de notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise.

Défis et opportunités

La prochaine année nous promet des opportunités, mais aussi des défis à relever. À la fin de cet exercice, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait prendre des mesures pour clarifier les lignes directrices relatives aux fusions bancaires établies en 2001 – en particulier en ce qui

concerne la définition de l'intérêt public. Nous pensons que les fusions constituent une stratégie d'affaires valide pour les banques canadiennes et nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour parachever la définition des politiques relatives aux possibilités de fusion.

Une fusion avec une autre institution financière, canadienne ou étrangère, demeure une des nombreuses stratégies de croissance qui s'offrent à nous. Nous pensons que notre situation est solide – suffisamment solide pour nous permettre de demeurer seuls ou de négocier un nouveau partenariat ou une entente de coentreprise. Avec ou sans fusion, notre engagement est de toujours maintenir notre focalisation sur nos métiers de base et, avant tout, sur nos clients.

Bien que le Canada ait connu l'an passé une croissance relativement solide, un certain nombre de facteurs – baisse des bénéfices des grandes entreprises, faiblesse de l'économie, difficultés au chapitre de la qualité du crédit et scandales financiers aux États-Unis – ont eu pour effet de miner la confiance des consommateurs et des investisseurs. Ce qui a entraîné une vigilance et une réglementation accrues de la part des gouvernements. La Banque Scotia a toujours appliqué les normes les plus élevées de régie interne. Nous saluons les efforts des gouvernements, des organismes de réglementation et des entreprises pour restaurer la confiance des investisseurs et nous sommes prêts à nous conformer à toute nouvelle norme qui serait instaurée.

Perspectives

À l'échelle mondiale, nous prévoyons des conditions plus favorables à une reprise économique au cours de 2003, malgré un redressement inégal de la situation. Bon nombre des facteurs qui ont contribué au ralentissement des activités internationales cette année, tels que la faiblesse des investissements et la volatilité des marchés financiers, ne sont toujours pas réglés. En dépit de cette situation et d'autres défis, nous avons toute confiance en notre capacité à faire croître nos gains et la valeur pour nos actionnaires. Nos stratégies fondamentales se sont avérées justes, nos assises demeurent solides et nous sommes bien positionnés pour profiter des nouvelles opportunités.



PETER C. GODSOE

Président du conseil et chef de la direction

Le Groupe Banque Scotia

Réseau canadien

Services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises

À la Banque Scotia, ce groupe fournit une gamme complète de produits financiers à plus de six millions de particuliers et de petites et moyennes entreprises au Canada. Leaders reconnus en matière de satisfaction de la clientèle, nous cherchons à être les meilleurs lorsqu'il s'agit d'aider nos clients à améliorer leur situation financière. Nous offrons nos services par l'entremise d'un réseau comptant près de 1 000 succursales, environ 2 200 GAB et quatre centres d'appels ultramodernes, auxquels s'ajoutent nos très pratiques services bancaires par téléphone, connus sous l'appellation TéléScotia, des services sans fil disponibles presque partout ainsi que les Services financiers Scotia en direct, dont l'utilisation sur Internet augmente rapidement.

Gestion de patrimoine

Ce groupe réunit les principales activités de la Banque qui se rapportent aux placements des particuliers et aux services de conseils, soit le courtage de détail, les fonds communs de placement et la gestion privée. Avec un actif sous administration de plus de 82 milliards de dollars, Gestion de patrimoine offre ses services de courtage et de gestion d'avoir net élevé à 737 000 clients. Le groupe dispose d'une force de vente d'experts agréés et hautement qualifiés ainsi que de nombreux points de service, y compris en ligne.

Opérations internationales

Fort d'une expérience internationale de plus de 100 ans, ce groupe de la Banque Scotia fournit ses services à près de trois millions de clients au Canada et à l'étranger, grâce à un réseau qui relie une quarantaine de pays et dont on ne peut trouver l'équivalent dans aucune autre banque canadienne. Compte non tenu des filiales et sociétés affiliées, le groupe dispose de quelque 16 000 employés – dans les Antilles, en Amérique latine et en Asie – pour offrir une vaste gamme de services financiers par l'intermédiaire de plus de 720 bureaux et succursales et plus de 1 500 GAB.

Scotia Capitaux

Scotia Capitaux est le nom commercial sous lequel le Groupe Banque Scotia exerce son activité en ce qui concerne les services aux grandes entreprises et les services de banque d'investissement. Au Canada, Scotia Capitaux est un prestataire de services complets aux grandes entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux pouvoirs publics. Notre objectif consiste à nous classer au moins au troisième rang pour tous les produits. Aux États-Unis et en Europe, nous vendons à des industries ou à des partenaires commerciaux triés sur le volet des produits des marchés des capitaux, des produits de crédit ainsi que des produits connexes de Scotia Capitaux et du Groupe Banque Scotia.



De gauche à droite :

Client de ScotiaMcLeod et chef des Mohawks wahtas, Blaine Commandant.

Myralva Castro Vázquez, Scotiabank de Puerto Rico.

Scotia Capitaux offre des services complets aux grandes entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux pouvoirs publics.

RÉSEAU CANADIEN SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Ci-dessous : Pour beaucoup, l'achat d'une maison est l'une des plus importantes transactions de leur vie. C'est pourquoi il importe de choisir le prêt hypothécaire qui offre les options les mieux adaptées à sa situation. Avec l'aide de Jean Wilhelm, responsable principale, Services aux particuliers, Hope et Viphakone Ounkham de Barrie en Ontario – photographiés avec leurs deux fillettes devant leur nouvelle maison – ont décidé que le prêt hypothécaire à taux variable Scotia Optimal répondait à leurs besoins.

À droite : **Jean Wilhelm**, responsable principale, Services aux particuliers, 258 Main Street, Newmarket (Ontario).



Notre objectif principal consiste à être les meilleurs pour aider nos clients à améliorer leur situation financière, et ce, en leur offrant des conseils, des solutions financières innovatrices, des options et de la commodité. Que nos clients soient des particuliers, des propriétaires de petites entreprises ou des entreprises, nous aspirons à leur offrir la meilleure expérience client qui soit en répondant à leurs besoins particuliers d'une manière professionnelle, conviviale et compétente.

Le marché canadien des services financiers a atteint un stade évolué et est hautement concurrentiel. Dans ce contexte où la croissance est faible, nos clients sont le centre de toutes nos attentions. Parce que nous savons établir soigneusement leurs besoins et leur offrir des produits et services adaptés à ces besoins – ainsi qu'un excellent service clientèle – nous tissons des liens plus solides avec nos clients, lesquels nous octroient une plus grande part de leur portefeuille d'emprunt et de placement.

Services aux particuliers

Pour offrir plus de valeur à nos clients, nous avons innové avec succès en 2002, notamment avec notre VISA minima sans frais, notre VISA classique avec remise en espèces, notre prêt hypothécaire « Économisez maintenant, économisez demain » et notre prêt hypothécaire à taux variable Scotia Optimal qui ont connu un succès considérable.

Dans le cas de Hope et Viphakone Ounkham, les options et la souplesse du prêt hypothécaire à taux variable Scotia Optimal ont été des facteurs décisifs au moment de financer l'achat de leur nouvelle maison à Barrie en Ontario. Grâce à son taux plafond garanti, l'un des meilleurs du secteur financier, ce prêt hypothécaire protège également les clients contre les remontées en flèche des taux, et ce, tout au long de la durée de trois ans.

En ce qui concerne les dépôts et les placements, notre Maitre Compte – Compte d'épargne à intérêt élevé, le premier compte d'épargne « virtuel » à être offert par une

grande banque canadienne, a réussi avec beaucoup de succès à attirer et à fidéliser les épargnants dans un marché hautement concurrentiel et caractérisé par de faibles taux d'intérêt.

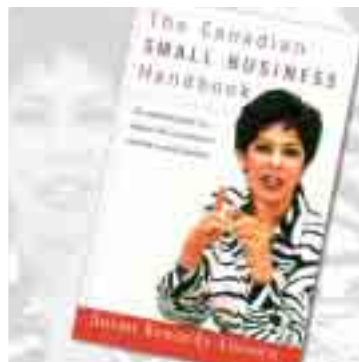
Sans cesse, nous étendons notre capacité d'analyse de marché afin de mieux comprendre les besoins courants et futurs de notre clientèle. C'est ainsi que nous axons nos efforts en matière de ventes et service sur les produits et services que les clients sont le plus susceptibles d'accepter.

Par-dessus tout, nous sommes déterminés à ce que la Banque Scotia conserve sa position de chef de file en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle, et ce, tel que le sondage sur la satisfaction de la clientèle mené par la société Market Facts du Canada l'a déterminé. Nous nous y efforçons en mettant constamment l'accent sur une gestion des relations avec la clientèle de qualité, l'intégration des modes d'accès à nos services – particulièrement au moyen d'Internet – et la formation continue de nos employés dévoués.

Services aux petites entreprises

La Banque Scotia est à même de reconnaître la contribution importante des petites entreprises à l'économie canadienne. Nous nous sommes engagés à devenir l'institution bancaire de choix des propriétaires de petites entreprises.

Nous offrons aux propriétaires de ces entreprises des solutions simples et pratiques leur permettant de prendre



À partir de la gauche :
Les dentistes **Greg MacKenzie**, **Scott MacLean** et **Russell MacSween** en compagnie de **John Rozee** de la Banque Scotia.

Susan Kennedy-Loewen, vice-présidente, Services aux petites entreprises, est l'auteure de *The Canadian Small Business Handbook* publié par Key Porter Books Limited en 2002.

Timothy Kramer (à gauche), président et **Donald Kramer** (à droite), président du conseil de Kramer Ltd. encadrent **Dale Becker** de la Banque Scotia.

« La satisfaction de la clientèle repose sur notre capacité à bâtir des liens avec nos clients en vue de les aider à atteindre leurs objectifs financiers. Au terme d'une étude indépendante menée à l'échelle nationale en 2002, nous sommes fiers que nos clients nous aient classés les premiers parmi les grandes banques canadiennes en ce qui concerne l'excellence de notre service, et ce, pour une troisième année de suite. »

Robert Chisholm, vice-président du conseil, Réseau canadien

le contrôle de leurs besoins personnels et commerciaux en matière de services bancaires courants. Le Service Scotia1 pour entreprise est notre réponse à cet égard. En effet, ce service à guichet unique offre un accès élargi au financement et aux services bancaires personnels et commerciaux, moyennant un forfait mensuel, de même qu'à des services bancaires en ligne et à des renseignements et ressources utiles pour les propriétaires de petites entreprises. Durant l'année, nous avons également lancé une campagne de crédit innovante qui a permis d'accroître de 14 % le nombre de petites entreprises emprunteuses en 2002.

Par l'intermédiaire de plus de 1 500 représentants Clientèle petites entreprises, la Banque Scotia est en mesure d'offrir un service personnalisé dans ses succursales du Canada. L'un de ces représentants est John Rozee, directeur de comptes, Clientèle petites entreprises, à la succursale North West Arm de Halifax en Nouvelle-Écosse. Lorsque les dentistes Scott MacLean, Russell MacSween et Greg MacKenzie ont fondé leur cabinet dentaire à Halifax – Trimac Dental Group – ils se sont tournés vers la Banque Scotia pour obtenir du financement. M. Rozee a travaillé étroitement avec ces dentistes afin d'obtenir l'octroi du financement nécessaire pour acheter un équipement de pointe et effectuer des améliorations locatives. M. MacLean est d'avis que l'allure renouvelée et l'emplacement facile d'accès de Trimac Dental Group auront un impact majeur sur le potentiel commercial de leur pratique dentaire.

Services aux entreprises

C'est parce que la Banque Scotia veille à offrir sur une base individuelle des solutions complètes et adaptées aux entreprises indépendantes et de taille moyenne de la région qu'elle se distingue de ses concurrents. Grâce à cette approche, nous sommes devenus, selon un sondage indépendant mené auprès d'entreprises canadiennes, un leader de la satisfaction de la clientèle parmi les institutions bancaires canadiennes.

Cliente de la Banque Scotia depuis plus de 50 ans, la société Kramer Ltd. de Regina en Saskatchewan estime que

la Banque est à la fois son fournisseur de services bancaires et son partenaire d'affaires. En effet, Kramer Ltd. a recours aux services commerciaux d'opérations bancaires courantes de la Banque Scotia – notamment aux services bancaires Scotia en direct – et utilise ScotiaFX qui satisfait, en toute commodité, à tous ses besoins en matière de change.

Les opérations bancaires ne se résument pas, bien entendu, aux simples opérations courantes; elles consistent surtout à jeter les bases qui serviront à bâtir des liens solides avec nos clients. Dale Becker, directeur, Services aux entreprises pour le sud de la Saskatchewan, a consacré beaucoup d'heures pour connaître les activités commerciales de Kramer Ltd., ce qui lui a permis de comprendre les besoins en matière de crédit supplémentaire de cette société lorsqu'elle a connu une période de croissance rapide ces dernières années. Avec l'aide de la Banque Scotia, Kramer Ltd. a fait une percée sur des marchés dans lesquels elle n'aurait pas osé s'aventurer il y a 20 ans.

Ce que nous avons investi dans la formation en gestion des ventes, le perfectionnement technologique pour accroître la mobilité de nos représentants et les outils diagnostics de marketing, combiné à plusieurs options de financement commercial d'autres sources, nous permet de tisser des liens plus solides et plus avantageux avec nos clients et de multiplier les occasions de vente avec un client comme Kramer Ltd.

Tout en contribuant au succès des entreprises clientes de la Banque, nous veillons à mettre à profit l'expertise acquise par d'autres secteurs d'activité du Groupe Banque Scotia, notamment Scotia Capitaux et RoyNat, notre banque d'affaires pour les moyennes entreprises, et ce, afin de répondre à leurs besoins.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos efforts vigoureux visant à accroître la satisfaction de la clientèle et à solidifier les liens avec celle-ci constitueront le fer de lance de la Banque en 2003. Parallèlement, en ce qui concerne nos opérations canadiennes, nous donnerons le coup d'attaque à la croissance du revenu, améliorerons la productivité et ferons fructifier la valeur pour les actionnaires.

RÉSEAU CANADIEN GESTION DE PATRIMOINE



Ci-dessus : Le Groupe Gestion privée Scotia, c'est une vision globale de la gestion de patrimoine. Harold et Sari Springer, tous deux juristes à Toronto, savent qu'il suffit d'un coup de fil pour se mettre en contact avec l'équipe de conseillers du Groupe Gestion privée Scotia - et au premier chef avec le directeur relationnel qui s'occupe spécialement d'eux, Barry Pollock. Pour tout ce qui touche à la gestion de portefeuille, à l'administration fiduciaire, aux prêts et aux assurances, ils ont donc la certitude de pouvoir toujours compter sur quelqu'un qui peut leur apporter promptement des conseils et des solutions.

À gauche : **Barry Pollock**, directeur de comptes, Banque privée, Groupe Gestion privée Scotia, Toronto

Le groupe de gestion de patrimoine de la Banque Scotia se fait fort d'offrir des solutions pour les besoins de tous ordres. C'est pourquoi nous avons formé une équipe de spécialistes afin de coordonner nos ressources dans les trois secteurs essentiels que sont les services de courtage, le Groupe Gestion privée Scotia et les Fonds communs Scotia.

De gauche à droite :

Karen Coll, vice-présidente, Gestion de placements Scotia Cassels Limitée et gestionnaire de portefeuille pour le Fonds Scotia des jeunes investisseurs.

Blaine Commandant, chef de la Première nation Mohawk de Wahta, en Ontario et client de ScotiaMcLeod.

Emily Hub, professeure d'école secondaire et cliente de ScotiaMcLeod.



Les tendances démographiques pointent vers un formidable potentiel de croissance pour les activités de gestion de patrimoine puisqu'un nombre de plus en plus important de Canadiens arrive au stade où on commence à accumuler de la richesse. Or, nous avons conçu des modèles d'affaires efficaces pour répondre non seulement aux exigences très spécifiques de la clientèle plus fortunée, mais aussi aux besoins des clients qui commencent à accumuler du capital.

La clé de notre succès réside dans le fait que nous travaillons en étroite collaboration avec le réseau de succursales de la Banque à l'échelle du pays afin d'aider nos clients à se doter d'un plan financier solide et fiable - un plan axé sur les quatre pierres angulaires des affaires financières personnelles, à savoir les affaires bancaires courantes, les prêts, les placements et les assurances. Par-dessus tout, nous avons établi des normes de service des plus rigoureuses, et aussi des méthodes de suivi permettant de vérifier que nos différentes activités de gestion de patrimoine convergent harmonieusement vers une expérience-client de tout premier ordre.

Services de courtage

ScotiaMcLeod offre aux investisseurs toute une gamme de services qui vont du courtage réduit au courtage de plein exercice. Pour les conseils financiers, ScotiaMcLeod fait appel à son effectif de plus de 850

conseillers répartis sur le territoire canadien. La formule que nous avons mis au point pour donner accès à nos services de planification financière nous positionne avantageusement par rapport à nos concurrents et elle est exploitée avec l'appui de tout le réseau de succursales au pays, dans le but de maximiser les ventes. L'éventail complet de solutions de placement sophistiquées et de programmes à honoraires innovateurs de ScotiaMcLeod est mis à contribution, et les différents spécialistes du Groupe Banque Scotia sont amplement sollicités. C'est ainsi que des solutions sur mesure et des plans financiers complets peuvent être mis sur pied en tenant compte de tous les aspects de la situation financière du client.

Par exemple, avec l'aide et la collaboration de Beverley Moir, conseillère financière chez ScotiaMcLeod, Emily Hub, professeure d'école secondaire de Toronto, a pu élaborer un plan financier qui gardera son portefeuille bien diversifié et conforme à son profil de risque et à ses objectifs de placement.

La Première nation mohawk de Wahta à Bala, en Ontario, se fie également à ScotiaMcLeod pour les conseils et les services en matière de gestion de patrimoine. Avec le règlement des revendications territoriales, il importe que les Premières nations obtiennent de tels conseils de la part d'experts, le but étant de mettre le capital à l'abri et ensuite d'en faire profiter la communauté.

« Notre objectif est de nous imposer comme un acteur de premier plan, en concevant des solutions axées sur les besoins des clients, en fournissant un service hors pair et en aidant nos clients à réussir sur le plan financier. »

Rick Waugh, vice-président du conseil, Gestion de patrimoine et Opérations internationales

Placement direct ScotiaMcLeod met ses centres de service de Toronto, Montréal et Calgary au service des investisseurs autonomes. En procédant à l'acquisition et à l'intégration de Charles Schwab Canada en 2002 et en poursuivant les activités sous une nouvelle enseigne, nous avons su imposer un grand nom du courtage à escompte en offrant à nos clients une gamme étendue de produits et de services, de même qu'un vaste choix d'outils de placement accessibles en ligne et par téléphone.

Groupe Gestion privée Scotia

Le Groupe Gestion privée Scotia réunit quatre entités, soit Banque privée, Gestion de placements Scotia Cassels, ScotiaMcLeod et Trust Scotia, ce qui permet de proposer des solutions financières sur mesure aux clients jouissant d'un patrimoine important. Pour permettre aux clients nantis de trouver au même endroit tous les produits et services haut de gamme spécialisés dont ils peuvent avoir besoin, nous avons créé des centres du Groupe Gestion privée Scotia qui seront bientôt plus d'une douzaine et auxquels d'autres viendront s'ajouter. Les services de placement et de courtage sont complétés par la gestion privée, la planification successorale et testamentaire et les services de conseils fiscaux, juridiques et autres, de manière à répondre aux besoins spécifiques des clients. Un directeur relationnel attiré est personnellement assigné à chaque client afin de lui offrir des solutions cadrant précisément avec sa situation.

Sari et Harold Springer ont été référés aux spécialistes de la gestion de patrimoine de la Banque par leur succursale de Toronto. Aujourd'hui, les Springer disent apprécier la « relation très directe, de personne à personne » qu'ils entretiennent avec leurs conseillers du Groupe Gestion privée Scotia, groupe qui, selon leurs propres dires, « réagit au quart de tour et les oriente directement vers des solutions ». Leur conviction est telle qu'ils n'hésiteraient pas à conseiller le Groupe Gestion privée Scotia à leurs collègues.

Fonds communs Scotia

Les Fonds communs Scotia, dont le nombre vient d'être porté à 41, sont principalement distribués par le réseau des succursales et des centres de courtage de la Banque au pays. Il faut savoir que bon nombre de Canadiens se tournent en tout premier lieu vers les fonds communs de placement pour se constituer un patrimoine. Le fait est que nous avons même créé un fonds commun qui vise tout spécialement les jeunes investisseurs.

Le Fonds Scotia des jeunes investisseurs est un produit unique sur le marché canadien qui sert principalement à investir dans des sociétés de taille moyenne à grande de par le monde qui offrent des produits et des services destinés aux jeunes, ou que les enfants et adolescents connaissent bien. En rendant le monde des placements plus attractif, nous avons pour ambition d'inciter les jeunes investisseurs à en apprendre davantage sur les principes qui le gouvernent. Non seulement ce Fonds revêt un intérêt particulier pour les jeunes investisseurs, mais il devrait aussi intéresser les parents et les grands-parents, surtout en tant que choix de placement pour les régimes enregistrés d'épargne-études.

Sachant que le facteur temps peut avoir un impact majeur sur la croissance d'un portefeuille, nous encourageons nos clients à commencer tôt, à investir régulièrement et à maintenir les placements. Nous offrons en outre différents services de répartition de l'actif afin de toujours assurer une diversification adéquate du portefeuille.

PERSPECTIVES FUTURES

Dans les années qui viennent, nos priorités seront d'augmenter encore notre rayonnement et d'accroître nos parts de marché en devenant les champions des solutions-clients et en offrant un service clientèle de qualité supérieure dans tous les domaines.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Ci-dessous : Grâce au financement qu'elle a consenti au populaire parc écologique Xcaret, situé en bordure de la rivière Maya, au sud de Cancun, notre filiale mexicaine Scotiabank Inverlat a contribué à l'expansion de l'entreprise. Conçu à l'origine par Miguel Quintana Pall, président du conseil et directeur général (ci-dessous et ci-contre au centre), Xcaret concilie développement moderne et programmes environnementaux de préservation de la flore et de la faune dans la région.

Ci-contre : **Carlos Pérez** (à gauche) et **Fernando Cruz** (à droite) de Scotiabank Inverlat, à Merida, aux côtés de M. Miguel Quintana.



La Banque Scotia met à la disposition de ses clients un rayonnement mondial et une expérience à l'échelle internationale inégalés sur le marché bancaire canadien. Qu'il s'agisse de répondre aux besoins financiers d'une famille des Bahamas ou de procurer des services spécialisés d'opération de change ou de commerce international à un exportateur, l'équipe aguerrie et sympathique de la Banque Scotia offre à ses clients les produits et services financiers qu'il leur faut.

Les trois régions que chapeautent les Opérations internationales adoptent une démarche commune axée sur la clientèle dont l'objectif est de favoriser l'établissement de relations avec les clients, d'élargir le réseau de distribution et d'améliorer la rentabilité et le rendement pour les actionnaires. En outre, nous investissons dans les technologies et les mesures axées sur les ventes afin de rehausser le service à la clientèle, d'améliorer la productivité et de stimuler la croissance de nos revenus dans les marchés où nous oeuvrons. À ces fins, l'un de nos principaux atouts concurrentiels constitue notre équipe multinationale d'employés dévoués et compétents.

Antilles et Amérique centrale

La région des Antilles et de l'Amérique centrale contribue fortement à la réussite des Opérations internationales de la Banque Scotia. Présente dans les Antilles depuis plus d'un siècle, la Banque est aujourd'hui une figure familière et un acteur de premier plan dans toute la région.

Afin de consolider notre situation de chef de file bancaire dans les Antilles et notre engagement envers la région et nos clients, nous avons lancé en 2002 une importante campagne publicitaire portant sur notre nouvelle image – la première du genre dans la région. Cette campagne met également l'accent sur d'autres grands projets en cours, notamment une nouvelle stratégie de service favorisant l'établissement de relations plus solides et plus rentables avec nos clients et l'amélioration des niveaux de satisfaction et de conservation de la clientèle. Par ailleurs, la Banque met

sur pied un réseau efficace de distribution à canaux multiples et commercialise de nouveaux produits et services visant à mieux satisfaire les besoins variés des clients de toute la région.

Du point de vue économique, la Banque Scotia joue également un rôle dans les différentes localités du pays où elle est établie en soutenant la croissance du commerce, de l'industrie touristique et des exportations. CSX World Terminals Dominicana, par exemple, prévoit construire un important terminus multimodal d'expédition afin de soutenir les exportations croissantes de la République Dominicaine. Le financement du projet par la Banque Scotia permettra la réalisation de ce nouveau terminus et contribuera à l'épanouissement économique futur du pays. Implantée en République Dominicaine depuis 1920, la Banque Scotia entrevoit des possibilités quant à la croissance et à l'expansion futures de ses activités dans le pays.

Porto Rico est un autre marché qui selon nous possède un énorme potentiel. Oeuvrant dans cette région depuis plus de 90 ans, la Banque y enregistre aujourd'hui une augmentation de ses revenus dans le domaine des services aux entreprises grâce à des alliances qu'elle forge avec des associations de membres des professions libérales, les médecins en particulier. Grâce au programme Professions libérales Scotia, Scotiabank de Puerto Rico propose aux membres des professions libérales à leur compte tous les services bancaires personnels et commerciaux pouvant leur être utiles, y compris le financement d'installations, d'équipement, de propriétés et de bateaux, de même que des produits d'assurance.



De gauche à droite : **Alberto Tarabotto** (à gauche) et **Jim Wilson** (au centre) de la Banque Scotia en République Dominicaine aux côtés de **Manuel Garrilla**, directeur général, CSX World Terminals Dominicana.

Le docteur **Eric Alder** (au centre), client du programme Professions libérales Scotia de Scotiabank de Puerto Rico, en compagnie de **Héctor Fernández** (à gauche) et de **Néstor Vale**, de la Banque Scotia.

Nous accentuons notre présence en Chine grâce à un investissement prévu dans la **Xi'an City Commercial Bank**.

« La Banque Scotia est reconnue comme étant la plus internationale des banques canadiennes. Notre diversification à l'échelle mondiale est non seulement un de nos principaux atouts et un domaine dans lequel nous comptons plus de 110 années d'expérience, mais aussi une stratégie fondamentale qui nous démarque de la concurrence. »

Rick Waugh, vice-président du conseil, Gestion de patrimoine et Opérations internationales

Amérique latine

Les principaux points d'ancrage de la Banque Scotia en Amérique latine ont pour nom Scotiabank Inverlat, au Mexique, et Scotiabank Sud Americano, au Chili. Nous mettons tout en œuvre au sein de nos filiales mexicaine et chilienne pour leur assurer une croissance rapide et une part de marché grandissante. Nous misons sur nos compétences acquises dans nos autres secteurs afin d'améliorer nos aptitudes sur le plan de la vente et du service, de la mise au point de produits destinés aux particuliers, de la publicité et du marketing par bases de données.

Marché clé pour la Banque Scotia, le Mexique devrait connaître une croissance plus rapide que celle du Canada. Vu sa jeune population – la moitié des Mexicains ont moins de 22 ans – la demande de biens de consommation et de services est en hausse. Cette situation implique que le pays a besoin d'un système bancaire en plein essor donnant accès à des services d'opérations bancaires et à des produits de crédit, tels que le financement automobile et hypothécaire. Forte d'une expertise éprouvée dans ces domaines au Canada, la Banque est en mesure de mettre cette compétence au profit de Scotiabank Inverlat. Résultat : nous avons dominé cette année le marché au chapitre des nouveaux prêts-auto et enregistré une croissance soutenue de notre portefeuille de prêts hypothécaires.

Notre objectif est de voir Scotiabank Inverlat accaparer une plus grande part de marché globale, objectif qui semble déjà se réaliser pour ce qui est de nos produits de base. Nous intensifions également notre pénétration du marché des services à la clientèle commerciale et grandes entreprises en tirant le maximum de nos relations avec des sociétés multinationales et en offrant parallèlement, dans la mesure du possible, les services de notre section locale de banque d'investissement, Scotia Inverlat Casa de Bolsa. Tout comme dans les Antilles et en Amérique centrale, nous voyons à instaurer une philosophie axée sur la clientèle, à perfectionner nos activités de vente et à mettre en place une équipe solide et compétente.

Exemple éloquent de cette initiative : Xcaret, populaire parc écologique situé en bordure de la rivière Maya, au sud de Cancun. Avec l'appui de l'équipe des services aux entreprises de Scotiabank Inverlat, à

Merida, l'entreprise a obtenu du financement affecté à la construction d'un théâtre de 6 000 places qui présente aux visiteurs des événements épiques de l'histoire du Mexique.

Nous avons été ravis d'apprendre que Scotiabank Inverlat s'était classée première, ex aequo, dans un sondage mené en novembre 2002 par un grand journal auprès de la clientèle bancaire de Mexico. La Banque s'est distinguée dans les catégories service de GAB, vitesse des opérations à la caisse, heures d'ouverture et centre d'appels et ses services Internet.

Asie-Pacifique

Les activités de la Banque Scotia dans la région Asie-Pacifique sont réparties dans une douzaine de pays. Nous visons particulièrement la clientèle commerciale et grandes entreprises et nous connaissons du succès dans certains créneaux d'activités tels que le financement commercial, les relations avec les correspondants, les opérations de change et les métaux précieux. En 2002, nous avons annoncé la prévision d'un investissement dans la Xi'an City Commercial Bank, soulignant ainsi notre engagement à accroître notre présence en Chine. Cette banque chinoise dispose d'une clientèle composée principalement de petites et moyennes entreprises locales et développe activement ses services bancaires aux particuliers. Nous considérons cet investissement comme une excellente occasion d'approfondir nos connaissances et de maîtriser les rouages du marché bancaire intérieur de la Chine.

PERSPECTIVES

Au cours des prochaines années, notre priorité consistera à accroître l'apport des Opérations internationales au revenu total de la Banque Scotia. Plus que jamais, en dépit de notre retrait du marché argentin, notre engagement dans les activités internationales ne se dément pas. Notre vaste expérience dans le domaine des services bancaires à l'échelle mondiale et notre réseau international diversifié représentent des atouts essentiels qui nous distinguent de nos concurrents. C'est pourquoi la consolidation de ces éléments demeure un volet important de notre stratégie de croissance.

SCOTIA CAPITAUX



Ci-dessus : CHC Helicopter Corporation de St. John's (Terre-Neuve), l'une des plus importantes entreprises de services d'hélicoptère extracôtiers du monde, fait appel à Scotia Capitaux pour obtenir des solutions financières personnalisées – de l'émission d'actions jusqu'aux opérations de couverture pour la gestion du risque – destinées à l'aider à atteindre ses objectifs stratégiques.

De gauche à droite : David Dobbin, vice-président; Jo Mark Zurel, premier vice-président et directeur financier; Craig Dobbin, O.C., président du conseil et chef de la direction; Sylvain Allard, président; Noel Clarke, premier vice-président et secrétaire; et Craig C. Dobbin, vice-président de CHC.

À gauche : Le directeur relationnel de CHC, **Stephen MacCulloch**, directeur général, Scotia Capitaux, Montréal.

Les services intégrés de banque d'investissement et de banque d'affaires de Scotia Capitaux proposent aux clients une vaste expertise et des solutions financières personnalisées et novatrices. Notre structure axée sur la clientèle nous assure à la fois de compétences sectorielles approfondies et d'un savoir-faire en matière de produits et de services conçus pour consolider nos relations avec nos clients et pour produire des résultats.

De gauche à droite :

Bill Muir, directeur financier de GMAC (au centre) en compagnie de **David Brooks**, directeur général (à gauche) et de **Jim Coleman**, directeur général et chef de secteur, Scotia Capitaux, Chicago, Illinois, États-Unis.

La spécialisation de **Scotia Capitaux** dans le secteur automobile lui permet de répondre aux besoins des principaux fabricants de véhicules automobiles, de leurs filiales de crédit et de leurs fournisseurs.

Les **spécialistes de produits à New York et à Toronto** - notamment, de gauche à droite, Greg Smith, Alex Douklias et James Gallant - répondent aux besoins en matière de revenu fixe et de gestion du risque de clients de partout en Amérique du Nord.



L'équipe de spécialistes de Scotia Capitaux s'est engagée à offrir aux clients une approche globale intégrée de la gestion financière. Notre engagement envers nos clients nous a valu une position de leader dans plusieurs domaines de spécialisation, notamment la structuration et la syndication de prêts, le financement par emprunt et l'émission de titres, les produits dérivés, les opérations de change et les métaux précieux.

Scotia Capitaux s'adresse à trois marchés principaux - le Canada, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest. Nos services intégrés de banque d'investissement et de banque d'affaires destinés aux grandes entreprises ont pour principal objectif d'offrir aux clients des solutions financières globales.

Au Canada, l'équipe Direction relationnelle est organisée en fonction de groupes d'industries et elle gère les relations avec nos importants clients utilisateurs de multiples produits. Pour offrir des solutions financières entièrement personnalisées qui répondent aux besoins souvent complexes de ces clients, l'équipe d'experts du secteur visé fait tous les efforts pour comprendre à fond les exigences de chaque client et pour y répondre efficacement.

Le groupe Structuration des capitaux travaille en étroite collaboration avec l'équipe Direction relationnelle - Canada pour répondre aux besoins en matière d'emprunt, de mobilisation de fonds, de fusion et de conseils relatifs aux acquisitions de la clientèle des grandes entreprises et des administrations publiques du Canada, de même qu'aux besoins en matière d'opérations sur titres de la clientèle des investisseurs institutionnels.

« Notre attention en 2003 se portera sur la gestion disciplinée des risques et du rendement de nos portefeuilles de prêts, de même que sur la consolidation de nos relations avec nos clients. »

W. David Wilson, vice-président du conseil, Banque Scotia, et président et chef de la direction, Scotia Capitaux

Ailleurs, nos unités responsables des grandes entreprises aux États-Unis et en Europe se concentrent sur l'offre de créances prioritaires sur le marché de la syndication de prêts. Elles agissent également à titre de directeurs relationnels en effectuant la coordination de la distribution de produits d'emprunt et de marchés financiers et d'autres services de la Banque Scotia aux clients.

Actif sur les marchés de Toronto, de New York, de Londres et de l'Extrême-Orient, le groupe Négociation internationale sert tous les secteurs de marché de Scotia Capitaux, qu'il s'agisse de produits dérivés et à revenu fixe, d'opérations de change ou de vente et de négociation de métaux précieux.

L'engagement de Scotia Capitaux envers ses clients se reflète dans la solide relation qu'elle a établie avec des entreprises comme CHC Helicopter Corporation de St. John's à Terre-Neuve. En travaillant à bien comprendre les activités spécialisées de CHC dans le monde et en proposant des solutions financières personnalisées qui répondent aux besoins très particuliers de l'entreprise, nous sommes devenus un partenaire de confiance. Qu'il s'agisse de mener une émission d'actions, de structurer une opération de couverture pour aider CHC à gérer ses risques, de financer une acquisition ou de proposer des solutions d'opération de change, Scotia Capitaux est déterminée à aider CHC à atteindre ses objectifs stratégiques.

Par ailleurs, notre spécialisation dans le secteur de l'automobile nous permet de répondre aux besoins transfrontaliers en matière d'investissement et d'opérations bancaires grandes entreprises au Canada, aux États-Unis et au Mexique des principales

multinationales, notamment la General Motors Acceptance Corporation (GMAC) qui a son siège aux États-Unis. De façon plus particulière, nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe de spécialistes de Scotia Inverlat Casa de Bolsa - le volet banque d'investissement de notre filiale mexicaine - pour offrir des solutions transfrontalières aux grandes entreprises qui font des affaires dans le marché en pleine croissance de l'ALENA.

De la même façon, l'unité Négociation internationale de Scotia Capitaux a mis sur pied une coentreprise avec Scotia Inverlat Casa de Bolsa aux fins de la commercialisation, la négociation et la structuration de produits dérivés liés aux taux d'intérêt, aux devises, au crédit et aux titres de participation. Cet effort commun ne procure pas seulement des solutions de gestion du risque haut de gamme aux clients de Inverlat, il permet également d'accroître et de diversifier les revenus de Inverlat.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre grande priorité pour les années à venir sera d'améliorer le rendement des capitaux propres de Scotia Capitaux. Le plus important pour atteindre cet objectif prioritaire est de réduire les pertes sur prêt et de gérer la qualité du crédit, en particulier aux États-Unis. Il importe également d'étendre nos relations d'affaires avec nos clients utilisateurs de multiples produits - en faisant en sorte d'être moins tributaires des produits de prêts à forte intensité de capital et en mettant en valeur les capacités internationales du Groupe Banque Scotia de manière à procurer aux clients une gamme complète de solutions financières.

L'ÉQUIPE DU GROUPE BANQUE SCOTIA

L'objectif de la Banque Scotia est d'être reconnue comme un employeur de choix par ses employés actuels et éventuels. Pour ce faire, elle compte fournir à ses employés tout ce dont ils ont besoin pour réussir : possibilités d'emploi riches en défis, meilleurs gestionnaires, programmes de rémunération et d'avantages sociaux concurrentiels, environnement de travail flexible et programmes d'apprentissage et de perfectionnement pratiques.

À partir de la gauche :

Lorsqu'elle ne visite pas des succursales, **Carol Desrochers**, vice-présidente de district, Montréal, Montréal Est, Rive-Sud et Québec, travaille depuis son domicile.

www.etlesavantagespourmoi.ca – un site Web innovateur pour le recrutement de personnel qualifié.

Jess Mann (à gauche) et **Gillian Riley** participent au programme Avant-poste.



Nous savons qu'il existe un lien tangible entre la satisfaction de l'employé, la fidélité du client et le succès et la rentabilité à long terme de la Banque Scotia. Chaque année, nous effectuons des sondages afin de déterminer les facteurs qui contribuent à la satisfaction des employés et à l'accroissement du rendement. Grâce à ces sondages, nous mettons en oeuvre de nouveaux projets et améliorons nos programmes existants afin de faire de la Banque Scotia un endroit où il est agréable de travailler.

À la Banque Scotia, notre culture organisationnelle est centrée sur nos valeurs de base, soit l'intégrité, le respect, l'engagement, la perspicacité et l'enthousiasme. Les employés mettent l'accent sur leurs connaissances et leurs pratiques avant-gardistes afin de trouver des solutions financières sensées pour les clients. Ils travaillent ensemble avec un esprit d'équipe, un enthousiasme et une attitude positive dont tous tirent profit, c'est-à-dire eux-mêmes, leurs collègues ainsi que les clients et actionnaires.

Notre culture favorise aussi la flexibilité. Ainsi, nos employés peuvent mieux organiser leur emploi du temps et équilibrer leurs obligations professionnelles et personnelles. Par exemple, les employés peuvent choisir parmi différentes modalités de travail telles que la semaine de travail flexible, le partage de poste ou le télétravail. Et afin de permettre aux employés d'avoir davantage de contrôle sur leur carrière, nous offrons un vaste éventail de possibilités d'apprentissage, notamment la formation autonome en ligne et le programme de maîtrise en administration des affaires en cours d'emploi.

Notre programme Avant-poste forme partie intégrante de la stratégie de planification de la relève de la Banque Scotia. Ce programme permet d'identifier les employés qui possèdent le potentiel nécessaire pour accéder à des postes de cadre supérieur. Les compétences requises pour réussir sont perfectionnées au cours d'une série d'affectations personnalisées dans divers secteurs de la Banque. Par exemple, lors de son affectation au groupe Opérations bancaires courantes, Jess Mann a participé à la création et au lancement du Maitre Compte – Compte d'épargne à intérêt élevé. Gillian Riley, l'une de nos premières « diplômées » du programme Avant-poste, est maintenant vice-présidente, Crédit hypothécaire, Crédit aux particuliers.

Pour avoir une meilleure idée de ce qu'il faut pour intéresser des personnes aux talents diversifiés à la Banque et les maintenir à notre emploi, nous avons formé en 2002 le Conseil des relations de travail Scotia. Ce groupe de 15 bénévoles issu de régions, d'échelons et de secteurs d'activité différents nous transmet ses commentaires sur la manière dont nous pouvons continuer de favoriser un environnement de travail plus flexible, englobant et solidaire pour tous les employés de la Banque Scotia.

Afin d'attirer des employés éventuels à la Banque, notre programme de recrutement multimédia primé comporte un site Web innovateur accessible à l'adresse électronique www.etlesavantagespourmoi.ca. Ce site traite de tous les aspects jugés importants par les chercheurs d'emploi d'aujourd'hui, notamment un environnement de travail stimulant, le perfectionnement des compétences et la progression de carrière.



Ci-dessus : La promotion 2002 du programme de maîtrise en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business, University of Western Ontario comptait entre autres Earl Davis, Scotia Capitaux, Opérations internationales; Michael Percy-Robb, Banque Scotia, Vérification internationale; Stephen Ho, conseiller financier; et Paul Glean, Services aux entreprises. En plus d'améliorer leurs perspectives de carrière, ces personnes mettent à profit leurs nouvelles connaissances et aptitudes acquises dans leur emploi actuel.

Gauche : Le nouveau système d'autoapprentissage de la Banque permet aux employés de partout au Canada de prendre la responsabilité de leur propre progression de carrière.

SE DÉMARQUER DANS LA COLLECTIVITÉ



Ci-dessus : Grâce à la campagne de financement des employés de la succursale de la Banque Scotia à Florenceville, au Nouveau-Brunswick, et à l'Équipe Scotia au service de la collectivité, les enfants de l'école élémentaire de la localité ont maintenant un terrain de jeux dont l'équipement a été amélioré. Sont photographiés ici certains des enfants en compagnie de Scott Allen, directeur, Services bancaires aux particuliers, Vente et service (gauche).

Gauche : La Banque Scotia est un commanditaire important de l'événement *Invitons nos jeunes au travail* de l'Alliance-Education depuis sa création en 1994. Plus de 1 000 étudiants de neuvième année ont accompagné leurs parents à leur travail au Groupe Banque Scotia en novembre 2002. **Fariel Kabir** (gauche) comptait parmi les étudiants qui, en visite au Scotia Plaza, à Toronto, ont reçu les conseils de **Beverly Moir**, planificatrice financière, ScotiaMcLeod, Toronto.

À la Banque Scotia, nous croyons avoir la responsabilité de nous démarquer dans les collectivités au sein desquelles nous faisons des affaires. Nous mettons l'accent sur l'éducation, la santé, les services sociaux, les arts et la culture. En outre, nous parrainons l'engagement de nos employés dans des programmes communautaires.

Partout dans le monde, l'engagement dans la collectivité constitue une part importante de la façon dont la Banque Scotia et ses employés vivent, travaillent et font des affaires au quotidien. En 2002, le montant total de nos dons et parrainages au Canada et ailleurs dans le monde a excédé les 25 millions de dollars.

Nos efforts ont porté principalement sur les programmes qui permettent aux gens de parfaire leurs connaissances et de renforcer leur autonomie. Par exemple, nous apportons un soutien financier au programme *Personal Economics : Investing in me* de Jeunes entreprises pour les étudiants de septième année. En outre, plus de 100 bénévoles de la Banque Scotia dans la région de Toronto ont participé activement à ce programme, qui a permis aux étudiants de déterminer leurs aptitudes, leurs forces et leurs intérêts tout en explorant leurs possibilités de carrière. Dans le domaine de la santé, la Banque s'est engagée à verser 500 000 \$ dans la région de la capitale nationale à l'Ottawa Hospital Foundation pour les soins intensifs, et 300 000 \$ à l'University of Ottawa Heart Institute pour le financement du réaménagement du Heart Institute's Reference Centre, l'unité de court séjour de la région pour les patients souffrant de problèmes cardiaques. Notre Bilan 2002 des contributions communautaires

contient d'autres exemples des nombreuses causes et organismes auxquels la Banque apporte son appui. Nous encourageons également nos employés à participer activement à la vie dans leur collectivité. Par l'entremise du programme Équipe Scotia au sein de la collectivité, la Banque participe aux campagnes de financement locales en versant une somme pouvant atteindre 5 000 \$ en contrepartie des fonds amassés par les équipes d'employés du Groupe Banque Scotia. Au titre du Programme de bénévolat des employés de la Banque Scotia, la Banque fait un don pouvant s'élever à 1 000 \$ par année à des organismes admissibles pour lesquels les employés et les retraités consacrent un minimum de 50 heures annuellement. Des exemples sont présentés ci-dessous.

Qu'il s'agisse d'une contribution individuelle en temps et en expertise ou d'efforts combinés d'une équipe d'employés, chaque jour on peut voir des employés de la Banque Scotia participer à des marathons de marche, vendre des pâtisseries, construire des maisons, peindre des écoles, divertir des personnes âgées... et s'engager dans de nombreuses autres activités. Nous sommes immensément fiers de la différence que font nos employés dans la vie de tant de gens, non seulement au Canada, mais dans quelque 50 autres pays dans le monde.



À partir de la gauche :

Mary Penner, du Service de comptabilité centralisée de Calgary, a participé à la construction de 14 maisons pour Habitat for Humanity.

Le don de la Banque Scotia au **Centro de Integración Familiar** de la République Dominicaine aide les femmes à acquérir les compétences nécessaires pour devenir autonomes.

Carl Spiess, de la succursale principale de ScotiaMcLeod à Toronto, fait du bénévolat avec la Georgian Bay Land Trust afin de protéger les terres fragiles.

DÉCLARATION TOUCHANT LES RÈGLES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Une régie d'entreprise à la fois saine et efficace est une priorité pour la Banque Scotia, car nous jugeons cela essentiel à notre succès à long terme. Nos politiques en matière de régie d'entreprise sont conçues pour assurer l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement la gestion des affaires de la Banque; l'indépendance du conseil étant le gage que la Banque est administrée pour le bénéfice à long terme des principaux intéressés, c'est-à-dire ses employés, ses clients, les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités et ses actionnaires.

La Banque Scotia accorde la plus haute importance à ses mesures de contrôle interne et de conformité, notamment la surveillance étroite de la gestion, les vérifications internes et externes et l'application stricte du Code d'éthique de la Banque Scotia, lequel est garant des règles d'éthique les plus rigoureuses qui soient. Ces mesures de contrôle reposent sur des structures et des procédures en tous points conformes aux plus récentes lignes directrices adoptées par la Bourse de Toronto et le New York Stock Exchange.

Mandat et attributions du conseil d'administration

Un conseil d'administration solide, efficace et indépendant joue un rôle décisif dans la protection des intérêts des actionnaires et la maximisation de la valeur qu'ils retirent de leurs investissements dans la Banque.

Le mandat du conseil d'administration est de surveiller l'orientation stratégique et la structure organisationnelle de la Banque, de même que la planification de la relève de la haute direction. Tous les ans, le conseil évalue la stratégie de la Banque et passe en revue et approuve les politiques et les procédures afférentes au crédit, au capital, à la gestion du risque du marché, à l'investissement, aux liquidités, aux structures, aux fiducies, au cadre de contrôle, à la régie d'entreprise et au risque opérationnel.

Les attributions du conseil ne se limitent cependant pas à la planification stratégique. Parmi ses autres importantes fonctions, mentionnons la nomination des membres de la haute direction, notamment du chef de la direction. Le comité des ressources humaines aide le conseil à évaluer le rendement de la direction sur la base de renseignements de nature qualitative et quantitative.

De plus, le conseil revoit périodiquement la performance de la Banque, ainsi que le rendement des divisions et des principales filiales. Il compare et mesure les résultats obtenus par rapport aux plans d'affaires antérieurement établis et approuvés, et par rapport aux résultats des exercices passés et au rendement de nos pairs du secteur bancaire.

Composition du conseil d'administration

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration de la Banque comptait 20 membres, notamment des dirigeants d'entreprises et des personnalités en vue de la communauté, actives aux niveaux régional, national et international, qui apportent à la Banque une somme considérable de connaissances et d'expérience. Globalement, la taille et la composition du conseil d'administration de la Banque Scotia reflètent les particularités de sa clientèle sur l'ensemble du territoire, les collectivités au sein desquelles elle exerce des activités et la diversité de ses opérations internationales.

Tous les administrateurs font partie d'au moins un comité permanent et, à l'intérieur des comités, il y a renouvellement par roulement des membres.

Des comités consultatifs régionaux existent dans les régions du Québec, des Prairies et de la Colombie-Britannique/Yukon. Ces comités permettent à des administrateurs de participer plus activement aux affaires de la Banque dans les régions où ils ont leur domicile, donnent des conseils d'ordre général à la direction locale de ces régions et y étudient les occasions d'affaires.

Responsabilité et conformité

La responsabilité du conseil d'administration de la Banque Scotia est assurée, d'une part, par l'observation stricte des lignes directrices de la Bourse de Toronto et du New York Stock Exchange et de la réglementation gouvernementale et, d'autre part, par l'adoption de règles et de normes internes. Tous les administrateurs, dirigeants, et employés de la Banque sont tenus de se conformer au Code d'éthique de la Banque Scotia.

De plus, de rigoureuses procédures internes relatives à la conformité font partie intégrante de la structure et des opérations quotidiennes de la Banque. Le service Conformité du Groupe Banque Scotia veille à aligner divers programmes et initiatives internes en matière de conformité sur les meilleures pratiques du secteur bancaire et à ce qu'ils tiennent compte de l'évolution du marché et des nouvelles initiatives d'affaires. Ces programmes et initiatives en matière de conformité comprennent le Code d'éthique de la Banque Scotia, le Programme de conformité du Groupe Banque Scotia et son infrastructure (notamment le réseau d'observation de la réglementation du Groupe Banque Scotia), le système de gestion de conformité à la Loi sur les banques et d'autres programmes spécialisés de conformité.

Le réseau d'observation de la réglementation regroupe des responsables de la conformité qui ont pour fonction de veiller à la conformité en ce qui a trait aux filiales, aux services et aux opérations commerciales.




Code d'éthique

La Banque s'est donné un code d'éthique applicable à tous ses dirigeants et employés sous la forme du Code d'éthique de la Banque Scotia et du Code d'éthique du Groupe Banque Scotia pour Internet et le courrier électronique. Nous avons réexaminé ce code à la lumière des règles finales proposées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 23 janvier 2003 et sommes d'avis que notre code satisfait à ces exigences.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
1. Le conseil d'administration devrait assumer explicitement la responsabilité générale de la gerance de la Banque et des questions suivantes :	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La Loi sur les banques établit certaines obligations et responsabilités spécifiques qui incombent aux administrateurs. Aux termes de la Loi sur les banques, les administrateurs et les dirigeants doivent agir honnêtement et de bonne foi et user de la diligence d'une personne raisonnable. • Aux termes de son mandat, le conseil supervise la gestion des activités et des affaires de la Banque aux fins d'en préserver la stabilité et l'intégrité. Le conseil surveille également l'orientation stratégique et la structure organisationnelle de la Banque, de même que la planification de la relève de la haute direction. • Chaque année, le conseil revoit l'étendue de son mandat aux fins de préparer le présent rapport concernant la régie d'entreprise et de réviser la politique de la Banque en matière de régie d'entreprise.
i) l'adoption d'un processus de planification stratégique;	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La surveillance de la gestion stratégique comporte l'examen et l'approbation des processus visant à définir les objectifs appropriés, et à concevoir et à mettre en œuvre les plans d'affaires. L'application de ces processus et les résultats qu'ils engendrent font l'objet de révisions régulières. • Chaque année, au moins une réunion du conseil est réservée à la planification de la stratégie de la Banque et aux discussions y afférentes. Au terme de cette réunion, le conseil entérine la stratégie globale de la Banque. • Les propositions concernant la stratégie de la Banque sont régulièrement soumises au comité de direction et au conseil d'administration. • Le conseil approuve un plan d'affaires annuel auquel la performance financière de la Banque et de ses principales divisions est comparée régulièrement.
ii) l'identification des principaux risques associés aux affaires de la Banque et la prise de mesures assurant la mise en œuvre de systèmes appropriés permettant la gestion de ces risques;	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil veille à obtenir sur une base régulière l'assurance que les processus et les procédures appropriés en matière de gestion du risque ont été mis en œuvre. • Le conseil entérine toutes les politiques importantes, notamment les dix politiques de gestion du risque afférentes au crédit, au capital, à la gestion du risque du marché, à l'investissement, aux liquidités, aux structures, aux fiducies, au cadre de contrôle, à la régie d'entreprise et au risque opérationnel, conformément au Code de pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). • L'exposition au risque est mesurée et contrôlée par les comités de direction et de vérification. • Des rapports par le service de vérification interne concernant le cadre de contrôle et les procédures de la Banque sont soumis régulièrement au comité de vérification. • Les vérificateurs externes rendent compte annuellement des résultats de leur contrôle interne découlant de la vérification des états financiers consolidés de la Banque.
iii) la planification de la relève, y compris la désignation, la formation et la supervision des hauts dirigeants;	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité des ressources humaines assiste le conseil dans la planification de la relève en recommandant la nomination de hauts dirigeants, en supervisant la formation de dirigeants destinés à exercer des fonctions clés et en évaluant qualitativement et quantitativement la performance de la direction. À cet égard, le poste de chef de la direction reçoit une attention particulière. • Les nominations aux postes de vice-président à la direction ou à des postes plus élevés sont approuvées par le conseil; le conseil est avisé des nominations aux postes de vice-président principal.
iv) une politique de communication;	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément aux meilleures pratiques et à l'engagement qu'a pris la Banque d'assurer en temps opportun une divulgation exacte et équilibrée de toute l'information pertinente qui la concerne et de permettre un accès juste et équitable à cette information, le conseil a entériné un énoncé concernant la politique et les pratiques relatives à l'obligation d'informer le public, lequel énoncé est disponible dans le site Web de la Banque. • Le conseil est informé de toutes les questions clés et approuve tous les documents d'information importants, tels que la Circulaire de la direction sollicitant des procurations, le Rapport annuel, y compris les états financiers consolidés annuels et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, et la Notice annuelle. • Des rapports trimestriels sur les résultats financiers de la Banque sont publiés à l'intention des actionnaires. Après leur publication, les résultats financiers sont présentés par la haute direction et font l'objet de discussions avec des analystes et des investisseurs. Le public peut assister à ces conférences par le truchement du téléphone ou d'Internet. • Les demandes d'information des médias et du public sont habituellement soumises aux Relations publiques de la Banque. • Les investisseurs, les clients et autres parties intéressées peuvent s'adresser au service Relations avec les investisseurs ou consulter le site Web de la Banque pour obtenir des renseignements. • Le conseil a également adopté une politique et des procédures en matière de divulgation aux fins de renseigner le public sur les coûts d'emprunt et les frais bancaires. • La succursale est le premier point de contact où les clients peuvent obtenir des réponses à leurs questions et satisfaction à leurs plaintes. Les plaintes non réglées peuvent être ensuite soumises à l'ombudsman de la Banque. L'ombudsman traite en toute impartialité les cas qui lui sont présentés et a le droit de formuler des recommandations à l'égard de toute décision de la Banque en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises. • Les clients peuvent s'adresser à l'Ombudsman bancaire canadien pour une enquête indépendante.
v) l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion de la Banque	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil exige de la haute direction qu'elle maintienne des systèmes de contrôle interne et d'information de la gestion. • Le comité de vérification s'est réuni huit fois l'an dernier, notamment à la fin de chaque trimestre. De plus, le comité de vérification rencontre une fois l'an les représentants du Bureau du surintendant des institutions financières aux fins de passer en revue le résultat de leur examen. Aucun représentant de la haute direction n'est présent aux réunions du comité de vérification. • Les vérificateurs externes de même que le vérificateur principal de la Banque sont invités à assister à chaque réunion du comité de vérification et à faire des commentaires sur l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de la gestion.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
<p>2. La majorité des administrateurs devraient être non reliés (indépendant de la direction et n'ayant aucun intérêt ni aucune relation, y compris des relations d'affaires, mais à l'exclusion d'intérêts ou de relations découlant simplement de son actionnariat, qui soit susceptible de nuire d'une façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, ou qui soit raisonnablement susceptible d'être perçu comme ayant cet effet.)</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La composition du conseil et des comités respecte toutes les lignes directrices de la Bourse de Toronto et les dispositions de la Loi sur les banques en ce qui concerne les administrateurs liés au groupe. • Les relations des administrateurs, leur conjoint et leurs enfants mineurs sont inclus lorsqu'il s'agit d'établir l'étendue des liens avec la Banque. • Le conseil se compose à 80 % d'administrateurs non reliés. • Le conseil considère que M. Gerald Schwartz est un administrateur relié, et ce, en raison de la nature du lien d'affaires qu'il entretient avec la Banque. • Les administrateurs liés au groupe sont considérés comme des administrateurs reliés (se reporter à 3 ci-dessous).
<p>3. L'application de la définition d'« administrateur non relié » au cas de chaque administrateur devrait incomber au conseil, lequel sera tenu de divulguer chaque année le fait qu'il est ou non constitué en majorité d'administrateurs non reliés, et l'analyse de l'application des principes à l'appui de cette conclusion.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Pour aider le conseil à établir sa composition, tous les administrateurs doivent remplir annuellement un questionnaire détaillé portant sur les liens d'affaires qu'ils entretiennent et les titres qu'ils détiennent. • Le conseil est informé du fait qu'un administrateur est lié au groupe aux termes de la Loi sur les banques ou qu'il est relié aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto. • Le conseil a établi que les administrateurs liés au groupe doivent être considérés comme des administrateurs reliés aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto, ce qui porte à quatre le nombre d'administrateurs reliés. • En 2002, trois administrateurs étaient des administrateurs liés au groupe aux termes de la Loi sur les banques : M. Peter C. Godsoe occupait un poste de haut dirigeant, M. Bruce Birmingham occupait un poste de haut dirigeant jusqu'au 1^{er} avril 2002 et M^{me} Ashleigh Everett était considérée comme une administratrice liée au groupe aux termes de la Loi sur les banques (et par conséquent une administratrice reliée aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto) à titre de dirigeante d'un emprunteur important. • M. Bruce Birmingham cessera d'être un administrateur lié au groupe ou relié à compter du 25 mars 2003. • Tous les administrateurs doivent signifier annuellement leur adhésion au Code d'éthique de la Banque, ce qui comprend l'obligation de déclarer tout intérêt important.
<p>4. Le conseil devrait nommer un comité d'administrateurs composé exclusivement d'administrateurs externes, c'est-à-dire qui ne sont pas membres de la direction, et en majorité d'administrateurs non reliés, et charger ce comité de proposer au conseil de nouveaux candidats aux postes d'administrateur ainsi que d'évaluer les administrateurs régulièrement.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de régie interne agit à titre de comité de mise en candidature des membres du conseil d'administration de la Banque. Le mandat du comité inclut la responsabilité de proposer des candidats aux postes d'administrateur et de voir à l'évaluation du rendement du conseil, des comités du conseil et des administrateurs. • Tous les membres de ce comité sont des administrateurs ne faisant pas partie de la direction. • Des cinq membres du comité, un seul est un administrateur relié aux termes des Lignes directrices de la Bourse de Toronto.
<p>5. Le conseil devrait mettre en œuvre une marche à suivre par le comité de mise en candidature ou tout autre comité approprié aux fins de l'évaluation de l'efficacité du conseil dans son ensemble, des comités du conseil et de l'apport des différents administrateurs.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les membres du conseil doivent remplir annuellement un questionnaire détaillé d'auto-évaluation. Le comité de régie interne approuve la teneur du questionnaire et passe en revue les résultats en compagnie de l'administrateur en chef et du président du conseil. Les conclusions et les recommandations du comité ainsi qu'un sommaire des résultats du questionnaire sont soumis au conseil. • L'auto-évaluation s'effectue sur une base strictement confidentielle afin que les réponses au questionnaire soient franches et exhaustives. • Des évaluations des comités du conseil et des administrateurs de même que des évaluations entre pairs ont lieu chaque année. • En 2002, le conseil a adopté une politique en matière de régie d'entreprise aux fins de consolider et d'améliorer la structure de régie interne de la Banque. Il incombe au comité de régie interne de réviser cette politique au moins une fois par année et de recommander des modifications au conseil.
<p>6. Un programme d'orientation et de formation devrait être fourni aux nouveaux membres du conseil.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La trousse d'accueil des nouveaux administrateurs contient toutes les principales exigences légales, les règlements, la liste des obligations et responsabilités des administrateurs, les principales politiques et procédures de la Banque et du conseil, de même que des annexes et la liste des personnes-ressources. Les nouveaux administrateurs reçoivent une copie du guide de régie interne, chaque administrateur recevant la mise à jour annuelle de ce guide. Le guide donne des renseignements sur : <ul style="list-style-type: none"> • le conseil et les comités de la haute direction; • les exigences aux termes de la Loi sur les banques; • les opérations d'initié et le Code d'éthique, de même que sur le profil, la stratégie, les principales divisions et l'organigramme de la Banque. • Au besoin, les nouveaux administrateurs rencontrent le chef de la direction et d'autres hauts dirigeants. • La Banque tient des séances d'information régulières à l'intention de tous les administrateurs et organise des séminaires donnés par des membres de la haute direction et portant sur des aspects importants, spécialisés ou complexes du monde des affaires.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
<p>7. Le conseil devrait revoir sa taille afin de déterminer dans quelle mesure le nombre de ses membres influe sur son efficacité et entreprendre au besoin un programme de réduction du nombre d'administrateurs permettant de prendre des décisions avec plus d'efficacité.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a pour objectif d'atteindre le nombre optimal d'administrateurs recommandé par le comité de régie interne, en tenant compte de la nécessité que les membres de quatre importants comités soient des administrateurs indépendants. Dix-huit administrateurs seront proposés aux actionnaires pour être élus le 25 mars 2003, ce qui est jugé approprié. • Le comité de régie interne revisite régulièrement la composition du conseil afin d'assurer une répartition appropriée des compétences, de l'expertise et de la provenance géographique des membres du conseil, et soumet ses recommandations à cet égard au conseil. Il incombe au conseil d'approuver toute augmentation ou réduction du nombre d'administrateurs qui y siègent. • Les actionnaires procèdent à l'élection des membres du conseil lors de l'assemblée annuelle. • Conformément à la Loi sur les banques, un minimum de sept administrateurs doivent être en poste et au moins les deux tiers de ceux-ci ne doivent pas être liés au groupe.
<p>8. Le conseil devrait revoir le montant de la rémunération et le mode de rémunération des administrateurs afin de déterminer si cette rémunération est adéquate et de s'assurer qu'elle reflète d'une manière réaliste les responsabilités et le risque associés au fait d'être un administrateur efficace.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • La rémunération des administrateurs est révisée annuellement par le comité de régie interne, lequel formule des recommandations au conseil à l'égard de toute modification à la structure de rémunération. Pour ce faire, le comité tient compte des responsabilités et du risque inhérents à la tâche des administrateurs, du temps que ceux-ci doivent consacrer et des données comparables d'autres sociétés, y compris les principaux concurrents de la Banque. • Le conseil entérine toute modification à sa structure d'allocation de présence ou de rémunération. • Les actionnaires doivent approuver toute modification à la somme affectée aux allocations de présence des administrateurs. • Les détails de la rémunération des administrateurs se trouvent sous l'intitulé Rémunération des administrateurs de la Circulaire de la direction sollicitant des procurations.
<p>9. Les comités du conseil devraient généralement être composés d'administrateurs externes qui sont en majorité des administrateurs non reliés, bien que certains comités du conseil, par exemple le comité de direction, puissent comprendre un ou plusieurs administrateurs internes.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • À l'heure actuelle, la Banque ne compte qu'un seul administrateur interne. • Tous les comités du conseil se composent d'administrateurs qui ne font pas partie de la haute direction, à l'exception du comité de direction qui compte un membre de la haute direction dans ses rangs. • Seul un administrateur externe peut présider un comité. • Le comité de vérification se compose exclusivement d'administrateurs non reliés. • La majorité des membres des autres comités du conseil ne sont pas reliés (il n'y a pas plus de un administrateur relié qui siège à un comité). • Les administrateurs ont l'obligation de siéger à au moins un comité.
<p>10. Le conseil devrait assumer expressément la responsabilité de mettre au point la démarche devant être suivie en ce qui concerne la régie d'entreprise, ou déléguer cette responsabilité générale à un comité du conseil.</p> <p>Ce comité serait notamment chargé de donner suite aux lignes directrices de la Bourse de Toronto.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Il incombe au comité de régie interne de déterminer l'approche à suivre en matière de régie d'entreprise. En 2002, le conseil a établi et entériné une politique relative à la régie d'entreprise. • Le comité passe en revue la Déclaration touchant les règles en matière de régie interne et soumet à cet égard des recommandations au conseil aux fins d'étude et d'approbation. • Le comité de régie interne étudie l'ensemble de la législation concernant la régie d'entreprise.
<p>11. Le conseil, conjointement avec le chef de la direction, devrait élaborer des descriptions de fonctions relativement aux membres du conseil et au chef de la direction, et y définir les limites des pouvoirs de la direction.</p> <p>Le conseil devrait approuver ou déterminer les objectifs généraux de la société que le chef de la direction doit atteindre.</p>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Le mandat du conseil est énoncé dans la Déclaration touchant les règles en matière de régie interne. • Le comité des ressources humaines a approuvé les mandats des postes de chef de la direction et de tous les hauts dirigeants de la Banque. • Ces mandats et les résolutions du conseil constituent la limite du pouvoir de la haute direction. La Loi sur les banques dispose spécifiquement que certains pouvoirs ne peuvent être délégués par le conseil, notamment la déclaration de dividendes. • Chaque année, le conseil entérine la stratégie et les objectifs financiers précis de la Banque. • Les rôles et les responsabilités spécifiques de la haute direction sont énoncés dans toutes les politiques adoptées par le conseil. • Le comité des ressources humaines évalue annuellement le rendement du chef de la direction compte tenu d'objectifs à court et long terme préétablis et de son mandat. • Le conseil examine l'évaluation du rendement d'autres hauts dirigeants dans la réalisation des objectifs de leur division ou des objectifs d'exploitation.

LIGNES DIRECTRICES DE LA BOURSE DE TORONTO POUR L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉGIE D'ENTREPRISE	LA BANQUE S'Y CONFORME	PROCÉDURES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
<p>12. Le conseil devrait veiller à ce que des structures et des méthodes appropriées assurant l'indépendance du conseil par rapport à la direction soient en place. Ainsi, sur le plan de la structure, le conseil pourrait i) nommer un président qui n'est pas membre de la direction et charger celui-ci de veiller à ce que le conseil s'acquitte de ses responsabilités ou ii) prendre d'autres mesures en ce sens, par exemple confier cette responsabilité à un comité du conseil ou à un administrateur, parfois appelé « administrateur en chef ».</p> <p>Sur le plan de la procédure, on pourrait notamment prévoir des réunions régulières du conseil sans la présence de membres de la direction ou confier expressément à un comité du conseil la responsabilité de l'administration des relations du conseil avec la direction.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration de la Banque Scotia a choisi de réunir les postes de chef de la direction et de président du conseil. Cependant, un administrateur en chef a été nommé pour s'assurer que le conseil s'acquitte de ses responsabilités. • L'administrateur en chef est un administrateur indépendant et externe qui n'est pas lié au groupe ou relié. L'administrateur en chef siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines. • La teneur du mandat approuvé par le conseil pour le poste d'administrateur en chef se trouve ci-après dans le présent rapport et dans le site Web de la Banque. • Lors de chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction. Cette période de discussion se tient au début ou à la fin d'une réunion, où les deux s'il y a lieu. • Le conseil a également approuvé la tenue de deux réunions spéciales par année auxquelles n'assiste aucun dirigeant. • L'administrateur en chef préside les séances du conseil auxquelles n'assiste aucun dirigeant, et le président de chaque comité préside son comité respectif. <p>MANDAT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF DE LA BANQUE SCOTIA</p> <p>L'administrateur en chef est un administrateur externe et non relié nommé par le conseil d'administration de la Banque aux fins de diriger le conseil pour qu'il s'acquitte de ses obligations de manière efficace et efficiente et indépendamment de la haute direction. Plus précisément, les responsabilités suivantes incombent à l'administrateur en chef :</p> <p>1. Efficacité accrue du conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • En usant de son leadership, l'administrateur en chef veille à la cohésion de l'équipe du conseil. • Il s'assure que le conseil dispose des ressources adéquates, particulièrement en ce qui concerne l'information à jour, complète et pertinente nécessaire à la prise de décision. • Il veille à la mise en place d'un processus de surveillance de la législation et des meilleures pratiques en ce qui a trait aux responsabilités du conseil aux fins d'évaluer régulièrement l'efficacité du conseil dans son ensemble, de ses comités et des administrateurs. <p>2. Direction du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'administrateur en chef fait part de ses commentaires au président du conseil en ce qui concerne l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil et des comités. • Il demande l'avis du président du conseil et du conseil quant à l'efficacité des comités. • Il fait en sorte que les administrateurs indépendants aient la possibilité de se réunir pour discuter sans la présence de membres de la direction. • Il préside les séances du conseil en l'absence du président du conseil. • Il veille à l'accomplissement des fonctions déléguées aux comités et à ce qu'il en soit fait rapport au conseil, notamment en ce qui concerne l'évaluation du rendement du chef de la direction, de la planification de la relève au poste de chef de la direction et au conseil d'administration et de la planification stratégique. <p>3. Lien entre le conseil d'administration et la haute direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • De manière opportune, l'administrateur en chef communique à la haute direction le résultat de discussions privées entre administrateurs externes.
<p>13. Le comité de vérification devrait être composé uniquement d'administrateurs externes.</p> <p>Le rôle et les responsabilités du comité de vérification devraient être définis avec précision de manière à fournir à ses membres des indications appropriées sur l'étendue de leurs fonctions.</p> <p>Le comité de vérification devrait disposer de voies de communication directes avec les vérificateurs internes et externes lui permettant d'étudier et de discuter au besoin avec eux des questions particulières.</p> <p>Les fonctions du comité de vérification devraient comprendre la surveillance du système de contrôle interne par la direction. En effet, bien qu'il incombe à la direction de concevoir et de mettre en œuvre un système de contrôle interne efficace, il incombe au comité de vérification de s'assurer que la direction s'est bien acquittée de sa responsabilité à cet égard.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de vérification se compose exclusivement d'administrateurs externes. • La charte du comité de vérification, tout comme les chartes ou mandats de tous les comités du conseil, décrit les attributions du comité de même que ses obligations et responsabilités spécifiques. • Le présent rapport donne un résumé de ces chartes et le mandat détaillé de chaque comité du conseil se trouve dans le site Web de la Banque. • Les vérificateurs externes relèvent directement du comité de vérification, assistent à chaque réunion du comité et rencontrent séparément les membres du comité lors de ces réunions. Le comité examine les relations de la Banque avec ses vérificateurs externes, lesquels doivent continuellement faire la démonstration de leur indépendance au comité. • Le comité entérine le plan annuel de vérification interne et passe en revue le mandat du Service de vérification et la description de poste du vérificateur principal. Le vérificateur principal assiste également à chaque réunion du comité et rencontre ses membres sans la présence de membres de la direction. • Les responsabilités du comité de vérification aux termes de la Loi sur les banques comprennent l'examen et l'évaluation des procédures de contrôle interne de la Banque. • Le comité passe en revue la politique relative aux mesures de contrôle de la Banque et le conseil est informé de la politique et des procédures afférentes.
<p>14. Le conseil devrait mettre en œuvre un système permettant à un administrateur donné d'engager un conseiller externe aux frais de la Banque lorsque les circonstances le justifient. L'embauche du conseiller externe devrait être assujettie à l'approbation d'un comité pertinent du conseil.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La politique de régie d'entreprise de la Banque et les politiques du conseil prévoient un processus permettant à un administrateur de recourir aux services de conseillers indépendants aux frais de la Banque. • Le recours aux services d'un tel conseiller est soumis à l'approbation du président du comité de régie interne. • La charte du comité de vérification prévoit que ce comité peut engager des conseillers externes aux frais de la Banque, s'il le juge nécessaire aux fins de s'acquitter de ses obligations.

COMITÉ	NOMBRE DE RÉUNIONS	MEMBRES	OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS
Vérification	8	Arthur R.A. Scace (président) Lloyd I. Barber Ronald A. Brenneman L'hon. Barbara J. McDougall Elizabeth Parr-Johnston Paul D. Sobey	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de vérification aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard : <ul style="list-style-type: none"> de l'intégrité des états financiers consolidés annuels de la Banque; du respect par la Banque des exigences légales et réglementaires; de l'engagement, de l'évaluation continue et de la rémunération des vérificateurs externes; de la performance du service de vérification interne de la Banque; du système de contrôle interne en ce qui a trait à la production de rapports financiers (« mesures de contrôle interne »). <p>Principales obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le comité examine les états financiers consolidés trimestriels et annuels de la Banque. Le comité veille à ce que les mesures appropriées de contrôle interne soient en place et passe en revue les investissements et les transactions susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la solidité financière de la Banque. Le comité tient des réunions avec les vérificateurs externes et avec le vérificateur principal de la Banque afin de discuter des états financiers consolidés annuels de la Banque, et de l'efficacité des mesures de contrôle interne de la Banque. Les vérificateurs externes et le vérificateur principal de la Banque sont invités à assister à toutes les réunions du comité. Le comité tient une réunion avec le personnel du Bureau du surintendant des institutions financières aux fins d'accuser réception du rapport concernant l'examen annuel de la Banque et de le passer en revue. Le comité a le pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> de mener ou d'autoriser une enquête portant sur toute question relevant de ses compétences; de retenir les services d'un conseiller juridique, d'un comptable ou de tout autre professionnel indépendant pour le conseiller ou lui apporter son aide dans la tenue d'une enquête; d'établir le montant qu'il juge approprié pour la rémunération des conseillers indépendants.
Révision	2	E. Kendall Cork (président) Lloyd I. Barber C.J. Chen N. Ashleigh Everett M. Keith Goodrich	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de révision revoit les procédures de la Banque établies pour s'assurer que les opérations avec des parties liées à la Banque respectent les dispositions de la Loi sur les banques, examine les pratiques de la Banque aux fins d'identifier toute opération avec des parties liées susceptibles d'avoir une incidence importante sur la stabilité et la solvabilité de la Banque, et établit des critères pour déterminer si les opérations avec des parties liées à la Banque représentent une valeur nominale ou négligeable pour la Banque. Il surveille les procédures établies par le conseil pour identifier et régler les conflits d'intérêts, restreindre l'utilisation de renseignements confidentiels, traiter certaines plaintes de clients, et communiquer à la clientèle des renseignements conformément aux exigences de la Loi sur les banques. Il établit une politique à l'égard des opérations aux termes desquelles une banque ou une compagnie d'assurance à capital largement réparti détient un nombre important de titres dans une catégorie d'actions de la Banque, et étudie de telles opérations. Les vérificateurs externes et le vérificateur principal de la Banque sont invités à assister aux réunions du comité.
Régie interne	3	John T. Mayberry (président) Sir Graham Day N. Ashleigh Everett John C. Kerr L'hon. Michael J.L. Kirby	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de régie interne veille à améliorer la régie d'entreprise de la Banque au moyen d'un processus permanent d'évaluation et d'ajustement. Il établit les qualités et les aptitudes requises des candidats au poste d'administrateur et s'acquitte de la révision annuelle des mandats des comités du conseil. Il propose au conseil des questions à porter à l'ordre du jour. Il examine les liens entre la haute direction et le conseil d'administration et fait des recommandations à cet égard au conseil. Il établit et révisé la politique afférente à la régie d'entreprise de la Banque et recommande des modifications. Le comité est le seul à pouvoir retenir les services d'un chasseur de têtes pour pourvoir aux postes d'administrateur, à y mettre fin, et à approuver le montant des honoraires afférents. Il procède à l'évaluation annuelle du conseil d'administration, des comités du conseil et des administrateurs. Il fait rapport de ses activités au conseil.
Direction	10	Sir Graham Day (président et administrateur en chef) E. Kendall Cork Peter C. Godsoe Pierre J. Jeannot John T. Mayberry Arthur R.A. Scace Allan C. Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de direction conseille la haute direction sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique, ainsi que sur les dossiers à haut risque. Il révisé, surveille et entérine la politique et les procédures afférentes au risque. Il étudie les questions d'intérêt public concernant la Banque et propose au conseil les mesures jugées opportunes. Entre les réunions du conseil d'administration, le comité peut exercer tous les pouvoirs du conseil, sous réserve des limites prévues par la Loi sur les banques ou établies par le conseil.
Ressources humaines	4	Pierre J. Jeannot (président) Sir Graham Day Laurent Lemaire John T. Mayberry Gerald W. Schwartz Allan C. Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Le comité des ressources humaines détermine la rémunération des dirigeants et des cadres supérieurs et établit le mode de fonctionnement du Programme d'intéressement et du Programme d'options d'achat et le mode de distribution des primes d'incitation au titre de ces programmes. Il définit la structure organisationnelle, le processus de dotation au niveau de la haute direction et la planification de la relève. Il révisé et entérine les objectifs de la Banque de même que les objectifs inhérents au poste de chef de la direction. Il évalue la performance du chef de la direction et étudie et révisé les évaluations concernant d'autres membres de la direction. Il passe en revue et approuve le rapport sur la rémunération de la haute direction destiné à la Circulaire de la direction sollicitant des procurations. Il fait régulièrement rapport de ses activités au conseil.
Régime de retraite	2	E. Kendall Cork (président) Lloyd I. Barber Bruce R. Birmingham C.J. Chen M. Keith Goodrich	<ul style="list-style-type: none"> Le comité du régime de retraite surveille et supervise l'administration du régime de retraite de la Banque Scotia, ainsi que l'administration et le placement des fonds en dépôt dans ce régime. Il surveille et supervise les activités du comité d'administration du régime de retraite et de placement, et passe en revue les rapports produits par ce comité. Il prend connaissance des modifications à apporter au régime et approuve la politique, les procédures et les lignes directrices afférentes à l'énoncé de placement des fonds. Il révisé annuellement la politique, les procédures et les lignes directrices afférentes à l'énoncé de placement. Il soumet au conseil ses recommandations concernant la nomination ou la révocation du dépositaire des fonds. Il retient les services d'actuaire et de vérificateurs professionnels et passe en revue les rapports produits par ceux-ci. Il approuve le rapport des vérificateurs à l'égard des fonds.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Peter C. Godsoe, O.C.

M. Godsoe est président du conseil et chef de la direction de la Banque Scotia. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 1^{er} février 1982 et siège actuellement au comité de direction.

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.

M. Barber est président honoraire de l'Université de Regina. Administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 1976, il siège actuellement aux comités de vérification, de révision et du régime de retraite.

Bruce R. Birmingham

M. Birmingham est administrateur d'entreprise. Il a été président de la Banque Scotia jusqu'au 31 mars 2002. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 septembre 1992 et siège actuellement au comité du régime de retraite.

Ronald A. Brenneman

M. Brenneman est chef de la direction de Petro-Canada. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000 et siège actuellement au comité de vérification.

C.J. Chen

M. Chen est associé principal de Rajah & Tann. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990 et siège actuellement aux comités de révision et du régime de retraite.



John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.

M. Kerr est président du conseil et chef de la direction de Lignum Ltd. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999 et siège actuellement au comité de régie interne.

L'honorable Michael J.L. Kirby

M. Kirby est membre du Sénat. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000 et siège actuellement au comité de régie interne.

Laurent Lemaire

M. Lemaire est président et chef de la direction de Cascades Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987 et siège actuellement au comité des ressources humaines.

John T. Mayberry

M. Mayberry est président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994 et siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines.

L'honorable Barbara J. McDougall, O.C.

M^{me} McDougall est présidente et chef de la direction de l'Institut canadien des affaires internationales. Administratrice de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, elle siège actuellement au comité de vérification.

Administrateurs honoraires*

Malcolm R. Baxter
Saint John (Nouveau-Brunswick)

John J. Jodrey, C.M., D.C.L.
Hantsport (Nouvelle-Ecosse)

Gordon F. MacFarlane, O.B.C., LL.D.
Surrey (Colombie-Britannique)

Gerald J. Maier
Calgary (Alberta)

H. Harrison McCain, C.C., LL.D.
Florenceville (Nouveau-Brunswick)

L'honorable Henry N. R. Jackman
Toronto (Ontario)

Le très honorable
lord Keith of Castleacre
Norfolk, Angleterre

Donald MacLaren
Ottawa (Ontario)

Malcolm H. D. McAlpine
Herts, Angleterre

Ian McDougall
Lynbrook (New York)

*Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

Sir Graham Day

Sir Graham est administrateur d'entreprise, président du conseil de Sobeys Inc. et avocat-conseil chez Stewart McKelvey Stirling Scales. Administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 octobre 1989, il siège actuellement aux comités de régie interne, de direction et des ressources humaines et est administrateur en chef de la Banque Scotia.

**E. Kendall Cork**

M. Cork est administrateur délégué de Sentinel Associates Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 4 décembre 1973 et siège actuellement aux comités de révision, de direction et du régime de retraite.

N. Ashleigh Everett

M^{me} Everett est présidente de Royal Canadian Securities Limited. Elle est administratrice de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997 et siège actuellement aux comités de révision et de régie interne.

M. Keith Goodrich

M. Goodrich, maintenant à la retraite, était le président du conseil de Moore Corporation Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 28 août 1990 et siège actuellement aux comités de révision et du régime de retraite.

Pierre J. Jeannot, O.C.

M. Jeannot est directeur général honoraire de l'Association du transport aérien international. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 juin 1990 et siège actuellement aux comités de direction et des ressources humaines.

**Elizabeth Parr-Johnston, Ph.D.**

M^{me} Parr-Johnston est présidente de Parr Johnston Economic and Policy Consultants. Administratrice de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993, elle siège actuellement au comité de vérification.

Arthur R.A. Scace, C. R.

M. Scace est associé chez McCarthy Tétrault. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et siège actuellement aux comités de vérification et de direction.

Gerald W. Schwartz

M. Schwartz est président du conseil et chef de la direction de Onex Corporation. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 26 mai 1999 et siège actuellement au comité des ressources humaines.

Allan C. Shaw, C.M., LL.D.

M. Shaw est président du conseil et chef de la direction de The Shaw Group Limited. Administrateur de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986, il siège actuellement aux comités de direction et des ressources humaines.

Paul D. Sobey

M. Sobey est président et chef de la direction de Empire Company Limited. Il est administrateur de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999 et siège actuellement au comité de vérification.

William S. McGregor
Edmonton (Alberta)

David E. Mitchell, O.C.
Calgary (Alberta)

David Morton
Westmount (Québec)

Sir Denis Mountain, Bt.
Londres, Angleterre

Helen A. Parker
Sidney (Colombie-Britannique)

Paul J. Phoenix
Burlington (Ontario)

Robert L. Pierce, C.R.
Calgary (Alberta)

David H. Race
Toronto (Ontario)

Cedric E. Ritchie, O.C.
Toronto (Ontario)

Thomas G. Rust, C.M., LL.B.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.
Toronto (Ontario)

Marie Wilson, C.R.
Toronto (Ontario)

MEMBRES DE LA DIRECTION

AU 31 OCTOBRE 2002



Robert W. Chisholm
Vice-président du conseil,
Réseau canadien



Richard E. Waugh*
Vice-président du conseil,
Gestion de patrimoine et
Opérations internationales



W. David Wilson
Vice-président du conseil, Banque
Scotia et président du conseil et
chef de la direction, Scotia Capitaux

* Nommé président de la Banque
Scotia après la fin de l'exercice.



Robert L. Brooks
Vice-président principal
à la direction,
Trésorerie et Exploitation



John F. M. Crean
Vice-président principal
à la direction,
Gestion du risque global



Barry R. F. Luter
Vice-président principal à la direction,
Banque Scotia
et président délégué principal,
Scotia Capitaux



Sarabjit S. Marwah
Vice-président principal
à la direction
et chef des affaires financières



Deborah Alexander
Vice-présidente à la direction,
Services juridiques et
Secrétariat général



Alberta G. Cefis
Vice-présidente à la direction,
Crédit aux particuliers



Sylvia D. Chrominska
Vice-présidente à la direction,
Ressources humaines



Peggy Mulligan
Vice-présidente à la direction,
Systèmes et Exploitation



Robert H. Pitfield
Vice-président à la direction et
chef de groupe,
Gestion de patrimoine



Brian Porter
Directeur général et
administrateur principal,
Chef, Structuration des
capitaux – Canada
Scotia Capitaux



C. John Schumacher
Directeur général et
administrateur principal,
Chef, Négociation internationale
Scotia Capitaux



William P. Sutton
Vice-président à la direction,
Amérique latine
Opérations internationales



Albert E. Wahbe
Vice-président à la direction,
Services bancaires électroniques,
chef de la direction, e-Scotia



Warren K. Walker
Vice-président à la direction,
Prestation de services électroniques



John A. Young
Vice-président à la direction,
Réseau canadien de succursales

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mise en garde concernant les déclarations prospectives	32
Contrôles et procédés	32
Résumé des conventions comptables critiques	33
Chiffres clés	34
Résultats financiers du groupe	
Revenu total	36
Revenu d'intérêts net	36
Actif et passif	36
Autres revenus	38
Frais autres que d'intérêts et productivité	40
Impôts et taxes	40
Qualité du crédit	42
Gestion du capital	44
Secteurs d'activité	
Survol des secteurs d'activité	46
Réseau canadien	
Clientèles privée et commerciale et petites entreprises	47
Gestion de patrimoine	50
Opérations internationales	53
Scotia Capitaux	56
Gestion du risque	
Survol de la gestion du risque	59
Risque de crédit	59
Risque de marché	61
Risque de liquidité	64
Risque d'exploitation	66
Données supplémentaires	67
Principales informations trimestrielles	76

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des déclarations prospectives qui sont formulées aux termes des règles d'exonération de responsabilité de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities Litigation Reform Act*. Ces déclarations comprennent des observations concernant nos objectifs, nos stratégies, nos résultats financiers prévisionnels, nos prévisions concernant nos secteurs d'activité et l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier, de même que notre gestion du risque.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde, les variations des taux d'intérêt et des cours du change, les liquidités, les modifications apportées à la réglementation au Canada et ailleurs, les change-

ments technologiques, la consolidation du secteur canadien des services financiers, la concurrence, de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certaines grandes entreprises, industries ou pays. Un événement imprévu qui touche ces emprunteurs, industries ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, pourraient faire en sorte que le rendement réel de la Banque diffère sensiblement du rendement prévu dans les déclarations prospectives.

La Banque tient à souligner que la liste de facteurs importants reproduite ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsque les investisseurs et les autres personnes se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, ils devraient se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

CONTRÔLES ET PROCÉDÉS

Au cours des 90 jours précédant le dépôt du présent rapport annuel, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et des procédés de présentation de l'information (contrôles de l'information) et des contrôles internes aux fins de l'information financière (contrôles internes), tels qu'ils sont définis dans les règles adoptées par la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières.

Les contrôles de l'information sont des procédures visant à garantir que les renseignements devant être fournis dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et fournis en temps opportun, et que la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, est en mesure de prendre rapidement des décisions concernant ces renseignements. Les contrôles internes sont des procédures visant à fournir l'assurance raisonnable que les opérations ont été dûment autorisées, que les actifs sont protégés contre une utilisation impropre ou non autorisée, et que les opérations sont enregistrées et présentées de façon appropriée pour permettre la préparation des états financiers consolidés de la Banque conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières du Canada.

La direction de la Banque, y compris le chef de la direction et

le chef des affaires financières, ne s'attend pas à ce que les contrôles de l'information et les contrôles internes préviennent ou détectent toutes les erreurs et toutes les fraudes. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, une évaluation des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les éléments de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, ont été détectés.

D'après l'évaluation des contrôles de l'information et des contrôles internes, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles de l'information de la Banque assurent efficacement que les informations importantes sur celle-ci sont communiquées rapidement à la direction et sont fournies dans le rapport annuel de façon appropriée;
- les contrôles internes de la Banque fournissent de façon efficace l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières.

Après la date à laquelle le chef de la direction et le chef des affaires financières ont effectué leur évaluation dans le cadre du présent rapport annuel, il n'y a eu, à la connaissance de la direction, aucun changement significatif touchant les contrôles internes ou les autres facteurs qui puisse avoir une incidence importante sur les contrôles internes.

RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans le présent rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés sont résumées à la note 1 afférente à ces états. On considère que certaines de ces conventions revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que la direction doit porter des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent à l'égard de questions caractérisées par une incertitude inhérente. Le texte qui suit traite de ces conventions.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts représente l'estimation de la direction quant aux pertes probables inhérentes au portefeuille des dépôts à d'autres banques, des titres substitués de prêts, des actifs acquis en vertu d'ententes de revente, des prêts, des acceptations et des autres engagements de crédit indirects comme les lettres de crédit et les garanties. La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer la suffisance de la provision pour pertes sur prêts. Le calcul des pertes estimatives est assujéti à de nombreuses estimations et à de nombreux jugements, y compris l'identification des prêts douteux, les caractéristiques et les risques du portefeuille et les facteurs qui ont trait à un prêt donné.

Les changements touchant ces estimations et le fait de recourir à des jugements et des estimations différents mais également raisonnables peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur prêts et entraîner une variation de la provision connexe.

Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à des prêts individuels, la direction doit en premier lieu juger si les prêts sont douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ces prêts à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Dans le cadre de ce processus, la direction doit établir des jugements et des estimations importants, notamment quant aux montants et aux dates des flux de trésorerie futurs, à la valeur de la sûreté sous-jacente, aux coûts de réalisation, aux prix observables sur le marché, aux perspectives futures de l'emprunteur et aux garants éventuels de ce dernier.

Les provisions spécifiques sur les portefeuilles homogènes, y compris pour les prêts sur cartes de crédit et certains prêts aux particuliers, sont calculées pour chaque groupe. Ce processus implique l'estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille selon une méthode fondée sur l'historique du portefeuille.

La provision générale vise à estimer les pertes probables inhérentes au portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été déterminées pour chaque prêt. De nombreux facteurs peuvent influencer sur l'estimation qu'établit la direction quant au niveau requis pour la provision générale, y compris l'évolution de la cote de risque, la variabilité des probabilités de défaillance, le montant de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La direction prend en considération les données disponibles,

notamment sur la conjoncture économique, la concentration du portefeuille ainsi que les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards, pour se former un jugement quant aux ajustements à apporter, le cas échéant, à la provision générale.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation, y compris les titres et les produits dérivés de négociation, sont comptabilisés à leur juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée dans les résultats. La plupart de ces instruments financiers sont comptabilisés aux prix du marché. Les produits dérivés de négociation, qui englobent les produits dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats contractés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque, sont comptabilisés aux prix du marché (lorsqu'on peut les obtenir). Lorsqu'on ne peut pas obtenir les prix du marché, la juste valeur est calculée au moyen d'autres techniques d'évaluation, dont des modèles de flux monétaires actualisés et d'établissement du prix des options qui sont fondés sur des courbes de rendement des taux d'intérêt du marché, des cours du change et des facteurs de volatilité des options obtenus de source indépendante. La direction fait preuve de jugement dans la sélection des modèles et des divers facteurs, ainsi que dans le calcul des ajustements d'évaluation visant à couvrir les risques futurs et les coûts correspondants. Toute imprécision de ces estimations risque d'avoir une incidence défavorable sur la juste valeur comptabilisée.

PERTE DE VALEUR PERMANENTE

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus aux fins de liquidité et de placements à long terme. Les titres de placement sont comptabilisés au coût dans le cas des actions, et au coût amorti dans celui des titres de créance. Lorsque la direction estime qu'il y a eu perte de valeur permanente, la valeur comptable des titres est ramenée à leur valeur de réalisation nette. Ce processus fait intervenir l'exercice du jugement ainsi que des estimations.

La décision de la direction quant à l'existence d'une perte de valeur permanente tient compte de la période durant laquelle la valeur marchande d'un titre donné a été inférieure à sa valeur comptable, des perspectives d'un rétablissement de la valeur marchande et de facteurs comme la situation financière et les perspectives de l'entreprise. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une perte de valeur permanente, elle doit se former un jugement quant à la valeur de réalisation nette estimative du titre. Pour ce faire, elle examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la perte de valeur, de même que ses plans concernant le titre en cause.

Si l'on avait eu recours à des jugements et à des estimations différents, l'identification des titres ayant subi une perte de valeur permanente aurait pu être modifiée et les montants des pertes auraient pu être différents des montants comptabilisés.

CHIFFRES CLÉS

	2002					
	Déjà établi	À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine ¹⁾	2001	2000	1999 ²⁾	1998
(pour les exercices terminés les 31 octobre)						
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)						
Revenu total (BMEF) ³⁾	10 885	10 988	10 501	9 058	8 018	7 364
Provision pour pertes sur prêts	2 029	1 575	1 425	765	635	595
Frais autres que d'intérêts	5 974	5 737	5 662	5 119	4 756	4 446
Impôts sur le revenu (BMEF)	869	1 123	1 106	1 184	1 030	891
Revenu net	1 797	2 337	2 169	1 926	1 551	1 394
Dividendes versés sur actions privilégiées	105	105	108	108	108	97
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	1 692	2 232	2 061	1 818	1 443	1 297
MESURES D'EXPLOITATION (en pourcentage)						
Rendement des capitaux propres	13,0	16,6	17,3	17,6	15,3	15,3
Ratio de productivité	54,9	52,2	53,9	56,5	59,3	60,4
Marge nette sur intérêts (BMEF)	2,34	–	2,37	2,26	2,11	2,11
DONNÉES DU BILAN ET HORS BILAN (en millions de dollars)						
Liquidités et valeurs mobilières	76 467	–	73 444	60 130	51 084	52 400
Prêts et acceptations	194 070	–	184 733	175 710	155 022	159 370
Total de l'actif	296 380	–	284 425	253 171	222 691	233 588
Dépôts	195 618	–	186 195	173 900	156 618	166 360
Débitures subordonnées	3 878	–	5 344	5 370	5 374	5 482
Actions privilégiées	1 275	–	1 775	1 775	1 775	1 775
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13 502	–	12 833	11 200	9 631	9 039
Biens sous administration (en milliards de dollars)	140,5	–	148,1	154,9	141,4	117,4
Biens sous gestion (en milliards de dollars)	18,8	–	19,1	18,8	16,2	13,5
MESURES DU BILAN (en pourcentage)						
Coefficient du capital de catégorie 1	9,9	–	9,3	8,6	8,1	7,2
Coefficient du capital total	12,7	–	13,0	12,2	11,9	10,6
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif pondéré en fonction du risque	8,6	–	8,1	7,3	6,9	6,0
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ⁴⁾	0,32	–	0,14	(0,03)	(0,10)	0,26
Provision spécifique pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	1,05	0,82	0,68	0,46	0,31	0,34
DONNÉES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES						
Par action (en dollars)						
Bénéfice de base	3,36	4,43	4,12	3,67	2,93	2,64
Bénéfice dilué	3,30	4,35	4,05	3,63	2,90	2,61
Dividendes	1,45	–	1,24	1,00	0,87	0,80
Valeur comptable	26,78	–	25,47	22,49	19,49	18,37
Cours de l'action (en dollars)						
Haut	56,19	–	50,50	45,65	36,90	44,70
Bas	42,02	–	37,30	26,05	28,60	22,80
Clôture	45,88	–	43,85	43,50	33,60	32,20
Actions en circulation (en milliers)						
Moyenne – de base	504 340	–	500 619	495 472	493 136	490 914
Moyenne – diluée	512 752	–	508 995	501 253	498 090	496 697
Fin de l'exercice	504 122	–	503 795	497 965	494 252	492 089
Valeur boursière (en millions de dollars)	23 129	–	22 091	21 661	16 607	15 845
MESURES D'ÉVALUATION						
Taux de rendement des actions (en pourcentage)	3,0	–	2,8	2,8	2,7	2,4
Ratio de distribution (en pourcentage)	43,2	32,8	30,1	27,3	29,7	30,3
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	1,7	–	1,7	1,9	1,7	1,8
Ratio cours-bénéfice (quatre trimestres)	13,7	10,4	10,6	11,9	11,5	12,2

1) Les résultats de la Banque pour 2002 tiennent compte de charges après impôts de 540 millions de dollars imputées au titre de la crise politique et économique extraordinaire touchant l'Argentine et de l'incidence de cette crise sur le risque couru par la Banque relativement à ce pays. La direction croit que l'analyse de la performance de la Banque est facilitée par l'exclusion de ces charges en raison de leur montant global et de leur nature. Cette méthode permet l'identification des revenus sous-jacents ainsi qu'une comparaison plus significative des résultats d'un exercice à l'autre. Toutefois, les autorités de réglementation en valeurs mobilières exigent que les émetteurs mettent en garde les lecteurs lorsque les résultats établis conformément aux principes comptables généralement reconnus ont fait l'objet d'ajustements et qu'ils peuvent ainsi ne pas être comparables aux mesures sous-jacentes des résultats utilisées par d'autres entreprises. Se reporter au Tableau 24 de la page 74.

2) Se reporter à la note 1 de la page 120.

3) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter à la définition donnée dans le Glossaire de la page 124.

4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision pour pertes sur prêts comprise dans la provision générale.

Vigueur du revenu

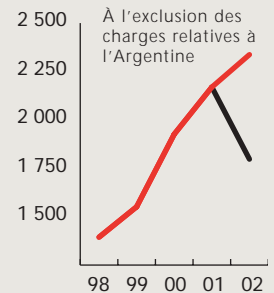
La Banque Scotia a déclaré un revenu net de 1 797 millions de dollars en 2002, en baisse de 17 % par rapport à 2001. Toutefois, compte non tenu des charges après impôts de 540 millions de dollars¹⁾ relatives à l'Argentine, le revenu sous-jacent a marqué une hausse appréciable de 8 % sur 12 mois, le revenu net ayant atteint 2 337 millions de dollars.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,0 % pour 2002. Compte non tenu des charges engendrées par l'Argentine, la Banque a obtenu un rendement des capitaux propres de 16,6 %, qui se situe dans la partie supérieure de la fourchette prévue de 15 % à 17 % qu'elle s'était fixée.

Nous continuons d'accroître notre capital de base par le biais des bénéfices non répartis. Après le paiement des dividendes, nous avons généré un capital de base de 587 millions de dollars en 2002 et de plus de 5 milliards de dollars au cours des cinq derniers exercices.

1) Se reporter au Tableau 24 de la page 74 pour le détail de ces charges.

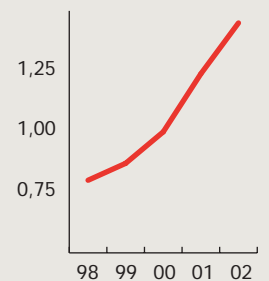
REVENU NET
(en millions de dollars)



Nouvelle progression des dividendes

Les dividendes en 2002 de la Banque ont augmenté pour une onzième année consécutive en 2002, le dividende par action ayant grimpé de 17 % à 1,45 \$. Depuis près de quarante ans, nous continuons systématiquement à accroître nos dividendes annuels, ce qui témoigne de la progression et de la vigueur de nos revenus. La croissance régulière des dividendes est un facteur important des rendements à long terme revenant aux actionnaires.

DIVIDENDES PAR ACTION



Vigueur des rendements à long terme revenant aux actionnaires

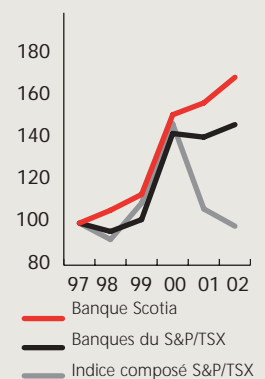
Le rendement revenant aux porteurs d'actions ordinaires (qui comprend à la fois le dividende et la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque) est ressorti à 7,8 % pour l'exercice écoulé, laissant loin derrière l'indice composé S&P/TSX, qui a chuté de 8 %.

Le rendement annualisé composé revenant aux actionnaires ordinaires de la Banque a atteint 11,1 % au cours des cinq derniers exercices, ce qui est de loin supérieur à celui de l'indice composé S&P/TSX pour les banques. À 18,3 %, le rendement sur dix ans est encore plus élevé, grâce au rendement annuel de 51 % enregistré en 1997. Nous continuons de dépasser de très loin l'indice composé S&P/TSX.

Exercice (%)	2002	2001	2000	1999	1998
Rendement annuel	7,8	3,7	33,3	7,1	6,1
Rendement quinquennal (annualisé)	11,1	18,9	28,4	23,6	21,7

RENDEMENT REVENANT AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES

Plus-value du cours des actions majorée des dividendes réinvestis, 1997 = 100



RÉSULTATS FINANCIERS DU GROUPE

Revenu total

Le revenu total de la Banque – revenu d'intérêts net plus les autres revenus – a marqué une hausse modeste de 3,7 % au cours de l'exercice écoulé et de 10,9 % en croissance annuelle au cours des cinq dernières années.

Revenu d'intérêts net

Sur une base de mise en équivalence fiscale, le revenu d'intérêts net s'est chiffré à 6 943 millions de dollars en 2002, en hausse de 513 millions de dollars (ou de 8 %) par rapport à celui de 2001. L'actif moyen a progressé de 9 %, alors que la marge a quelque peu faibli.

La marge nette d'intérêts de la Banque (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) s'est fixée à 2,34 % en 2002, ce qui représente un faible repli par rapport aux 2,37 % enregistrés l'an dernier. La marge en monnaie canadienne s'est rétrécie sur 12 mois, mais celle en monnaies étrangères s'est élargie.

Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne a augmenté de 133 millions de dollars (soit de 4 %) sur 12 mois pour se dégager à 3 527 millions de dollars, l'accroissement des volumes de 8 % ayant plus que compensé la contraction de 9 points de base de la marge. Si la marge a diminué, c'est que la Banque a pris des mesures pour réduire le risque d'écart de taux d'intérêt sensible à l'actif et que l'écart entre les éléments d'actif à taux variables et les dépôts peu sensibles aux taux d'intérêt s'est comblé lorsque les taux d'intérêt ont fléchi au cours de l'exercice.

Le revenu d'intérêts net en monnaies étrangères a grimpé de 379 millions de dollars (soit de 12 %) pour atteindre 3 416 millions de dollars, en raison de trois facteurs : l'apport de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat durant tout un exercice (contre trois trimestres en 2001), des marges de financement plus élevées aux États-Unis et un accroissement du volume moyen de l'actif.

PERSPECTIVES

Le revenu d'intérêts net en monnaie canadienne devrait s'accroître en 2003, sous l'effet principalement de l'augmentation du volume d'affaires. La Banque s'attend toutefois à un recul du revenu d'intérêts net en monnaies étrangères devant la baisse des marges de financement aux États-Unis et la cession des activités de la filiale Scotiabank Quilmes.

Actif et passif

La Banque Scotia a la deuxième base d'actif en importance de toutes les banques canadiennes, soit 296 milliards de dollars au 31 octobre, en hausse de 4 % sur l'an dernier.

ACTIF

Les soldes moyens des prêts et acceptations (à l'exception des ententes de revente) se sont élevés à 159 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 3 % sur 2001. La croissance de l'actif de 4,9 milliards de dollars a été concentrée dans les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts personnels, le volume des prêts aux entreprises ayant baissé d'une année sur l'autre.

Redressée pour tenir compte des titrisations, la croissance sous-jacente des prêts consentis aux particuliers au Canada a atteint 9 %.

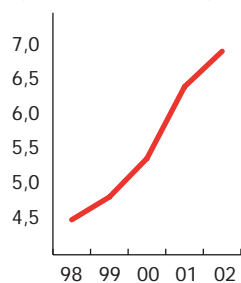
Le volume des prêts hypothécaires a marqué une forte hausse (10 %),

nos clients ayant bien accueilli le prêt hypothécaire « Économisez maintenant, économisez demain » et le Prêt hypothécaire Scotia à taux variable Optimal. La part du marché hypothécaire qui revient à la Banque s'est élargie de 25 points de base pendant l'exercice écoulé. Les volumes d'activité de la Ligne de crédit VISA Scotia ont augmenté considérablement pour le troisième exercice consécutif, et la part du marché des cartes de crédit a encore atteint de nouveaux sommets, s'étant accrue de plus de 450 points de base depuis le lancement de ce produit.

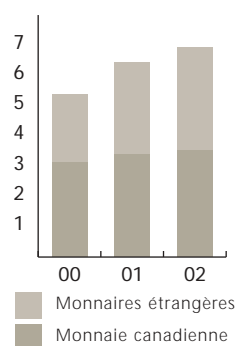
Sur le plan international, le volume des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est amplifié de 8 % par rapport à 2001. Les prêts aux particuliers ont bondi de 11 % dans les Antilles, tandis que Scotiabank Inverlat affichait une forte croissance des prêts aux particuliers et au secteur commercial, sa part du marché ayant augmenté. Quant à Scotia Capitaux, le volume a légèrement progressé en Europe, mais il a fléchi aux États-Unis et au Canada à cause de l'octroi plus sélectif de prêts.

Mis à part les prêts consentis par la Banque, la moyenne des autres éléments d'actif productifs a grimpé de 15 milliards de dollars ou de 16 %, dont une tranche de 5 milliards de dollars est attribuable à Inverlat. Ces éléments d'actif comprennent les valeurs mobilières, les sommes déposées à d'autres banques, qui servent principalement à maintenir les liquidités, et les ententes de revente. La plus grande partie de cette croissance est due aux valeurs mobilières, dont la valeur a augmenté de 10 milliards de dollars, ou de 20 %, durant l'exercice écoulé.

REVENU D'INTÉRÊTS NET
Base de mise en équivalence fiscale
(en milliards de dollars)



REVENU D'INTÉRÊTS NET PAR MONNAIE
(en milliards de dollars)



PORTEFEUILLE DE PRÊTS
en milliards de dollars, soldes moyens des prêts et acceptations

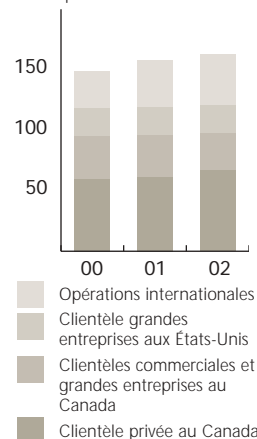


Tableau 1 Soldes moyens des éléments d'actif et de passif et marge sur intérêts¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en milliards de dollars)	2002		2001	
	Solde moyen	Taux moyen	Solde moyen	Taux moyen
Actif				
Dépôts portant intérêt à des banques	17,3 \$	3,31 %	16,9 \$	5,16 %
Valeurs mobilières	59,8	5,61	49,7	6,63
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	54,8	6,29	50,7	6,97
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	21,2	8,54	18,4	10,05
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	74,7	5,86	74,9	8,20
Actifs acquis aux termes d'ententes de revente	32,4	3,31	27,6	5,51
	183,1	5,85	171,6	7,60
Total de l'actif productif	260,2	5,63	238,2	7,23
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8,6	–	10,3	–
Autres éléments d'actif	28,1	–	23,3	–
Total de l'actif	296,9 \$	4,93 %	271,8 \$	6,33 %
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôt :				
Particuliers	75,2 \$	3,27 %	72,7 \$	4,54 %
Entreprises et administrations publiques	91,5	2,60	79,7	4,55
Banques	27,2	2,50	27,4	4,77
	193,9	2,85	179,8	4,58
Obligations relatives aux actifs vendus aux termes d'ententes de rachat	34,7	3,78	29,7	5,62
Débitures subordonnées	4,7	4,37	5,3	5,68
Autres engagements portant intérêt	14,7	4,49	11,8	4,91
Total des engagements portant intérêt	248,0	3,10	226,6	4,76
Autres engagements, y compris les acceptations	34,1	–	31,5	–
Avoir des actionnaires	14,8	–	13,7	–
Total du passif et de l'avoir	296,9 \$	2,59 %	271,8 \$	3,96 %
Marge nette sur intérêts		2,34 %		2,37 %

1) Soldes quotidiens moyens

Tableau 2 Analyse de l'évolution du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2002 par rapport à 2001			2001 par rapport à 2000		
	Augmentation (diminution) due à la variation du :			Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Revenu d'intérêts net						
Actif	1 232 \$	(3 809) \$	(2 577) \$	2 101 \$	(413) \$	1 688 \$
Passif et avoir des actionnaires	(647)	3 737	3 090	(1 316)	665	(651)
Total	585 \$	(72) \$	513 \$	785 \$	252 \$	1 037 \$

PASSIF

Les dépôts moyens de la Banque se sont inscrits au total à 194 milliards de dollars en 2002, en hausse de 8 % par rapport à 2001; une tranche de 4 milliards de dollars revient à l'incidence sur un exercice complet de Inverlat et à la croissance de 70 points de base de la part du marché au Mexique.

Malgré une croissance de 14 % des soldes des fonds communs de placement, les dépôts de particuliers effectués en monnaie canadienne se sont accrus de 3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Notre nouveau Maître Compte - Compte d'épargne à intérêt élevé a été très bien accueilli par notre clientèle, car il propose le taux le plus élevé de tous les comptes d'épargne des grandes banques.

La Banque a continué sur sa lancée en ce qui concerne les dépôts dans les comptes courants, qui ont poursuivi leur ascension à deux chiffres pour la huitième année consécutive, le solde ayant grimpé de 13 %.

PERSPECTIVES

L'actif et le solde des dépôts pour le Canada et la division des Opérations internationales devraient s'accroître en 2003. Toutefois, les mesures de rentabilisation instaurées auront pour effet de réduire le volume des prêts de Scotia Capitaux.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 3 942 millions de dollars en 2002, en baisse de 129 millions de dollars ou de 3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Redressés pour tenir compte de la vente des activités de Scotiabank Quilmes, de l'incidence de la consolidation de Scotiabank Inverlat sur un exercice complet, les autres revenus sous-jacents se sont rapprochés du niveau de l'an dernier.

Les revenus tirés des dépôts, des paiements et des services de cartes ont augmenté de 8 % sur 12 mois pour se situer à 836 millions de dollars, grâce surtout aux revenus tirés des cartes de crédit, qui ont bondi de 69 millions de dollars ou de 33 %. D'autres gains appréciables ont été réalisés par Scotiabank Inverlat et dans les Antilles, ainsi qu'au titre de l'échéance de la titrisation de comptes de cartes de crédit au Canada. Les commissions tirées des services de dépôt ont progressé de 4 % sur 12 mois au Canada, neutralisés par la baisse des commissions provenant de Scotiabank Quilmes.

Pour leur part, les revenus tirés des services de placement, de courtage et de fiducie ont augmenté de 1 %. Les revenus tirés du courtage de détail ont régressé de 4 % sur 12 mois par suite du ralentissement des activités de négociation des clients (lui-même tributaire des marchés), qui a été compensé en partie par les retombées de l'acquisition de Charles Schwab Canada. La clientèle a continué de faire davantage appel au système de négociation électronique, bien que la commission moyenne par opération soit plus faible. Les commissions afférentes aux fonds communs de placement ont progressé de 8 % grâce à l'acceptation accrue par la clientèle mexicaine et à l'élargissement

de la part du marché au Canada. Il s'agit du troisième exercice consécutif où ces commissions ont augmenté.

Les commissions de crédit ont grossi de 31 millions de dollars d'un exercice sur l'autre, principalement au titre des lettres de crédit et des commissions de garantie et d'engagement.

Les services de banque d'investissement ont dégagé un revenu de 1 031 millions de dollars, à peine 14 millions de dollars en deçà du montant record enregistré au dernier exercice. Cet exploit est attribuable aux conventions de prise ferme, ainsi qu'aux activités liées aux produits dérivés et aux opérations de change.

Les profits réalisés sur la vente des valeurs détenues aux fins de placement se sont établis à 179 millions de dollars en 2002, subissant un recul de 38 millions de dollars. La Banque a profité de la chute des taux d'intérêt pour réaliser un profit record sur les obligations au cours de l'exercice. Des profits nets minimaux ont été enregistrés pour d'autres valeurs cette année au terme de dépréciations importantes de valeurs mobilières et de placements de banque d'investissement.

Le revenu de titrisation a été inférieur à celui de l'exercice précédent, en raison de la baisse des soldes des comptes de cartes de crédit et de prêts hypothécaires titrisés. La hausse de revenu généré par les cartes de crédit et du revenu d'intérêts a compensé la baisse de revenu à ce poste.

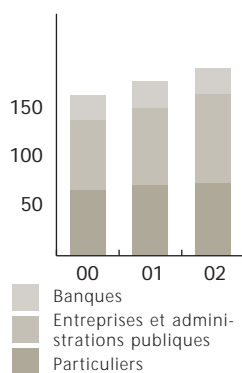
Le reste des catégories comprises dans les autres revenus ont accusé une baisse de 123 millions de dollars par rapport à 2001, plusieurs éléments non récurrents ayant été enregistrés au cours de l'exercice écoulé et de l'exercice précédent. Les revenus de 2002 comprennent une somme de 99 millions de dollars provenant de la vente de nos activités de traitement des opérations par carte/point de vente et de carte à puce (65 millions de dollars provenant de la vente des services fiduciaires aux entreprises et 27 millions de dollars de la vente de succursales à la Banque Laurentienne en 2001), une somme de 31 millions de dollars en intérêts sur des remboursements d'impôt liés à des créances fiscales afférentes à des exercices antérieurs (82 millions de dollars en 2001) et une charge de 87 millions de dollars relatives à l'Argentine.

PERSPECTIVES

Les activités de financement d'acquisitions, les intérêts sur les remboursements d'impôts, les gains de placement et les événements en Argentine ont influé sur les autres revenus en 2002. Abstraction faite de ces éléments, les autres revenus devraient augmenter en 2003.

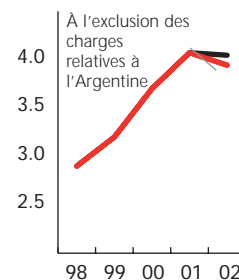
ASSIETTE DE DÉPÔTS SOLIDE

moyenne en milliards de dollars



AUTRES REVENUS

à l'exclusion des ventes d'entreprises, en milliards de dollars



GRANDE DIVERSIFICATION DES AUTRES REVENUS

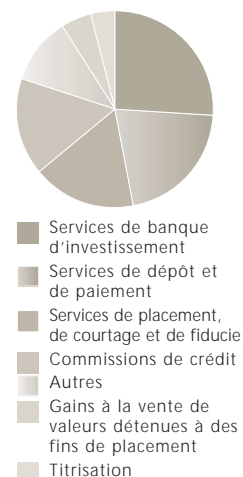


Tableau 3 Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998	2002 par rapport à 2001
Services de dépôt, de paiement et de cartes						
Services de dépôt	445 \$	456 \$	433 \$	402 \$	372	(2) %
Revenus sur cartes de crédit	280	211	116	133	184	33
Autres services de paiement	111	105	75	67	63	6
	836	772	624	602	619	8
Placement, courtage et fiducie						
Courtage au détail	304	317	389	273	286	(4)
Fonds communs de placement	174	161	131	115	117	8
Gestion et garde de placements	32	33	85	97	86	(2)
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	137	127	128	119	107	7
	647	638	733	604	596	1
Commissions de crédit						
Commissions sur engagements et autres crédits	540	504	512	438	397	7
Commissions sur acceptations	131	136	120	105	75	(4)
	671	640	632	543	472	5
Services de banque d'investissement						
Commissions de placement et autres	405	352	278	268	287	15
Revenus tirés des activités de négociation	439	447	326	291	100	(2)
Revenus de change et autres revenus	187 ¹⁾	246	152	147	125	(24)
	1 031	1 045	756	706	512	(1)
Gain net sur valeurs détenues aux fins de placement	179 ¹⁾	217	358 ²⁾	343	322	(18)
Revenu de titrisation	162	220	206	155	38	(26)
Autres	317 ¹⁾	447	274	230	274	(29)
Total des montants précédents	3 843	3 979	3 583	3 183	2 833	(3)
Gain sur la vente d'entreprises	99	92	82 ²⁾	–	25	8
Total des autres revenus	3 942 \$	4 071 \$	3 665 \$	3 183 \$	2 858	(3) %
Pourcentage d'augmentation par rapport à l'exercice précédent (diminution)	(3) %	11 %	15 %	11 %	7 %	

1) Les éléments suivants ont trait aux charges relatives à l'Argentine : les revenus de change et autres revenus comprennent un gain de 4 \$, le gain net sur valeurs détenues aux fins de placement tient compte d'une charge de 20 \$ et le poste Autres englobe une charge de 87 \$. Se reporter au Tableau 24 de la page 74.

2) Le gain avant impôts de 21 \$ réalisé par la Banque à la cession de sa participation dans Solidbank est inclus dans le gain sur la vente d'entreprises, alors qu'il figure dans les gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement dans l'état consolidé des revenus.

Tableau 4 Revenus tirés des activités de négociation

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Déclarés dans les autres revenus					
Opérations sur valeurs	(36) \$	92 \$	108 \$	67 \$	(48) \$
Opérations de change et sur métaux précieux	257	216	148	150	77
Opérations sur produits dérivés et autres	218	139	70	74	71
	439	447	326	291	100
Déclarés dans le revenu d'intérêts net	337	190	126	85	58
Total des revenus tirés des activités de négociation	776 \$	637 \$	452 \$	376 \$	158 \$
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	7,1 %	6,1 %	5,0 %	4,7 %	2,1 %

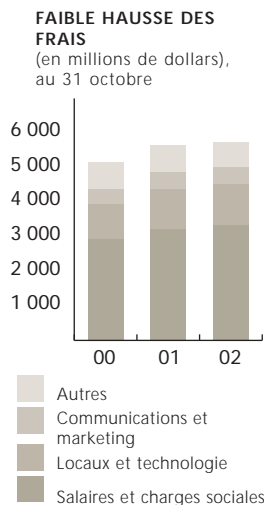
Frais autres que d'intérêts et productivité

Nous continuons d'encadrer rigoureusement les frais.

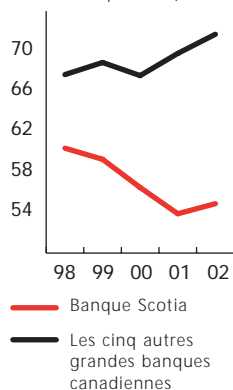
En 2002, les frais autres que d'intérêt ont totalisé 5 974 millions de dollars, en hausse de 312 millions de dollars ou de 6 % par rapport à l'an dernier. De ce montant, 293 millions de dollars sont imputables à l'intégration des activités de Scotiabank Inverlat durant un exercice complet et 237 millions de dollars, à la perte découlant de la vente des opérations de Scotiabank Quilmes. Cette augmentation est en partie neutralisée par la diminution de 158 millions de dollars des frais d'exploitation enregistrée cette année par Scotiabank Quilmes en raison de la dévaluation du peso argentin et de la cession des activités de cette filiale en septembre. De plus, la Banque a constaté une récupération de charges de 66 millions de dollars liée au règlement de créances fiscales relatives à des exercices antérieurs. Si l'on tient compte de ce qui précède, les frais sous-jacents n'ont pratiquement pas changé d'un exercice sur l'autre.

Les salaires et les charges sociales ont augmenté de 124 millions de dollars ou de 4 % pour atteindre 3 344 millions de dollars en 2002. Une bonne partie de cette hausse s'explique par l'intégration des activités de Scotiabank Inverlat durant un exercice complet, facteur partiellement compensé par la baisse des coûts imputables à Scotiabank Quilmes. Lorsque ces facteurs sont exclus, la rémunération et les charges sociales se sont accrues de seulement 2 % par rapport à 2001, en raison d'une légère hausse des frais afférents au programme courant de rémunération au mérite et de l'augmentation des charges de retraite. Ces facteurs ont été compensés par la baisse des frais de la rémunération liée au rendement et à base d'actions et par les retombées des programmes d'impartition.

Les frais relatifs aux locaux et à la technologie ont progressé de 50 millions de dollars, soit de 4 %, pour se chiffrer à 1 183 millions de dollars, surtout en raison des dépenses afférentes à la technologie. Une partie substantielle de la croissance sur 12 mois est attribuable aux honoraires de base versés à IBM en vertu de contrats d'impartition. En outre, IBM fournit des services additionnels dans le cadre de l'impartition, ce qui permet à la Banque de proposer à sa clientèle un plus grand nombre de produits et d'améliorations.



GAIN SOUTENU DE PRODUCTIVITÉ
frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus (source : données financières publiées)



Les frais de communication et de marketing et les autres dépenses ont diminué de 8 % en 2002. Compte tenu de l'incidence de Scotiabank Inverlat, de Scotiabank Quilmes et des récupérations de charges à caractère fiscal, ces frais ont été quand même inférieurs de 8 % à ceux de l'exercice précédent, en raison de la baisse des impôts sur le capital et de plusieurs autres catégories de frais.

Le ratio de productivité constitue une mesure généralement reconnue de l'efficacité dans le secteur bancaire, car il dénote l'efficacité avec laquelle les banques engagent des frais autres que d'intérêts pour produire des revenus. L'efficacité est d'autant plus grande que le ratio est moins élevé. Établi à 54,9 % en 2002, le ratio de productivité de la Banque Scotia continue de dominer le secteur bancaire au Canada.

PERSPECTIVES

À la faveur de la croissance des affaires et de l'inflation, les frais d'exploitation devraient augmenter légèrement en 2003. Les frais engendrés par des placements judicieux dans de nouveaux produits et systèmes seront compensés par des mesures de compression des coûts. Le ratio de productivité devrait se maintenir sous la barre des 58 %.

Impôts et taxes

La Banque est assujettie à une grande diversité d'impôts et de taxes, y compris des impôts directs sur le revenu exigés par les administrations fédérale et provinciales du Canada, de même que par des administrations publiques de territoires étrangers où la Banque exerce ses activités, ainsi qu'à divers impôts indirects. Les impôts et taxes auxquels la Banque est assujettie ont totalisé 1,3 milliard de dollars en 2002 (sur une base de mise en équivalence fiscale), en baisse de 273 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La baisse des impôts est surtout due à la provision pour impôts sur le revenu. Le taux d'imposition réel est passé de 27,5 % en 2001 à 23,0 % en 2002, principalement en raison d'une réduction de 2,7 % des taux d'imposition tant aux paliers fédéral que provincial et de l'augmentation du revenu exonéré d'impôt au titre des valeurs mobilières.

Les impôts indirects se sont élevés au total à 431 millions de dollars en 2002, en baisse de 36 millions de dollars par rapport à 2001. Ce résultat est largement attribuable à la baisse des impôts sur le capital, à l'abolition de cet impôt en Alberta et aux remboursements de débetures et rachats d'actions privilégiées.

Les impôts directs et indirects de 1,3 milliard de dollars perçus par les divers paliers de gouvernement ont représenté environ 39 % du revenu net de la Banque avant impôts.

PERSPECTIVES

À la lumière de l'allègement prévu des taux d'imposition au Canada, le taux d'imposition réel devrait reculer légèrement.

IMPÔTS DIRECTS ET INDIRECTS
(en millions de dollars)

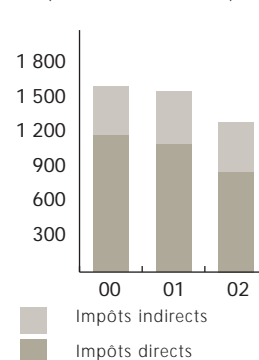


Tableau 5 Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998	2002 par rapport à 2001
Salaires et charges sociales						
Salaires	2 925 \$	2 856 \$	2 594 \$	2 297 \$	2 193 \$	2 %
Prestation de retraite et autres charges sociales	419	364	350	330	308	15
	3 344	3 220	2 944	2 627	2 501	4
Locaux et technologie						
Loyers nets des locaux	192	200	179	187	172	(4)
Frais de réparation et d'entretien des locaux	53	49	39	39	40	8
Impôts fonciers	57	59	55	61	55	(4)
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	456	404	309	328	329	13
Amortissement	243	243	267	254	225	-
Autres frais liés aux locaux	182	178	146	138	137	2
	1 183	1 133	995	1 007	958	4
Communications et marketing						
Publicité et activités promotionnelles	105	118	90	87	72	(11)
Télécommunications	74	75	62	66	57	(1)
Frais de déplacement et de développement des affaires	103	99	86	79	81	3
Frais d'imprimerie, de poste et de messagerie	207	210	190	175	156	(2)
	489	502	428	407	366	(3)
Autres frais						
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	50	87	93	91	97	(42)
Assurance-dépôts	118	121	83	115	141	(2)
Formation du personnel	42	43	34	28	31	(2)
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres éléments d'actif incorporels	28	52	28	23	23	(45)
Frais divers	483	504	548	478	329	(5)
	721	807	786	735	621	(11)
Total des montants précédents	5 737	5 662	5 153	4 776	4 446	1
Perte sur cession des activités d'une filiale ¹⁾	237	-	-	-	-	s/o
Provision pour frais de restructuration - acquisitions	-	-	(34)	(20)	-	-
Total des frais autres que d'intérêts	5 974 \$	5 662 \$	5 119 \$	4 756 \$	4 446 \$	6 %
Ratio de productivité	54,9 %	53,9 %	56,5 %	59,3 %	60,4 %	

1) Se reporter au Tableau 24 de la page 74.

Tableau 6 Impôts sur le revenu et autres taxes et impôts

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998	2002 par rapport à 2001
Impôts sur le revenu						
Provision pour impôts sur le revenu	601 ¹⁾ \$	876 \$	990 \$	867 \$	762 \$	(31)%
Redressement pour mise en équivalence fiscale	268	230	194	163	129	16
Provision pour mise en équivalence fiscale	869	1 106	1 184	1 030	891	(21)
Autres taxes et impôts						
Charges sociales	149	149	146	143	133	-
Impôts fonciers	57	59	55	61	55	(4)
Impôts sur le capital	50	87	93	91	97	(42)
Taxe d'affaires et assurance-dépôts	118	121	83	115	141	(2)
Taxe sur les produits et services	57	51	52	52	54	11
Total des impôts indirects	431	467	429	462	480	(8)
Total des impôts et taxes ²⁾	1 300 \$	1 573 \$	1 613 \$	1 492 \$	1 371 \$	(17)%

1) Il est tenu compte dans la provision pour impôts du recouvrement d'un montant de 254 \$ quant aux charges relatives à l'Argentine. Se reporter au Tableau 24 de la page 74.

2) Ce montant se compose d'une tranche de 818 millions de dollars en impôts et taxes canadiens (1 043 millions de dollars en 2001; 1 175 millions de dollars en 2000; 1 017 millions de dollars en 1999; 940 millions de dollars en 1998) et d'une tranche de 482 millions de dollars en impôts étrangers (530 millions de dollars en 2001; 438 millions de dollars en 2000; 475 millions de dollars en 1999; 431 millions de dollars en 1998).

Qualité du crédit

PRÊTS DOUTEUX

Le montant net des prêts douteux s'est élevé à 620 millions de dollars au 31 octobre 2002, en hausse de 361 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est entièrement attribuable au portefeuille de prêts aux États-Unis et reflète des conditions de crédit difficiles, en particulier dans le secteur des télécommunications et, plus récemment, dans celui de l'électricité et de l'énergie.

Comme l'indique le tableau 7 ci-contre, le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations bancaires s'établissait à 0,32 % au 31 octobre 2002, contre 0,14 % l'an dernier.

Au Canada, le portefeuille des prêts aux particuliers s'est très bien comporté tout au long de l'année. Le portefeuille des prêts commerciaux s'est amélioré au cours de l'année, le montant brut des prêts douteux ayant diminué de 107 millions de dollars pour s'établir à 225 millions de dollars.

Le montant brut des prêts douteux à la division des Opérations internationales a chuté de 663 millions de dollars, pour ressortir à 1 572 millions de dollars. Une tranche de 592 millions de dollars de ce montant est liée à l'Amérique latine et reflète un niveau moins élevé de prêts douteux au Mexique et une diminution des prêts douteux attribuable à la vente de nos activités en Argentine. Le montant des prêts douteux a été en légère augmentation dans les Antilles, faisant écho à la croissance du portefeuille de prêts, mais il a sensiblement reculé en Asie.

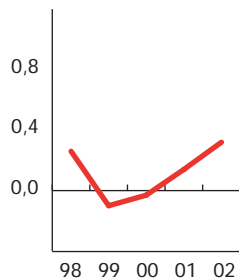
Chez Scotia Capitaux, les conditions de crédit sont demeurées anémiques durant toute l'année pour le portefeuille américain, en particulier dans le secteur des télécommunications et, plus récemment, dans celui de l'électricité et de l'énergie. Ainsi, le montant brut des prêts douteux aux États-Unis a augmenté de 408 millions de dollars pour se chiffrer à 1 688 millions de dollars.

PROVISION SPÉCIFIQUE POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour l'exercice 2002, la provision spécifique pour pertes sur prêts s'est élevée à 2 029 millions de dollars, contre 1 250 millions de dollars pour l'exercice précédent. La provision de 2002 comprend une tranche de 454 millions de dollars liée au risque de la Banque en Argentine. Abstraction faite de ce montant, la provision spécifique s'est établie à 1 575 millions de dollars.

FAIBLE AUGMENTATION DU MONTANT NET DES PRÊTS DOUTEUX

en pourcentage des prêts et acceptations au 31 octobre



La qualité du crédit est demeurée excellente en ce qui concerne les prêts aux particuliers dans le Réseau canadien et stable au chapitre des prêts commerciaux. Au total, la provision dans le portefeuille du Réseau canadien s'est établie à 282 millions de dollars, contre 283 millions de dollars en 2001.

À la division des Opérations internationales, abstraction faite de l'Argentine, la qualité du crédit s'est améliorée dans toutes les régions au cours de l'exercice, la provision étant passée de 250 millions de dollars en 2001 à 69 millions de dollars en 2002.

Du côté de Scotia Capitaux, la provision spécifique s'est accrue de 493 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, pour atteindre 1 247 millions de dollars en 2002. Cet accroissement est entièrement imputable au portefeuille américain, le niveau élevé de provisionnement reflétant la hausse du montant des prêts douteux dans le secteur des télécommunications et dans celui de l'électricité et de l'énergie. De plus, comme nombre d'autres institutions financières, la Banque a souffert des malversations financières de différents emprunteurs américains, qui ont fait les manchettes.

PROVISION GÉNÉRALE

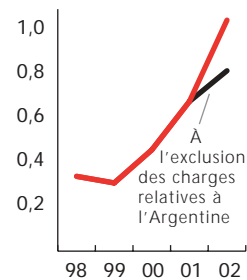
La provision générale pour pertes sur prêts est demeurée inchangée en 2002, s'établissant à 1 475 millions de dollars ou 0,89 % des actifs à risques pondérés.

PERSPECTIVES

La Banque s'attend à ce que la réduction de son exposition à l'Argentine en 2003 fasse chuter le niveau de la provision spécifique. Par ailleurs, la conjoncture devrait rester difficile dans certains secteurs du portefeuille américain de Scotia Capitaux. Par exemple, l'incertitude régnera toujours dans le secteur de l'électricité et de l'énergie. En revanche, on s'attend à ce que le niveau global des pertes sur prêts de la Banque accuse une baisse modeste de 2002 à 2003, compte non tenu de l'Argentine.

AUGMENTATION DE LA PROVISION SPÉCIFIQUE

pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations



PROVISION GÉNÉRALE APPRÉCIABLE

en millions de dollars au 31 octobre

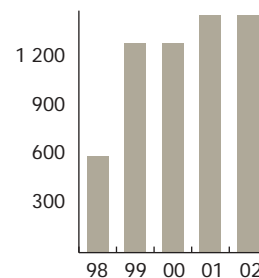


Tableau 7 Prêts douteux par secteur d'activité¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002			2001	2000	1999	1998
	Montant net	Provision pour créances irrécouvrables ²⁾	Montant brut				
Opérations canadiennes							
Clientèle privée	99 \$	(188)\$	287 \$	258 \$	270 \$	332 \$	356 \$
Clientèle commerciale	106	(119)	225	332	343	396	534
	205	(307)	512	590	613	728	890
Opérations internationales ²⁾							
Amérique latine	223	(772)	995	1 587	432	248	239
Antilles	200	(129)	329	283	261	229	215
Asie	79	(85)	164	302	341	285	287
Europe	55	(29)	84	63	66	55	35
	557	(1 015)	1 572	2 235	1 100	817	776
Scotia Capitaux							
Canada	74	(53)	127	203	111	127	247
États-Unis	1 225	(463)	1 688	1 280	865	694	361
Autres pays	34	(79)	113	156	76	39	42
	1 333	(595)	1 928	1 639	1 052	860	650
Montant brut des prêts douteux			4 012	4 464	2 765	2 405	2 316
Provision pour créances irrécouvrables							
– provisions spécifiques et pour risque-pays ²⁾		(1 917)		(2 730)	(1 526)	(1 261)	(1 295)
	2 095			1 734	1 239	1 144	1 021
Provision pour créances irrécouvrables							
– provision générale	(1 475)	(1 475)		(1 475)	(1 300)	(1 300)	(600)
Montant net des prêts douteux	620 \$			259 \$	(61)\$	(156)\$	421 \$
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,32 %			0,14 %	(0,03)%	(0,10)%	0,26 %
Provision pour créances irrécouvrables en pourcentage du montant brut des prêts douteux		85 %		94 %	102 %	107 %	82 %

1) Les intérêts comptabilisés à titre de revenu sur prêts douteux ont totalisé 38 millions de dollars (55 millions de dollars en 2001; 62 millions de dollars en 2000; 28 millions de dollars en 1999; 29 millions de dollars en 1998). Ce montant a trait aux portefeuilles étrangers.

2) Comprend le montant brut des prêts douteux consentis à des pays désignés à marché naissant ainsi que la provision pour risques-pays correspondante qui se chiffrait à 25 millions de dollars au 31 octobre 2002 (25 millions de dollars en 2001; 24 millions de dollars en 2000; 25 millions de dollars en 1999; 25 millions de dollars en 1998).

Tableau 8 Provisions pour pertes sur prêts

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Provisions spécifiques nettes	2 198 \$	1 373 \$	878 \$	623 \$	552 \$
Recouvrements	(169)	(123)	(113)	(138)	(57)
Provisions spécifiques nettes pour pertes sur prêts	2 029 ¹⁾	1 250	765	485	495
Provision générale	–	175	–	150 ²⁾	100
Provisions nettes pour pertes sur prêts	2 029 \$	1 425 \$	765 \$	635 \$	595 \$

1) Compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts liée à l'Argentine, les provisions spécifiques nettes s'établissent à 1 575 millions de dollars pour 2002.

2) Se reporter à la note 1) de la page 120.

Gestion du capital

Le capital de base de la Banque Scotia a continué de s'accroître en 2002, de sorte que la Banque affichait toujours, à la fin de l'exercice, des coefficients de capital qui comptent parmi les plus élevés des principales banques canadiennes. Le vigoureux capital de base, par la sécurité qu'il assure, permet à la Banque d'entretenir la confiance de sa clientèle, de conserver une cote de solvabilité élevée et de saisir les occasions de croissance à mesure qu'elles se présentent. La Banque Scotia a su équilibrer ces exigences tout en veillant à procurer à ses actionnaires un excellent rendement.

Le processus de gestion du capital tient compte des changements prévus dans les éléments d'actif du bilan et à risques pondérés, dans la composition du capital (catégorie 1 contre catégorie 2), dans l'effet de levier du capital, dans les plans d'investissement et dans la nécessité de procurer un rendement acceptable aux actionnaires.

LES COMPOSANTES DU CAPITAL

Les normes en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont fixées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et sont conformes aux normes internationales. Le capital réglementaire d'une banque est constitué de deux catégories :

- Le capital de catégorie 1, qui se compose essentiellement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et des actions privilégiées à dividende non cumulatif, de même que de titres fiduciaires; et
- Le capital de catégorie 2, qui se compose surtout de débetures subordonnées et de la provision générale.

Le capital de catégorie 1, qui est plus permanent, est le point de mire des marchés et des organismes de réglementation.

COEFFICIENTS DE CAPITAL

Les coefficients de capital sont le principal indicateur de la suffisance du capital de la Banque. On obtient ces ratios en divisant chacune des composantes du capital réglementaire par les éléments d'actif à risques pondérés. Une attention particulière est portée aux niveaux des actifs à risques pondérés et du capital de base.

En dépit des charges engendrées par l'Argentine, le coefficient de capital de catégorie 1 de la Banque s'est substantiellement raffermi par rapport à l'exercice précédent, enregistrant une hausse de 60 points de base pour s'établir à 9,9 % au 31 octobre 2002. Le coefficient du capital total, qui a atteint 12,7 %, a connu une baisse de 30 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison du remboursement des débetures. Ces deux coefficients demeurent parmi les plus élevés des principales banques canadiennes.

La vigueur des coefficients de capital de la Banque Scotia découle du maintien de niveaux élevés de capital, en chiffres absolus, et de la limitation de la croissance des actifs à risques pondérés. Cette limitation s'est exercée principalement par la réduction de la taille du portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

CAPITAL DE CATÉGORIE 1

Le capital de catégorie 1 s'est accru de 1,1 milliard de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 16,4 milliards de dollars.

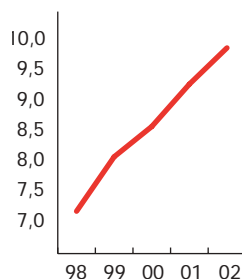
- Les bénéfices non répartis ont progressé de 587 millions de dollars, les bénéfices nets de dividendes de 960 millions de dollars ayant été amputés de la prime versée à l'achat d'actions ordinaires en vertu d'une offre publique de rachat

dans le cours normal des activités (154 millions de dollars), des pertes de change non réalisées (137 millions de dollars) et de l'effet de l'adoption de nouvelles normes comptables (76 millions de dollars).

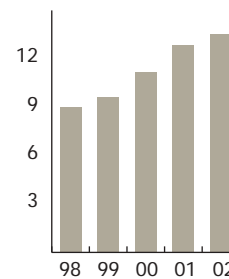
- La part des actionnaires sans contrôle dans des filiales s'est accrue en raison de l'émission de 750 millions de dollars en titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB II Scotia) et de la hausse des bénéfices non répartis de Scotiabank Inverlat.
- Le rachat d'actions privilégiées à dividende non cumulatif (de séries 6 et 7) d'une valeur de 500 millions de dollars a partiellement neutralisé ces facteurs.

Au cours des six derniers exercices, une tranche de 6,3 milliards de dollars du capital a été générée à l'interne par suite des montants records enregistrés au chapitre du revenu net. Ce rendement au chapitre des capitaux autogénérés continue de compter parmi les meilleurs dans le régime bancaire canadien.

GRANDE VIGUEUR DU CAPITAL DE CATÉGORIE 1
en pourcentage au
31 octobre



HAUSSE DES CAPITAUX PROPRES
en milliards de dollars
au 31 octobre



CAPITAL DE CATÉGORIE 2

Le capital de catégorie 2 a diminué de 1,5 milliard de dollars en raison du remboursement de trois émissions de débetures au cours de l'exercice. De plus, les amortissements légèrement plus élevés des débetures ont été compensés, dans une large mesure, par les déductions moins élevées du capital au titre des protections de premier niveau contre les pertes relatives aux titrisations.

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS À VENIR

Compte tenu des préoccupations qui s'étendent à toute la communauté financière internationale, des changements importants ont été apportés aux calibrations du risque dans l'accord proposé de Bâle relatif au capital. Parallèlement, le Comité de Bâle a procédé à une importante étude d'impact quantitative auprès de plus de 300 banques actives à l'échelle internationale afin de recueillir leurs observations avant de mettre la dernière main à l'accord. Un document de consultation final est prévu pour le printemps 2003 et l'on s'attend à ce que l'accord soit complété vers la fin de 2003 et mis en vigueur vers la fin de 2006. Le BSIF a noté toutefois que, dans le cas des banques canadiennes optant pour « l'approche basée sur les classements internes », la date de mise en vigueur pro forma serait fixée au mois de novembre 2005 – soit un an avant la date de mise en vigueur établie par le comité de Bâle.

PERSPECTIVES

Nous maintiendrons des coefficients de capital élevés et gérerons nos capitaux avec prudence, en continuant de remplacer les débetures subordonnées et les actions privilégiées par des éléments du capital plus rentables.

Tableau 9 Capital réglementaire

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Capital de catégorie 1					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13 502 \$	12 833 \$	11 200 \$	9 631 \$	9 039 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 275	1 775	1 775	1 775	1 775
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales ¹⁾	1 912	1 086	729	198	173
Moins : Écart d'acquisition	(299)	(400)	(297)	(138)	(148)
	16 390	15 294	13 407	11 466	10 839
Capital de catégorie 2					
Débitures subordonnées (après l'amortissement)	3 372	4 933	4 990	5 114	5 139
Montant admissible de la provision générale ²⁾	1 448	1 442	1 171	1 067	600
	4 820	6 375	6 161	6 181	5 739
Moins : Participations dans des sociétés associées et autres éléments	(250)	(329)	(539)	(742)	(575)
Total du capital	20 960 \$	21 340 \$	19 029 \$	16 905 \$	16 003 \$
Total de l'actif rajusté en fonction du risque (en milliards de dollars)	165,4 \$	164,8 \$	156,1 \$	142,3 \$	150,8 \$
Coefficients du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1	9,9 %	9,3 %	8,6 %	8,1 %	7,2 %
Coefficient du capital total	12,7 %	13,0 %	12,2 %	11,9 %	10,6 %

1) Comprend les Titres fiduciaires de la Banque Scotia (TFB), un instrument innovateur du capital.

2) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2 jusqu'à concurrence de 0,75 % de l'actif rajusté en fonction du risque. À compter d'octobre 2001, cette limite a été portée à 0,875 %.

Tableau 10 Capital généré

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Capital autogénéré					
Revenu net	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$	1 551 ¹⁾ \$	1 394 \$
Autres montants crédités (imputés) aux bénéfices non répartis ²⁾	(373)	38	160	(475) ¹⁾	147
Liquidités provenant de l'exploitation	1 424	2 207	2 086	1 076	1 541
Dividendes	(837)	(729)	(604)	(537)	(490)
	587	1 478	1 482	539	1 051
Financement externe					
Dettes subordonnées	(1 561)	(57)	(124)	(25)	523
Actions privilégiées	(500)	-	-	-	307
Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 ³⁾	750	-	500	-	-
Actions ordinaires	82	155	87	53	58
	(1 229)	98	463	28	888
Autres ⁴⁾	262	735	179	335	(141)
Total du capital généré	(380)	2 311	2 124	902	1 798
Total du capital au début de l'exercice	21 340	19 029	16 905	16 003	14 205
Total du capital à la fin de l'exercice	20 960 \$	21 340 \$	19 029 \$	16 905 \$	16 003 \$

1) Voir la note de bas de page 1 à la page 120.

2) Voir la note de bas de page 4 à la page 81.

3) Instruments innovateurs du capital de catégorie 1 émis par Fiducie de Capital Scotia (TFB Scotia) et la Société de placement hypothécaire Scotia.

4) Représente la provision générale admissible et les ajustements au capital réglementaire tels que l'inclusion de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, déduction faite de l'écart d'acquisition, des montants afférents aux titrisations et aux placements dans des sociétés associées.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Notre principal objectif est de faire de notre mieux pour aider nos clients à améliorer leur situation financière en fournissant des solutions pertinentes à leurs besoins particuliers.



Réseau canadien

Le réseau canadien a connu un excellent exercice en 2002. Le revenu net a progressé de 19 % pour atteindre 1 142 millions de dollars, pour un rendement des capitaux propres de 33 %.

CLIENTÈLES PRIVÉE ET COMMERCIALE, ET PETITES ENTREPRISES

La division Clientèle privée a obtenu d'excellents résultats, la demande de prêts ayant été forte et la qualité du crédit, élevée. Sa contribution à la croissance annuelle du réseau canadien a été la plus importante.

Notre stratégie est de demeurer centrée sur la croissance des revenus provenant des clients, en particulier en renforçant les relations avec les clientèles privée et commerciale actuelles et les petites entreprises, en offrant des solutions financières intégrées et totales pour les entreprises.

GESTION DE PATRIMOINE

Les revenus de Courtage au détail et du groupe Gestion privée Scotia ont faibli quelque peu, alors que ceux des fonds communs de placement se sont légèrement améliorés. Nous continuons d'investir en vue de la croissance future de notre groupe Gestion de patrimoine, en particulier en ce qui a trait à la planification financière et au groupe Gestion privée. En réaction aux conditions difficiles du marché, nous avons également pris certaines mesures relatives aux revenus et aux coûts.

La stratégie de la division Gestion de patrimoine est fondée sur la prestation d'une gamme de solutions financières axées sur le client par une équipe de professionnels intégrée. L'excellence du service est la clé du succès pour ce groupe qui livre des solutions et des plans financiers, doublée de l'incidence des recommandations réciproques de clients auprès d'autres groupes du Réseau canadien.



Opérations internationales

Le rendement global des Opérations internationales reflète les circonstances particulières et les points forts inhérents à chacune des trois régions. Le revenu net est passé à 125 millions de dollars, ou 665 millions de dollars compte non tenu des charges engendrées par l'Argentine. Nous avons connu un autre exercice record dans les Antilles, en Amérique centrale et en Asie. En Amérique latine, l'expansion au Mexique a été neutralisée par les pertes en Argentine enregistrées au moment où nous avons vendu les activités de Scotiabank Quilmes.

La stratégie de la division des Opérations internationales est d'investir des ressources dans les marchés à forte croissance dont nous prévoyons une augmentation de la demande de services financiers. Nous continuerons d'investir dans la technologie et les mesures axées sur les ventes, favorisant le recours aux meilleures pratiques dans notre réseau international, et de susciter la satisfaction de la clientèle.

Scotia Capitaux

Scotia Capitaux est demeurée rentable, en dépit des difficultés éprouvées par le portefeuille de prêts aux entreprises américaines. Le revenu net a diminué de 45 % par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 380 millions de dollars. La division Négociation internationale a connu un autre vigoureux exercice et a été fortement appuyée par les activités canadiennes de gros. Les résultats aux États-Unis ont cependant subi le contrecoup de pertes sur prêts plus élevées que prévu.

La stratégie relative à Scotia Capitaux s'articule autour de trois volets principaux : gestion dynamique du risque de crédit pour réduire les pertes sur prêts, en particulier aux États-Unis, modifier notre mix de produits en favorisant davantage des produits plus efficaces en capital au lieu des prêts à forte capitalisation, et en resserrant les relations avec le client par la vente croisée de produits multiples.



Sommaire des secteurs d'activité

Revenu net (en millions de dollars)	2002		2001	2000
	Déjà établi	À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine		
Réseau canadien	1 142 \$	1 142 \$	960 \$	882 \$
Opérations internationales	125	665	489	364
Scotia Capitaux	380	380	686	650
Autres ¹⁾	150	150	34	30
Revenu net total	1 797 \$	2 337 \$	2 169 \$	1 926 \$

1) Se reporter à la note 19 de la page 100 pour une description des éléments compris dans la rubrique Autres.

RÉSEAU CANADIEN

CLIENTÈLES PRIVÉE ET COMMERCIALE, ET PETITES ENTREPRISES



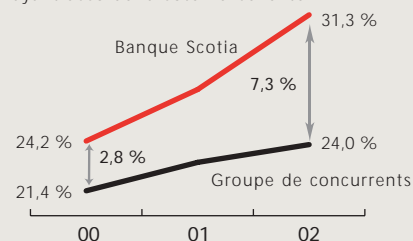
Le Réseau canadien a connu un autre excellent exercice. Une productivité accrue dans notre réseau de distribution, des produits ciblés et la constante attention accordée à la satisfaction de la clientèle de même qu'une exécution de premier ordre nous ont permis de faire progresser de façon exceptionnelle les prêts hypothécaires et les prêts personnels.

En 2002, pour la troisième année consécutive, nous avons été les meilleurs au chapitre de la satisfaction de la clientèle¹. Fait tout aussi impressionnant, notre avance s'est même accentuée : l'écart entre la Banque Scotia et nos concurrents les plus importants s'est en effet creusé de plus de 3 % par rapport à l'an dernier (7,3 % en 2002 et 4,1 % en 2001) et a plus que doublé au cours des deux derniers exercices. En 2002, le pourcentage des clients de la Banque Scotia ayant accordé la cote « excellente » aux services reçus est passé à 31,3 % contre 27,1 % en 2001.

¹ Dernier sondage indiciel de Market Facts, société indépendante de recherche.

CHEF DE FILE AU CHAPITRE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Satisfaction de la clientèle - Pourcentage de clients ayant accordé la cote «excellente»



Clientèle privée

STRATÉGIE

Offrir des solutions pertinentes et uniques en leur genre pouvant répondre à tous les besoins financiers de nos clients, en faisant appel à nos quatre pierres angulaires, soit les activités bancaires quotidiennes, le crédit, les placements et la protection, grâce à un réseau national de succursales, de GAB et de centres d'appels, de même qu'à nos services bancaires par téléphone et en direct.

PRIORITÉS

Maintien de notre leadership en matière de satisfaction de la clientèle. Des niveaux élevés de satisfaction de la clientèle témoignent incontestablement de l'intention des clients de nous rester fidèles, de nous confier plus d'affaires et de nous recommander d'autres clients. Dans notre poursuite de l'excellence en ce qui concerne le service à la clientèle, nous nous concentrons sur ce qui, de l'avis de nos clients, leur tient le plus à cœur, à savoir : notre appréciation du fait qu'ils font affaires avec nous, la constance, l'exactitude et plus encore. Outre des sondages externes réguliers, nous contrôlons également la satisfaction de la clientèle de façon quotidienne grâce à un sondage interne auprès d'environ 100 000 clients chaque année. Les commentaires reçus guident les efforts que nous déployons pour nous améliorer. Par exemple, les meilleures pratiques des succursales ayant obtenu une cote élevée sont partagées par les autres groupes du réseau.

Productivité et capacité de vente accrues. Une capacité accrue se traduit par le fait que nous consacrons plus de temps à nos clients, avec de meilleurs résultats. En moyenne, les ventes par représentant ont progressé de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Ces gains sont en partie attribuables à une refonte des systèmes et des processus visant à faire gagner du temps; le délai de renouvellement de produits comme les CPG encaissables, par exemple, a été réduit d'environ 40 %. En outre, de meilleures capacités d'analyse et de segmentation nous ont permis de faire croître la productivité du personnel de vente, qui a su canaliser ses efforts pour mieux cibler les produits et services offerts à la clientèle.

Notre discipline de vente a mis à profit cette productivité accrue, récompensant les activités et les comportements appropriés - axés sur la satisfaction des besoins de la clientèle et non sur la seule vente de produits.

Des produits et services novateurs, qui dominent le marché.

Nous nous efforçons encore et toujours de proposer des solutions et des stratégies novatrices destinées à répondre aux besoins de nos clients. Nos services bancaires courants, comme notre service Transfert simplifié Scotia, unique en son genre, et nos solutions visant à faciliter l'accès à la propriété, comme notre Prêt hypothécaire Économisez maintenant, économisez demain, nous ont permis de réaliser des gains impressionnants au chapitre des parts du marché dans ces domaines importants. Nous nous sommes également employés à répondre aux besoins des clients en matière de crédit grâce à des produits de crédit renouvelable, comme notre nouvelle carte VISA Classique avec remises en espèces, assurant ainsi des solutions adaptées aux besoins des clients, et générant pour la Banque des revenus permanents. Pour aider nos clients à protéger leur famille contre le fardeau d'une dette, dans l'éventualité d'une maladie grave ou d'un décès, nous avons lancé de nouveaux produits d'assurance. En outre, nous aidons nos clients à effectuer régulièrement des placements grâce à notre service Éconocompte Scotia, un programme de prélèvements préautorisés.

Assurance d'une qualité excellente du crédit. Notre profil de risque a dominé ceux des grandes banques canadiennes au cours des trois dernières années, et notre ratio de pertes sur prêts est bien inférieur à la moyenne enregistrée par nos concurrents. La façon même dont sont conçus nos produits et nos services nous aide à renforcer notre profil de risque; plus de la moitié de notre portefeuille de crédit renouvelable, par exemple, est entièrement garanti.

RÉALISATIONS

- Nous avons affiché une croissance impressionnante (10 %) de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, par rapport à celle du marché (7 %).

- Notre nouveau Maître Compte – Compte d'épargne à intérêt élevé a également remporté un vif succès : plus de 100 000 comptes ont été ouverts depuis le lancement de ce produit il y a moins d'un an.
- Notre capacité d'entretenir des contacts proactifs avec nos clients a été reconnue par le Data Warehousing Institute. Nous avons remporté de prestigieux prix internationaux pour l'exploration et l'entreposage de données.
- La Banque Scotia est la seule entreprise canadienne à remporter un prix international « 1 to 1 , Innovator Award » décerné par Peppers and Rogers Group. Ce prix rend hommage à notre programme interne de reconnaissance des employés Scotia Bravo, remarquable solution axée sur la clientèle.

Petites entreprises

STRATÉGIE

Répondre à tous les besoins financiers personnels et commerciaux des petites entreprises, dans chaque succursale, par l'entremise d'un réseau d'employés affectés à la petite entreprise, d'un bout à l'autre du Canada, grâce à la technologie et à la création d'alliances susceptibles d'attirer de nouveaux clients.

PRIORITÉS

Satisfaction de la clientèle grâce à un service efficace. Nous avons lancé un nouvel outil offert sur le Web et destiné au personnel des ventes et des services à la petite entreprise; appelé *Centre d'information pour entreprise*. Cet outil répond à la plupart des questions ayant trait à la petite entreprise. Depuis son lancement, nous avons répondu à quelque 20 000 questions et à plus de 80 % d'entre elles promptement.

Produits pertinents et novateurs. Nous avons été la première banque à offrir à nos clients des petites entreprises des remises en espèces sur leurs prêts à terme, en plus d'une réduction de 1 % sur le taux d'intérêt applicable aux prêts d'exploitation. Au cours des six premiers mois d'existence de ce programme, nos autorisations de prêts aux petites entreprises ont augmenté de près de 50 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉALISATIONS

- Notre clientèle des services aux petites entreprises a bondi de 14 % au cours de l'exercice écoulé et le nombre d'emprunteurs, dans ce secteur, de 47 %.
- La Banque Scotia a commandité 13 séminaires d'information et forums de discussion sur des sujets d'intérêt, auxquels ont participé plus d'un millier de propriétaires de petites entreprises d'un bout à l'autre du Canada.

Clientèle commerciale

STRATÉGIE

Assurer une gamme complète de services de crédit et autres, et nouer des liens privilégiés avec nos clients des moyennes entreprises et des entreprises indépendantes au niveau local afin d'offrir des solutions bancaires complètes sur mesure.

PRIORITÉS

Plus grande attention accordée aux ventes et à la capacité. Nous avons instauré un nouveau modèle de gestion des ventes, moins axé sur les produits et davantage sur les principales priorités des clients, afin de leur offrir des solutions personnalisées. De plus, pour accroître la productivité et l'efficacité de notre personnel de vente, nous avons simplifié la charge de travail et

l'administration, automatisé davantage la production des rapports financiers et des rapports destinés à des organismes de réglementation, et procédé à la mise en œuvre de notre initiative relative aux équipes mobiles.

Exploitation rentable de notre portefeuille de prêts. Nous continuons d'appliquer des normes rigoureuses de souscription, en nous efforçant avant tout d'atteindre nos objectifs de rendement, et non seulement d'accroître le volume des prêts. Nous travaillons de concert avec d'autres unités d'exploitation, dont notre filiale, RoyNat Capital, la principale banque d'investissement du marché canadien des placements moyens, afin d'accroître la clientèle sur recommandation.

Exploitation des marchés et des segments à créneaux.

Nous avons mis au point des outils adaptés au Web pour analyser le marché commercial et recenser les clients et clients éventuels fortunés dans des régions et créneaux donnés, comme les entreprises indépendantes, le financement de projets immobiliers et le secteur agricole.

RÉALISATIONS

- Une enquête indépendante auprès des moyennes entreprises canadiennes a révélé que la Banque Scotia affiche des taux de satisfaction générale plus élevés, ainsi que de meilleurs taux de fidélisation de la clientèle et de perception de sa valeur, que les autres grandes banques. Nous nous sommes également hissés au premier rang pour ce qui est de la qualité de nos directeurs de compte.

Services bancaires et commerce électronique

STRATÉGIE

Offrir aux clients des solutions technologiques novatrices conçues pour répondre à leurs besoins financiers et explorer les possibilités d'alliances et d'investissement dans des entreprises dotées de technologies que nous pourrions mettre à profit dans l'ensemble du Groupe Banque Scotia.

PRIORITÉS

Amélioration de la fonctionnalité en direct. Les services bancaires électroniques continuent de progresser rapidement. L'an dernier, nous avons apporté plus de 50 améliorations à nos moyens de communication électronique, notamment la capacité d'effectuer des paiements personnels par courrier électronique.

Intégration sans faille des canaux de distribution. Un plus vaste éventail de services est offert aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux de distribution, rendant ainsi prioritaires les communications intégrées et la gestion de l'information aux clients par l'intermédiaire de ces modes de prestation.

Amélioration des capacités des services bancaires et du commerce électronique au bénéfice de nos grandes entreprises clientes. En 2002, nous avons parachevé le lancement de Accès Scotia, notre service bancaire électronique sur Internet destiné aux grandes entreprises, qui constitue la plateforme d'une gamme complète de services en ligne. Nos priorités en 2003 comprennent l'intégration à Accès Scotia des virements télégraphiques et des virements électroniques de fonds.

PLACEMENTS STRATÉGIQUES

Plusieurs nouveaux placements dans les sociétés technologiques ont été réalisés en 2002, notamment dans Blue Pumpkin Software, qui propose à nos centres d'appel des logiciels d'optimisation de l'effectif et des solutions de service.

Résultats financiers

Le Réseau canadien, qui englobe la Gestion de patrimoine, a enregistré un revenu net de 1 142 millions de dollars en 2002, soit une hausse substantielle de 182 millions de dollars, ou 19 %, par rapport aux résultats solides de l'an dernier. Ce secteur d'activité représente près de la moitié du revenu net total de la Banque, à l'exclusion des charges engendrées par l'Argentine. Le rendement des capitaux propres s'est hissé à 33 %.

Cette croissance a été aiguillée par l'expansion des prêts et des dépôts de la clientèle privée. Les actifs de la clientèle privée ont affiché une croissance exceptionnelle de 9 % cette année, en raison principalement des prêts hypothécaires résidentiels et du crédit renouvelable, ce qui s'est traduit par des gains de parts de marché dans ces secteurs. La croissance des dépôts de la clientèle privée, bien que modérée par la préférence qu'ont accordée les clients aux fonds communs de placement, a néanmoins été vigoureuse, surtout en ce qui a trait au nouveau Maître Compte – Compte d'épargne à intérêt élevé.

La croissance des prêts commerciaux a été modérée, à cause de la faiblesse de l'économie et de la plus grande importance accordée à la rentabilité. Les dépôts commerciaux ont bondi de 14 %, poursuivant la tendance de la croissance dans les deux chiffres des dernières années.

REVENUS

Le revenu d'intérêts net a grimpé de 9 %, ou 270 millions de dollars, passant ainsi à 3,4 milliards de dollars; ce résultat est attribuable à la forte croissance des soldes des prêts et à un élargissement des marges.

En 2002, les autres revenus se sont établis à 1 599 millions de dollars, en hausse légère par rapport à l'an dernier. Les autres revenus comprennent un gain non récurrent de 99 millions de dollars, découlant de la vente des activités de traitement des opérations par carte point de vente et de carte à puce. Ces résultats sont à rapprocher d'un gain de 65 millions de dollars réalisé l'an dernier grâce à la vente des services fiduciaires aux entreprises, et d'un gain de 27 millions de dollars provenant de la vente à la Banque Laurentienne de succursales de détail au Québec.

En outre, les revenus des diverses catégories, comprenant les commissions sur les opérations de détail et les revenus tirés des services bancaires électroniques et des prêts aux entreprises, ont augmenté. Ces hausses ont été partiellement neutralisées par

Revenu par segment

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Clientèle privée	3 007 \$	2 745 \$	2 527 \$
Petites entreprises et clientèle commerciale	1 270	1 198	1 253
Gestion du patrimoine	727	774	858
Total du revenu	5 004 \$	4 717 \$	4 638 \$

des commissions de courtage au détail moins élevées, qui ont découlé de la baisse de volume des opérations des clients, engendrée par la faiblesse du marché.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

En 2002, les frais d'exploitation ont totalisé 2 953 millions de dollars, restant virtuellement inchangés par rapport à l'an dernier, grâce au contrôle efficace des coûts. La croissance des frais imputable aux hausses des salaires et du volume des opérations (les évaluations des prêts hypothécaires, par exemple) a été largement contrebalancée par la baisse accusée dans plusieurs catégories (comme les primes de la SADC, les frais au titre de la publicité et des locaux). Ce contrôle vigoureux des coûts s'est traduit par une amélioration de l'ordre de 3,5 % de notre ratio de productivité, qui s'est établi à 59,0 %.

QUALITÉ DU CRÉDIT

La qualité du crédit est demeurée excellente dans le portefeuille de la clientèle privée et stable dans les portefeuilles commerciaux. La provision pour pertes sur prêts s'est chiffrée à 282 millions de dollars, demeurant pratiquement inchangée par rapport à l'an dernier, et représente moins de 30 points de base de l'actif total. Nous continuons d'afficher le niveau le plus bas (21 points de base de l'actif total) de pertes sur prêts à la clientèle privée parmi les principales banques.

Perspectives

Nous nous attendons à une croissance modérée du bénéfice dans nos secteurs des clientèles privée et commerciale, et des petites entreprises, en 2003, compte non tenu du gain sur la vente des activités de traitement des opérations par carte point de vente et de carte à puce réalisé en 2002. Après la forte progression des douze derniers mois, l'actif devrait croître à un rythme plus modéré. Nous poursuivons nos efforts pour accroître la productivité et contrôler les coûts.

Réseau canadien

	2002	2001	2000
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Revenu d'intérêts net	3 405 \$	3 135 \$	2 932 \$
Autres revenus	1 599	1 582	1 706
Provision pour pertes sur prêts	(282)	(283)	(210)
Frais autres que d'intérêts	(2 953)	(2 947)	(2 972)
Impôts sur le revenu	(627)	(527)	(574)
Revenu net	1 142 \$	960 \$	882 \$
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	33,0	28,1	28,2
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	93	90	89
Ratio de productivité (en pourcentage)	59,0	62,5	64,1
Renseignements divers			
Nombre d'employés	20 564	20 948 ¹⁾	23 299
Nombre de succursales	984	1 021	1 131
Nombre de guichets automatiques	2 188	2 182	2 086
Nombre d'utilisateurs de Scotia en direct	906 601	619 766	294 757
Nombre d'opérations par Scotia en direct	66 921 834	38 618 060	19 182 468
Nombre d'opérations par TéléScotia	35 738 191	35 506 549	34 627 751

1) Chiffre retraité en vue d'exclure les membres du personnel mutés aux Services partagés.

RÉSEAU CANADIEN

GESTION DE PATRIMOINE



Nous avons continué à investir dans nos entreprises, malgré la volatilité des marchés dont a été victime l'ensemble du secteur de la gestion de patrimoine cette année. La division Gestion de patrimoine de la Banque Scotia a abordé ce problème en misant sur un certain nombre d'initiatives relatives aux revenus et aux coûts, dans le but d'améliorer le rendement et de s'assurer que nous étions bien positionnés en vue d'une expansion future. Nous avons également mis en vigueur un Programme d'excellence

en affaires en vue de saisir les occasions de restructurer les activités et d'utiliser la technologie de manière à réaliser des économies et à réduire les coûts.

Nous avons encore raffiné les initiatives liées au Planificateur financier et au groupe Gestion privée, nos stratégies clés de prestation, en nous servant de la planification financière pour mousser les ventes et les niveaux d'activités. Ces deux programmes ont pris beaucoup d'ampleur depuis leur lancement au début de l'exercice. Nous travaillons en collaboration avec la division Clientèle privée afin d'identifier les clients dont les besoins sont complexes et de proposer des solutions financières globales à la fois sur le plan de l'actif et du passif.



Courtage au détail

STRATÉGIE

Assurer un service client hors pair pour l'ensemble de nos services aux clients du courtage de plein exercice et du courtage réduit, accroître les revenus provenant des services à commission et approfondir les relations avec les clients par des recommandations réciproques auprès d'autres groupes du Réseau canadien.

PRIORITÉS

Mise en valeur de ScotiaMcLeod en tant que marque générale du courtage. ScotiaMcLeod est désormais le nom commercial utilisé pour le courtage de plein exercice et le courtage réduit, ce dernier ayant été rebaptisé Placement direct ScotiaMcLeod. Une autre initiative stratégique importante, en 2002, a été l'acquisition de Charles Schwab Canada. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons mis sur pied une plateforme nationale qui permettra de servir les clients autonomes de la communauté asiatique en mandarin et en cantonais.

Développement de l'initiative planificateur financier. Notre importante initiative planificateur financier, menée en collaboration avec la banque de détail, continue de prendre de l'ampleur : de nouvelles affaires d'une valeur de près de 2,7 milliards de dollars nous ont été confiées au cours de l'exercice. Les 400 planificateurs financiers de ScotiaMcLeod, en collaboration avec des représentants des ventes de la Banque, proposent des

solutions financières globales – couvrant des besoins en placement et des besoins de crédit – à des clients disposant de plus de 100 000 \$ en actifs investissables. Cette initiative nous a permis de procéder à des indications croisées de clients et de cimenter nos liens avec la clientèle.

Amélioration des services informatisés. En 2002, les services offerts aux clients du courtage réduit englobaient des fonctions d'opérations étendues (options, ventes à découvert) et des outils tels que le Service Diagnostic, qui permet d'obtenir une analyse axée sur la répartition de l'actif. En outre, tous les clients du courtage en direct ont désormais accès à des graphiques personnalisés, à des alertes boursières et à des recherches approfondies, et peuvent effectuer en direct des cotisations à leur REER.

Initiatives relatives aux revenus et aux coûts. Nous avons mis en œuvre plus de 50 initiatives distinctes visant à améliorer les résultats grâce à une meilleure discipline de tarification, à des réductions des coûts et à une meilleure efficacité de l'exploitation.

Intensification des activités à honoraires forfaitaires. Le programme d'investissement Souverain et le programme de portefeuilles LifePoints, instaurés vers la fin de l'exercice 2002, ont fait l'objet du lancement de produits le plus réussi à ce jour; ils complètent avantageusement nos autres programmes à honoraires forfaitaires (Sommet, Apogée, Partenairesplus et i:PARTENAIRE).

RÉALISATIONS

- Nous avons inscrit près de 40 000 comptes de courtage de plein exercice aux services en ligne en 2002, triplant ainsi leur nombre, qui s'établit à maintenant 60 000.
- Selon les cotes attribuées dans ce secteur, Placement direct a été reconnu pour la qualité de ses services, de ses outils et de ses recherches en direct.
- En dépit d'un marché difficile, les actifs à honoraires forfaitaires ont progressé de 26 % cette année et représentent maintenant près de 10 % de l'ensemble de nos actifs sous gestion.

Fonds communs de placement

STRATÉGIE

Accroître les ventes de fonds communs de placement et la part du marché correspondante en améliorant le service à la clientèle et en offrant un meilleur soutien en matière de formation aux représentants. Le réseau de succursales de détail de la Banque Scotia et de ScotiaMcLeod propose une gamme complète de fonds communs de placement de la Banque et d'autres sociétés.

PRIORITÉS

Service à la clientèle amélioré. Cette année, d'autres spécialistes en fonds communs de placement, qui répondent aux questions des clients à propos de nos fonds, se sont ajoutés aux équipes des centres d'appels.

Rationalisation des placements offerts. Fonds communs Scotia a regroupé quatre fonds, cette année, afin de réduire les chevauchements de mandats. Cette mesure simplifie les choix de placements pour les clients, tout en générant des économies d'échelle. En outre, les conseillers affectés à la majeure partie des portefeuilles de Fonds communs Scotia indiciaires ont été remplacés par les Conseillers en gestion globale State Street Itée, chef de file des placements indiciaires dans le secteur.

Amélioration du soutien aux représentants des ventes de la Banque Scotia. La nouvelle formation de perfectionnement axée sur le Web et offerte dans les succursales et les centres d'appels s'est avérée très efficace, et cinq autres modules seront créés en 2003. En outre, nos experts-conseils itinérants en placements continuent de seconder le personnel des succursales dans le processus de vente et ont contribué, dans une proportion de 12 %, à la croissance du nombre de comptes à répartition de l'actif, sur douze mois.

RÉALISATIONS

- Dalbar, service indépendant de classement des valeurs, a attribué le second rang à la Banque Scotia pour ce qui est du service à la clientèle (18 sociétés de fonds communs de placement étaient en lice).
- Nous nous sommes hissés au deuxième rang de l'ensemble des banques au chapitre de la croissance des actifs de fonds communs de placement; notre part du marché a grimpé à 10,5 % à la fin de l'exercice.
- Le nombre de plans d'épargne automatique a progressé de 20 %.

Groupe Gestion Privée Scotia (GGPS)

STRATÉGIE

Miser sur la pleine intégration des services fiduciaires et successoraux, des services de gestion discrétionnaire de placements, des services de Banque privée et des services de courtage. Des solutions financières sophistiquées sont fournies aux clients par le biais d'un réseau amélioré de treize centres, établis dans certaines villes canadiennes, tout en mettant l'accent sur l'intensification des recommandations et de la planification financière.

PRIORITÉS

Service à la clientèle personnalisé. Nos nouveaux centres Gestion privée Scotia proposent aux clients des solutions financières personnalisées, grâce à des équipes dirigées par un spécialiste centré sur les priorités du client. Nous continuons d'incorporer des éléments exclusifs dans les services que nous offrons, comme des solutions de crédit créatives et le Service Concierge à titre gracieux, par le truchement de Banque privée. Une recherche récente sur la satisfaction de la clientèle révèle que ce nouveau mode de prestation a contribué à améliorer la satisfaction des clients dans l'ensemble du groupe Gestion privée Scotia.

Prépondérance de la planification financière. La planification financière est une composante clé des services offerts et la démarche disciplinée employée nous distingue de la concurrence. Tous les nouveaux clients reçoivent un aperçu financier, c'est-à-dire une analyse intégrée de leurs priorités financières. De plus, une équipe de soutien spécialisée a été créée dans le but de présenter une analyse financière détaillée aux clients dont la situation est complexe et d'aider les chargés de compte du groupe Gestion privée Scotia à tisser des liens durables avec leurs clients.

Augmentation des recommandations de clients. L'intégration de secteurs d'activité préalablement distincts, soit Banque privée, Trust Scotia, Scotia Cassels et ScotiaMcLeod, s'est traduite par une augmentation substantielle du nombre de clients recommandés par les clients actuels. De plus, les clients aiguillés vers le GGPS ont regroupé toutes leurs affaires chez nous; en moyenne, chaque dollar d'affaires nous ayant été confié par des clients d'autres entités du Groupe Banque Scotia a généré des transferts de l'ordre de 130 % en provenance d'autres institutions.

Réduction des frais d'exploitation. Trust Scotia et Scotia Cassels ont réduit leurs frais en simplifiant et en regroupant leurs activités, notamment en rationalisant leurs bureaux. L'an prochain, une nouvelle plateforme commune de traitement déporté sera instaurée au bénéfice du groupe Gestion privée Scotia et de Courtage au détail.

RÉALISATIONS

- Établissement d'un réseau national de 13 centres spécialisés au Canada.
- Les cotes de satisfaction de la clientèle ont progressé de façon significative, 83 % des répondants ayant jugé excellent ou très bon le rendement de leur directeur relationnel.

Résultats financiers

La Gestion de patrimoine a généré un revenu de 727 millions de dollars en 2002, un faible recul de 1 % ou de 6 millions de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent, compte tenu du transfert des activités fiduciaires extraterritoriales aux Opérations internationales. Ce fléchissement concorde avec la baisse générale des revenus du secteur, attribuable à la faiblesse des marchés boursiers. Le revenu de la Gestion de patrimoine est inclus dans les résultats financiers du Réseau canadien.

Le revenu de courtage a accusé un léger fléchissement de 4 % par rapport à 2001, ce qui reflète une diminution du volume moyen des opérations et une baisse du revenu d'intérêts, qui font suite à une réduction des soldes des prêts sur marge et un recul des taux d'intérêt. En réaction aux conditions défavorables du marché, nous avons amélioré notre méthode de tarification des opérations. L'acquisition et l'intégration de Charles Schwab Canada au nouveau service Placement direct ScotiaMcLeod ont été effectuées avec succès cette année, ce qui s'est traduit par une augmentation de 11 % du revenu de courtage réduit par rapport à l'exercice précédent.

Le revenu des fonds communs de placement a atteint 109 millions de dollars en 2002, ce qui représente un accroissement de 4 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2001. Les actifs des fonds communs de placement sont restés relativement stables à 11,4 milliards de dollars, en regard de 11,3 milliards de dollars en 2001; le niveau élevé des ventes nettes (658 millions de dollars) a été en bonne partie neutralisé par la baisse continue des marchés.

Le revenu du groupe Gestion privée Scotia s'est établi à 130 millions de dollars en 2002, un repli de 3 % par rapport à 2001. Le revenu a fléchi principalement en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, mais ce recul a été partiellement compensé

par la retarification des produits et services de base. Chez Scotia Cassels, le deuxième fournisseur de services de gestion de placement privée au Canada, les actifs sous gestion se sont chiffrés à 18 milliards de dollars, en baisse de 2 % par rapport à 2001.

Les autres revenus, qui comprennent pour l'essentiel le revenu d'intérêts net sur nos CPG indicés, ont atteint 48 millions de dollars cette année, en hausse de 13 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à 2001, par suite d'une croissance des volumes de dépôt. La Banque Scotia s'est classée première en ce qui a trait aux dépôts dans des CPG liés au marché boursier américain et deuxième au chapitre des dépôts liés au marché canadien et mondial.

Nous avons poursuivi nos efforts d'encadrement des coûts dans toutes les unités d'exploitation.

Les actifs sous administration se sont établis à 82 milliards de dollars, demeurant inchangés sur douze mois, car les apports de nouveaux actifs ont été neutralisés par les baisses, tributaires du marché, de la valeur des actifs.

Perspectives

Nous continuerons d'explorer les possibilités de croissance ainsi que les moyens d'accroître l'efficacité concernant tous les aspects de la Gestion du patrimoine. Dans le domaine du courtage, nous comptons accroître le nombre de directeurs de comptes, et les opérations des clients devraient augmenter si les marchés boursiers connaissent une reprise. Dans le Groupe Gestion Privée Scotia, nous simplifierons le traitement des opérations et travaillerons étroitement avec le réseau canadien pour intensifier l'aiguillage de clients. En ce qui concerne les Fonds communs de placement, nous prévoyons une croissance des ventes grâce à un meilleur soutien des succursales et aux réseaux de vente de ScotiaMcLeod et de tierces parties.

Gestion de patrimoine

	2002	2001	2000
Tendances financières – Total des revenus (en millions de dollars)			
Courtage au détail	440 \$	459 \$	541 \$
Fonds communs de placement	109	105	118
Groupe Gestion privée	130	134	131
Autres	48	76 ¹⁾	68 ¹⁾
Revenu total	727 \$	774 \$	858 \$
Renseignements divers			
Nombre d'employés	2 623	2 957	2 833
Biens sous administration ²⁾	82 370	94 442 ¹⁾	96 647 ¹⁾
Biens sous gestion ²⁾	18 407	18 846	18 539
Nombre de directeurs de placement (DP)	851	906	791
Biens gérés par DP (en millions de dollars)	44,0	38,9	42,4
Biens nouveaux – ScotiaMcLeod (en millions de dollars)	10 800	10 540	11 403
Augmentation (en %) des comptes actifs de courtage réduit	26	13	24
Ventes nettes de fonds communs de placement (en millions de dollars)	658	2 647	310
Fonds dans les quartiles supérieurs (en %) – Rendement sur un an	51	64	74

1) Englobe le revenu des activités fiduciaires extraterritoriales, qui ont été transférées aux Opérations internationales en 2002 (revenu de 41 millions de dollars et biens sous administration de 13,1 milliards de dollars en 2001; revenu de 35 millions de dollars et biens sous administration de 10,5 milliards de dollars en 2000).

2) Aux 30 septembre.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Le rendement des Opérations internationales, cette année, a traduit les circonstances particulières et la vigueur de nos activités internationales. Malgré les difficultés considérables auxquelles nous avons dû faire face en Argentine, nos activités dans les Antilles, au Mexique et en Asie ont été très positives. Nous demeurons fermement engagés à faire croître nos activités dans nos marchés clés.

Pendant l'année, nous avons pris la décision extrêmement difficile de quitter l'Argentine et d'imputer aux résultats une charge de 540 millions de dollars (après impôts).

L'Argentine est en récession depuis la fin des années 90, ce qui a eu une incidence négative importante sur le pays tout entier, y compris son secteur financier. En décembre 2001, l'Argentine a failli à son obligation de rembourser sa dette extérieure, défaut qui a donné lieu à l'imposition d'un certain nombre de mesures, de règles et de restrictions gouvernementales relatives au système financier, par exemple l'obligation de convertir dans la monnaie argentine les avoirs et les engagements libellés en dollars américains à divers taux hors marché.

En avril 2002, les activités de notre filiale, Scotiabank Quilmes, ont été interrompues et la banque centrale a refusé d'injecter des liquidités supplémentaires, même si Quilmes était solvable, disposait de biens admissibles substantiels à déposer en garantie et était considérée comme bien gérée par les autorités de réglementation locales et par Moody's. Au début de septembre, une transaction a été conclue, en vertu de laquelle deux banques argentines – la Banco Comafi SA et la Banco Bansud SA – ont accepté de prendre en charge les obligations de dépôt et les succursales de Scotiabank Quilmes. Certains actifs et dépôts de la filiale ont été transférés au gouvernement argentin, le reste, à une fiducie de liquidation au bénéfice des créanciers. La totalité des 1 700 anciens employés de Scotiabank Quilmes ont reçu l'intégralité de leurs prestations de départ et la majorité d'entre eux se sont vu offrir un emploi auprès des banques racheteuses.

Les événements survenus en Argentine ont été difficilement vécus par la Banque Scotia et constituent un précédent dans nos 170 ans d'histoire. Nous avons néanmoins la ferme intention de poursuivre nos activités internationales. Notre longue – et rentable – expérience bancaire à l'étranger représente pour nous une force vive et un facteur clé de notre stratégie d'expansion, au même titre que notre vaste réseau multinational.

Antilles et Amérique centrale

STRATÉGIE

Maintenir notre prédominance sur le marché par l'excellence de notre service, par l'élargissement de notre réseau de succursales et de services en ligne et par l'ajout d'une riche gamme de produits et services.

PRIORITÉS

Parachèvement de la mise en œuvre du Programme d'amélioration Vente et service. Ce programme met à profit les meilleures pratiques canadiennes en matière de gestion des relations avec la clientèle et canalise nos ressources vers l'augmentation du nombre et la fidélisation de nos clients fortunés. En outre, cette stratégie de segmentation de la clientèle nous permet d'adapter nos produits et services à différents groupes de clients. Le Programme a été instauré dans 165 succursales et sera étendu aux 57 autres succursales de la région d'ici la fin de 2003.

Nous réitérons également, jour après jour, notre engagement à l'égard de l'excellence du service en suivant l'évolution d'indicateurs clés qui définissent, mesurent et surveillent de façon continue le degré de satisfaction et de fidélisation de la clientèle.

Élargissement des services de gestion du patrimoine. Nous avons créé une alliance en vue de mettre nos connaissances spécialisées en matière de gestion de placements mondiaux à la disposition de nos clients internationaux les plus fortunés. Nous avons également ouvert un établissement de banque privée à Kingston, en Jamaïque, où nous offrons une gamme élargie de produits de gestion du patrimoine. À Trinité-et-Tobago et au Costa Rica, nous avons en outre lancé des fonds communs de

placement, assortis d'un programme complet d'accréditation du personnel, et une trousse d'outils financiers pour aider notre clientèle à atteindre ses objectifs de placement.

Développement du réseau de distribution dans des marchés porteurs. Nous intensifions énergiquement notre présence sur les marchés présentant un potentiel élevé, comme le Costa Rica, la République dominicaine, le El Salvador et Porto Rico, grâce à l'expansion interne et à des acquisitions. Nous avons ouvert dix nouvelles succursales cette année, dont cinq en République dominicaine.

En janvier, nous avons conclu l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Citibank Bahamas, ce qui donnait à nos clients l'accès au programme de primes-voyage AAdvantage d'American Airlines. Cette opération fait de Scotiabank Bahamas le plus grand émetteur de cartes aux Bahamas et l'unique banque à proposer un programme pour grands voyageurs.

Comme nous dominons le marché du libre-service bancaire dans la région, l'expansion de nos canaux de distribution parallèles est restée prioritaire tout au long de l'exercice. Nous avons installé plus de 90 GAB dans plusieurs pays en 2002, portant à 400 le nombre des guichets en place à la fin de l'exercice. Par ailleurs, 90 autres devraient entrer en service en 2003. En outre, nous avons instauré des services bancaires par téléphone, fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, à Porto Rico et nous préparons leur lancement en République dominicaine au début de décembre 2002. De plus, des services bancaires par Internet seront établis en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago avant le deuxième trimestre de 2003.

Accroissement de la productivité et de l'efficacité. Nous déployons des efforts énergiques dans le domaine de la technologie, de la centralisation et du recentrage des processus afin d'accroître notre capacité de vente et de service :

- Des unités de traitement automatisé des espèces ont été implantées à la Barbade et aux Bahamas et des services de comptabilité centralisée ont été installés cette année à Porto Rico et en République dominicaine. De plus, un nouveau système de recouvrement a été instauré dans toute la région.
- Le regroupement des centres de traitement informatique se poursuit et les opérations informatiques de la République dominicaine ont été centralisées à Porto Rico.
- Nous continuons d'améliorer l'efficacité de notre réseau de succursales de détail grâce aux nouvelles fonctionnalités technologiques que nous avons apportées à ScotiaGlobe, notre système bancaire de base.

RÉALISATIONS

- La Banque Scotia a été la première lauréate du prix *Latin Finance* de la meilleure banque des Antilles.
- Une nouvelle unité de trésorerie régionale ayant pour but de gérer le financement en dollars US et de développer de nouveaux produits et de nouvelles activités dans le domaine de la trésorerie a été établie aux Bahamas.

Amérique latine

STRATÉGIE

Notre stratégie est axée sur le grand potentiel de nos activités au Mexique et au Chili, où l'accent est mis sur le développement de la part de marché grâce à l'excellence du service et à de possibles acquisitions ou alliances ainsi que sur le recours à d'autres canaux de distribution. Une de nos principales priorités est d'acquérir la part des actionnaires sans contrôle de Inverlat en 2003.

PRIORITÉS

Accroissement de notre part du marché. Au Mexique, nous visons principalement à accroître notre part du marché dans les segments de la clientèle privée et commerciale, en optimisant notre vaste réseau de distribution. En 2002, la croissance des actifs et des dépôts des particuliers a connu un succès considérable. Inverlat a accru sa part du marché des prêts, qui est passée à près de 6 %. De plus, les dépôts à vue ont augmenté de 32 %, un taux de croissance inégalé au Mexique.

Les prêts commerciaux ont progressé de façon significative; cette hausse est en partie attribuable au développement de centres bancaires commerciaux dans les principaux marchés.

Au Chili, le portefeuille des prêts de Scotiabank Sud Americano a progressé de 7 %, plus du double du taux de croissance du PIB de ce pays et du rendement des autres banques chiliennes. En outre, le lancement de nouveaux modèles et processus d'évaluation du crédit permettra de raccourcir les délais de réponse et d'accroître l'efficacité d'exploitation.

Utilisation accrue des canaux de distribution parallèles.

Plus de 50 % des opérations de Inverlat ont été effectuées au moyen des canaux de distribution parallèles. Inverweb, notre service bancaire en ligne, a été visité 2,7 millions de fois, ce qui représente une forte hausse par rapport à l'an dernier. Le centre d'appels de Inverlat a établi un record en traitant plus de 6,5 millions d'appels, une augmentation de 20 % sur douze mois.

Acquisition d'une part des actionnaires sans contrôle de 44 % dans Inverlat. Nous sommes en négociation avec le gouvernement mexicain concernant l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle de Scotiabank Inverlat.

RÉALISATIONS

- Nous avons considérablement accru nos prêts aux particuliers, ayant consenti 31 % de tous les prêts automobiles financés par les banques et 37 % de tous les prêts hypothécaires au Mexique.
- Un sondage réalisé par Gallup Mexico en septembre 2002 auprès de la clientèle privée a placé Scotiabank Inverlat au deuxième rang en ce qui concerne la satisfaction globale du client.

Asie

STRATÉGIE

Prendre de l'expansion sur les marchés à potentiel élevé, augmenter de façon sélective l'utilisation de valeurs mobilières et d'autres produits de trésorerie et élargir nos créneaux : financement commercial, opérations de change et métaux précieux, par une mise en marché audacieuse et le recours à la nouvelle technologie.

PRIORITÉS

Recours à des solutions de rechange aux prêts traditionnels. Bien que les perspectives d'expansion à long terme de la région restent prometteuses, la plupart des marchés asiatiques continuent d'être caractérisés par une faible demande de crédit, des liquidités élevées et des marges étroites. En dépit de ces conditions peu brillantes du marché, nous avons pris de l'essor en nous tournant vers les valeurs et vers d'autres produits de trésorerie pour servir notre clientèle traditionnelle.

Développement des activités de financement commercial.

Nous sommes toujours à la recherche de possibilités d'alliances stratégiques en Asie afin de pouvoir optimiser notre réseau multinational de financement commercial. En particulier, le financement commercial lié aux correspondants bancaires a progressé grâce à un marketing ciblé dans ce segment à plus faible risque. Pour soutenir cette croissance, nous sommes en train d'implanter un système de financement commercial d'avant-garde à Hong Kong; ce système devrait ensuite être étendu à toute la région.

Exploration des marchés à potentiel élevé. Nous sommes en train de parachever une modeste participation minoritaire dans une banque nationale en Chine. Nous serons l'une des premières banques étrangères à participer directement au marché national chinois et plus précisément aux services bancaires aux particuliers. Nous poursuivons nos recherches d'occasions stratégiques d'intensifier notre présence en Inde, un autre marché à potentiel élevé dans lequel nous comptons actuellement cinq succursales.

RÉALISATIONS

- La Banque Scotia a vu grimper de 33 % sur l'an dernier le volume de son financement commercial à l'exportation en Asie, qui reste le moteur des activités de financement commercial à rendement élevé de la Banque.
- La restructuration de nos activités de trésorerie asiatiques au cours des deux derniers exercices commence à porter fruit; les revenus ont bondi de 34 % par rapport à 2001, car nous avons lancé de nouveaux produits et amélioré le service à la clientèle.

Résultats financiers

La division Opérations internationales a contribué à hauteur de 125 millions de dollars au revenu de la Banque cette année. Déduction faite des charges de 540 millions de dollars relatives à l'Argentine, les gains ont totalisé 665 millions de dollars, une hausse de 36 % par rapport à 2001. Ces résultats représentent 28 % du revenu net sous-jacent de la Banque. Le rendement des capitaux propres a été de 3,0 % ou 20 % (à l'exclusion des charges relatives à l'Argentine).

Les activités dans les Antilles et en Amérique centrale se sont encore révélées les plus rentables de la division, le revenu net s'établissant à 290 millions de dollars, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'an dernier. Cet excellent rendement résulte de la progression du revenu de 7 %, qui reflète une croissance de 11 % de l'actif et de 7 % des dépôts de la clientèle privée. La baisse des pertes de crédit de même que l'expansion du réseau de distribution ont également contribué à la hausse.

À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine, le revenu tiré des activités en Amérique latine a été de loin supérieur à celui de l'an dernier. La quote-part des gains de Scotiabank Inverlat dévolue à la Banque s'est accrue considérablement au cours de l'exercice pour atteindre 110 millions de dollars, contre 61 millions de dollars en 2001. La forte croissance de l'actif et des dépôts, qui a fait grimper notre part de marché, s'est ajoutée à une excellente qualité du crédit. L'expansion vigoureuse de Scotiabank Sud Americano, au Chili, et l'amélioration des revenus de placement ont également favorisé cette performance.

En Asie, les gains ont bondi de 22 % sur douze mois grâce à l'amélioration constante de la qualité du crédit et à une croissance de 13 % de l'actif, partiellement neutralisées par le resserrement des marges. Le financement du commerce international a contribué de façon importante à la rentabilité de la région.

REVENUS

Établi à 2 225 millions de dollars, le revenu d'intérêts net a progressé de 205 millions de dollars, soit de 10 %, par rapport à 2001, en raison de l'accroissement de l'actif et des dépôts dans toutes les régions. La belle tenue observée dans les Antilles, en Amérique centrale et chez Scotiabank Inverlat, de même que la croissance modérée en Asie, a été contrebalancée en partie par une baisse des revenus en provenance de l'Argentine.

Les autres revenus ont fléchi de 2 % d'une année sur l'autre pour

Revenu par région

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Antilles ¹⁾	1 163 \$	1 123 \$	1 019 \$
Amérique latine	1 498	1 397	604
Asie	194	191	199
Gestion du patrimoine ²⁾	48	-	-
Revenu total	2 903 \$	2 711 \$	1 822 \$

1) Englobe le revenu de nos activités méditerranéennes, qui ont été vendues en 2001 (36 millions de dollars en 2001, 39 millions de dollars en 2000).

2) Se reporter à la note 1 de la page 52.

passer à 678 millions de dollars. Compte tenu des charges engendrées par l'Argentine, les autres revenus sous-jacents ont grimpé de 13 % par rapport à 2001, faisant écho à la croissance observée dans toutes les régions, celle de Scotiabank Inverlat en tête.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 1 859 millions de dollars (compte non tenu des charges relatives à l'Argentine) en 2002, en hausse de 11 % (ou 189 millions de dollars) par rapport à l'an dernier. La plus grande partie de cette augmentation s'explique par l'inclusion d'un trimestre additionnel pour Inverlat en 2002. Nous avons également engagé des frais plus élevés au titre de l'amélioration des systèmes, en plus des frais liés à l'expansion de notre réseau de distribution dans les Antilles. En outre, la progression du volume des affaires et l'expansion des succursales d'Inverlat ont contribué à alourdir les frais.

QUALITÉ DU CRÉDIT

Sur l'ensemble de la provision pour pertes sur prêts de 523 millions de dollars constituée pour 2002, une somme de 454 millions de dollars était liée à l'Argentine. Comme la qualité du crédit s'est améliorée ou est demeurée stable dans l'ensemble des régions, le reste de la provision, soit 69 millions de dollars, se situe bien au-dessous de la provision de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous nous attendons à ce que le revenu des Opérations internationales continue de s'améliorer en 2003, notamment dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Nous prévoyons le maintien d'une forte expansion de l'actif et des dépôts et une bonne croissance des autres revenus, que pourrait modérer la vigueur du dollar canadien en 2003. Nous veillerons en outre à étendre certains points du réseau de distribution dans cette région.

	2002		2001	2000
	Déjà établi	À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine		
Opérations internationales				
Résultats financiers (en millions de dollars)				
Revenu d'intérêts net	2 225 \$	2 225 \$	2 020 \$	1 371 \$
Autres revenus	678	781	691	451
Provision pour pertes sur prêts	(523)	(69)	(250)	(185)
Frais autres que d'intérêts	(2 096)	(1 859)	(1 670)	(1 057)
Impôts sur le revenu/Part des actionnaires sans contrôle	(159)	(413)	(302)	(216)
Revenu net	125 \$	665 \$	489 \$	364 \$
Rendement des capitaux propres (%)	3,0	19,7	18,0	16,4
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	58		47	31
Ratio de productivité (%)	72,2	61,8	61,6	58,0
Renseignements divers				
Nombre d'employés ¹⁾	15 740		17 628	10 596
Nombre de succursales ¹⁾	722		855	430
Nombre de GAB ¹⁾	1 504		1 591	533

1) Sociétés affiliées exclues.

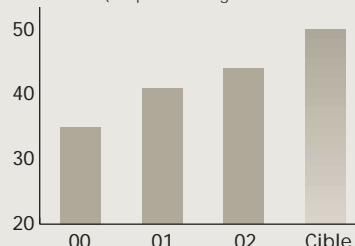
SCOTIA CAPITAUX



2002 a été une année inégale pour Scotia Capitaux. Notre réussite s'est poursuivie au Canada et Négociation internationale a connu sa meilleure année à ce jour. Toutefois, nos opérations américaines ont été confrontées à des difficultés, en raison de la faiblesse des secteurs des télécommunications et du commerce de l'énergie, et des irrégularités financières commises par certains emprunteurs américains qui ont fait les manchettes.

Notre objectif prioritaire est de réaliser un rendement acceptable des capitaux propres, étant donné la nature capitalistique des activités. La gestion du risque de crédit et la réduction des pertes sur prêts, en particulier aux États-Unis, sont critiques si nous voulons accroître le rendement des divisions. Les moyens suivants seront ainsi pris : connaissance plus approfondie du secteur, meilleurs outils analytiques pour évaluer le risque et réaliser l'équilibre risque/rendement, et gestion plus proactive de notre portefeuille de prêts. De plus, nous allons progressivement doser nos activités de façon à délaissier les produits à forte intensité de capitaux pour des produits procurant un meilleur rendement des capitaux.

ÉVOLUTION DE LA COMBINAISON DES ACTIVITÉS
Croissance des revenus tirés des activités autres que de crédit (en pourcentage du revenu total)



Canada

STRATÉGIE

Approfondir les relations avec la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services bancaires aux entreprises et de services bancaires d'investissement, en se focalisant sur huit secteurs définis : communications, médias et technologies, produits de grande consommation, institutions financières et immobilier, produits forestiers, produits industriels, privatisation des infrastructures et électricité, ainsi que mines, pétrole et gaz et pipelines. Cette stratégie est mise en œuvre par un réseau de professionnels au sein de notre groupe canadien de directeurs relationnels.

PRIORITÉS

Prépondérance de la rentabilité client. L'un de nos objectifs prioritaires est d'accroître le rendement de chaque relation-client, notamment en ce qui a trait aux produits de crédit et autres que de crédit. Nous continuons donc à raffiner nos outils de mesure de la rentabilité client. De plus, nous nous efforçons de répondre à l'ensemble des besoins de la clientèle en procédant de façon proactive à la vente croisée de tous les produits de Scotia Capitaux et du Groupe Banque Scotia.

Présence parmi les trois premières places du classement, dans chaque catégorie de produits. Dans les dix catégories de produits que nous offrons au Canada (crédit, émission d'actions, vente et négociation d'actions, fusions et acquisitions, titres à revenu fixe, effets de commerce, produits dérivés, opérations de change, métaux précieux, vente et négociation d'instruments du marché monétaire), nous visons l'un des trois premiers rangs du classement, pour ce qui est de la part du marché ou de l'excellence opérationnelle, selon des sondages indépendants.

Établissement de liens de confiance avec les clients, en qualité de conseillers. Nous continuons d'aligner nos priorités sur la prestation de solutions multiproduits novatrices et personnalisées à nos clients, et sur nos compétences spécialisées.

RÉALISATIONS

- Brendan Wood International a classé l'équipe de recherche sur le marché des actions de Scotia Capitaux au premier rang pour ses connaissances sectorielles, la qualité globale de ses recherches (ex æquo), la qualité de ses rapports écrits (ex æquo) et le niveau de service personnel (ex æquo). Scotia Capitaux a également remporté 16 étoiles pour ses analystes, dont sept premières places.
- L'an dernier, Scotia Capitaux s'est hissée au deuxième rang du classement général sur le marché canadien des fiducies à revenu. Elle a notamment agi à titre de cochef de file pour le premier appel public à l'épargne (PAPE) de 444 millions de dollars de parts du Fonds SFK Pâte et de cochef de file pour un PAPE de 232 millions de dollars de parts de fiducie de Clearwater Seafoods Income Fund.
- L'engagement de Scotia Capitaux à l'égard de l'innovation de produits a été mis en relief lorsque nous avons agi à titre de chef de file dans le cadre de l'offre de titres de Manulife Financial Capital Trust (« MaCS ») au montant de un milliard de dollars, le PAPE de capital de catégorie 1 le plus important jamais proposé par une compagnie d'assurance-vie canadienne.
- Scotia Capitaux a tenu un rôle de leader dans un certain nombre de transactions sur le marché de la syndication des actions. Nous avons agi à titre de cosyndicataire principal et de conseiller financier dans le cadre du PAPE de 393 millions de dollars pour le groupe de la Bourse de Toronto (TSX). Premier PAPE d'une bourse nord-américaine, il s'est classé parmi les dix plus importants dans les annales canadiennes pour ce qui concerne les actions ordinaires.

États-Unis

STRATÉGIE

Améliorer la rentabilité globale, en mettant un terme aux relations dont le rendement est faible et en ciblant plus précisément l'offre de produits multiples, en acquérant une connaissance plus intime de l'industrie et en réduisant notre dépendance envers les prêts à capital élevé. Nous ciblons les clients dans huit secteurs définis et les servons grâce à un réseau étendu de directeurs relationnels.

PRIORITÉS

Réduction des pertes sur prêts et hausse de la qualité du crédit. Notre priorité est de réduire les pertes sur prêts, et nous avons pris différentes mesures en ce sens. Nous avons recours à nos compétences spécialisées dans le secteur pour améliorer la qualité des décisions de crédit. Nous continuons de raffiner nos outils analytiques et d'accroître nos capacités de gestion du portefeuille de prêts. De plus, afin d'améliorer la rentabilité globale, nous avons réduit les risques assumés envers des emprunteurs uniques et raffermi nos lignes directrices touchant la partie d'un prêt consortial que la Banque garde chez elle.

Prépondérance de la rentabilité client. Toutes les relations existantes ont été classées « cruciales » ou « non cruciales » en fonction de leur rendement potentiel. Les comptes dont nous n'attendons pas un rendement acceptable sont confiés à une équipe professionnelle qui a pour unique objectif de mettre fin à la relation. Le groupe de gestion du portefeuille des prêts dispense des conseils sur toutes les nouvelles relations et transactions afin d'assurer que nous sommes rémunérés de façon appropriée, compte tenu du risque assumé.

Amélioration de la segmentation de la clientèle. Nous avons pris un certain nombre de mesures relatives à la segmentation de la clientèle, notamment sa réorganisation en fonction de huit secteurs principaux – automobile, énergie, services financiers, soins de santé, médias et communications, électricité, immobilier/jeux et paris/loisirs, et technologie. De plus, nous concentrons nos efforts sur les clients dont les cotes de solvabilité se situent dans la fourchette BB à AAA.

Vente croisée d'une plus grande gamme de produits. Nous continuons d'approfondir nos relations avec les clients en leur offrant plus que des prêts, et en leur proposant de façon proactive des titres à revenu fixe, des produits dérivés à rendement élevé, des opérations de change, des services de gestion de l'encaisse et des solutions financières internationales.

RÉALISATIONS

- Nous avons approfondi nos relations avec McDonald's Corporation, l'un de nos principaux clients, en agissant à titre de cogestionnaire dans le cadre d'un certain nombre d'émissions de billets à moyen terme par la société et par Golden Funding Corporation, une société de financement liée. Nous avons également conclu une transaction de co-acquisition de 45 millions de dollars US avec Eagle Building Loan Company, un programme de financement de franchisés McDonald's. En outre, Scotia Inverlat a été désignée pour agir à titre de principale banque des franchisés McDonald's au Mexique.

- Scotia Capitaux a agi à titre de cosyndicataire d'une émission d'obligations à rendement élevé de 850 millions de dollars US. Nous avons également été le coarrangeur et mandataire administratif dans le cadre d'une facilité de 375 millions de dollars US consentie à un client du secteur des loisirs et centres de villégiature.
- Nos spécialistes en produits américains ont mis au point un swap de 150 millions de dollars US pour les besoins d'un instrument d'emprunt constitué par GSC, leur permettant d'acquérir des positions sur des placements en profitant de l'effet de levier des capitaux propres.

Europe

Scotia Capitaux se positionne sur un marché spécialisé en Europe de l'Ouest, nouant des relations liées au crédit et effectuant la vente croisée d'autres produits pour répondre aux besoins des clients dans cinq secteurs : médias et télécommunications, transport et expédition, produits forestiers, électricité, divertissements et loisirs.

Les deux mandats de consultation que lui a confiés Edison SpA, la société énergétique la plus ancienne d'Italie, sont des faits marquants de l'exercice écoulé. Ces mandats couvrent deux projets – une usine de liquéfaction du gaz naturel de 1,35 milliard de dollars US, en Égypte, et un terminal extracôtier de regazéification de 700 millions de dollars US, qui sera construit en Italie.

Négociation internationale

STRATÉGIE

Accroître les revenus tirés des clients en offrant une gamme diversifiée de produits spécialisés, notamment des produits dérivés, des titres à revenu fixe, des opérations de change, des titres du marché monétaire et des métaux précieux par l'intermédiaire d'un réseau de spécialistes des produits et des services en ligne.

PRIORITÉS

Ciblage de transactions et de secteurs d'activité à rendement élevé. Le groupe Marchés des capitaux, qui s'occupe de nos produits dérivés, a affiché une forte croissance de ses revenus pour une septième année, surtout en ce qui concerne les produits dérivés du crédit, le financement structuré et les produits aux investisseurs.

Expansion à l'extérieur du Canada. Nous avons mis au point une opération conjointe avec Scotiabank Inverlat, notre banque mexicaine, visant à commercialiser, à négocier et à structurer des produits dérivés liés aux taux d'intérêt, aux devises, au crédit et aux titres de participation. Nous participons également à la distribution des produits de Négociation internationale à nos clients emprunteurs des États-Unis.

Accroître l'efficacité. Par suite d'une restructuration, les groupes d'administration et de gestion de Négociation internationale ont reçu le mandat de poursuivre l'intégration des activités d'exploitation et des plateformes de soutien.

RÉALISATIONS

- *Asia Euromoney* nous a classés au premier rang des banques en dollars canadiens.
- Nous avons agi en qualité de syndicataire principal dans le cadre de l'émission d'obligations d'Exportation et développement Canada, d'une valeur de 500 millions de dollars.

Résultats financiers

Scotia Capitaux a réalisé des gains de 380 millions de dollars en 2002, en nette baisse par rapport au revenu net de 686 millions de dollars dégagé en 2001. Ce recul s'explique par le niveau beaucoup plus élevé des pertes sur les prêts aux grandes entreprises des États-Unis. En revanche, les gains générés par le groupe Négociation internationale et d'autres opérations de gros au Canada ont progressé de 3 % d'une année sur l'autre, grâce à de très bonnes performances liées aux produits dérivés, aux opérations de change et aux activités de souscription.

REVENUS

Le revenu total a crû de 3 % pour s'établir à 2 870 millions de dollars. Les gains du groupe Négociation internationale ont bondi de 14 % par rapport à 2001, pour connaître leur septième exercice consécutif de croissance. Ce groupe compte désormais pour le tiers du revenu de base de Scotia Capitaux. La croissance a été particulièrement vigoureuse dans les opérations de financement et les marchés financiers, malgré le marasme des marchés boursiers.

Le revenu provenant des prêts aux entreprises au Canada a diminué de 21 %, par suite de la contraction soutenue du portefeuille de prêts, qui traduit une approche plus sélective de ce volet de nos activités. Cependant, le revenu tiré de nouveaux placements a atteint des niveaux records, inscrivant une hausse de près de 40 % par rapport à l'an dernier. La proportion des revenus provenant des activités autres que de crédit est passée de 40 % à 47 % en 2002.

Le revenu provenant des activités aux États-Unis a augmenté de 9 %, malgré une baisse de l'actif moyen, la diminution du revenu d'intérêts net ayant été plus que compensée par la montée des autres revenus, attribuable à de nouvelles activités.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Le total des frais a atteint 1 022 millions de dollars en 2002, ce qui représente une augmentation inférieure à 4 % par rapport à 2001. La plus grande partie de cette hausse est due à la progression de la rémunération liée au rendement dans les activités de gros au Canada et dans le groupe Négociation internationale, de même qu'à l'accroissement des indemnités de cessation d'emploi.

Revenu par région

(en millions de dollars)	2002	2001	2000
Canada	700 \$	792 \$	796 \$
États-Unis	1 020	938	835
Europe	225	251	214
Négociation internationale	925	813	541
Revenu total	2 870 \$	2 794 \$	2 386 \$

QUALITÉ DU CRÉDIT

Les conditions du crédit sont demeurées difficiles aux États-Unis en 2002, en particulier dans le secteur des télécommunications et, plus récemment, dans celui de l'électricité et du courtage énergétique. Les irrégularités financières commises par plusieurs grandes sociétés américaines, qui ont fait couler beaucoup d'encre et mené à leur effondrement, ont aggravé la situation. La provision pour pertes sur prêts est passée de 754 millions de dollars en 2001 à 1 247 millions de dollars. La Banque a continué de constituer des provisions pour faire face à l'accumulation de prêts douteux, dans les secteurs susmentionnés principalement. La plus grande part de la provision pour pertes sur prêts visait le portefeuille de prêts américains. La gestion du risque de crédit demeure prioritaire pour la Banque.

Perspectives

En 2003, les activités de Négociation internationale et les activités de gros au Canada devraient enregistrer des résultats fort acceptables. Plusieurs initiatives en cours aux États-Unis visent à atténuer le risque de crédit et à accroître le rendement du portefeuille de prêts. Toutefois, comme les conditions difficiles du crédit dans certains secteurs du portefeuille américain, dans celui de l'électricité et du courtage énergétique en particulier, risquent de perdurer et que l'incertitude qui règne ne se dissipera vraisemblablement pas, il est difficile de faire des prévisions, notamment au chapitre des prêts douteux et des pertes sur prêts. Néanmoins, dans l'ensemble, Scotia Capitaux devrait dégager des résultats légèrement supérieurs en 2003.

Scotia Capitaux

	2002	2001	2000
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Revenu d'intérêts net	1 615 \$	1 598 \$	1 385 \$
Autres revenus	1 255	1 196	1 001
Provision pour pertes sur prêts	(1 247)	(754)	(412)
Frais autres que d'intérêts	(1 022)	(984)	(909)
Impôts sur le revenu	(221)	(370)	(415)
Revenu net	380 \$	686 \$	650 \$
Rendement des capitaux propres (%)	6,4	12,5	13,6
Actif productif moyen (en milliards de dollars)	124	115	101
Ratio de productivité (%)	35,6	35,2	38,1
Renseignements divers			
Nombre d'employés	1 447	1 488	1 526
Nombre d'appels	11 415	11 440	11 810

GESTION DU RISQUE

Survol de la gestion du risque

La Banque Scotia a mis au point son cadre de la gestion du risque pour tenir compte de la diversité de ses activités commerciales à l'échelle mondiale. Ce cadre s'appuie sur une culture robuste de la gestion du risque et sur l'engagement indéfectible des dirigeants de la Banque et des cadres des divers secteurs d'activité envers la gestion active du risque. Le principal objectif de la Banque Scotia en matière de gestion du risque consiste à créer et à protéger la valeur revenant à l'actionnaire. Dans l'exercice de ses diverses activités, la Banque se trouve exposée à quatre grands types de risques, soit les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'exploitation.

Le cadre de la gestion du risque repose sur les principes exposés ci-dessous, qui s'appliquent à tous les secteurs d'activité et à tous les types de risques.

- Surveillance par le conseil – les stratégies en matière de risque, les politiques et les plafonds sont assujettis à l'examen et à l'approbation du conseil d'administration.
- Surveillance indépendante – toutes les activités où un risque est assumé sont assujetties à des processus indépendants d'examen, d'analyse et d'évaluation.
- Diversification – les politiques et les plafonds sont conçus de manière à garantir la saine diversification des risques.
- Évaluation du risque – les processus sont conçus pour garantir que les risques sont bien évalués aux niveaux de l'opération, du client et du portefeuille.
- Examen des risques et communication de rapports – le profil de risque de chaque portefeuille et de chaque dossier client fait l'objet d'un examen continu et de rapports destinés aux dirigeants et au conseil d'administration.
- Responsabilité – les unités d'exploitation doivent rendre compte de tous les risques qu'elles prennent et du rendement correspondant; le capital leur est réparti à la lumière de leur profil de risque.

- Examen – chaque risque et chaque portefeuille sont assujettis à un examen complet exécuté par des vérificateurs internes qui soumettent un rapport indépendant au Comité de vérification du conseil d'administration.

Les divers processus que la Banque a incorporés dans son cadre de la gestion du risque visent à garantir que les risques liés aux diverses activités de la Banque sont bien identifiés, mesurés, évalués et contrôlés. Les stratégies, politiques et plafonds en matière de gestion du risque sont ensuite conçus pour harmoniser les risques courus par la Banque avec ses objectifs commerciaux et sa tolérance au risque. Les risques sont gérés dans le respect des plafonds établis par le conseil d'administration et mis en œuvre par les comités de la haute direction décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque d'une perte qui découlerait si un emprunteur ou une contrepartie n'honorait pas son engagement financier ou contractuel. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêt de la Banque qu'à ses activités de financement, d'investissement et de négociation lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque.

PROCESSUS DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La gestion du risque de crédit obéit aux stratégies, aux politiques et aux plafonds que le conseil d'administration a approuvés. Il appartient au Comité des politiques en matière de crédit d'examiner les politiques, les normes et les plafonds qui contrôlent les risques et de recommander au conseil d'administration tous les changements qu'il juge bon d'apporter à l'occasion. Le conseil et le Comité des politiques en matière de crédit passent régulièrement en revue la qualité des portefeuilles de crédit.

Conseil d'administration

Examine et approuve les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

Comités de la haute direction

Le **Comité des politiques en matière de crédit** examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes relatifs aux risques que lui présentent les Comités de crédit principaux et le Comité de gestion du risque de marché.

Le **Comité de gestion du passif** fournit une orientation stratégique en ce qui concerne la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et des décisions liées aux portefeuilles détenus à des fins de négociation et de placement.

Les **Comités de crédit principaux** sont responsables de l'octroi de prêts autres qu'aux particuliers à l'intérieur des limites prescrites et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices touchant la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèle grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités de crédit principaux distincts autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux commerces de détail et aux petites entreprises.

Le **Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques** supervise et fixe les normes des procédés de gestion du risque de marché et du risque de liquidité au sein de la Banque, notamment en ce qui concerne l'examen et l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux activités principales de négociation et de trésorerie de la Banque.

Le **Comité du risque de négociation de Scotia Capitaux** évalue et surveille de façon continue le risque de marché global et les mécanismes de contrôle du risque, de même que les questions de risque de crédit et de conformité liées aux activités de négociation.

GRANDES ENTREPRISES ET SECTEUR COMMERCIAL

L'octroi de prêts aux grandes entreprises et au secteur commercial est hautement centralisé. Chaque demande de prêt est soumise à un service de crédit indépendant du secteur d'activité en question, qui procède à une analyse de la demande de prêt et soumet ensuite ses recommandations. Tous les risques auxquels s'expose la Banque relativement aux grandes entreprises et au secteur commercial sont évalués selon un système de cotation à 19 catégories. Toutes les décisions importantes en matière de prêt sont renvoyées à un comité de la haute direction. Les demandes de prêt de plus grande importance sont soumises au Comité des politiques en matière de crédit et, dans certains cas, au conseil d'administration.

Dans le cas des prêts consentis aux grandes entreprises et au secteur commercial, les membres du personnel du secteur d'activité et du service de crédit suivent de près la situation financière du client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen complet de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an. Les examens sont plus fréquents lorsque le prêt comporte un niveau de risque supérieur.

La Banque classe ses risques de crédit à l'égard des entreprises et des administrations publiques selon 12 groupes d'activité économique. Son exposition aux divers groupes ou segments sectoriels est gérée au moyen de critères et de lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité. La Banque passe régulièrement en revue les divers secteurs de son portefeuille de crédit afin de s'assurer qu'elle repère bien les variations de la qualité du portefeuille et qu'elle prend les mesures qui s'imposent à leur égard. Cette revue englobe l'examen du risque lié à des secteurs d'activité et à des pays donnés. Le résultat de cet examen est communiqué régulièrement au conseil d'administration. Par ailleurs, le Comité des politiques en matière de crédit formule à l'intention du conseil des recommandations visant à adapter les plafonds établis pour divers secteurs et pays.

La Banque utilise des techniques avancées de modélisation qui lui permettent d'évaluer les risques assumés dans les divers portefeuilles. Ces techniques font notamment appel à des données indépendantes pour faciliter l'évaluation des risques globaux assumés dans les portefeuilles de crédit de la Banque. Les résultats de cette évaluation permettent aussi de déterminer s'il y a lieu de modifier les politiques ou les plafonds de crédit.

PARTICULIERS

Les décisions touchant les crédits aux particuliers et aux petites entreprises sont prises habituellement à l'aide de modèles perfectionnés de cotation. Ces modèles sont continuellement examinés en vue d'évaluer leurs paramètres clés et de s'assurer qu'ils donnent les résultats escomptés en matière de rendement et de risque. Tout projet de changement, soit à ces modèles soit à leurs paramètres, doit être soumis à un service de crédit indépendant du secteur d'activité en cause, qui en fait l'analyse et soumet ses recommandations au comité approprié de la haute direction pour approbation.

Les portefeuilles de crédit des particuliers font l'objet d'examen mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité du crédit. Les emprunteurs individuels sont évalués continuellement à l'aide des modèles de cotation et grâce à une analyse interne des caractéristiques prédictives.

DIVERSIFICATION DES RISQUES

Les politiques et les plafonds de crédit de la Banque sont conçus en vue de garantir une vaste diversification selon les divers types de risques de crédit. Des plafonds sont fixés pour les risques liés à chaque emprunteur, à des secteurs d'activité particuliers, à des pays donnés et à certains types de prêts. Les divers plafonds sont établis en fonction du risque relatif que représente chaque emprunteur, secteur d'activité ou pays. Les risques courus par la Banque face à la diversité de ces régions et des types d'emprunteurs reflètent cette diversification qu'illustrent les graphiques qui suivent ainsi que les tableaux 15 et 16 aux pages 68 et 69.

EXAMEN DU PORTEFEUILLE

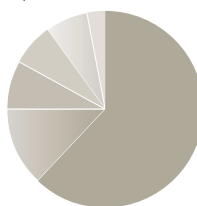
La qualité du crédit consenti aux particuliers canadiens est exceptionnelle. Grâce à ses méthodes d'octroi de crédit et de gestion de portefeuille qui sont inégalées dans le secteur et axées sur la clientèle, la Banque maintient une qualité uniforme du crédit et veille à l'identification hâtive des prêts douteux. S'agissant du portefeuille canadien de prêts au secteur commercial, le risque est bien diversifié et réparti par région, les principaux secteurs étant ceux de l'automobile, de l'immobilier et du commerce de gros.

Les portefeuilles internationaux, exception faite de l'Argentine, ont également affiché une belle tenue en 2002. Même si l'incertitude diminue à l'égard de la situation politique au Brésil, la Banque surveille étroitement le risque auquel elle s'expose dans ce pays. Ce risque, qui se chiffre à 1 065 millions de dollars, découle en quasi-totalité d'obligations du gouvernement et du financement d'opérations commerciales et a diminué au cours de l'exercice.

Le portefeuille de prêts aux entreprises américaines de Scotia Capitaux a connu un exercice difficile. La qualité du crédit a été mise à rude épreuve par la conjoncture économique, par les retombées de certains scandales financiers qui ont fait beaucoup de bruit. De plus, dans deux grands secteurs d'activité, soit ceux des télécommunications et de la câblodistribution, et plus récemment dans celui de la négociation en énergie et en électricité, il y a eu des cas de non-respect de clauses restrictives de prêts et les cotes de crédit ont été révisées à la baisse par les agences d'évaluation du crédit. Pour certaines entreprises qui ont ainsi connu une crise de liquidité, l'accès aux marchés des capitaux n'a pas été possible. Le Tableau 17 à la page 70 illustre le risque qu'assume la Banque à l'égard de ces secteurs d'activité.

DIVERSIFICATION ÉQUILIBRÉE
AU CANADA ET À L'ÉCHELLE
INTERNATIONALE

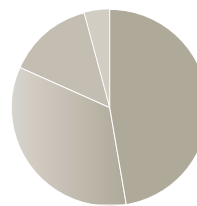
prêts et acceptations, à l'exclusion
des conventions de revente,
septembre 2002



■ Canada
■ États-Unis
■ Amérique latine
■ Europe/Moyen-Orient
■ Antilles
■ Asie

... AINSI QUE DANS LES PRÊTS
AUX MÉNAGES ET LES PRÊTS
AUX ENTREPRISES

prêts et acceptations, à l'exclusion
des conventions de revente,
septembre 2002



■ Prêts aux entreprises
■ Prêts hypothécaires à l'habitation
■ Prêts aux particuliers
■ Prêts aux institutions financières et aux administrations publiques

La Banque estime que les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution se sont stabilisés et ne prévoit pas une détérioration additionnelle de la qualité du crédit de ce portefeuille. Celui de la négociation en énergie et en électricité a connu des perturbations importantes en raison d'une croissance trop rapide de la capacité de production face à un fléchissement de la demande. Une pression s'exerce encore sur certains segments de ce secteur et la Banque surveille attentivement la situation.

Vu le niveau élevé des pertes sur prêts et le rendement insuffisant du portefeuille de prêts aux entreprises américaines de Scotia Capitaux, la Banque abaisse les plafonds qu'elle a fixés pour les particuliers et révisé ceux qui s'appliquent à certains secteurs d'activité. En outre, elle entend réduire son portefeuille de prêts aux entreprises et privilégier un nombre restreint de relations avec des sociétés clientes.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des cours du marché et de leur degré de volatilité; il est attribuable aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

FINANCEMENT	PLACEMENT	NÉGOCIATION
- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt
- risque de change	- risque de change	- risque de change
	- risque lié aux actions	- risque lié aux actions
		- risque lié aux marchandises

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'il n'y a pas de concordance entre des positions susceptibles d'être touchées par un ajustement des taux d'intérêt au cours d'une période donnée. Le risque de taux d'intérêt comprend également des variations dans les écarts de crédit, qui représentent la prime que le marché fait payer pour les différences dans la qualité générale ou particulière de crédit et dans les liquidités. Le risque de change de la Banque découle des activités de négociation ainsi que des revenus libellés en monnaies étrangères et des placements dans des filiales étrangères. Le risque de marché survient également lorsque la Banque est exposée aux variations des cours pratiqués pour des biens tels que les métaux précieux et les actions.

Le conseil d'administration fixe les politiques, les normes et les principaux plafonds en vertu desquels le risque de marché est régi, et les passe en revue au moins une fois l'an. C'est également le conseil qui reçoit les rapports périodiques exposant les risques et le rendement des divers secteurs d'activité.

À la lumière des politiques et plafonds établis par le conseil d'administration, le Comité de gestion du passif (CGP) et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (CGRMAP) assurent la surveillance des diverses composantes du risque de marché couru par la Banque. Le CGP s'intéresse surtout au processus de gestion de l'actif et du passif, qui porte sur les activités de financement et de placement. Il revient au CGRMAP d'approuver les nouveaux produits et plafonds ainsi que les nouvelles pratiques en matière de négociation, de financement et de placement. Tous les plafonds relatifs au risque de marché sont passés en revue au moins une fois l'an.

MESURE DES RISQUES

La Banque a recours à diverses techniques pour cerner, mesurer et contrôler les risques de marché qu'elle assume dans ses différentes activités. Ces techniques sont évaluées en permanence afin de garantir l'exactitude de leurs résultats et la qualité de l'analyse. Les principales mesures du risque de marché sont exposées sommairement ci-dessous.

VALEUR À RISQUE

La valeur à risque (VAR) est une estimation de la perte éventuelle qui pourrait, à un seuil de confiance donné, découler du maintien d'une position pendant une période déterminée. Pour la comptabilisation des activités de négociation, la VAR est calculée chaque jour à un seuil de confiance de 99 %, à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

TESTS DE RÉSISTANCE AU STRESS

La VAR mesure les pertes éventuelles sur des marchés normalement animés. Les tests de résistance au stress servent quant à eux à évaluer l'incidence, sur les portefeuilles de valeurs détenues à des fins de négociation, de mouvements anormalement amples sur le marché et de périodes d'inactivité prolongées. Le programme de tests de résistance au stress est conçu de manière à désigner les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles résultant d'un stress donné. La Banque soumet chaque mois ses portefeuilles de négociation à plus de 200 scénarios de stress. Elle procède également à certains tests de résistance au stress sur une base quotidienne. À l'occasion, elle recourt à des scénarios de résistance au stress pour évaluer l'intégrité de son portefeuille de placements en utilisant des tests de résistance fondés sur des cas précis du marché.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ ET MODÈLE DE SIMULATION

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur le revenu courant et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans les principales monnaies. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt à la lumière de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des affaires, à l'évolution des taux d'intérêt, à la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation sous différents scénarios sont particulièrement importants pour gérer le risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à sa clientèle privée.

ANALYSE DES ÉCARTS

On a recours à l'analyse des écarts surtout pour mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt. Il existe un écart sensible au passif lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis à des fluctuations de taux dans une période donnée. Inversement, il y a écart sensible à l'actif lorsque davantage d'éléments d'actifs que d'éléments de passif sont soumis à ces fluctuations. La Banque fait appel à l'analyse des écarts dans le cours de ses activités auprès de la clientèle privée et de ses services bancaires de gros.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE PLACEMENT

Les procédés de gestion de l'actif et du passif de la Banque portent essentiellement sur l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des risques de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit chaque semaine pour passer en revue les risques et les occasions d'affaires et évaluer le rendement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

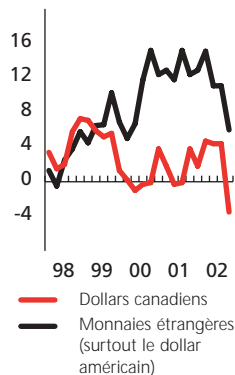
Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est soumis à deux grands plafonds approuvés par le conseil. Ces plafonds servent à contrôler le risque auquel sont assujettis le revenu de l'exercice et la valeur économique. Le plafond relatif au revenu de l'exercice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le revenu net de la Banque, tandis que celui lié à la valeur économique protège la valeur revenant à l'actionnaire en mesurant l'incidence d'une augmentation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actualisée de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise des plafonds d'écart pour contrôler aussi le risque de taux d'intérêt lié aux diverses devises. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR pour évaluer les risques et à des fins de planification.

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances prudentes au risque. Au cours de l'exercice 2002, les banques centrales ont adopté une politique plus neutre en matière de taux d'intérêt. En prévision de cette stratégie, la Banque a pris des mesures en vue de réduire ses écarts sensibles au passif, tant en dollars canadiens qu'en devises étrangères. Le graphique ci-contre montre que l'écart sensible au passif sur un an de la Banque (en dollars canadiens) diminue depuis janvier 2002 et qu'il s'est transformé en écart sensible à l'actif. Par conséquent, l'apport des positions de ces risques a légèrement diminué en 2002.

Les écarts sensibles au passif en devises étrangères se sont également comblés depuis janvier 2002, surtout en ce qui concerne le dollar américain, la principale composante étrangère. Les marges sur les positions de risque lié aux devises ont légèrement augmenté pour l'exercice 2002, les positions visant à bénéficier d'une baisse des taux.

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2002, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et toutes les échéances, aurait pour effet de faire augmenter le revenu net après impôts d'environ 31 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Pendant l'exercice écoulé, ce chiffre a varié entre 31 millions de dollars et (104) millions de dollars. Le même choc réduirait la valeur actuelle de l'actif net de la Banque d'environ 304 millions de dollars (actualisée 549 millions de dollars en 2001).

ÉCART DE TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT
en milliards de dollars, écart sensible au passif sur un an



RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découlant des placements de la Banque dans des filiales étrangères et de ses opérations de change est assujéti aux plafonds autorisés par le conseil d'administration. Le Comité de gestion du passif examine et gère l'exposition au risque de change.

RISQUE LIÉ AUX ACTIONS

Le risque lié aux actions découle des activités de placement de la Banque et ce risque est soumis à des plafonds autorisés par le conseil d'administration. Les placements sont effectués en actions ordinaires et en actions privilégiées, et se composent également d'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers.

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

Le portefeuille de placement comprend habituellement des titres de créance et des titres de participation détenus pour des besoins de liquidité ou de placement à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôts intéressant. Les placements sont détenus sous réserve des plafonds fixés par le conseil. À la fin de l'exercice, la valeur marchande du portefeuille de placement de la Banque était inférieure de 25 millions de dollars à sa valeur comptable, alors qu'elle excédait celle-ci de 537 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ce recul est le résultat de la morosité des marchés boursiers, d'une diminution de la valeur de la dette liée aux marchés naissants ainsi que des ventes de titres effectuées en 2002. Ces dernières ont donné lieu à des gains réalisés de 179 millions de dollars, compte tenu des radiations au titre des valeurs mobilières et des placements de banque d'investissement.

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les politiques, procédés et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de négociation sont conçus pour établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des gains, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de négociation sont axées sur le client, mais prévoient aussi les besoins en capitaux propres de la Banque. Les risques liés aux activités de négociation sont soumis aux contrôles exposés ci-dessous.

Toutes les activités de négociation sont assujétiées à des plafonds explicites, fixés selon la devise, le type d'instrument, la position et l'échéance. Les positions sont évaluées au moins une fois par jour à la valeur du marché, et les évaluations font l'objet d'un examen régulier de la part de spécialistes indépendants. Le personnel affecté au service administratif et les unités de gestion du risque procèdent à des examens indépendants et présentent des comptes rendus sur tous les aspects des activités de négociation. Ils soumettent à l'évaluation des services compétents et de la haute direction des rapports quotidiens sur les profits et pertes, la VAR et la conformité aux plafonds établis.

Les unités indépendantes de la gestion du risque examinent périodiquement les modèles et les évaluations. Elles exécutent également des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR, passent en revue les nouveaux produits et participent à leur élaboration.

Le conseil d'administration approuve chaque année les plafonds globaux de la VAR et des tests de résistance au stress pour les portefeuilles de négociation de la Banque, et il revoit les résultats tous les trimestres. Le Comité de gestion du risque de

marché et d'application des politiques fixe aussi les plafonds de la VAR par secteur d'activité et il revoit les résultats mensuellement.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la VAR sur 10 jours relative aux activités de négociation a atteint une moyenne de 25,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2002, en hausse de 4,0 millions de dollars par rapport à 2001. Cette augmentation s'explique par les positions plus importantes prises sur le plan du risque de taux d'intérêt et par une plus grande volatilité des marchés. Elle a été neutralisée, en partie, par une plus grande diversification du risque parmi les facteurs de risque. À mesure que la conjoncture économique et financière évoluait au cours de l'exercice, les unités de négociation ont pris l'initiative de modifier la taille et l'orientation de leurs positions relatives aux taux d'intérêt. Aussi la VAR a-t-elle varié entre un creux de 10,4 millions de dollars et un sommet de 50,0 millions de dollars.

VAR SUR 10 JOURS EN FONCTION DES FACTEURS DE RISQUE (MOYENNE EN MILLIONS DE DOLLARS)

Facteur de risque	2002	2001
Taux d'intérêt	23,5 \$	13,4 \$
Actions	11,5	13,7
Change	5,4	3,9
Marchandises	2,5	2,3
(Diversification)	(17,9)	(12,3)
VAR totale	25,0 \$	21,0 \$

L'histogramme ci-dessous illustre la distribution du revenu de négociation par jour pour l'exercice 2002. Le revenu de négociation par jour a été positif dans plus de 90 % des cas, la moyenne quotidienne s'établissant à 3,0 millions de dollars. La croissance du revenu de négociation est attribuable à la position enviable que la Banque détenait dans les marchés des taux d'intérêt, ainsi qu'à l'expansion des portefeuilles de produits dérivés de crédit et d'actions.

La Banque n'a subi, au cours de l'exercice, aucune perte de négociation supérieure à l'estimation de la VAR, comme en témoigne le graphique ci-dessous.

PRODUITS DÉRIVÉS

La Banque recourt aux produits dérivés pour gérer le risque de marché et de crédit lié à ses activités de financement et de placement, et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à

plusieurs types de produits pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats de change à terme, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. En tant que courtier, la Banque offre des produits dérivés à ses clients et négocie des positions pour son propre compte.

La Banque négocie sur une vaste gamme d'instruments tels que des options et des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises, des produits dérivés sur actions et titres de créance, ainsi que des produits structurés plus complexes.

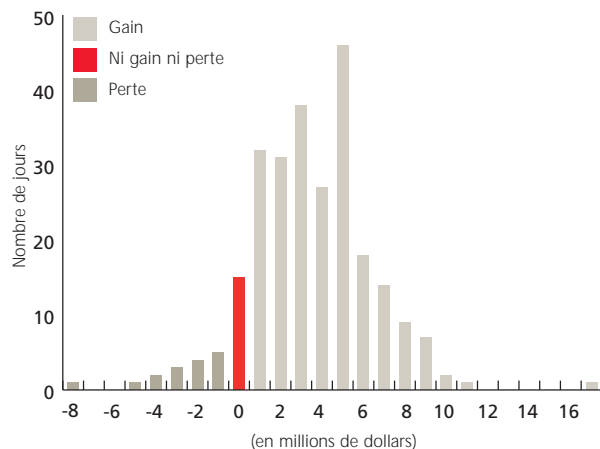
Bien que toutes les opérations sur produits dérivés soient assujetties aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse du risque de marché précisées ci-dessus à la rubrique Activités de négociation, la Banque utilise néanmoins d'autres contrôles et techniques analytiques pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque comme la compensation et le nantissement en garantie. Le portefeuille de produits dérivés de la Banque se compose principalement d'instruments à court terme conclus avec des contreparties de grande qualité. Plus de 90 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque se rapporte à des contreparties de grande qualité, comme c'était le cas en 2001.

Les activités de la Banque sur produits dérivés de crédit ont poursuivi leur expansion au cours de l'exercice 2002, grâce surtout aux swaps sur défaillance et aux opérations structurées. La Banque conclut des swaps sur défaillance dans ses activités de négociation et de placement et aussi pour gérer son risque de crédit. Les opérations structurées peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités et de produits dérivés. Avant d'être approuvées, ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à repérer et à traiter les risques liés au crédit, au marché, à la loi, à la fiscalité, etc. Elles sont également assujetties à l'examen et à l'approbation interfonctionnels des services de la gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et du contentieux. Par ailleurs, toutes les grandes opérations structurées sur produits dérivés sont soumises à l'examen de comités

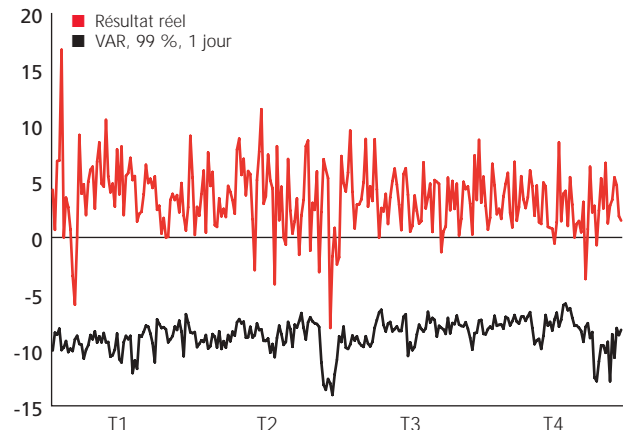
FAIBLE VARIABILITÉ DES REVENUS DE NÉGOCIATION

Période terminée le 31 octobre 2002



COMPARAISON DES REVENUS DE NÉGOCIATION QUOTIDIENS AVEC LA VALEUR À RISQUE

en millions de dollars, du 1^{er} novembre 2001 au 31 octobre 2002



de la haute direction chargés de la gestion du risque. Une fois exécutées, elles sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés; dans ces opérations, on met l'accent sur la cote de solvabilité des biens sous-jacents et sur l'évaluation des produits dérivés sur titres de créance et des biens de référence. Le risque de marché s'avère habituellement minimal dans ces contrats, et les rendements gagnés par la Banque proviennent de l'expérience en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume.

Risque de liquidité

La liquidité correspond à l'aptitude à respecter ses engagements financiers et à financer l'expansion de son actif. Le risque de liquidité est celui de ne pas pouvoir obtenir assez de capitaux, à un prix et dans un délai raisonnables, pour pouvoir honorer ses engagements à mesure qu'ils arrivent à échéance. Bien gérer le risque de liquidité, c'est notamment estimer et satisfaire les besoins de la Banque en matière de liquidité de la façon la plus rentable.

Le conseil d'administration approuve les politiques de la Banque en matière de gestion de la liquidité et du financement, tout en fixant les plafonds destinés à contrôler l'écart cumulé net dans le monde entre les flux de trésorerie sensibles au passif de la Banque et les actifs liquides de base minimaux qu'il convient de maintenir pour les principales monnaies. Le conseil d'administration confie la responsabilité de gérer le risque de liquidité aux principaux dirigeants de la Banque par l'entremise du Comité de gestion du passif, qui se réunit hebdomadairement pour évaluer le profil de liquidité de la Banque et discuter de l'approche stratégique nécessaire à la réalisation du profil de liquidité souhaité.

La Banque prévoit quotidiennement les rentrées et les sorties de fonds. Elle détermine la suffisance de ses liquidités en procédant à une analyse de la situation ponctuelle de ses liquidités, de ses besoins présents et prévus de financement, ainsi que des produits destinés à réduire ses besoins de financement ou à obtenir des capitaux additionnels.

Dans le cadre de l'évaluation continue de ses besoins de financement, la Banque analyse les besoins de liquidité selon divers scénarios et examine périodiquement les hypothèses qui sous-tendent ces scénarios. Elle a mis au point des plans d'urgence qui englobent des stratégies visant à gérer une crise de liquidité et la marche à suivre pour pallier une insuffisance de trésorerie en situation d'urgence; ces plans sont mis à jour une fois l'an.

La Banque maintient un avoir minimum en actifs liquides de qualité, qu'elle peut vendre ou nantir en vue de contrôler ses engagements au titre des sorties de fonds. Au 31 octobre 2002, les actifs liquides s'élevaient à 67 milliards de dollars (63 milliards de dollars en 2001), soit 23 % du total de l'actif (contre 22 % pour l'exercice précédent). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 70 % (68 % en 2001), ainsi que d'espèces et de dépôts à hauteur de 30 % (32 % en 2001). La Banque nantit des titres et d'autres actifs liquides afin de garantir une obligation, de participer à un système de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités dans un territoire étranger. Au 31 octobre 2002, l'actif total qui avait été donné en nantissement se montait à 44 milliards de dollars (46 milliards de dollars

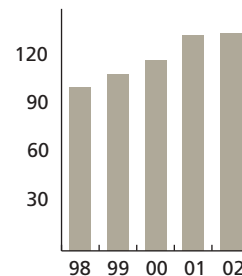
en 2001). La majeure partie de cette somme provient des activités de rachat de titres et d'emprunt de la Banque.

La Banque Scotia mise sur une vaste gamme de sources de financement, dont les principales sont les capitaux propres, les dépôts provenant des clientèles privée et commerciale dans le vaste réseau national et international de succursales de la Banque, et le financement de gros. Le finance-

ment de base, représenté par les capitaux propres et les dépôts de base des clientèles privée et commerciale, atteignait 135 milliards de dollars au 31 octobre 2002, contre 134 milliards de dollars un an plus tôt. Cette augmentation relativement modeste est attribuable au rachat de débentures et à la vente des activités de Scotiabank Quilmes. Au 31 octobre 2002, le financement de base de la Banque correspondait à 46 % du financement total (47 % en 2001). Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité.

En outre, la Banque a amélioré son financement par le biais de programmes d'émission de billets et par la vente de titres adossés à des créances immobilières. Elle a émis des euro-billets à moyen terme pour 3,2 milliards de dollars et des billets à moyen terme pour 2,3 milliards de dollars sur les marchés canadien et américain ainsi que des Scotia BaTs pour 750 millions de dollars sur le marché canadien. Le tableau ci-dessous donne des renseignements supplémentaires sur les billets à moyen terme de la Banque. Celle-ci a également vendu 1,8 milliard de dollars de titres hypothécaires LNH à Canada Housing Trust en tant que membre du programme d'obligation hypothécaire du Canada.

FINANCEMENT DE BASE IMPORTANT
en milliards de dollars,
au 31 octobre



ECHÉANCES DES BILLETS À MOYEN TERME (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Billets de dépôt en gros	Euro- billets	Total
à moins d'un an	1 027 \$	2 930 \$	3 957 \$
Entre un et cinq ans	2 929	5 319	8 248
Plus de cinq ans	632	100	732
Total	4 588 \$	8 349 \$	12 937 \$

Arrangements hors bilan faisant appel à des structures d'accueil

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque recourt à des arrangements hors bilan faisant appel à des structures d'accueil pour deux grands motifs :

- Elle se sert à l'occasion des structures d'accueil pour titriser certains actifs comme les prêts personnels, les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises. Ces titrisations lui permettent de diversifier ses sources de financement et de gérer ses besoins en capital.
- Pour aider des clients à répondre à leurs besoins de financement et réaliser leurs objectifs de placement, la Banque met en marché des produits qui font appel à des structures d'accueil.

Tableau 11 Écart de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêt ¹⁾	Échéant à moins de 3 mois	Échéant à entre 3 et 12 mois	Échéant à plus d'un an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Au 31 octobre 2001 (en milliards de dollars)					
Dollars canadiens					
Actif	87,2 \$	16,7 \$	40,2 \$	6,1 \$	150,2 \$
Passif	76,6	23,8	27,7	22,1	150,2
Écart	10,6	(7,1)	12,5	(16,0)	
Écart cumulatif	10,6	3,5	16,0	-	
Devises					
Actif	107,7	11,1	16,6	10,8	146,2
Passif	109,2	15,6	6,6	14,8	146,2
Écart	(1,5)	(4,5)	10,0	(4,0)	
Écart cumulatif	(1,5)	(6,0)	4,0	-	
Total					
Écart	9,1 \$	(11,6)\$	22,5 \$	(20,0)\$	
Écart cumulatif	9,1	(2,5)	20,0	-	
Au 31 octobre 2001:					
Écart	(13,4) \$	(1,3)\$	33,3 \$	(18,6)\$	
Écart cumulatif	(13,4)	(14,7)	18,6	-	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. L'écart hors bilan est porté au passif.

Tableau 12 Liquidités

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Actifs liquides en dollars canadiens					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	868 \$	1 062 \$	648 \$	642 \$	680 \$
Dépôts à d'autres banques	686	1 124	1 131	1 327	1 399
Valeurs mobilières	30 310	25 284	22 129	16 571	15 109
Prêts à vue et à moins d'un an	-	-	-	-	-
	31 864	27 470	23 908	18 540	17 188
Actifs liquides en devises					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	2 370	2 147	1 598	1 302	1 680
Dépôts à d'autres banques	16 348	15 827	15 368	13 844	19 141
Valeurs mobilières	16 194	17 702	12 058	10 229	7 531
Prêts à vue et à moins d'un an	-	291	-	-	86
	34 912	35 967	29 024	25 375	28 438
Total des actifs liquides					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	3 238	3 209	2 246	1 944	2 360
Dépôts à d'autres banques	17 034	16 951	16 499	15 171	20 540
Valeurs mobilières	46 504	42 986	34 187	26 800	22 640
Prêts à vue et à moins d'un an	-	291	-	-	86
	66 776 \$	63 437 \$	52 932 \$	43 915 \$	45 626 \$
Actifs liquides en pourcentage de l'actif total	22,5 %	22,3 %	20,9 %	19,7 %	19,5 %

Selon la nature de l'opération, les structures d'accueil peuvent exposer la Banque aux risques de crédit, de marché, de liquidité et d'exploitation. Afin de contrôler ces risques, la Banque assujettit les structures d'accueil aux procédés d'examen et d'approbation auxquels elle soumet toutes ses opérations pour s'assurer qu'elle a bien évalué ses risques et les enjeux liés au traitement comptable, aux apparentés et à la propriété. De plus, elle prend des mesures pour s'assurer que le risque de financement associé aux structures d'accueil hors bilan est géré de façon appropriée.

La Banque assure un soutien en liquidité à certaines structures d'accueil au moyen d'ententes de financement de soutien, qui relèvent des engagements de crédit indirects de la Banque, comme il est mentionné à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de la page 103.

Risque d'exploitation

On entend par risque d'exploitation le risque de perte découlant de l'insuffisance ou de la défaillance des procédés, d'erreurs humaines et des systèmes à l'interne, ou encore d'événements externes. Le risque d'exploitation est inhérent à chacun des secteurs de la Banque et à chacune de ses principales activités de soutien; il se manifeste de diverses façons, notamment sous forme de pannes, d'erreurs, de pertes d'exploitation et de comportements incorrects des employés, et il peut donner lieu à des pertes financières et à d'autres inconvénients pour la Banque.

Les pertes découlant du risque d'exploitation peuvent être rangées dans les catégories suivantes :

- erreurs humaines ou pannes dans le traitement des opérations, y compris dans la compensation versée à des clients, et les versements effectués erronément à des tiers et dont les montants n'ont pas été recouvrés;
- responsabilité légale découlant du défaut de respecter des exigences légales ou contractuelles, y compris les normes en matière de travail, de santé et de sécurité;
- amendes et pénalités à verser par suite du non-respect des règlements ou des lois;
- pertes dues à des fraudes, vols et activités non autorisées; et
- perte ou dommage à des biens par suite de catastrophes naturelles, d'actes de terrorisme ou de guerre, ou autres accidents.

Le risque d'exploitation est géré et contrôlé à l'intérieur de chaque secteur d'activité; nous avons mis en oeuvre un vaste assortiment de contrôles, de freins et de contrepoids destinés à atténuer le risque d'exploitation, et nous en avons fait une part intégrante de notre culture de gestion du risque. On y retrouve notamment les normes générales pour l'ensemble des groupes établies en vue de garantir une analyse et un contrôle adéquats des risques, y compris des politiques de gestion du risque, un

processus rigoureux de planification, un examen régulier de l'organisation, une application serrée du Code d'éthique de la Banque, et une liste précise et documentée des personnes investies du pouvoir d'approbation.

Parmi les mesures de protection mises sur pied afin de réduire au minimum la possibilité que ces risques aient une incidence négative importante sur la Banque, on trouve les suivantes :

- définition, mesure, évaluation et gestion continues des risques d'exploitation auxquels la Banque est exposée;
- personnel compétent et bien formé, y compris une équipe de direction avertie, expérimentée et vouée à la gestion du risque;
- séparation des tâches et délégation de pouvoir au sein des unités d'exploitation;
- processus complet de planification de la reprise des activités, y compris des plans d'action pour tous les secteurs d'activité importants et de nombreuses installations de secours, sur place et à l'extérieur, qui garantissent la continuité de la prestation des services.

On a également prévu des examens périodiques par des vérificateurs internes indépendants chevronnés qui étudient en profondeur la conception et le fonctionnement des systèmes de contrôle interne de tous les groupes commerciaux et de soutien, les nouveaux produits et systèmes, ainsi que la fiabilité et l'intégrité des opérations de traitement des données.

Dans le cadre d'une culture rigoureuse de la gestion du risque, toutes les unités sont assujetties à un programme de conformité standard documenté, qui se fonde sur un processus générique de conformité dont les composantes sont les suivantes : sensibilisation à la réglementation; évaluation du risque lié à la réglementation; politiques, pratiques, procédures et formation; surveillance de la conformité; non-conformité et résolution des problèmes; rapports sur les questions de conformité. Ce programme est administré par le Service de conformité des groupes par le biais d'un réseau d'agents de conformité auxquels incombent des responsabilités déterminées au niveau des filiales et des secteurs d'activité ou des unités.

Il revient à l'unité centrale de la Banque chargée de la gestion du risque d'exploitation d'élaborer et de mettre en application les méthodes dont l'ensemble des groupes doivent se servir pour repérer, mesurer, évaluer et gérer le risque d'exploitation. Dans l'exécution de son mandat, cette unité a mis au point une base de données centralisée des pertes d'exploitation en vue de faciliter la quantification du risque. Par surcroît, elle a lancé un programme d'autoévaluation en vertu duquel la direction de chaque unité importante identifie les risques les plus élevés auxquels elle est confrontée, tout en évaluant l'environnement de contrôle correspondant afin de s'assurer que les risques en question sont bien contrôlés. Le programme d'autoévaluation sera étendu à l'ensemble du groupe en 2003.

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES *

RISQUE DE CRÉDIT

Tableau 13 Répartition géographique de l'actif productif

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2002		2001	2000	1999	1998
	Solde	% de l'actif productif				
Amérique du Nord						
Canada	147,8 \$	54,8 %	135,3 \$	133,0 \$	122,7 \$	119,2 \$
États-Unis	46,4	17,2	43,1	44,0	38,9	38,9
	194,2	72,0	178,4	177,0	161,6	158,1
Europe						
Royaume-Uni	10,2	3,8	10,4	9,2	8,1	8,8
Allemagne	2,8	1,1	3,5	3,3	2,4	2,3
Irlande	2,6	0,9	1,4	0,9	1,2	0,8
France	1,4	0,5	1,5	1,9	1,7	2,4
Autres pays d'Europe	6,1	2,3	6,6	5,0	5,2	6,8
	23,1	8,6	23,4	20,3	18,6	21,1
Asie						
Corée du Sud	2,3	0,8	1,5	1,4	1,4	1,2
Japon	1,6	0,6	1,4	1,3	1,3	2,6
Malaisie	1,6	0,6	1,7	1,3	1,2	0,8
Hong Kong	1,2	0,5	1,4	2,0	1,6	1,7
Autres pays d'Asie	3,3	1,2	3,0	2,4	2,3	3,1
	10,0	3,7	9,0	8,4	7,8	9,4
Antilles						
Jamaïque	3,4	1,3	3,2	2,8	2,7	2,4
Porto Rico	2,6	0,9	2,4	2,1	2,0	2,0
Bahamas	1,8	0,7	1,7	1,5	1,4	1,3
Trinité-et-Tobago	1,7	0,6	1,7	1,5	1,3	1,2
Autres pays des Antilles	5,9	2,2	5,2	4,6	4,2	4,0
	15,4	5,7	14,2	12,5	11,6	10,9
Amérique latine						
Mexique	20,3	7,5	19,7	1,5	1,2	1,4
Chili	3,6	1,3	3,0	3,1	0,4	0,4
Argentine	0,2	0,1	3,7	3,7	3,3	3,4
Autres pays d'Amérique latine	3,7	1,4	3,9	3,3	2,8	2,9
	27,8	10,3	30,3	11,6	7,7	8,1
Moyen-Orient et Afrique	0,5	0,2	0,4	0,4	0,6	0,6
Provision générale ¹⁾	(1,5)	(0,5)	(1,5)	(1,3)	(1,3)	(0,6)
Total	269,5 \$	100,0 %	254,2 \$	228,9 \$	206,6 \$	207,6 \$

1) Au 31 octobre.

* Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation de l'exercice écoulé.

Tableau 14 Créances à risque outre-frontière de secteurs géographiques choisis¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Dépôts inter-bancaires		Opérations	Participation dans les filiales et sociétés affiliées		Autres	Total 2002	Total 2001
	Prêts			Titres d'État				
Asie								
Thaïlande	78 \$	– \$	31 \$	– \$	– \$	1 \$	110 \$	144 \$
Indonésie	55	–	–	–	–	–	55	128
Malaisie	657	1	6	312	145	1	1 122	1 031
Philippines	59	–	6	197	–	–	262	313
	849	1	43	509	145	2	1 549	1 616
Corée du Sud	889	–	752	630	–	22	2 293	1 554
Hong Kong	677	–	30	31	–	20	758	568
Autres pays d'Asie ²⁾	165	177	147	168	–	9	666	412
	2 580	178	972	1 338	145	53	5 266	4 150
Amérique latine								
Mexique	995	–	244	766	465 ³⁾	4	2 474	2 082
Brésil	45	–	522	498	–	–	1 065	1 140
Argentine	73	–	9	82	–	–	164	914
Venezuela	6	–	3	190	100	1	300	350
Chili	293	174	76	–	215 ³⁾	5	763	688
Autres pays d'Amérique latine ⁴⁾	1 192	24	74	100	126	2	1 518	1 464
	2 604	198	928	1 636	906	12	6 284	6 638
Europe centrale et Europe de l'Est	–	–	1	5	–	–	6	6
Total	5 184 \$	376 \$	1 901 \$	2 979 \$	1 051 \$	65 \$	11 556 \$	10 794 \$

1) Les créances à risque outre-frontière sont les créances sur un prêteur situé dans un pays étranger; elles sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie locale et sont établies en fonction du risque ultime.

2) Incluant la Chine, Singapour et Taiwan.

3) Écarts d'acquisition de 36 \$ au Mexique et de 110 \$ au Chili exclus.

4) Incluant la Colombie, le Costa Rica, le Salvador, le Panama, le Pérou et l'Uruguay.

Tableau 15 Prêts et acceptations par secteur géographique

À l'exclusion des conventions de revente Au 30 septembre (en milliards de dollars)						Pourcentage du total	
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	1998
Canada							
Provinces de l'Atlantique	9,4 \$	9,3 \$	9,2 \$	9,1 \$	9,0 \$	5,9 %	6,2 %
Québec	7,1	6,9	8,1	7,5	7,6	4,4	5,3
Ontario	55,5	51,5	50,7	48,3	48,1	34,5	33,4
Manitoba et Saskatchewan	4,8	4,8	4,4	4,2	4,1	3,0	2,8
Alberta	11,1	11,1	11,0	10,0	9,9	6,9	6,9
Colombie-Britannique	12,3	12,2	12,4	12,1	12,2	7,6	8,4
	100,2	95,8	95,8	91,2	90,9	62,3	63,0
Étranger							
États-Unis	21,5	21,5	23,5	22,0	25,5	13,3	17,7
Europe	10,8	10,3	9,3	7,9	9,1	6,7	6,3
Antilles	11,6	10,6	9,4	8,7	8,4	7,2	5,8
Asie	4,9	5,2	5,8	5,7	5,9	3,0	4,1
Amérique latine	13,1	15,0	7,6	4,4	4,7	8,2	3,2
Moyen-Orient et Afrique	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
	62,2	62,9	55,9	49,1	54,0	38,6	37,4
Provision générale ¹⁾	(1,5)	(1,5)	(1,3)	(1,3)	(0,6)	(0,9)	(0,4)
Total des prêts et acceptations	160,9 \$	157,2 \$	150,4 \$	139,0 \$	144,3 \$	100,0 %	100,0 %

1) Au 31 octobre.

Tableau 16 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteur

À l'exclusion des conventions de revente Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2002		2001	2000	1999
	Solde	% du total			
Prêts aux ménages					
Prêts hypothécaires à l'habitation	55,9 \$	34,8 %	52,5 \$	49,8 \$	47,6 \$
Prêts aux particuliers	22,9	14,2	19,7	17,7	16,5
	78,8	49,0	72,2	67,5	64,1
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Ressources et transformation, sauf l'industrie de l'automobile					
Pétrole et gaz	3,6	2,3	3,5	4,3	3,3
Aliments et boissons	3,2	2,0	3,4	3,0	2,5
Produits forestiers	2,6	1,6	2,5	2,1	2,2
Agriculture	2,3	1,4	2,3	2,2	2,0
Produits chimiques	2,2	1,3	2,7	2,0	1,8
Matériel électrique et autre matériel	2,0	1,2	3,2	2,9	2,7
Métaux de première fusion	1,9	1,2	2,2	2,1	2,0
Exploitation minière	1,9	1,2	1,7	1,5	1,8
Divers	4,0	2,5	4,9	5,4	4,4
	23,7	14,7	26,4	25,5	22,7
Fabrication et distribution dans le secteur de l'automobile	5,5	3,4	5,6	6,0	5,8
Banques et autres services financiers	5,5	3,4	4,4	4,7	4,4
Transports	5,2	3,2	4,8	5,3	4,6
Distribution en gros et au détail, sauf l'industrie de l'automobile	5,0	3,1	6,4	6,8	6,7
Services publics	4,9	3,0	3,9	2,6	2,3
Télécommunications et câble	4,8	3,0	4,9	4,1	2,4
Secteur immobilier	3,4	2,1	3,5	4,5	4,1
Médias	3,3	2,1	3,4	3,6	2,9
Construction	3,1	1,9	3,6	3,1	2,8
Hôtels	3,0	1,9	3,1	2,7	2,5
Sociétés de portefeuille	1,5	0,9	1,7	2,2	2,6
Services de santé	1,4	0,9	1,4	1,6	1,9
Administrations publiques	1,3	0,8	1,8	0,9	0,9
Hypothèques commerciales	1,3	0,8	1,4	1,7	1,6
Autres services	10,7	6,7	10,2	8,9	8,0
	83,6	51,9	86,5	84,2	76,2
Provision générale ¹⁾	(1,5)	(0,9)	(1,5)	(1,3)	(1,3)
Total des prêts et acceptations	160,9 \$	100,0 %	157,2 \$	150,4 \$	139,0 \$

1) Au 31 octobre.

Tableau 17 Positions dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications

Prêts et acceptations au 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Cote supérieure	Cote inférieure	Total
ÉLECTRICITÉ ¹⁾			
Services publics réglementés	1 213 \$	630 \$	1 843 \$
Génération diversifiée	-	789	789
Projets énergétiques indépendants avec conventions d'achat	558	475	1 033
Autres projets énergétiques	202	1 005	1 207
Total	1 973 \$	2 899	4 872 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
Câblodistributeurs	223 \$	1 666 \$	1 889 \$
Réseaux téléphoniques réglementés	1 112	249	1 361
Réseaux téléphoniques non réglementés	69	374	443
Services sans fil	167	782	949
Divers	-	180	180
Total	1 571 \$	3 251 \$	4 822 \$

1) Les prêts au secteur de l'électricité sont inclus dans la rubrique Services publics dans le Tableau 16 de la page précédente.

Tableau 18 Instruments de crédit hors bilan

Au 31 octobre (en milliards de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Garanties et lettres de crédit	17,0 \$	12,5 \$	12,0 \$	11,5 \$	11,5 \$
Engagements de crédit	127,0	132,6	127,7	115,0	101,5
Opérations de prêt sur titres et engagements d'approvisionnement	3,7	3,9	5,5	3,0	3,1
Total	147,7 \$	149,0 \$	145,2 \$	129,5 \$	116,1 \$

Tableau 19 Évolution du montant net des prêts douteux¹⁾

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Montant brut des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	4 439 \$	2 741 \$	2 380 \$	2 291 \$	2 137 \$
Acquisition de filiales	-	906	121	-	237
Montant net des nouveaux prêts douteux	3 054	1 820	965	809	368
Cession des activités de Scotiabank Quilmes ²⁾	(1 006)	-	-	-	-
Radiations	(2 376)	(1 165)	(781)	(658)	(552)
Redressement de change et autres	(124)	137	56	(62)	101
Solde à la fin de l'exercice	3 987	4 439	2 741	2 380	2 291
Provision pour créances irrécouvrables ³⁾					
Solde au début de l'exercice	4 180	2 802	2 536	1 870	1 544
Acquisition de filiales	-	919	153	-	160
Provision pour pertes sur prêts imputée					
Aux revenus	2 029	1 425	765	635	595
Aux bénéfices non répartis	-	-	-	550 ⁴⁾	-
Cession des activités de Scotiabank Quilmes ²⁾	(504)	-	-	-	-
Radiations	(2 376)	(1 165)	(781)	(658)	(552)
Recouvrements	169	123	113	138	57
Redressement de change et autres	(131)	76	16	1	66
Solde à la fin de l'exercice	3 367	4 180	2 802	2 536	1 870
Montant net des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	259	(61)	(156)	421	593
Variation nette du montant brut des prêts douteux	(452)	1 698	361	89	154
Variation nette de la provision pour créances irrécouvrables	813	(1 378)	(266)	(666)	(326)
Solde à la fin de l'exercice	620 \$	259 \$	(61) \$	(156) \$	421 \$

1) Compte non tenu des prêts douteux à des pays désignés à marché naissant.

2) Compte tenu de l'incidence du redressement de change.

3) Compte tenu des provisions spécifiques et générales.

4) Voir la note de bas de page 1) à la page 120.

Tableau 20 Provisions spécifiques pour pertes sur prêts par secteur d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Opérations canadiennes					
Clientèle privée	177 \$	140 \$	140 \$	150 \$	216 \$
Clientèle commerciale	82	106	28	84	80
	259	246	168	234	296
Opérations internationales					
Amérique latine	434 ¹⁾	162	99	73	26
Antilles	73	62	61	33	29
Asie	13	25	16	-	97
Europe	3	1	9	9	3
	523	250	185	115	155
Scotia Capitaux					
Canada	37	38	33	(87)	2
États-Unis	1 131	671	308	229	55
Autres pays	79	45	71	(6)	(13)
	1 247	754	412	136	44
Total	2 029 \$	1 250 \$	765 \$	485 \$	495 \$

1) Compte tenu des provisions spécifiques de 454 \$ constituées à l'égard de l'Argentine, créances à risque outre-frontière comprises.

Tableau 21 Provisions pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations

Pour les exercices (%)	2002	2001	2000	1999	1998
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation, prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	0,26 %	0,23 %	0,23 %	0,25 %	0,37 %
Prêts aux entreprises	0,29	0,34	0,15	(0,01)	0,22
États-Unis et autres pays	2,06	1,22	0,87	0,57	0,40
Total partiel pondéré – provisions spécifiques	1,05	0,68	0,46	0,31	0,34
Provision générale	–	0,10	–	0,10 ¹⁾	0,07
Total pondéré	1,05 %	0,78 %	0,46 %	0,41 %	0,41 %

1) Voir la note de bas de page 1) à la page 120.

CAPITAL

Tableau 22 Activités de dotation en capital

Émissions	Échéances/rachats
Capital de catégorie 1	Actions privilégiées
30 avril 2002 : 750 000 000 \$ de Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Scotia	29 juillet 2002 : 200 000 000 \$ d'actions privilégiées de série 7 à dividende non cumulatif
	29 octobre 2002 : 300 000 000 \$ d'actions privilégiées de série 6 à dividende non cumulatif
	Débtures subordonnées
	4 décembre 2001 : 350 000 000 \$, à 6,00 %, échéant le 4 décembre 2006
	12 juin 2002 : 300 000 000 \$, à 6,25 %, échéant le 12 juin 2007
	15 juillet 2002 : 500 000 000 \$ US, à 6,50 %, échéant le 15 juillet 2007

Tableau 23 Actif pondéré en fonction du risque

Au 31 octobre (en milliards de dollars)			2002		2001	
Facteur de conversion	Facteur de pondération		Pondéré en fonction du risque		Brut	Pondéré en fonction du risque
			Brut			
Au bilan						
–	0 – 20 %	Liquidités	20,3 \$	3,0 \$	20,2 \$	3,0 \$
–	0 – 100 %	Valeurs mobilières ¹⁾	56,2	10,3	53,3	11,3
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	56,3	15,8	52,3	13,7
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	137,8	97,2	132,5	99,8
–	0 – 100 %	Autres éléments d'actif	25,8	5,9	26,1	6,1
Total au bilan			296,4	132,2	284,4	133,9
Hors bilan						
Instruments de crédit indirect						
0 %	–	Engagements de crédit à un an et moins	87,5	–	92,2	–
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	0,8	0,1	0,8	0,1
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	39,5	17,1	40,4	17,7
50 %	0 – 100 %	Garanties non financières, lettres de crédit de soutien, facilités d'émission d'effets et facilités renouvelables à prise ferme	5,6	2,8	4,8	2,4
100 %	0 – 100 %	Garanties financières, lettres de crédit de soutien, prêts sur titres et engagements d'approvisionnement	14,3	6,9	10,8	4,5
			147,7	26,9	149,0	24,7
Instruments relatifs aux taux d'intérêt						
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de garantie de taux d'intérêt	193,9	–	192,7	0,1
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	537,8	3,3	514,1	3,3
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	98,0	0,2	108,2	0,2
			829,7	3,5	815,0	3,6
Instruments relatifs aux devises						
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats sur devises	213,9	1,5	204,2	1,5
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	54,0	0,9	50,2	0,9
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	8,3	0,1	9,2	0,1
			276,2	2,5	263,6	2,5
6 – 15 %	0 – 50 %	Autres instruments dérivés	35,8	0,9	26,4	0,9
Total hors bilan			1 289,4	33,8	1 254,0	31,7
Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risque			1 585,8	166,0	1 538,4	165,6
Incidence des accords généraux de compensation				(3,3)	–	(2,8)
Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ¹⁾				2,7	–	2,0
Total			1 585,8 \$	165,4 \$	1 538,4 \$	164,8 \$

1) Inclut les éléments d'actif sujets au risque de marché. La pondération du risque lié à ces éléments d'actif est comprise dans « Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ».

AUTRES INFORMATIONS

Tableau 24 Charges liées à la vente des activités de Scotiabank Quilmes

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les		Exercices	
	31 oct. 2002	31 janv. 2002	2002	2001
Provision pour créances irrécouvrables (recouvrement)	(46)\$	500 \$	454 \$	50 \$
Autres revenus :				
Perte sur valeurs mobilières	–	20	20	40
Services bancaires d'investissement	(4)	–	(4)	–
Autres ¹⁾	–	87	87	10
Frais autres que d'intérêts :				
Perte sur cession des activités d'une filiale ²⁾	237	–	237	–
Total de la provision et des charges avant les impôts sur le revenu	187	607	794	100
Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)	(187)	(67)	(254)	(38)
Total	– \$	540 \$	540 \$	62 \$

1) Tient compte de la « pesofication » (par « pesofication », on entend les effets de la conversion en pesos argentins d'actifs et d'engagements libellés en dollars US à des taux différents et hors marché, tel que prescrit par le gouvernement argentin).

2) La perte sur cession des activités d'une filiale est présentée déduction faite d'un gain de change de 95 \$, qui a été viré aux bénéfices non répartis. Ce gain de change annule principalement la perte de change découlant de la dévaluation du peso argentin au titre de la provision sur créances irrécouvrables constituée au premier trimestre de 2002.

Tableau 25 Composantes du revenu net en pourcentage de l'actif total moyen ¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (%)	2002	2001	2000	1999 ²⁾	1998
Revenu d'intérêts net	2,34 %	2,37 %	2,26 %	2,11 %	2,11 %
Provision pour pertes sur prêts	(0,69)	(0,53)	(0,32)	(0,28)	(0,28)
Autres revenus	1,33	1,50	1,54	1,39	1,33
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2,98	3,34	3,48	3,22	3,16
Frais autres que d'intérêts	(2,01)	(2,08)	(2,16)	(2,08)	(2,08)
Provision pour frais de restructuration et radiation de l'écart d'acquisition	–	–	0,01	0,01	–
Revenu net avant les éléments ci-dessous :	0,97	1,26	1,33	1,15	1,08
Provision pour impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	(0,36)	(0,46)	(0,52)	(0,47)	(0,43)
Revenu net	0,61 %	0,80 %	0,81 %	0,68 %	0,65 %
Actif total moyen (en milliards de dollars)	296,9 \$	271,8 \$	238,7 \$	229,0 \$	214,0 \$

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La provision pour impôts sur le revenu a été redressée en conséquence : 268 millions de dollars en 2002; 230 millions de dollars en 2001; 194 millions de dollars en 2000; 163 millions de dollars en 1999; 129 millions de dollars en 1998.

2) Voir la note de bas de page 1) à la page 120.

Tableau 26 Provision générale et gains (pertes) non réalisés sur valeurs détenues aux fins de placement

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Provision générale	1 475 \$	1 475 \$	1 300 \$	1 300 \$	600 \$
Valeurs détenues aux fins de placement					
Actions privilégiées et ordinaires	(131) \$	35 \$	466 \$	244 \$	50
Obligations de pays à marché naissant	219	298	388	154	(76)
Autres titres à revenu fixe	(113)	204	9	(98)	107
	(25) \$	537 \$	863 \$	300 \$	81 \$

Tableau 27 Biens sous administration et biens sous gestion

Au 30 septembre (en milliards de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Biens sous administration					
Particuliers					
Courtage au détail	42,7 \$	41,7 \$	46,5 \$	36,0 \$	30,3 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	56,4	51,3	47,3	46,9	38,8
	99,1	93,0	93,8	82,9	69,1
Fonds communs de placement	11,8	11,3	10,5	8,8	8,0
Institutions	29,6	43,8	50,6	49,7	40,3
Total	140,5 \$	148,1 \$	154,9 \$	141,4 \$	117,4 \$
Biens sous gestion					
Particuliers	7,8 \$	8,2 \$	8,7 \$	7,5 \$	6,8
Fonds communs de placement	9,5	9,2	8,1	7,1	4,7
Institutions	1,5	1,7	2,0	1,6	2,0
Total	18,8 \$	19,1 \$	18,8 \$	16,2 \$	13,5 \$

Tableau 28 Honoraires des vérificateurs des actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)	2002	2001
Vérification	8,4 \$	7,8 \$
Services liés à la vérification	3,2	1,6
	11,6	9,4
Conseils relatifs aux systèmes d'information financière	-	-
Tous les autres services conseils	2,7	3,5
	14,3 \$	12,9 \$

Tableau 29 Principales informations trimestrielles

Trimestres	2002				2001			
	T4 ¹⁾	T3	T2	T1 ²⁾	T4	T3	T2	T1
RÉSULTATS D'EXPLOITATION								
(en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2 653	2 658	2 703	2 603	2 658	2 681	2 549	2 383
Provision pour pertes sur prêts	429	400	350	850	350	325	350	400
Frais autres que d'intérêts	1 562	1 395	1 505	1 512	1 490	1 518	1 394	1 260
Impôts sur le revenu	7	240	208	146	212	243	232	189
Revenu net	583	564	598	52	566	554	539	510
Dividendes versés sur actions privilégiées	24	27	27	27	27	27	27	27
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	559	537	571	25	539	527	512	483
MESURES D'EXPLOITATION (en %)								
Rendement des capitaux propres	16,5	16,2	18,3	0,8	17,0	17,3	17,9	17,0
Ratio de productivité	57,4	51,1	54,3	56,7	54,6	55,4	53,7	51,7
Marge nette sur intérêts (BMEF) ³⁾	2,28	2,33	2,34	2,41	2,46	2,43	2,34	2,23
DONNÉES DU BILAN ET HORS BILAN								
(en milliards de dollars)								
Liquidités et valeurs mobilières	76,5	78,0	82,1	82,4	73,4	68,7	68,8	68,3
Prêts et acceptations	194,1	194,7	191,4	187,7	184,7	182,0	184,7	185,4
Total de l'actif	296,4	299,8	297,1	294,5	284,4	271,2	274,9	272,8
Dépôts	195,6	197,5	195,4	194,5	186,2	178,5	181,2	181,8
Débitures subordonnées	3,9	3,9	5,0	5,0	5,3	5,3	5,3	5,3
Actions privilégiées	1,3	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	13,5	13,4	13,0	12,6	12,8	12,3	11,9	11,4
Biens sous administration	140,5	152,0	158,0	154,8	148,1	167,6	165,1	157,9
Biens sous gestion	18,8	19,7	21,2	21,1	19,1	18,6	18,4	18,5
MESURES DU BILAN (en %)								
Coefficient du capital de catégorie 1	9,9	9,8	9,9	9,2	9,3	9,1	9,0	8,6
Coefficient du capital total	12,7	12,5	13,4	12,7	13,0	12,7	12,5	12,1
Coefficient du capital-actions ordinaire à l'actif rajusté en fonction du risque	8,6	8,3	8,3	8,0	8,1	7,9	7,8	7,4
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ⁴⁾	0,32	0,52	0,27	0,36	0,14	0,22	0,38	0,58
Provision spécifique pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,87	0,82	0,74	1,77	0,75	0,54	0,55	0,91
DONNÉES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES								
Par action (en dollars)								
Bénéfice de base	1,11	1,07	1,13	0,05	1,08	1,05	1,02	0,97
Bénéfice dilué	1,09	1,05	1,11	0,05	1,05	1,04	1,01	0,95
Dividendes	0,37	0,37	0,37	0,34	0,34	0,31	0,31	0,28
Valeur comptable	26,78	26,52	25,78	25,00	25,47	24,48	23,85	22,94
Cours de l'action (en dollars)								
Haut	51,23	56,19	55,88	50,74	50,50	47,75	47,85	45,95
Bas	42,02	44,06	45,20	44,05	42,50	37,50	37,30	37,70
Clôture	45,88	49,25	53,95	48,59	43,85	45,35	38,05	45,45
Actions en circulation (en millions)								
Moyenne - De base	504,0	504,8	504,3	504,3	503,0	501,2	499,8	498,4
Moyenne - Diluée	510,9	513,5	513,3	513,2	511,9	509,4	507,8	506,8
Fin du trimestre	504,1	503,8	505,3	503,7	503,8	502,2	500,4	499,5
Valeur boursière (en milliards de dollars)								
23,1	24,8	27,3	24,5	22,1	22,8	19,0	22,7	
MESURES D'ÉVALUATION								
Taux de rendement des actions (en %)	3,2	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,7
Ratio de distribution (en %)	33,3	34,7	32,7	681,0	31,7	29,5	30,3	28,9
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	1,7	1,9	2,1	1,9	1,7	1,9	1,6	2,0
Ratio cours-bénéfice (sur 4 trimestres)	13,7	14,8	16,3	15,2	10,6	11,4	9,5	11,8

1) À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine, les résultats financiers auraient été les suivants : revenu d'intérêts net et autres revenus - 2 649 \$, provision pour pertes sur prêts - 475 \$, frais autres que d'intérêts - 1 325 \$ et impôts sur le revenu - 194 \$. Le revenu net aurait été le même.

2) À l'exclusion des charges relatives à l'Argentine, les résultats financiers auraient été les suivants : revenu d'intérêts net et autres revenus - 2 710 \$, provision pour pertes sur prêts - 350 \$, impôts sur le revenu - 213 \$, revenu net - 592 \$, revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires - 565 \$, rendement des capitaux propres - 17,3 %, provision spécifique pour pertes sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations - 0,73 %, bénéfice de base par action - 1,12 \$, bénéfice dilué par action - 1,10 \$, ratio de distribution - 30,4 % et ratio cours-bénéfice - 11,4.

3) Base de mise en équivalence fiscale.

4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision pour perte sur prêts, y compris la provision générale.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2002

	Page
États financiers vérifiés	
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	78
Rapport des vérificateurs	78
Bilan consolidé	79
État consolidé des revenus	80
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	81
État consolidé des flux de trésorerie	82
Notes afférentes aux états financiers consolidés	83
Informations complémentaires	
Principales filiales	117
Statistiques des onze derniers exercices	118

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière figurant dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la Banque a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le rencontre périodiquement.

Peter C. Godsoe
Président du conseil
et chef de la direction

Toronto, le 3 décembre 2002

Le surintendant des institutions financières du Canada effectue l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des intérêts des déposants, des créanciers et des actionnaires de la Banque sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de révision du conseil d'administration, entièrement composé d'administrateurs externes, examine toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de ses conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Pour être en mesure d'exprimer leur opinion sur les états financiers consolidés, les vérificateurs nommés par les actionnaires examinent le système de contrôle interne et effectuent les travaux qu'ils jugent appropriés. Ils communiquent librement avec le comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Sarabjit S. Marwah
Vice-président principal à la direction et
chef des affaires financières

Rapport des vérificateurs

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2002 et 2001 et les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui

des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2002 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt	1 664 \$	1 535 \$
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	16 582	16 897
Métaux précieux	2 027	1 728
	20 273	20 160
Valeurs mobilières (note 3)		
Placement	21 602	25 450
Négociation	34 592	27 834
	56 194	53 284
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	56 295	52 592
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	23 363	20 116
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	77 181	79 460
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	32 262	27 500
	189 101	179 668
Provision pour créances irrécouvrables (note 5b))	3 430	4 236
	185 671	175 432
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 399	9 301
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	2 101	2 325
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))	15 821	15 886
Écart d'acquisition (note 7)	299	400
Autres actifs incorporels (note 7)	305	334
Autres éléments d'actif (note 8)	7 317	7 303
	34 242	35 549
	296 380 \$	284 425 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Dépôts (note 9)		
Particuliers	75 558 \$	75 573 \$
Entreprises et administrations publiques	93 830	80 810
Banques	26 230	29 812
	195 618	186 195
Autres		
Acceptations	8 399	9 301
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	31 881	30 627
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	8 737	6 442
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 22 d))	15 500	15 453
Autres engagements (note 10)	15 678	15 369
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 11)	1 912	1 086
	82 107	78 278
	3 878	5 344
Débiteures subordonnées (note 12)		
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 13)		
Actions privilégiées	1 275	1 775
Actions ordinaires	3 002	2 920
Bénéfices non répartis	10 500	9 913
	14 777	14 608
	296 380 \$	284 425 \$

Peter C. Godsoe
Président du conseil et chef de la direction

Arthur R. A. Scace
Administrateur et président du conseil du comité de vérification

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des revenus

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts	10 708 \$	13 049 \$	12 129 \$
Valeurs mobilières	3 087	3 062	2 286
Dépôts à d'autres banques	573	872	916
	14 368	16 983	15 331
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts	5 519	8 233	8 192
Débitures subordonnées	203	303	324
Autres	1 971	2 247	1 616
	7 693	10 783	10 132
Revenu d'intérêts net	6 675	6 200	5 199
Provision pour créances irrécouvrables (note 5 b) et note 23)	2 029	1 425	765
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	4 646	4 775	4 434
AUTRES REVENUS			
Services de dépôt, de paiement et de cartes	836	772	624
Services de placement, de courtage et de fiducie	647	638	733
Commissions de crédit	671	640	632
Services de banque d'investissement	1 031	1 045	756
Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement (note 3)	179	217	379
Revenus de titrisation	162	220	206
Autres	416	539	335
	3 942	4 071	3 665
Revenu d'intérêts net et autres revenus	8 588	8 846	8 099
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
Salaires et prestations au personnel	3 344	3 220	2 944
Frais de locaux et technologie	1 183	1 133	995
Communications et commercialisation	489	502	428
Autres frais	721	807	786
Perte sur la cession des activités d'une filiale (note 23)	237	-	-
Provision pour frais de restructuration de Trustco National inc.	-	-	(34)
	5 974	5 662	5 119
Revenu avant les éléments ci-dessous	2 614	3 184	2 980
Provision pour impôts sur le revenu (note 15)	601	876	990
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	216	139	64
Revenu net	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	105	108	108
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	1 692 \$	2 061 \$	1 818 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) :			
De base	504 340	500 619	495 472
Dilué	512 752	508 995	501 253
Revenu net par action ordinaire (en dollars) (note 17)			
De base	3,36 \$	4,12 \$	3,67 \$
Dilué	3,30 \$	4,05 \$	3,63 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,45 \$	1,24 \$	1,00 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 13)			
Banque :			
Solde au début de l'exercice	1 525 \$	1 525 \$	1 525 \$
Rachat	(500)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	1 025	1 525	1 525
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250
Total	1 275	1 775	1 775
ACTIONS ORDINAIRES (note 13)			
Solde au début de l'exercice	2 920	2 765	2 678
Émissions	101	155	87
Rachat aux fins d'annulation	(19)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	3 002	2 920	2 765
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS			
Solde au début de l'exercice	9 913	8 435	6 953
Effet cumulatif de l'adoption de nouvelles normes comptables	(76) ¹⁾	(39) ²⁾	—
	9 837	8 396	6 953
Revenu net	1 797	2 169	1 926
Dividendes : Actions privilégiées	(105)	(108)	(108)
Actions ordinaires	(732)	(621)	(496)
Gains/(pertes) de change non réalisés, montant net ³⁾	(137) ⁴⁾	79	163
Prime au rachat et à l'achat d'actions	(154)	—	—
Autres	(6)	(2)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	10 500	9 913	8 435
Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice	14 777 \$	14 608 \$	12 975 \$

1) Voir la note 7.

2) Voir la note 15.

3) Comprend le montant net des gains/(pertes) de change non réalisés de (162) \$ (122 \$ en 2001; 107 \$ en 2000), les gains/(pertes) découlant des activités de couverture de change de 3 \$ ((62) \$ en 2001; (12) \$ en 2000), l'annulation des pertes de change des exercices précédents de 12 \$ (19 \$ en 2001; 68 \$ en 2000) constatées à l'état consolidé des revenus et un montant divers de 10 \$ (néant en 2001 et 2000).

4) Au cours de l'exercice 2002, des gains de change non réalisés de 107 \$ découlant de la conversion du montant net des placements dans Scotiabank Quilmes ont été imputés aux bénéfices non répartis. Au moment de la cession des activités de Scotiabank Quilmes (voir la note 23), des gains de change cumulatifs de 95 \$ ont été virés à l'état consolidé des revenus.

État consolidé des flux de trésorerie

Provenance et (utilisation) des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$
Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	271	295	295
Provision pour créances irrécouvrables	2 029	1 425	765
Impôts futurs	104	108	34
Provision pour frais de restructuration de Trustco National inc.	–	–	(34)
Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement	(179)	(217)	(379)
Perte sur cession des activités d'une filiale (note 23)	237	–	–
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	(147)	(104)	(560)
Valeurs détenues aux fins de négociation	(7 402)	(2 817)	(7 406)
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, montant net	105	(888)	(114)
Autres, montant net	136	(428)	745
	(3 049)	(457)	(4 728)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dépôts	14 846	845	14 215
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	2 671	(975)	6 434
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	2 314	2 122	1 445
Rachat/remboursement de débetures subordonnées	(1 421)	(106)	(66)
Capital-actions émis	101	111	52
Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation	(673)	–	–
Dividendes versés en espèces	(837)	(686)	(568)
Autres, montant net ¹⁾	1 199	(359)	1 013
	18 200	952	22 525
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	(117)	1 753	(1 001)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	(20 244)	1 257	(19 108)
Titrisation de prêts	2 241	2 053	1 299
Valeurs détenues aux fins de placement			
Achats	(29 434)	(46 573)	(28 472)
Échéances	10 665	8 165	15 609
Ventes	21 302	33 233	13 884
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(38)	(164)	(100)
Autres, montant net ²⁾	198	(29)	(60)
	(15 427)	(305)	(17 949)
Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(96)	37	(2)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(372)	227	(154)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	961	734	888
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	589 \$	961 \$	734 \$
Composition :			
Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt	1 664 \$	1 535 \$	1 191 \$
Chèques et autres effets en circulation, montant net (note 10)	(1 075)	(574)	(457)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	589 \$	961 \$	734 \$
Décaissements effectués pour :			
Intérêts	8 332 \$	11 214 \$	10 073 \$
Impôts sur le revenu	817 \$	1 083 \$	831 \$

1) Comprend un montant de 750 \$ (néant en 2001; 500 \$ en 2000) provenant de l'émission de titres fiduciaires de la Banque Scotia (voir la note 11).

2) Comprend : a) des placements dans les filiales de 61 \$ (112 \$ en 2001; 361 \$ en 2000), moins les espèces et les quasi-espèces de 15 \$ (83 \$ en 2001; 112 \$ en 2000) à la date d'acquisition; b) élimination du montant net de l'engagement en contrepartie d'espèces et de quasi-espèces à la cession des activités d'une filiale de 106 \$ (néant en 2001 et 2000) à la date de la cession; et c) un produit net de 138 \$ (néant en 2001; 189 \$ en 2000) provenant de la cession d'unités d'exploitation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note	Description	Page
1.	Principales conventions comptables	84
2.	Changements comptables futurs	87
3.	Valeurs mobilières	88
4.	Prêts	89
5.	Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables	91
6.	Terrains, bâtiments et matériel	91
7.	Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	92
8.	Autres éléments d'actif	93
9.	Dépôts	93
10.	Autres engagements	93
11.	Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	93
12.	Déventures subordonnées	94
13.	Capital-actions	95
14.	Rémunération à base d'actions	96
15.	Impôts sur le revenu	98
16.	Avantages sociaux futurs	99
17.	Revenu net par action ordinaire	100
18.	Opérations entre apparentés	100
19.	Résultats d'exploitation sectoriels	100
20.	Engagements et passif éventuel	103
21.	Instruments financiers	104
22.	Instruments dérivés	107
23.	Charges liées à l'Argentine	110
24.	Acquisition d'une filiale	111
25.	Vente de services	111
26.	Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis	112

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les exigences du surintendant des institutions financières du Canada (« le surintendant »). En outre, la note 26 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des frais de l'exercice. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées dans les pages qui suivent.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque ainsi que de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote.

Les placements dans les sociétés associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont portés dans les Valeurs détenues aux fins de placement au bilan consolidé. La quote-part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée dans le revenu d'intérêts tiré de valeurs mobilières à l'état consolidé des revenus.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des éléments ci-après, qui sont comptabilisés au coût d'origine en dollars canadiens : terrains, bâtiments, matériel, et titres de participation en monnaies étrangères financés dans une devise autre que celle du placement. Tous les revenus et les frais libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours du change moyens, à l'exception de la dotation aux amortissements, qui est fondée sur le coût d'origine en dollars canadiens des éléments d'actif en cause.

Les gains et les pertes de change non réalisés qui résultent de la consolidation des positions nettes des placements en monnaies étrangères dans les succursales, les filiales et les sociétés associées, déduction faite des impôts sur le revenu y afférents, sont imputés au débit ou au crédit des bénéfices non répartis; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés des bénéfices non répartis à l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes de change découlant des filiales et succursales autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste sont constatés au poste Services de banque d'investissement, sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans le compte Liquidités au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite dans Autres engagements au bilan consolidé.

VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières sont détenues dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation.

Les valeurs détenues aux fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenues aux fins de liquidités et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et pertes sur cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, sont constatés dans les Autres revenus, au poste Gains nets sur valeurs détenues aux fins de placement à l'état consolidé des revenus.

Le portefeuille de placement comprend des obligations découlant de la conversion de prêts à des pays désignés à marché naissant; ces obligations sont constatées à la valeur nominale, déduction faite de la provision pour risques-pays s'y rattachant. Les titres substitués de prêts sont des instruments de financement de clients, qui ont été restructurés comme des placements après impôts plutôt que comme des prêts conventionnels, pour permettre à la Banque de consentir un taux d'emprunt plus bas aux émetteurs. Le traitement comptable de ces titres correspond à celui des prêts.

Les valeurs détenues aux fins de négociation sont acquises en vue de leur revente à court terme et sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur cession de ces valeurs de même que les redressements de la valeur marchande sont inscrits dans les Autres revenus, au poste Services de banque d'investissement à l'état consolidé des revenus, sauf pour les montants ayant trait aux valeurs mobilières utilisées comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, lesquels sont inclus au poste Salaires et prestations au personnel à l'état consolidé des revenus.

PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêt provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés aux Autres éléments d'actif au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts sont toujours comptabilisés dans les revenus en ce qui concerne les prêts à risque souverain pour lesquels une provision pour risques-pays a été établie, sauf si les prêts sont classés comme prêts douteux. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les commissions sur prêts sont portées dans le revenu de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais de syndication de prêts sont compris dans les Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus lorsque la syndication est terminée.

ACTIFS ACQUIS OU VENDUS EN VERTU D'ENTENTES DE REVENTE OU D'ACHAT

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

De l'avis de la direction, la provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à des banques, les titres substitués de prêts, les actifs acquis en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations et autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques, une provision générale et une provision pour risques-pays, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les provisions touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont imputées aux Autres engagements au bilan consolidé. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour créances irrécouvrables.

PROVISIONS SPÉCIFIQUES

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit et certains prêts à des particuliers, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour créances irrécouvrables. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit et certains prêts aux particuliers sont calculées selon une méthode fondée sur l'historique des prêts.

PROVISION GÉNÉRALE

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, que des pertes sont survenues mais que celles-ci ne peuvent être reliées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotes de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour tenir compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée par application de statistiques migratoires et de statistiques par défaut selon la cote de risque, l'importance de la perte dans le cas d'un défaut de paiement et la vulnérabilité aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données quantitatives récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs quantitatifs tels

que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes et l'importance des taux de délinquance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et d'hypothèques, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs implicites; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes liées au portefeuille de prêts.

PROVISION POUR RISQUE-PAYS

La Banque constitue également une provision pour risque-pays conformément aux lignes directrices du surintendant, en tenant compte du risque global outre-frontières lié aux créances sur un groupe désigné de pays. Conformément à ces lignes directrices, les nouveaux risques que présentent ces pays désignés à marché naissant après le 31 octobre 1995 sont assujettis aux mêmes procédés que ceux qui sont appliqués aux fins de l'établissement des provisions spécifiques dont il est question ci-dessus.

CESSIONS DE PRÊTS

La Banque a adopté, le 1^{er} juillet 2001, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) relative aux cessions des créances.

Les cessions de prêts à un tiers effectuées après le 30 juin 2001 sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit à titre bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre de frais de gestion.

Les cessions de prêts effectuées avant le 1^{er} juillet 2001 et les transferts découlant d'engagements conclus avant cette date sont traités comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété et où la mesure de la contrepartie de la cession est raisonnablement certaine. Le produit de la vente est inscrit à la juste valeur des prêts vendus, et les frais d'émission sont déduits du produit de la vente pour déterminer le gain ou la perte qui en résulte. La perte résultant de la vente est immédiatement portée en diminution du revenu. Le gain sur la vente est constaté immédiatement, sauf s'il y a recours auprès de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas le gain sur la vente est constaté comme n'ayant pas été réalisé et est reporté jusqu'à ce qu'il soit recouvré, et dans la mesure où il n'y a pas de recours sur la somme touchée.

Pour toutes les cessions de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires d'agents sont portés au poste Revenu de titrisation, sous la rubrique Autres revenus de l'état consolidé des revenus. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé dans le poste Autres engagements ou dans le poste Autres éléments d'actif. Les intérêts conservés sont classés dans les valeurs mobilières détenues aux fins de placement.

ACCEPTATIONS

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements au bilan consolidé. La Banque a une créance égale de compensation contre ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus.

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locales sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel – de 3 à 10 ans; améliorations locales – durée du bail plus une période de renouvellement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés dans le poste Autres sous la rubrique Autres revenus à l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs.

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont plus amortis mais soumis au moins une fois par an à des tests de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la perte de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, en fonction de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances laissent présager que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

IMPÔTS SUR LE REVENU

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le revenu applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au revenu imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouverts ou réglés. Les impôts futurs modifiés en raison de changements aux taux d'imposition sont comptabilisés dans le revenu de la période au cours de laquelle les taux ont été modifiés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé dans le poste Autres éléments d'actif ou dans le poste Autres engagements.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse, soit des contrats négociés hors bourse. Les instruments dérivés négociés en bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors

bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque contracte ces instruments dérivés aux fins de la gestion du risque de ses clients, de ses propres besoins en matière de négociation de capitaux propres et de sa gestion de l'actif et du passif.

Les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comprennent les instruments dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats contractés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque. Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur [voir la note 22 d)]. Les gains ou pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus dans le poste Services de banque d'investissement sous la rubrique Autres Revenus à l'état consolidé des revenus. Dans l'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation, un report est effectué pour couvrir le risque de crédit et les coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont portés respectivement au poste Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques et comprennent des instruments désignés aux fins de couverture. Les revenus et les frais ayant trait à ces instruments dérivés sont constatés sur la durée de la position connexe, principalement à titre de redressement du revenu d'intérêt net. Lorsque des instruments désignés aux fins de couverture ne sont plus efficaces, ils sont reclassés aux fins de négociation et évalués à la valeur du marché par la suite. Les gains et les pertes découlant des couvertures efficaces, ainsi que ceux découlant des contrats résiliés, sont reportés et amortis sur la durée restante de la position connexe. Les revenus à recevoir et les frais à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont portés aux postes Autres éléments d'actif et Autres engagements, selon le cas, au bilan consolidé. Lorsque la Banque gère ses risques à l'aide de contrats écrits d'option de vente ou de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste Autres sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des revenus. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et tout changement de la juste valeur est porté au poste Salaires et prestations au personnel à l'état consolidé des revenus.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux aux employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de service et, généralement, du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance-vie et autres avantages sociaux.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé. En général, pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, les instruments de capitaux propres sont évalués selon une méthode en vertu de laquelle l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des titres est pris en compte dans la valeur des actifs sur une période de trois ans. Les instruments à revenu fixe sont constatés à la valeur marchande. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité jusqu'à l'admissibilité intégrale des salariés actifs à la date des modifications. Pour la plupart des régimes, l'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10% de la valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

L'écart entre le total des montants constatés à titre de charges de retraite et le total des cotisations versées est inclus dans le poste Autres éléments d'actif du bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants admissibles est inclus dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains employés admissibles. Elle offre également un régime de rémunération à base d'actions aux cadres dirigeants.

Étant donné que le prix de levée est fixé à un montant équivalant au cours de clôture le jour précédant l'octroi des options, aucune charge de rémunération n'est constatée. Lorsque les options sont levées, le produit que la Banque reçoit est imputé au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les variations de l'obligation de la Banque en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions découlant de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque qui sous-tendent ces régimes de rémunération sont constatées dans le poste Salaires et prestations au personnel, à l'état consolidé des revenus, avec une charge correspondante dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

2. Changements comptables futurs

RÉMUNÉRATIONS À BASE D' ACTIONS

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant les rémunérations à base d'actions, que la Banque adoptera à compter du 1^{er} novembre 2002. La nouvelle norme préconise l'utilisation d'une méthode axée sur la juste valeur pour comptabiliser les dispositions de rémunération à base d'actions, que la Banque adoptera prospectivement. En 2003, la Banque compte octroyer des droits à la plus-value d'actions aux termes de son régime d'options d'achat d'actions (« composante DPV »). Les employés pourront alors exercer leur option pour recevoir des actions ou exercer la composante DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option d'achat d'actions en espèces. La composante DPV sera attribuée aux options d'achat d'actions octroyées aux employés en 2002 ainsi qu'aux options d'achat d'actions qui devraient être octroyées aux employés en 2003. Toutes les autres modalités des options d'achat d'actions octroyées en 2002 demeureront inchangées. Les variations de l'obligation de la Banque à l'égard de ces régimes seront constatées à l'état consolidé des revenus conformément à la comptabilisation des DPV (voir la note 14).

Les variations de l'obligation de la Banque aux termes des autres régimes de rémunération à base d'actions sont actuellement constatées dans l'état consolidé des revenus conformément aux dispositions de la nouvelle norme. Par conséquent, l'incidence de la transition à cette nouvelle norme sur la comptabilisation des régimes de rémunération à base d'actions sera minime.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

L'ICCA a publié une note d'orientation comptable concernant les relations de couverture. Cette note entrera en vigueur à compter de l'exercice 2004. Cette note d'orientation établit certaines exigences aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Après le 1^{er} novembre 2003, les variations de la juste valeur d'instruments dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture seront comptabilisées dans l'état consolidé des revenus. Les conséquences de la mise en application de cette note d'orientation sur les résultats futurs de la Banque seront fonction des stratégies de couverture de la Banque et de la volatilité du marché.

COMPTABILISATION D'UNE PERTE DE VALEUR OU DE LA CESSION D'ACTIFS À LONG TERME

L'ICCA a publié de nouvelles normes comptables concernant la comptabilisation d'une perte de valeur ou de la cession d'actifs non monétaires à long terme. Ces normes sont pour l'essentiel harmonisées avec la norme équivalente publiée par le Financial Accounting Standards Board (« FASB »). Ces normes stipulent qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme devant être détenu et utilisé excède la somme des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant

l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Les actifs à long terme devant être cédés autrement que par le biais d'une vente doivent être classés et comptabilisés comme étant détenus aux fins d'utilisation jusqu'à la date de la cession ou de l'abandon. Les actifs qui répondent à certains critères sont classés comme étant détenus aux fins de revente et sont mesurés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur, moins les frais de vente. Ces exigences ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Banque.

En outre, selon ces normes, la définition d'activités abandonnées a été élargie pour inclure toute cession d'une partie d'une entité, incluant les activités et les flux de trésorerie pouvant être clairement départagés. Cela pourrait entraîner un changement dans la présentation comptable des activités abandonnées futures.

Les normes canadiennes et américaines s'appliqueront à la Banque pour les exercices ouverts à compter de 2004 et 2003 respectivement, sauf pour ce qui est du changement de présentation des activités abandonnées selon les PCGR canadiens, qui entrera en vigueur pour les cessions effectuées à compter du 1^{er} avril 2003.

INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES GARANTIES

L'ICCA a rendu public le projet de note d'orientation concernant les informations à fournir sur les garanties. Cette note donne une définition élargie des garanties et exige la présentation d'informations beaucoup plus significatives sur ces garanties. Les obligations d'information contenues dans ce projet de note d'orientation sont pour l'essentiel harmonisées avec celles de l'exposé-sondage concernant la comptabilisation des garanties publié par le FASB. Outre les obligations d'information de l'ICCA, l'exposé-sondage du FASB exige la constatation d'un passif équivalant à la juste valeur de la garantie lorsqu'elle entre en vigueur. Cette directive comptable canadienne et américaine ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Banque. L'achèvement et l'entrée en vigueur de ces directives comptables sont prévus pour l'exercice 2003.

CONSOLIDATION DES ENTITÉS AD HOC

L'ICCA et le FASB ont rendu publics des exposés-sondages considérablement harmonisés portant sur la consolidation de certaines entités ad hoc. Les entités ad hoc qui ne répondent pas à certains critères d'exemption précis doivent être consolidées en fonction des droits de vote dont elles sont assorties ou sinon, en fonction de l'identité du bénéficiaire principal. Puisque les exposés-sondages en sont encore à l'étape de la mise au point, les conséquences de cette directive comptable pour la Banque n'ont pas encore été déterminées. L'achèvement et l'entrée en vigueur de ces directives comptables sont prévus pour 2003.

3. Valeurs mobilières

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					2002	2001
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance déterminée	Valeur comptable	Valeur comptable
Valeurs détenues aux fins de placement							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	815 \$	991 \$	525 \$	1 286 \$	– \$	3 617 \$	4 045 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	48	213	93	1	–	355	631
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	24	29	1 401	136	–	1 590	2 595
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	545	365	2 582	1 711	–	5 203	6 766
Obligations de pays désignés à marché naissant ¹⁾	–	–	–	1 146	–	1 146	1 218
Autres titres d'emprunt	492	1 162	2 824	1 177	–	5 655	5 811
Actions privilégiées	–	–	–	–	1 125 ²⁾	1 125	1 317
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 712	2 712	2 840
Sociétés associées	–	–	–	–	163 ³⁾	163	194
Titres substitués de prêts	–	6	30	–	–	36	33
Total	1 924	2 766	7 455	5 457	4 000	21 602	25 450
Valeurs détenues aux fins de négociation ⁴⁾:							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	401	869	4 572	1 803	–	7 645	6 238
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	92	96	935	1 616	–	2 739	1 955
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	8	–	16	239	–	263	542
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	423	542	1 512	51	–	2 528	3 096
Actions ordinaires	–	–	–	–	14 987	14 987	10 823
Autres	2 970	273	1 860	1 022	305	6 430	5 180
Total	3 894	1 780	8 895	4 731	15 292	34 592	27 834
Total des valeurs mobilières	5 818 \$	4 546 \$	16 350 \$	10 188 \$	19 292 \$	56 194 \$	53 284 \$
Total par devise (en monnaie canadienne)							
Dollar canadien	2 478 \$	2 174 \$	6 843 \$	5 448 \$	15 556 \$	32 499 \$	27 673 \$
Dollar américain	847	1 019	4 988	3 853	3 332	14 039	14 886
Autres devises	2 493	1 353	4 519	887	404	9 656	10 725
Total des valeurs mobilières	5 818 \$	4 546 \$	16 350 \$	10 188 \$	19 292 \$	56 194 \$	53 284 \$

1) Représentent des obligations restructurées de pays désignés à marché naissant, déduction faite d'une provision pour risque-pays de 418 \$ (461 \$ en 2001). Voir la note 5.

2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.

3) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, ont été classées sous la colonne « Sans échéance déterminée ».

4) Les valeurs détenues aux fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002				2001			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	3 617 \$	17 \$	– \$	3 634 \$	4 045 \$	96 \$	– \$	4 141 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	355	8	–	363	631	32	–	663
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 590	31	–	1 621	2 595	120	–	2 715
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	5 203	389	33	5 559	6 766	418	106	7 078
Obligations de pays désignés à marché naissant	1 146	172	–	1 318	1 218	276	–	1 494
Autres titres d'emprunt	5 655	97	124	5 628	5 811	79	35	5 855
Actions privilégiées	1 125	15	55	1 085	1 317	36	44	1 309
Actions ordinaires	2 712	209	269	2 652	2 840	337	251	2 926
Sociétés associées	163	–	–	163	194	–	–	194
Titres substitués de prêts	36	–	–	36	33	–	–	33
Total des valeurs détenues aux fins de placement	21 602 \$	938 \$	481 \$	22 059 \$	25 450 \$	1 394 \$	436 \$	26 408 \$

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues aux fins de placement totalisant 457 millions de dollars (958 millions de dollars en 2001) sont passés à une perte nette non réalisée de 25 millions de dollars (gain net non réalisé de 537 millions de dollars en 2001) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

Voici une analyse des gains et des pertes réalisés sur la vente de valeurs détenues aux fins de placement :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000
Gains réalisés	1 031 \$	589 \$	787 \$
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	852	372	408
Gain net sur les valeurs détenues aux fins de placement	179 \$	217 \$	379 \$

4. Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Canada :		
Prêts hypothécaires à l'habitation	52 167 \$	48 217 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	18 944	15 609
Prêts aux entreprises et administrations publiques	22 349	23 304
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	10 735	9 173
	104 195	96 303
États-Unis :		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	21 874	20 912
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	15 678	13 166
	37 552	34 078
À l'étranger :		
Crédit de détail	8 481	8 804
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	33 024	35 322
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	5 849	5 161
	47 354	49 287
	189 101	179 668
Moins : provision pour créances irrécouvrables	3 430	4 236
Total ¹⁾	185 671 \$	175 432 \$

1) Les prêts libellés en dollars US totalisent 56 665 \$ (56 451 \$ en 2001) et les prêts libellés en d'autres devises s'élevaient à 29 511 \$ (28 823 \$ en 2001). La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

b) Transfert d'éléments d'actif prêts

Au cours de l'exercice 2002, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires s'élevant à 2 272 millions de dollars (301 millions de dollars en 2001 ¹⁾, ce qui a donné lieu à la constatation d'un gain net sur cession de 34 millions de dollars (6 millions de dollars en 2001 ¹⁾). La juste valeur des intérêts conservés par la Banque, soit ses droits sur les flux monétaires futurs, se chiffrait à 80 millions de dollars (12 millions de dollars en 2001 ¹⁾ à la date de la cession. La Banque a conservé ses responsabilités de gestion, ce qui a donné lieu à la constatation d'un

passif de 15 millions de dollars (2 millions de dollars en 2001 ¹⁾). La moyenne pondérée des principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspondait à un taux de remboursement par anticipation de 13,3 % (16,0 % en 2001 ¹⁾, à une marge excédentaire de 1,4 % (1,7 % en 2001 ¹⁾ et à un taux d'actualisation de 4,9 % (4,9 % en 2001 ¹⁾). La Banque ne prévoit subir aucune perte sur créance, car les prêts hypothécaires sont assurés.

Les flux de trésorerie provenant de la titrisation de prêts hypothécaires se résument comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001 ¹⁾
Rentrées de fonds liées aux éléments suivants :		
Produit des prêts hypothécaires titrisés	2 241 \$	297 \$
Honoraires de gestion	1	–
Intérêts conservés	9	–

1) Postérieurement au changement de convention comptable survenu durant l'exercice 2001 (voir la note 1).

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des intérêts conservés dans les prêts hypothécaires titrisés depuis le changement de convention comptable au cours de l'exercice 2001, tel qu'il en est fait mention à la note 1, et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Valeur comptable des intérêts conservés (en dollars)	87	11
Juste valeur des intérêts conservés (en dollars)	88	11
Durée moyenne pondérée (en années)	5	5
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	13,3	16,0
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(2)	-
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(6)	(1)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	4,5	4,9
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(1)	-
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(2)	-
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,4	2,0
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(8)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(16)	(2)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre,

une variation dans une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des intérêts conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses; cependant, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des éléments d'actif prêts titrisés se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2002			2001		
	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
Prêts hypothécaires	3 829 \$	- \$	- \$	2 775 \$	- \$	- \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	3 376	20	23	4 311	32	37
Prêts aux entreprises	-	-	-	3 287	70	7
Total	7 205 \$	20 \$	23 \$	10 373 \$	102 \$	44 \$

5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables

a) Prêts douteux

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Montant brut ^{1) 2)}	Provisions spécifiques ^{1) 3)}	Provision pour risque-pays	2002	2001
				Montant net	Montant net
Par type de prêt :					
Prêts hypothécaires à l'habitation	395 \$	(211) \$	– \$	184 \$	247 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	385	(268)	–	117	85
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	3 232 ⁴⁾	(1 413)	(25)	1 794	1 402
Total	4 012 ^{5) 6)}	(1 892) \$	(25) \$	2 095 \$	1 734 \$
Par pays :					
Canada				279 \$	334 \$
États-Unis				1 225	754
À l'étranger				591	646
Total				2 095 \$	1 734 \$

- 1) Le montant brut des prêts douteux et les provisions spécifiques comprennent des biens saisis destinés à la vente totalisant respectivement 120 \$ (91 \$ en 2001) et 45 \$ (60 \$ en 2001).
- 2) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars US totalisait 2 394 \$ (2 425 \$ en 2001) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élevait à 1 059 \$ (1 347 \$ en 2001).
- 3) La provision spécifique pour les prêts douteux aux particuliers s'élevait à 1 017 \$ (1 386 \$ en 2001).
- 4) Comprend des prêts à des pays désignés à marché naissant de 25 \$ (25 \$ en 2001) qui sont entièrement couverts par la provision pour risque-pays.
- 5) Les prêts douteux non couverts par une provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts aux particuliers totalisaient 479 \$ (418 \$ en 2001).
- 6) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 4 723 \$ (4 272 \$ en 2001).

b) Provision pour créances irrécouvrables

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Provisions spécifiques	Provision pour risque-pays ¹⁾	Provision générale	2002	2001	2000
Solde au début de l'exercice	2 705 \$	517 \$	1 475 \$	4 697 \$	3 306 \$	3 081 \$
Acquisition de filiales	–	–	–	–	919	153
Radiations ²⁾	(2 376)	(27)	–	(2 403)	(1 173)	(840)
Recouvrements	169	–	–	169	123	113
Provision pour créances irrécouvrables	2 029	–	–	2 029	1 425	765
Cessions des activités de Scotiabank Quilmes (y compris le change y afférent)	(504)	–	–	(504)	–	–
Autres, y compris le redressement de change ³⁾	(131)	(9)	–	(140)	97	34
Solde à la fin de l'exercice	1 892 \$	481 \$	1 475 \$	3 848 \$	4 697 \$	3 306 \$

- 1) Comprend une somme de 418 \$ (461 \$ en 2001; 453 \$ en 2000) qui a été déduite des valeurs mobilières.
- 2) Les radiations de prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de néant (4 \$ en 2001; 3 \$ en 2000).
- 3) Ce redressement tient compte de l'effet de la couverture de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts libellés en monnaies étrangères.

6. Terrains, bâtiments et matériel

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2002	2001
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	264 \$	– \$	264 \$	304 \$
Bâtiments	1 447	344	1 103	1 198
Matériel	2 330	1 808	522	587
Améliorations locatives	651	439	212	236
Total	4 692 \$	2 591 \$	2 101 \$	2 325 \$

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 243 millions de dollars (243 millions de dollars en 2001; 267 millions de dollars en 2000).

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté rétroactivement la nouvelle norme comptable concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels publiée par l'ICCA, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Auparavant, la Banque amortissait l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels sur leur durée de vie utile, et les périodes d'amortissement n'excédaient pas 20 ans. De plus, la Banque évaluait régulièrement l'écart d'acquisition afin de déceler toute perte de valeur permanente en examinant le rendement de l'entreprise connexe, en tenant comptes des risques associés.

Au cours de l'exercice, la Banque a effectué un test de dépréciation transitoire de l'écart d'acquisition concernant l'ensemble de ses unités d'exploitation. La Banque a constaté que la fraction non amortie de l'écart d'acquisition de 76 millions de dollars relatif à Scotiabank Quilmes au 1^{er} novembre 2001 avait subi une perte de valeur en vertu de la nouvelle méthode fondée sur la juste valeur.

Ce montant a été porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et une réduction correspondante de l'écart d'acquisition a été inscrite au bilan consolidé.

La Banque a établi qu'en dehors de l'écart d'acquisition, aucun autre actif incorporel n'avait une durée de vie utile indéfinie et en conséquence elle continue à amortir ces actifs incorporels selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, n'excédant pas 20 ans.

Pour l'exercice 2002, aucun amortissement de l'écart d'acquisition n'a été constaté. Pour les exercices terminés les 31 octobre 2001 et 2000, l'amortissement de l'écart d'acquisition s'est chiffré à 24 millions de dollars et 13 millions de dollars, respectivement. Sans cet amortissement, le revenu par action, de base et dilué, aurait augmenté de 0,05 \$ et 0,03 \$ respectivement, et le revenu net aurait été de 2 193 millions de dollars et 1 939 millions de dollars, respectivement.

ÉCART D'ACQUISITION

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia capitaux	2002	2001	2000
Solde au début de l'exercice	97 \$	285 \$	18 \$	400 \$	297 \$	139 \$
Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme comptable	-	(76)	-	(76)	-	-
	97	209	18	324	297	139
Acquisitions	21	7	-	28	148	172
Amortissement	-	-	-	-	(24)	(13)
Ajustement de l'écart d'acquisition de Scotiabank Inverlat (note 24)	-	(37)	-	(37)	-	-
Effets des variations des cours des monnaies étrangères et autres	-	(15)	(1)	(16)	(21)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	118 \$	164 \$	17 \$	299 \$	400 \$	297 \$

ACTIFS INCORPORELS

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2002 montant net	2001 montant net	2000 montant net
Actifs incorporels	412 \$	(107) \$	305 \$	334 \$	199 \$

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base incorporels. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, la dotation aux amortissements totalisait 28 millions de dollars (28 millions de dollars en 2001; 24 millions de dollars en 2000).

8. Autres éléments d'actif

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Intérêts courus	2 119 \$	2 696 \$
Débiteurs	1 283	930
Actifs d'impôts futurs (note 15)	797	824
Autres	3 118	2 853
Total	7 317 \$	7 303 \$

9. Dépôts

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2002	2001
Canada :					
Particuliers	2 185 \$	17 006 \$	42 196 \$	61 387 \$	59 067 \$
Entreprises et administrations publiques	9 652	7 362	26 466	43 480	37 541
Banques	65	–	362	427	859
	11 902	24 368	69 024	105 294	97 467
États-Unis :					
Particuliers	6	185	896	1 087	1 040
Entreprises et administrations publiques	147	213	18 057	18 417	15 770
Banques	21	41	2 759	2 821	6 897
	174	439	21 712	22 325	23 707
À l'étranger :					
Particuliers	526	5 526	7 032	13 084	15 466
Entreprises et administrations publiques	2 209	3 617	26 107	31 933	27 499
Banques	308	364	22 310	22 982	22 056
	3 043	9 507	55 449	67 999	65 021
Total ¹⁾	15 119 \$	34 314 \$	146 185 \$	195 618 \$	186 195 \$

1) Les dépôts libellés en dollars US totalisent 68 058 \$ (65 307 \$ en 2001) et les dépôts libellés en d'autres monnaies étrangères s'élevaient à 33 881 \$ (34 179 \$ en 2001). La ventilation par secteur des dépôts se fonde sur le lieu de résidence du déposant.

10. Autres engagements

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Intérêts courus	2 227 \$	2 933 \$
Créditeurs et frais à payer	2 571	2 376
Revenus reportés	494	456
Engagements de filiales autres que des dépôts	2 345	1 935
Certificats-or et certificats-argent	3 647	3 634
Passifs d'impôts futurs (note 15)	95	92
Chèques et autres éléments en circulation, montant net	1 075	574
Autres	3 224	3 369
Total	15 678 \$	15 369 \$

11. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales	662 \$	586 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia (note 13-9)	500	500
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Scotia (note 13-10)	750	–
Total	1 912 \$	1 086 \$

12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)			2002	2001
Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾ (devises en millions)		
Mars 2003	8,1		116 \$	116 \$
Mai 2003	6,875	250 \$ US	389	397
Décembre 2006	6,0	Rachetées le 4 décembre 2001	-	350
Juin 2007	6,25	Rachetées le 12 juin 2002	-	300
Juillet 2007	6,5	500 \$ US rachetées le 15 juillet 2002	-	794
Avril 2008	5,4	Rachetables en tout temps. Après le 1 ^{er} avril 2003, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	600	600
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	389	397
Février 2011	7,4	Rachetables en tout temps. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	500	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	425	425
Septembre 2013	8,3	Rachetables en tout temps	250	250
Mai 2014	5,75	Rachetables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	325	325
Juin 2025	8,9	Rachetables en tout temps	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt	334	340
			3 878 \$	5 344 \$

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 1 an	505 \$
Entre 1 an et 2 ans	-
Entre 2 et 3 ans	-
Entre 3 et 4 ans	-
Entre 4 et 5 ans	-
Entre 5 et 10 ans	1 789
Plus de 10 ans	1 584
	3 878 \$

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

13. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002		2001		2000	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées :						
Série 6 ¹⁾	-	- \$	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 7 ²⁾	-	-	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 8 ³⁾	9 000 000	225	9 000 000	225	9 000 000	225
Série 9 ⁴⁾	10 000 000	250	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 10 ⁵⁾	-	-	-	-	7 100	-
Série 11 ⁶⁾	9 992 900	250	9 992 900	250	9 992 900	250
Série 12 ⁷⁾	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Total émis par la Banque	40 992 900	1 025	60 992 900	1 525	61 000 000	1 525
Émisés par la Société de placement hypothécaire Scotia ⁸⁾	250 000	250	250 000	250	250 000	250
Total des actions privilégiées ^{9) 10)}	41 242 900	1 275 \$	61 242 900	1 775 \$	61 250 000	1 775 \$
Actions ordinaires :						
En circulation au début de l'exercice	503 795 469	2 920 \$	497 964 733	2 765 \$	494 251 965	2 678 \$
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions ¹¹⁾	84 577	4	1 086 522	47	1 200 368	40
Émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions (note 14)	3 550 454	97	4 744 214	108	2 512 400	47
Rachat aux fins d'annulation ¹²⁾	(3 308 600)	(19)	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	504 121 900	3 002 \$	503 795 469	2 920 \$	497 964 733	2 765 \$
Total du capital – actions		4 277 \$		4 695 \$		4 540 \$

- 1) Les actions privilégiées de série 6 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 octobre 2002. Ces actions comportaient un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,446875 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à leur valeur nominale, de 25,00 \$ par action.
- 2) Les actions privilégiées de série 7 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 29 juillet 2002. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,44375 \$ par action. Ces actions ont été rachetées à un prix de 26,00 \$ par action, prix qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 3) Les actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,4375 \$ par action. La Banque compte racheter ces actions le 29 janvier 2003 à un prix de 26,00 \$ par action, prix qui comprend une prime de 1,00 \$ par action.
- 4) Les actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,421875 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions peuvent être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 28 avril 2003, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 octobre 2005, chaque action privilégiée de série 9 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 5) Les actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 26 avril 2001. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,02 \$. La Banque a racheté ces actions à leur valeur nominale, de 10,00 \$ l'action.
- 6) Les actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende privilégié trimestriel en espèces non

cumulatif de 0,375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter les actions en totalité ou en partie à compter du 28 janvier 2004 moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 janvier 2006, chaque action privilégiée de série 11 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

- 7) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date du rachat.
- 8) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il le sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre des actions ordinaires de la Banque. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées d'office sans le consentement de leurs por-

teurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires.

- 9) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 (« TFB Scotia »). Ces titres peuvent être échangés dans certains cas contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque.

Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia pourront être rachetés en totalité avant le 30 juin 2005 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2005, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter ces titres au comptant ou de trouver d'autres acheteurs pour ceux-ci. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Se reporter à la note 11, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

- 10) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 (« TFB Scotia II »). Chaque TFB Scotia II donne droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 33,13 \$ payable semestriellement. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2002 et s'élevait à 11,07 \$ par TFB Scotia II.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia II pourront être rachetés en totalité avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les

TFB Scotia II pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,53125 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia II seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,70 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Voir la note 11, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

- 11) Au 31 octobre 2002, un total de 11 305 039 actions ordinaires ont été réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- 12) En janvier 2002, dans le cadre d'une offre publique de rachat ordinaire, la Banque a fait part de son intention de souscrire jusqu'à 10,0 millions d'actions ordinaires au cours de la période de douze mois se terminant le 20 janvier 2003. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2002, 3,3 millions d'actions ont été souscrites à un prix moyen de 49,90 \$.

RESTRICTIONS SUR LE PAIEMENT DE DIVIDENDES

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance des capitaux propres, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si les tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les TFB Scotia ou les TFB Scotia II ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les TFB Scotia et les TFB Scotia II.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

14. Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options d'achat d'actions

Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. Les droits à ces options s'acquiescent graduellement sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date d'octroi. Ces options expirent entre juin 2004 et juin 2012. Au total, 49 millions d'actions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime, dont 15,2 millions d'actions ont été émises à la levée d'options, 27,1 millions d'actions

ont été réservées relativement aux options en cours, ce qui laisse 6,7 millions d'actions disponibles pour émission à titre d'options.

En 2001, a été approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs. Au total, 400 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. Les options peuvent être levées en totalité à la date de l'octroi et au plus tard entre mars et décembre 2011. À l'heure actuelle, 103 000 options sont en cours (63 000 en 2001) à un prix de levée moyen pondéré de 44,79 \$ (41,90 \$ en 2001). Jusqu'à ce jour, aucune option n'a été levée.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés de la Banque :

	2002		2001		2000	
	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
Au 31 octobre						
Non levées au début de l'exercice	26 523	31,80 \$	25 321	27,51 \$	22 449	26,29 \$
Octroyées	4 470 ¹⁾	49,37	6 270	42,05	6 026	28,35
Levées	(3 550)	27,44	(4 744)	22,61	(2 512)	18,79
Confisquées/annulées	(330)	32,58	(324)	29,70	(642)	26,83
Non levées à la fin de l'exercice	27 113	35,25 \$	26 523	31,80 \$	25 321	27,51 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	13 775	30,24 \$	11 851	27,36 \$	11 401	23,98 \$
Réservées pour octroi	6 734		10 875		16 821	

1) En 2003, la Banque compte octroyer des droits à la plus-value d'actions aux termes de son régime d'options d'achat d'actions (la « composante DPV »). De même, cette composante DPV sera attribuée aux options d'achat d'actions octroyées aux employés en 2002 (voir la note 2).

Au 31 octobre 2002	Options non levées			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
Fourchette des prix de levée					
13,25 \$ à 16,53 \$	1 732	3,3	15,89 \$	1 732	15,89 \$
26,05 \$ à 35,10 \$	14 964	6,2	30,59 \$	10 674	31,06 \$
42,05 \$ à 54,87 \$	10 417	8,6	45,17 \$	1 369	42,05 \$
	27 113	6,9	35,25 \$	13 775	30,24 \$

b) Régimes d'actionariat des employés

Les employés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui ont été constatées dans le poste Salaires et prestations au personnel. En 2002, les cotisations de la Banque ont totalisé 23 millions de dollars (23 millions de dollars en 2001; 22 millions de dollars en 2000). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités d'actions dont les valeurs correspondent au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value des actions, cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires basées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du prix des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. En 2002, les variations de l'obligation de la Banque à l'égard de ces unités ont totalisé 24 millions de dollars (18 millions de dollars en 2001; 52 millions de dollars en 2000) et ont été constatées au poste Salaires et prestations au personnel, déduction faite des éléments de couverture et autres éléments, à l'état consolidé des revenus. Voici une description de ces régimes :

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

Les droits à la plus-value des actions sont octroyés en lieu et place d'options d'achat d'actions à certains employés résidant dans des pays dont les lois empêchent la Banque d'émettre des actions. L'acquisition des droits à la plus-value des actions de même que les modalités d'exercice sont analogues à ceux des options d'achat d'actions. Le coût des droits à la plus-value des actions est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un droit à la plus-value des actions est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du

cours des actions ordinaires de la Banque depuis la date d'octroi. Au cours de l'exercice 2002, 1 166 922 droits à la plus-value des actions ont été octroyés (1 536 000 en 2001; 1 455 000 en 2000) et, au 31 octobre 2002, 5 909 593 droits à la plus-value des actions n'avaient pas été exercés (5 793 525 en 2001; 5 444 095 en 2000), desquels 2 599 212 étaient acquis (2 281 094 en 2001; 2 196 370 en 2000).

RÉGIME D'UNITÉS SOUS FORME D' ACTIONS À DIVIDENDE DIFFÉRÉ (UADD)

Aux termes du Régime UADD, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des cadres (que la Banque inscrit au poste Salaires et prestations au personnel de l'état consolidé des revenus) en unités sous forme d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées en deçà de un an par la suite. Au 31 octobre 2002, 747 103 unités étaient en circulation (513 900 en 2001; 258 420 en 2000).

RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE UNITÉS-ACTIONS À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS (PDUA)

Aux termes du Régime PDUA, les administrateurs externes de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque inscrit dans le poste Autres frais de l'état consolidé des revenus) sous forme de participation différée unités-actions dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou à sa retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant celui où il a pris sa retraite ou a démissionné. Au 31 octobre 2002, 35 544 unités étaient en circulation (17 928 en 2001; néant en 2000).

RÉGIME DE SOUSCRIPTION D'UNITÉS D' ACTIONS SUBALTERNES (SUAS)

Aux termes du Régime SUAS, certains cadres dirigeants reçoivent une prime sous la forme d'unités d'actions subalternes dont les droits sont acquis après trois ans. La prime sous-jacente et la charge de rémunération à base d'actions sont constatées graduellement sur la période d'acquisition des droits de trois ans, et le paiement des unités aux employés est effectué à ce moment. Au 31 octobre 2002, 492 625 unités avaient été octroyées et étaient en circulation (150 947 en 2001; néant en 2000), dont aucune n'était acquise.

15. Impôts sur le revenu

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté rétroactivement la méthode du report d'impôts variable, telle qu'elle a été établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs. Au cours des exercices précédents, la Banque utilisait la méthode du report fixe, suivant laquelle les provisions pour impôts sur le revenu ou les recouvrements étaient comptabilisés dans l'exercice où le revenu ou la dépense était établi aux fins comptables, peu importe le moment où l'impôt y afférent

était de fait acquitté ou réglé. Les provisions pour impôts sur le revenu ou les recouvrements étaient calculés selon les taux d'imposition en vigueur au cours des exercices où étaient survenus des écarts et, de façon générale, ils n'étaient pas redressés pour tenir compte des taux d'imposition futurs. Un montant de 39 millions de dollars a été porté au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2001, avec une diminution compensatoire des actifs d'impôts futurs.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA PROVISION POUR IMPÔTS SUR LE REVENU

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
Charge d'impôts sur le revenu à l'état consolidé des revenus :			
Impôts exigibles	497 \$	768 \$	956 \$
Impôts futurs	104	108	34
	601	876	990
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires relativement à des gains et pertes de change non réalisés et autres	4	(9)	9
Total de la charge d'impôts sur le revenu	605 \$	867 \$	999 \$
Impôts sur le revenu exigibles :			
Canada :			
Fédéral	148 \$	247 \$	405 \$
Provincial	70	152	220
Étranger	279	369	331
	497	768	956
Impôts futurs :			
Canada :			
Fédéral	13	61	28
Provincial	23	19	12
Étranger	72	19	3
	108	99	43
Total des impôts sur le revenu	605 \$	867 \$	999 \$

RAPPROCHEMENT AVEC LE TAUX RÉGLEMENTAIRE

L'impôt sur le revenu figurant à l'état consolidé des revenus diffère pour les raisons suivantes du montant que l'on aurait obtenu si l'on avait appliqué le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002		2001		2000	
	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	1 004 \$	38,4 %	1 309 \$	41,1 %	1 267 \$	42,5 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :						
Revenu des filiales, sociétés associées et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	(308)	(11,8)	(354)	(11,1)	(230)	(7,7)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	(128)	(4,9)	(107)	(3,4)	(96)	(3,2)
Incidence sur les impôts futurs des diminutions de taux d'imposition pratiquement en vigueur	30	1,2	90	2,8	–	–
Autres, montant net	3	0,1	(62)	(1,9)	49	1,6
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	601 \$	23,0 %	876 \$	27,5 %	990 \$	33,2 %

IMPÔTS FUTURS

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001
Provision pour créances irrécouvrables	598 \$	581 \$
Revenu reporté	149	174
Perte sur cession des activités d'une filiale	146	–
Valeurs mobilières	(128)	5
Locaux et matériel	(78)	(89)
Caisse de retraite	(124)	(121)
Autres	139	182
Impôts futurs nets ¹⁾	702 \$	732 \$

1) Les impôts futurs nets de 702 \$ (732 \$ en 2001) résultent d'actifs d'impôts futurs de 797\$ (824 \$ en 2001), moins des passifs d'impôts futurs de 95\$ (92 \$ en 2001).

Les revenus de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif d'impôts futurs. Si tous les revenus à distribuer

des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2002 s'établiraient environ à 463 millions de dollars (497 millions de dollars au 31 octobre 2001).

16. Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté une nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les avantages sociaux futurs des employés comprennent des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et congés rémunérés.

Selon la nouvelle norme, la Banque doit constater les coûts et les obligations prévus pour les avantages complémentaires de retraite (tels les coûts des avantages au titre des soins de santé et des soins dentaires et de l'assurance-vie) à mesure que les employés acquièrent le droit à ces avantages au cours de leur carrière active, d'une manière similaire aux coûts d'un régime de retraite. Au cours des exercices précédents, ces coûts étaient imputés aux résultats au Voici un sommaire des principaux régimes de la Banque ¹⁾ :

	Régimes de retraite			Autres régimes	
	2002	2001	2000	2002	2001
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)					
Variation des obligations au titre des prestations projetées					
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	2 728 \$	2 257 \$	2 141 \$	526 \$	- \$
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	-	210	-	-	455
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	85	77	70	23	19
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées	195	176	161	37	33
Cotisations des employés	8	9	7	-	-
Prestations versées	(126)	(117)	(110)	(31)	(29)
Perte actuarielle (gain)	5	106	(8)	27	42
Autres éléments	24	10	(4)	(10)	6
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	2 919 \$	2 728 \$	2 257 \$	572 \$	526 \$
Variation de la juste valeur des actifs					
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	3 548 \$	3 406 \$	2 916 \$	75 \$	- \$
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	-	154	-	-	70
Rendement réel des actifs	(41)	87	589	1	4
Cotisations de l'employeur	13	13	9	20	19
Cotisations des employés	8	9	7	-	-
Prestations versées	(126)	(117)	(110)	(20)	(18)
Autres éléments	(10)	(4)	(5)	-	-
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice	3 392 ²⁾ \$	3 548 ²⁾ \$	3 406 ²⁾ \$	76 \$	75 \$
Situation de capitalisation					
Excédent de la juste valeur des actifs sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice (insuffisance)	473 \$	820 \$	1 149 \$	(496) \$	(451) \$
Perte actuarielle nette non constatée (gain)	625	301	(797)	76	48
Coûts au titre des services passés non constatés	28	7	62	(8)	-
Obligation transitoire non constatée (actif)	(589)	(641)	(10)	329	354
Provision pour moins-value	(133)	(109)	(82)	-	-
Autres éléments	3	3	-	8	7
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	407 \$	381 \$	322 \$	(91) \$	(42) \$
Charge de l'exercice au titre des prestations					
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	85 \$	77 \$	70 \$	23 \$	19 \$
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées	195	176	161	37	33
Rendement prévu des actifs	(275)	(280)	(198)	(5)	(5)
Obligation transitoire constatée (actif)	(45)	(45)	(2)	24	24
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payée d'avance	24	27	42	-	-
Autres éléments	2	(1)	(16)	1	-
Charge au titre des prestations (revenu)	(14) \$	(46) \$	57 \$	80 \$	71 \$
Moyenne pondérée des hypothèses (%)					
Taux d'actualisation au début de l'exercice	6,75	7,00	7,50	6,75	7,00
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	7,00	6,75	7,50	7,00	6,75
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,50	8,00	7,50	7,50	7,50
Taux de croissance de la rémunération future	3,90	3,90	4,15	3,90	3,90

1) Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte d'autres régimes gérés par des filiales de la Banque dont l'importance est jugée négligeable.

2) La juste valeur des actifs placés dans des actions ordinaires de la Banque s'établit à 360 \$ (372 \$ en 2001; 308 \$ en 2000).

Dans le calcul de la charge au titre des prestations pour 2002, on suppose que les coûts des soins de santé augmentent à un taux de 9 % (10 % en 2001). Ce taux diminue chaque année de 0,75 % (1 % en 2001), jusqu'à un plancher de 4,5 % (4,5 % en 2001). Pour 2002, le taux prévu pour l'évolution des coûts des soins dentaires est de 4,85 % (5 % en 2001). Ce taux diminue chaque année de 0,15 % (0,15 % en 2001), jusqu'à un plancher de 3,5 % (3,5 % en 2001).

Une augmentation de un point de pourcentage des taux tendanciels du coût présumé des soins de santé et des soins dentaires aurait donné lieu à une hausse de 3 millions de dollars des coûts des prestations pour 2002 et de 63 millions de dollars de l'obligation à la fin de l'exercice.

moment où ils étaient engagés par la Banque. La nouvelle norme prescrit également l'utilisation des taux actuels du marché pour l'estimation de la valeur actualisée des obligations au titre des avantages sociaux futurs, alors que, précédemment, un taux estimatif à long terme était utilisé pour établir la valeur actuelle des obligations au titre des avantages de retraite.

La nouvelle norme comptable a été adoptée prospectivement, la date de transition ayant été fixée au 1^{er} novembre 2000. Le montant net de l'actif de transition réduira les frais afférents aux avantages de retraite à l'état consolidé des revenus, à mesure qu'il sera comptabilisé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, qui est d'environ 14 à 18 ans.

Les obligations au titre des prestations projetées des régimes de retraite comprenaient à la fin de 2002 un montant de 164 millions de dollars (146 millions de dollars en 2001) relativement à des arrangements de retraite supplémentaires non capitalisés.

Une diminution de un point de pourcentage du taux d'actualisation présumé ou du taux de rendement présumé de l'actif des principaux régimes de retraite donnerait lieu à des charges de rémunération supplémentaires respectives de 45 millions de dollars et 32 millions de dollars pour la Banque. Une augmentation de 0,25 % du taux de rémunération futur présumé donnerait lieu à une charge de rémunération supplémentaire de 5 millions de dollars pour la Banque.

17. Revenu net par action ordinaire

Le revenu net de base par action ordinaire est obtenu en divisant le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires indiqué à l'état consolidé des revenus par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires en circulation. Le revenu net dilué par action ordinaire reflète l'effet de dilution éventuel des options d'achat d'actions octroyées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Banque, suivant les modalités de la méthode du rachat d'actions.

18. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées les services bancaires habituels à des conditions analogues

19. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée, commerciale et grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois principales unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, y compris Gestion de patrimoine, fournit un vaste étalage de services bancaires du type Clientèles privée et commerciale par l'intermédiaire de ses succursales et de ses circuits de distribution électronique tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèque et de retraite, de services de fiducie personnelle, de courtage au détail, d'opérations dans des sociétés de placement à capital variable et de services d'opérations. Outre les services de crédit, les clients de la division commerciale bénéficient de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, filiales et sociétés étrangères affiliées. Les produits, services et circuits offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est en somme une banque d'investissement intégrée qui veille à combler les besoins de sa clientèle en matière de services de crédit, sur les marchés financiers et en matière de gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions financières d'envergure ainsi qu'avec des administrations publiques de pays

Les actions privilégiées convertibles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du revenu dilué par action, du fait que la Banque peut les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

à celles qui s'appliquent à des tiers.

importants. On retrouve parmi les services offerts des services de crédit et des services connexes, le placement de titres (obligations et actions), change de devises, produits dérivés, produits de métaux précieux et services consultatifs financiers. De même, elle mène des activités de négociation pour son propre compte et gère le financement à court terme de la Banque.

L'autre catégorie représente des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes de rapports financiers internes de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, ainsi qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence significative en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu d'intérêts net exempt d'impôts pour le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause.

À cause de la complexité de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation des renseignements financiers afférents aux divisions. Les éléments d'actif et de passif sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002

(en millions de dollars)

Selon la matière imposable

	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 405 \$	2 225 \$	1 615 \$	(570) \$	6 675 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(282)	(523)	(1 247)	23	(2 029)
Autres revenus	1 599	678	1 255	410	3 942
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 722	2 380	1 623	(137)	8 588
Amortissement des immobilisations	(159)	(80)	(27)	(5)	(271)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 794)	(2 016)	(995)	102	(5 703)
Revenu avant ce qui suit :	1 769	284	601	(40)	2 614
Provision pour impôts sur le revenu	(627)	(5)	(221)	252	(601)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	(154)	-	(62)	(216)
Revenu net	1 142 \$	125 \$	380 \$	150 \$	1 797 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	93 \$	58 \$	124 \$	22 \$	297 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars)

Selon la matière imposable	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autre ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 135 \$	2 020 \$	1 598 \$	(553) \$	6 200 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(283)	(250)	(754)	(138)	(1 425)
Autres revenus	1 582	691	1 196	602	4 071
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 434	2 461	2 040	(89)	8 846
Amortissement des immobilisations et de l'écart d'acquisition	(139)	(76)	(22)	(58)	(295)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 808)	(1 594)	(962)	(3)	(5 367)
Revenu avant ce qui suit :	1 487	791	1 056	(150)	3 184
Provision pour impôts sur le revenu	(527)	(200)	(370)	221	(876)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	(102)	-	(37)	(139)
Revenu net	960 \$	489 \$	686 \$	34 \$	2 169 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	90 \$	47 \$	115 \$	20 \$	272 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000

(en millions de dollars)

Selon la matière imposable	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autre ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	2 932 \$	1 371 \$	1 385 \$	(489) \$	5 199 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(210)	(185)	(412)	42	(765)
Autres revenus	1 706	451	1 001	507	3 665
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 428	1 637	1 974	60	8 099
Amortissement des immobilisations et de l'écart d'acquisition	(168)	(58)	(24)	(45)	(295)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 804)	(999)	(885)	(136)	(4 824)
Revenu avant ce qui suit :	1 456	580	1 065	(121)	2 980
Provision pour impôts sur le revenu	(574)	(173)	(415)	172	(990)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	(43)	-	(21)	(64)
Revenu net	882 \$	364 \$	650 \$	30 \$	1 926 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	89 \$	31 \$	101 \$	18 \$	239 \$

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance qui sont de 243 \$ en 2002 (359 \$ en 2001; 356 \$ en 2000) et le revenu net de 147 \$ en 2002 (210 \$ en 2001; 193 \$ en 2000). Comprend également les redressements du siège social, tels que l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la provision pour impôts sur le revenu, les augmentations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et frais qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'activité d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste Redressements du siège social.

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ¹⁾

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002

(en millions de dollars)

	Canada	États- Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 798 \$	748 \$	2 545 \$	7 091 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(319)	(1 131)	(602)	(2 052)
Autres revenus	2 338	475	846	3 659
Frais autres que d'intérêts	(3 527)	(324)	(2 263)	(6 114)
Provision pour impôts sur le revenu	(668)	89	(55)	(634)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	-	(154)	(154)
Revenu	1 622 \$	(143) \$	317 \$	1 796 \$
Redressements du siège social				1
Revenu net				1 797 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	165 \$	44 \$	83 \$	292 \$
Redressements du siège social				5
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				297 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001
(en millions de dollars)

	Canada	États- Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 580 \$	721 \$	2 298 \$	6 599 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(306)	(686)	(295)	(1 287)
Autres revenus	2 383	493	860	3 736
Frais autres que d'intérêts	(3 488)	(297)	(1 856)	(5 641)
Provision pour impôts sur le revenu	(667)	(64)	(229)	(960)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	-	(102)	(102)
Revenu	1 502 \$	167 \$	676 \$	2 345 \$
Redressements du siège social				(176)
Revenu net				2 169 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	152 \$	44 \$	72 \$	268 \$
Redressements du siège social				4
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				272 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000
(en millions de dollars)

	Canada	États- Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 282 \$	651 \$	1 588 \$	5 521 \$
Provision pour créances irrécouvrables	(243)	(308)	(256)	(807)
Autres revenus	2 407	469	588	3 464
Frais autres que d'intérêts	(3 455)	(287)	(1 229)	(4 971)
Provision pour impôts sur le revenu	(682)	(217)	(176)	(1 075)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	-	-	(43)	(43)
Revenu	1 309 \$	308 \$	472 \$	2 089 \$
Redressements du siège social				(163)
Revenu net				1 926 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	143 \$	39 \$	54 \$	236 \$
Redressements du siège social				3
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				239 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou bien où les éléments d'actif sont inscrits.

20. Engagements et passif éventuel

a) Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans les états financiers consolidés. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des garanties et lettres de crédit de soutien, qui représentent un engagement irrévocable d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières ou ses engagements contractuels;
- des lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la

Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit, soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps, par l'affectation de biens suffisants;
- des engagements d'achat de valeurs mobilières en vertu desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des engagements de crédit indirects hors bilan de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Garanties et lettres de crédit de soutien	16 198 \$	11 738 \$
Lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales	783	746
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	87 460	92 170
Échéance initiale de plus de un an	39 512	40 422
Prêts de valeurs mobilières	2 968	3 090
Engagements d'achat de valeurs mobilières	757	825
Total des engagements de crédit indirects hors bilan	147 678 \$	148 991 \$

b) Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats à exécution différée

Les engagements futurs minimums au 31 octobre 2002 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)		
	2003	177 \$
	2004	154
	2005	120
	2006	99
	2007	71
	2008 et par la suite	306
	Total	927 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des revenus, s'élèvent à 192 millions de dollars (200 millions de dollars en 2001; 179 millions de dollars en 2000).

En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécution différée à long terme relativement à des services impartis.

c) Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal de ses activités, la Banque transporte des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif en nantissement d'éléments de passif. Le détail des éléments d'actif transportés en nantissement est fourni ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada ¹⁾	80 \$	75 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères ¹⁾	3 441	4 663
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ¹⁾	815	450
Éléments d'actif transportés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en bourse	93	117
Éléments d'actif donnés en gage à titre de garantie pour :		
des valeurs mobilières empruntées et prêtées	7 632	9 965
des obligations relatives à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	31 881	30 627
des opérations hors cote sur produits dérivés	54	94
Autres	1	4
Total	43 997 \$	45 995 \$

1) Comprend les éléments d'actif transportés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires, ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

d) Litiges

La Banque et ses filiales font l'objet d'un certain nombre de poursuites et de procédures judiciaires qui découlent de leurs activités normales. La direction de la Banque estime que le règlement de ces

poursuites et procédures n'aura pas, dans l'ensemble, une incidence importante sur la situation financière de la Banque ni sur les résultats de son exploitation.

21. Instruments financiers

a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendrait deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicatrice du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas rajusté pour tenir compte des augmentations ou des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement rajustée en fonction de la juste valeur.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002			2001		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif :						
Liquidités	20 273 \$	20 273 \$	– \$	20 160 \$	20 160 \$	– \$
Valeurs mobilières	56 651	56 194	457 ¹⁾	54 242	53 284	958 ¹⁾
Prêts	185 842	185 671	171	177 195	175 432	1 763
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 399	8 399	–	9 301	9 301	–
Autres	4 730	4 730	–	4 359	4 359	–
Passif :						
Dépôts	196 467	195 618	(849)	187 570	186 195	(1 375)
Acceptations	8 399	8 399	–	9 301	9 301	–
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	31 881	31 881	–	30 627	30 627	–
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	8 737	8 737	–	6 442	6 442	–
Autres	14 519	14 519	–	13 938	13 938	–
Débitures subordonnées	4 036	3 878	(158)	5 555	5 344	(211)
Instruments dérivés (note 22)	717	998 ²⁾	(281)	945	987 ²⁾	(42)

1) Ne comprend pas des pertes réalisées sur valeurs mobilières et reportées de 264 \$ (283 \$ en 2001).

2) Ce montant représente un actif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

On présume que la juste valeur estimative des liquidités, des actifs acquis en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

On présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations liées aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur marchande. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes:

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débiteures subordonnées et des engagements de filiales, autres que des dépôts (inclus dans les autres engagements), est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques similaires.

b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque dans la catégorie des instruments affichant une sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux ¹⁾	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	2 350 \$	10 088 \$	3 784 \$	89 \$	- \$	3 962 \$	20 273 \$
Valeurs détenues aux fins de placement	803	2 678	2 665	6 584	4 872	4 000 ²⁾	21 602
Valeurs détenues aux fins de négociation	369	5 428	1 406	7 185	4 912	15 292	34 592
Prêts	27 728	88 012	20 702	46 124	2 485	620 ³⁾	185 671
Autres éléments d'actif	-	-	-	-	-	34 242 ⁴⁾	34 242
Total de l'actif	31 250	106 206	28 557	59 982	12 269	58 116	296 380
Dépôts	17 301	108 858	33 948	22 572	112	12 827	195 618
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	-	30 817	1 064	-	-	-	31 881
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	-	390	122	4 053	3 455	717	8 737
Débiteures subordonnées	-	-	1 438	800	1 640	-	3 878
Autres engagements	-	-	-	-	-	41 489 ⁴⁾	41 489
Avoir des actionnaires	-	-	-	-	-	14 777 ⁴⁾	14 777
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	17 301	140 065	36 572	27 425	5 207	69 810	296 380
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	13 949	(33 859)	(8 015)	32 557	7 062	(11 694)	-
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	-	17 810	(17 417)	(2 591)	2 198	-	-
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt, en raison des révisions contractuelles	13 949	(16 049)	(25 432)	29 966	9 260	(11 694)	-
Redressement en fonction des révisions contractuelles	8 326	2 874	13 876	(11 385)	(5 325)	(8 366)	-
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	22 275 \$	(13 175) \$	(11 556) \$	18 581 \$	3 935 \$	(20 060) \$	- \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	22 275	9 100	(2 456)	16 125	20 060	-	-
Au 31 octobre 2001							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	15 104 \$	(28 518) \$	(1 312) \$	25 919 \$	7 418 \$	(18 611) \$	- \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	15 104	(13 414)	(14 726)	11 193	18 611	-	-

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.

3) Comprend le montant net des prêts douteux et la provision générale.

4) Comprend les instruments non financiers.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre 2002	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Non redressé				Total	Total redressé ¹⁾
		Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Liquidités	5,8 %	3,0 %	3,4 %	1,8 %	- %	3,5 %	3,5 %
Valeurs détenues aux fins de placement ²⁾	3,4	5,5	5,1	6,3	6,3	5,9	5,8
Valeurs détenues aux fins de négociation	4,3	5,9	3,5	4,3	6,3	5,2	5,2
Prêts ³⁾	6,1	4,6	5,5	6,9	8,1	5,5	5,5
Dépôts ⁴⁾	2,1	2,5	2,9	4,7	5,8	2,8	2,8
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	-	3,7	4,6	-	-	3,7	3,7
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	-	2,5	2,8	3,1	5,4	4,1	4,1
Débentures subordonnées ⁴⁾	-	-	5,3	6,7	6,7	6,2	4,6

Au 31 octobre 2001	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Non redressé				Total	Total redressé ¹⁾
		Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Liquidités	4,1 %	4,5 %	4,4 %	3,6 %	- %	4,4 %	4,4 %
Valeurs détenues aux fins de placement ²⁾	6,4	7,1	8,0	7,8	6,7	7,3	7,2
Valeurs détenues aux fins de négociation	8,3	8,3	2,6	4,9	6,0	6,3	6,3
Prêts ³⁾	8,4	5,4	6,4	7,4	7,8	6,7	6,7
Dépôts ⁴⁾	3,2	3,8	4,2	5,3	5,3	4,0	4,0
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	-	5,1	4,1	-	-	5,0	5,0
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	-	2,5	2,2	3,3	5,2	4,3	4,3
Débentures subordonnées ⁴⁾	-	6,0	5,7	6,4	6,5	6,2	4,8

1) Redressé pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.

2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision à l'égard des risques-pays, et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté en fonction du montant imposable équivalent.

3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels.

c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition sectorielle du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	2002			2001	
	Prêts et acceptations ¹⁾	Instruments dérivés ²⁾	Autres risques ³⁾	Total	Total
Secteurs primaire et de la fabrication	26 219 \$	1 044 \$	4 543 \$	31 806 \$	34 477 \$
Secteurs commercial et du marchandisage	29 200	319	4 970	34 489	33 963
Secteur immobilier	3 379	35	795	4 209	4 001
Transports, communications et services publics	16 040	743	2 465	19 248	17 816
Banques et autres sociétés de services financiers	7 416	14 173	2 920	24 509	22 565
Administrations publiques et banques centrales à l'étranger	942	73	729	1 744	2 121
Administrations publiques canadiennes	379	1 039	66	1 484	1 735
Total	83 575 \$	17 426 \$	16 488 \$	117 489 \$	116 678 \$
Provision générale ^{2) 4)}				1 419	1 399
				116 070 \$	115 279 \$

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.

2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.

3) Comprend les garanties et les lettres de crédit.

4) La tranche restante de 56 \$ (76 \$ en 2001) de la provision générale de 1 475 \$ (1 475 \$ en 2001) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

d) Couvertures d'anticipation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais futurs libellés en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux

31 octobre 2002 et 2001, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

22. Instruments dérivés

a) Montants nominaux de référence

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (« GAP »). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel(le) afférent(e) au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger. Les autres marchés dérivés comprennent des instruments dérivés liés aux actions, aux métaux précieux autres que l'or, aux métaux communs et au crédit.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002			2001		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	57 397 \$	12 239 \$	69 636 \$	75 455 \$	12 703 \$	88 158 \$
Options achetées	6 690	–	6 690	4 389	–	4 389
Options vendues	–	–	–	1 324	–	1 324
	64 087	12 239	76 326	81 168	12 703	93 871
Hors bourse :						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	72 293	51 954	124 247	80 279	24 226	104 505
Swaps	440 096	97 699	537 795	423 261	90 824	514 085
Options achetées	39 336	1 114	40 450	43 981	2 369	46 350
Options vendues	50 842	51	50 893	55 444	704	56 148
	602 567	150 818	753 385	602 965	118 123	721 088
Total	666 654 \$	163 057 \$	829 711 \$	684 133 \$	130 826 \$	814 959 \$
Contrats de change et sur l'or						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	2 757 \$	– \$	2 757 \$	2 136 \$	– \$	2 136 \$
Options achetées	2	–	2	77	–	77
Options vendues	66	–	66	96	–	96
	2 825	–	2 825	2 309	–	2 309
Hors bourse :						
Au comptant et à terme	201 034	10 153	211 187	197 263	4 799	202 062
Swaps	42 402	11 551	53 953	39 261	10 936	50 197
Options achetées	4 128	–	4 128	4 597	–	4 597
Options vendues	4 078	–	4 078	4 464	–	4 464
	251 642	21 704	273 346	245 585	15 735	261 320
Total	254 467 \$	21 704 \$	276 171 \$	247 894 \$	15 735 \$	263 629 \$
Autres marchés dérivés						
Cotés en bourse						
	756 \$	– \$	756 \$	4 512 \$	– \$	4 512 \$
Hors bourse						
	29 063	6 023	35 086	17 142	4 723	21 865
Total	29 819 \$	6 023 \$	35 842 \$	21 654 \$	4 723 \$	26 377 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés						
	950 940 \$	190 784 \$	1 141 724 \$	953 681 \$	151 284 \$	1 104 965 \$

b) Durée à courir d'ici l'échéance

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

Au 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	53 652 \$	15 984 \$	– \$	69 636 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	114 423	9 824	–	124 247
Swaps	235 950	230 768	71 077	537 795
Options achetées	21 003	24 112	2 025	47 140
Options vendues	22 649	24 945	3 299	50 893
	447 677	305 633	76 401	829 711
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	2 103	654	–	2 757
Au comptant et à terme	195 318	15 047	822	211 187
Swaps	13 204	28 976	11 773	53 953
Options achetées	2 891	1 239	–	4 130
Options vendues	2 893	1 251	–	4 144
	216 409	47 167	12 595	276 171
Autres marchés dérivés	22 036	13 453	353	35 842
Total	686 122 \$	366 253 \$	89 349 \$	1 141 724 \$

Au 31 octobre 2001 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	55 371 \$	32 787 \$	– \$	88 158 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	101 242	3 263	–	104 505
Swaps	229 343	223 013	61 729	514 085
Options achetées	23 019	24 661	3 059	50 739
Options vendues	22 880	31 113	3 479	57 472
	431 855	314 837	68 267	814 959
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	1 648	488	–	2 136
Au comptant et à terme	188 396	13 064	602	202 062
Swaps	11 414	25 975	12 808	50 197
Options achetées	3 159	1 515	–	4 674
Options vendues	3 072	1 488	–	4 560
	207 689	42 530	13 410	263 629
Autres marchés dérivés	17 271	8 521	585	26 377
Total	656 815 \$	365 888 \$	82 262 \$	1 104 965 \$

c) Risque de crédit

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les marchés dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en bourse.

La variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties à ces contrats consultent la bourse pour connaître le rendement du contrat.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (« MERC ») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (« RCÉ ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002				Solde pondéré en fonction du risque	2001	
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)		Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme	69 636 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	124 247	71	44	115	22	155	32
Swaps	537 795	11 703	2 220	13 923	3 260	11 882	3 325
Options achetées	47 140	743	151	894	216	737	220
Options vendues	50 893	–	–	–	–	–	–
	<u>829 711</u>	<u>12 517</u>	<u>2 415</u>	<u>14 932</u>	<u>3 498</u>	<u>12 774</u>	<u>3 577</u>
Contrats de change et sur l'or							
Contrats à terme	2 757	–	–	–	–	–	–
Au comptant et à terme	211 187	2 810	2 547	5 357	1 557	2 516	1 523
Swaps	53 953	1 253	2 442	3 695	900	1 637	906
Options achetées	4 130	99	91	190	73	178	106
Options vendues	4 144	–	–	–	–	–	–
	<u>276 171</u>	<u>4 162</u>	<u>5 080</u>	<u>9 242</u>	<u>2 530</u>	<u>4 331</u>	<u>2 535</u>
Autres marchés dérivés	35 842	747	1 896	2 643	843	977	879
Total des instruments dérivés	<u>1 141 724 \$</u>	<u>17 426 \$</u>	<u>9 391 \$</u>	<u>26 817 \$</u>	<u>6 871 \$</u>	<u>18 082 \$</u>	<u>6 991 \$</u>
Moins : incidence des accords généraux de compensation		10 815	3 323	14 138	3 277	10 030	2 806
Total		<u>6 611 \$</u>	<u>6 068 \$</u>	<u>12 679 \$</u>	<u>3 594 \$</u>	<u>8 052 \$</u>	<u>4 185 \$</u>

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement pratiqués sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

Les instruments dérivés utilisés aux fins de négociation doivent faire l'objet d'un redressement pour évaluation supplémentaire en fonction du portefeuille pour couvrir les risques futurs et les coûts connexes.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif (« GAP »).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002		2002		2001	
	Juste valeur moyenne ¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
NEGOCIATION						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	60 \$	35 \$	45 \$	29 \$	127 \$	100 \$
Swaps	8 668	8 044	10 725	9 646	10 323	9 555
Options	623	779	739	932	736	884
	9 351	8 858	11 509	10 607	11 186	10 539
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme	3 242	2 880	2 686	2 324	2 492	2 075
Swaps	1 088	1 857	840	1 765	1 141	2 157
Options	144	134	99	105	178	157
	4 474	4 871	3 625	4 194	3 811	4 389
Autres marchés dérivés						
Juste valeur totale – négociation	14 561 \$	14 350 \$	15 821 \$	15 500 \$	15 886 \$	15 453 \$
GAP ²⁾						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			26 \$	45 \$	28 \$	53 \$
Swaps			978	795	1 559	1 254
Options			4	–	1	18
			1 008	840	1 588	1 325
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme			124	52	24	19
Swaps			413	287	496	331
Options			–	–	–	–
			537	339	520	350
Autres marchés dérivés						
Juste valeur totale – GAP			60	30	88	9
			1 605 \$	1 209 \$	2 196 \$	1 684 \$
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation, montant brut			17 426 \$	16 709 \$	18 082 \$	17 137 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation			10 815	10 815	10 030	10 030
Total			6 611 \$	5 894 \$	8 052 \$	7 107 \$

1) La juste valeur moyenne des instruments dérivés utilisés à des fins de négociation était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001 : favorable : 10 645 \$ et défavorable : 10 949 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) La juste valeur de ces instruments dérivés neutralise en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan.

23. Charges liées à l'Argentine

En raison de la gravité de la crise politique et économique qui touche l'Argentine, une importante provision pour créances irrécouvrables et autres charges a été constituée au cours du premier trimestre de 2002 à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et du risque outre-frontière auquel la Banque se trouve exposée en Argentine.

En septembre 2002, Scotiabank Quilmes a cessé ses activités après avoir mis la dernière main à des ententes qu'elle a conclues avec les autorités financières argentines et autres institutions du secteur privé. Conformément à ces ententes, certains dépôts ont été transférés au gouvernement de même qu'un montant équivalent

sous forme de prêt consenti à un État souverain. Le reste des actifs ou des obligations a été soit assumé par d'autres institutions financières locales, soit transféré à une fiducie de liquidation argentine.

Postérieurement à ces événements, étant donné que la Banque n'exerçait plus aucun contrôle sur Scotiabank Quilmes, elle a cessé de consolider le reste des actifs et des obligations ainsi que les résultats d'exploitation. Parallèlement, une perte sur cession a été imputée au poste Frais autres que d'intérêts à l'état consolidé des revenus dans le secteur international. En outre, la Banque a enregistré un recouvrement d'impôts relativement à la cession de son placement dans Scotiabank Quilmes.

On trouvera dans le tableau ci-dessous l'information sur la provision et les charges globales inscrites à l'égard des activités de la Banque dans Scotiabank Quilmes et à l'égard des actifs à risque outre-frontière lié à l'Argentine :

(en millions de dollars)	2002	2001
Provision pour créances irrécouvrables	454 \$	50 \$
Autres revenus :		
Perte sur valeurs mobilières	20	40
Services bancaires d'investissement	(4)	–
Autres ¹⁾	87	10
Frais autres que d'intérêts :		
Perte sur cession des activités d'une filiale ²⁾	237	–
Total de la provision et des charges avant les impôts sur le revenu	794	100
Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)	(254)	(38)
Total	540 \$	62 \$

- 1) Tient compte de la « pesofication » (par « pesofication », on entend les effets de la conversion en pesos argentins d'actifs et d'engagements libellés en dollars US à des taux différents et extérieurs au marché, tel que prescrit par le gouvernement argentin).
- 2) La perte sur cession des activités d'une filiale est présentée déduction faite d'un gain de change de 95 \$, qui a été transféré des bénéfices non répartis. Ce gain de change annule principalement la perte de change découlant de la dévaluation du peso argentin au titre de la provision sur créances irrécouvrables constituée au cours du premier trimestre de 2002.

24. Acquisition d'une filiale

GRUPO FINANCIERO SCOTIABANK INVERLAT, MEXIQUE

Le 30 novembre 2000, la Banque a porté de 10 % à 55 % sa participation avec droit de vote dans Grupo Financiero Scotiabank Inverlat (« Inverlat ») au Mexique. Le prix d'acquisition de la participation additionnelle de 45 % s'établissait à 184 millions de dollars US, et se composait de 144 millions de dollars US de débentures convertibles achetées en 1996 et d'un paiement en espèces de 40 millions de dollars US effectué par la Banque. Le prix d'acquisition total pour

l'ensemble de la participation de 55 % s'élevait à 215 millions de dollars US (320 millions de dollars). Inverlat se divise en trois unités d'exploitation principales : des services bancaires complets, une maison de courtage et un bureau de change. Les résultats d'Inverlat ont été inclus dans le revenu de la Banque depuis son acquisition. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Cette acquisition est résumée dans le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars)		
Actifs identifiables acquis :		
Encaisse et dépôts à d'autres banques	1 812 \$	
Valeurs mobilières	3 322	
Prêts	5 800	
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	4 749	
Actifs incorporels	18	
Autres actifs	1 196	
		16 897 \$
Moins le passif pris en charge :		
Dépôts	8 059 \$	
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	7 435	
Autres engagements	858	
Part des actionnaires sans contrôle dans la filiale	303	
		16 655
Actifs nets identifiables acquis		242
Écart d'acquisition		78
Total de la contrepartie d'achat		320 \$

Au cours de 2002, la Banque a constaté un actif d'impôts futurs de 37 millions de dollars, relativement à la constatation d'un report de perte prospectif avant l'acquisition d'Inverlat, qui n'avait pas été

comptabilisé dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition dont il est fait mention ci-dessus. Cet avantage a été porté en diminution de l'écart d'acquisition d'un montant équivalent (voir la note 7).

25. Vente de services

Le 31 octobre 2002, la Banque a vendu à Paymentech Canada ses services de point de vente de cartes à puce destinés aux commerçants. Cette vente incluait également des services de paiement par carte de débit ou de crédit ainsi que des programmes de cartes à puce offerts aux commerçants dans l'ensemble du pays. Par suite

de cette opération, un gain de 99 millions de dollars, déduction faite des frais connexes, a été imputé au poste Autres revenus sous la rubrique Autres, à l'état consolidé des revenus. Sous réserve de certaines conditions et normes de rendement, des revenus additionnels pourraient être gagnés au cours des périodes futures.

26. Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens, ainsi qu'aux exigences du surintendant des institutions financières du Canada en matière de

comptabilité. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

Rapprochement du revenu net et de l'avoir des actionnaires

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Revenu net			Avoir des actionnaires		
	2002	2001 ¹⁾	2000 ¹⁾	2002	2001 ¹⁾	2000 ¹⁾
Revenu net et avoir des actionnaires, selon les PCGR canadiens	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$	14 777 \$	14 608 \$	12 975 \$
Avantages sociaux futurs a)	3	(2)	39	(25)	(12)	(10)
Coûts de restructuration b)	(9)	(5)	(59)	30	39	44
Cessions de prêts c)	(55)	(1)	69	79	134	135
Instruments dérivés et activités de couverture d)						
Écart transitoire	-	101	-	124	124	-
Rajustements à l'exercice à l'étude	(347)	25	(11)	(377)	(78)	(11)
Pertes non réalisées sur titres reclassés aux fins de négociation d)	(24)	(4)	-	(28)	(4)	-
Conversion de prêts en titres d'emprunt e)	18	25	(13)	14	52	77
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente e)	(229)	-	-	151	669	778
Coûts de développement de logiciels f)	22	27	47	96	74	47
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle g)	(16)	(16)	(16)	(250)	(250)	(250)
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels h)	(76)	-	-	-	-	-
Incidence fiscale des écarts mentionnés ci-dessus	203	(62)	(25)	(13)	(315)	(466)
Impôts futurs i)	(13)	(20)	(28)	(13)	-	(19)
Revenu net et avoir des actionnaires, selon les PCGR américains	1 274 \$	2 237 \$	1 929 \$	14 565 \$	15 041 \$	13 300 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(96)	(99)	(99)			
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires, selon les PCGR américains	1 178 \$	2 138 \$	1 830 \$			
Revenu net par action ordinaire, selon les PCGR américains (en dollars) :						
De base	2,34 \$	4,27 \$	3,69 \$			
Dilué	2,30 \$	4,20 \$	3,65 \$			

1) Redressé pour tenir compte de l'écart au titre des PCGR américains relativement à la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite [voir a)].

a) Avantages sociaux futurs

En date du 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle norme comptable canadienne relative aux avantages sociaux futurs et aux termes de laquelle l'actif transitoire net est imputé aux revenus calculés selon les PCGR canadiens à titre de réduction de la charge au titre des prestations sur le reste de la durée moyenne estimative des années de service des employés, soit environ de 14 à 18 ans. Cette norme comptable est maintenant pratiquement conforme aux PCGR américains. Avant l'adoption de cette nouvelle norme comptable canadienne, les prestations complémentaires de retraite et les prestations postérieures à l'emploi étaient imputées aux revenus lorsqu'elles étaient versées. Selon les PCGR américains et la nouvelle norme comptable canadienne, le coût et les obligations prévus pour assurer ces prestations doivent être constatés lorsque les employés gagnent leurs droits à ces prestations. Pour les prestations de retraite, aux termes des PCGR américains et de la nouvelle norme comptable canadienne, la Banque doit avoir recours aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché pour estimer la valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite. Avant l'adoption de la nouvelle norme canadienne, la Banque avait recours à un taux d'intérêt à long terme estimatif.

Selon les PCGR américains, la Banque a adopté le 1^{er} novembre 1999 les normes relatives aux prestations de retraite, aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi, étant donné qu'il n'était pas pratique pour la Banque d'adopter ces normes américaines à leur date d'entrée en vigueur. Pour les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite, la tranche après impôts de l'obligation transitoire nette ayant trait aux années écoulées entre la date d'entrée en vigueur de la norme américaine et la date d'adoption a été imputée aux bénéfices non répartis calculés selon les PCGR américains, sur le reste de la durée moyenne estimative des années de service des employés au 1^{er} novembre 1999, soit de 14 à 18 ans, le solde étant amorti prospectivement aux

revenus calculés selon les PCGR américains. L'obligation transitoire pour les avantages postérieurs à l'emploi a été imputée aux bénéfices non répartis calculés selon les PCGR américains au 1^{er} novembre 1999. Le montant total imputé aux bénéfices non répartis calculés selon les PCGR américains au 1^{er} novembre 1999 était de 54 millions de dollars.

Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge de rémunération payée d'avance sur les avantages futurs escomptés. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée à l'état consolidé des revenus. Les PCGR américains ne traitent pas expressément des provisions pour moins-value au titre des prestations de retraite; les organismes de réglementation américains ont récemment tranché qu'il s'agissait d'un écart entre les PCGR canadiens et américains. À la lumière de ces faits nouveaux, la Banque a augmenté rétroactivement le revenu net, auparavant calculé selon les PCGR américains, des exercices 2001 et 2000 de 38 millions de dollars (compte tenu d'une économie fiscale de 18 millions de dollars) et de 22 millions de dollars (déduction faite d'une charge fiscale de 16 millions de dollars), respectivement, (0,08 \$ par action, de base, et 0,07 \$ par action, dilué, en 2001; 0,04 \$ par action, de base et dilué, en 2000).

Aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) doit être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des prestations de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels, jusqu'à concurrence des coûts pour services passés non constatés, le reste étant inscrit à l'autre composante du revenu global.

Postérieurement au 31 octobre 2000, il y aura toujours un écart entre l'imputation aux revenus pour les avantages sociaux futurs, cal-

culés selon les PCGR canadiens et les PCGR américains, essentiellement en raison des écarts dans l'amortissement des montants transitoires et des écarts dans le traitement de la provision pour moins-valeur au titre des prestations de retraite.

b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration sont inscrits à titre d'engagements en supposant qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises a été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1^{er} janvier 2003, des critères supplémentaires doivent être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration doivent être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an ont été constatés dans les revenus calculés selon les PCGR américains au moment où ils ont été engagés.

c) Cessions de prêts

En date du 1^{er} juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle norme comptable canadienne relative aux cessions de prêts. Cette norme est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1^{er} avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle norme canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages liés à la propriété étaient cédés et qu'il existait une certitude raisonnable à l'égard du calcul de la contrepartie reçue. Les gains reçus sur les cessions de prêts ont été constatés immédiatement, à moins qu'il y ait un recours pour la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouverts en espèces et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce montant en espèces. Selon les PCGR américains, les gains sur les cessions de prêts qui sont admissibles à titre de ventes sont imputés aux revenus au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le revenu calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait à l'actif titrisé avant le 1^{er} juillet 2001 aient tous été imputés aux revenus calculés selon les PCGR canadiens.

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation de ventes aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

Les rentrées de fonds provenant de ces opérations de titrisation sont résumées ci-après :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Rentrées de fonds liées aux éléments suivants :		
Produit des prêts aux particuliers titrisés	– \$	1 047 \$
Honoraires de gestion	5	3
Intérêts conservés	9	7
	976 \$	608 \$
Sorties de fonds liées à l'élément suivant :		
Recouvrements réinvestis dans des opérations de titrisation renouvelables		

Les pertes sur créances prévues pour un lot statique de créances, soit la somme des pertes sur créances futures réelles et projetées sur la durée des opérations de titrisation exprimées en pourcentage annualisé du solde initial des prêts, s'établissaient à 0,2 % (0,2% en 2001).

Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur des intérêts conservés dans ces opérations de titrisation, et la sensibilité de la juste valeur actuelle des intérêts conservés à des changements défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001
Valeur comptable des intérêts conservés (en dollars)	28	28
Juste valeur des intérêts conservés (en dollars)	29	29
Durée moyenne pondérée (en années)	1	1
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	7,7	8,2
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(1)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(1)	(1)
Pertes sur créances prévues (taux annuel) (en pourcentage)	0,2	0,2
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	–	–
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	6,3	6,3
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	–	–
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,2	1,1
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % (en dollars)	(1)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % (en dollars)	(2)	(2)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, une variation

En avril 2001, la Banque a titrisé des prêts personnels de 1 064 millions de dollars, sur une base renouvelable, donnant ainsi lieu à la constatation d'un gain net sur la vente de 9 millions de dollars. Les intérêts conservés par la Banque, soit ses droits sur les flux de trésorerie futurs, avaient une juste valeur de 28 millions de dollars. La Banque a conservé des responsabilités de gestion au titre desquelles un engagement de 2 millions de dollars a été constaté. Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur à la date de la titrisation étaient un taux de rem-

boursement par anticipation de 8,3 %, une marge excédentaire de 0,9 %, un taux d'actualisation de 8,3 % et une perte sur créance prévue de 0,3 %.

dans une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des intérêts conservés sont calculées sans changement dans les autres hypothèses; cependant, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

d) Instruments dérivés et activités de couverture

Selon les PCGR canadiens, la Banque comptabilise les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice. Les instruments dérivés détenus aux fins de négociation sont comptabilisés à la juste valeur et les écarts sont imputés aux revenus.

La Banque a adopté la nouvelle norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux activités de couverture en date du 1^{er} novembre 2000. La nouvelle norme américaine exige que tous les instruments dérivés soient constatés à leur juste valeur au bilan consolidé. La norme américaine limite le type d'opérations pouvant être admissibles à la comptabilité de couverture et donne des directives sur le calcul de l'efficacité de la couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture de la juste valeur sont contrebalancées dans les revenus calculés selon les PCGR américains et portées en réduction des variations de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture des flux de trésorerie sont inscrites dans l'autre composante du revenu global jusqu'à ce que les revenus et les frais ayant trait à l'élément couvert soient imputés aux revenus. L'inefficacité de la couverture et les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couverture sont constatées aux revenus au moment où elles se produisent. La Banque a inscrit une perte après impôts de 7 millions de dollars (revenu après impôts de 24 millions de dollars en 2001), ce qui représente la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur.

La nouvelle norme américaine exige également que les instruments dérivés intégrés aux instruments financiers qui ne sont pas clairement et intimement liés à leur instrument hôte soient séparés et inscrits à leur juste valeur. Si un instrument dérivé intégré ne peut être séparé, l'instrument financier doit être inscrit à sa juste valeur dans son intégralité. Certaines valeurs mobilières avec instruments dérivés intégrés ont été retirées du poste Valeurs mobilières destinées à la vente pour être reclassées au poste Valeurs mobilières - Négociation. Aux termes des PCGR canadiens, ces valeurs mobilières sont classées au poste Valeurs mobilières - Placements.

La Banque a des couvertures de la juste valeur du risque lié aux taux d'intérêt relativement à ses débiteurs subordonnées et à ses valeurs mobilières destinées à la vente en plus des couvertures des flux de trésorerie de ses instruments à taux variables. La Banque prévoit reclasser 17 millions de dollars (30 millions de dollars en 2001) de pertes après impôts du poste Autre composante du revenu global accumulé au poste Revenu en raison de ses couvertures des flux de trésorerie des douze prochains mois. Aux 31 octobre 2002 et 2001, la durée maximale des couvertures des flux de trésorerie était inférieure à 5 ans et à 3 ans, respectivement.

Au moment de l'adoption de la nouvelle norme comptable américaine, le 1^{er} novembre 2000, la Banque a inscrit une hausse de l'actif consolidé de 377 millions de dollars, une augmentation du passif consolidé de 330 millions de dollars, et a constaté un écart de transition ayant pour effet d'accroître le revenu net calculé selon les PCGR américains de 60 millions de dollars en 2001 (revenu de base et dilué de 0,12 \$ par action), déduction faite des impôts sur le revenu applicables, et une charge de 13 millions de dollars à l'autre composante du revenu global.

Pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2000, les normes américaines antérieures exigeaient que les instruments dérivés détenus à des fins de couverture soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les critères pour l'application de la comptabilité de couverture en vertu des anciens PCGR américains étaient différents de ceux qui étaient appliqués par la Banque en vertu des PCGR canadiens. Par conséquent, les instruments dérivés qui étaient comptabilisés à titre de couverture en vertu des PCGR canadiens, mais qui n'étaient pas conformes aux exigences américaines en matière de comptabilité de couverture, étaient inscrits au cours du marché aux revenus calculés selon les PCGR américains.

e) Valeurs mobilières

Selon les PCGR américains, les valeurs mobilières doivent être classées comme étant aux fins de négociation, détenues jusqu'à l'échéance ou destinées à la vente. La Banque a classé toutes ses valeurs mobilières comme étant destinées à la vente aux fins des PCGR américains (autres que celles qui ont été reclassées aux fins de négociation lors de l'adoption de la nouvelle norme comptable américaine relative aux instruments dérivés mentionnée ci-dessus) et elle les a inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur. Les baisses de valeur permanentes de la juste valeur des valeurs mobilières

destinées à la vente sont constatées aux revenus selon les PCGR américains en fonction des valeurs marchandes; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si elles durent depuis plusieurs trimestres. Les valeurs mobilières aux fins de placement et de négociation doivent être comptabilisées à la date de négociation à l'état consolidé des revenus et au bilan consolidé.

Selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts sur le revenu connexes, sont inscrits à l'autre composante du revenu global jusqu'au moment de leur réalisation. Cependant, à compter de l'exercice 2001, comme l'exige la nouvelle norme américaine relative à la comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture, les gains et les pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture sont inscrits aux revenus selon les PCGR américains. Avant l'exercice 2001, les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés servant de couverture à ces valeurs mobilières destinées à la vente ont été classés à l'autre composante du revenu global jusqu'à ce que les gains et les pertes compensatoires sur les valeurs mobilières destinées à la vente et faisant l'objet d'une couverture soient réalisés.

Selon les PCGR canadiens, les valeurs mobilières sont classées aux fins de placement ou aux fins de négociation. La Banque inscrit les valeurs mobilières détenues aux fins de placement à leur coût amorti. Les baisses permanentes de la valeur comptable des valeurs mobilières aux fins de placement sont inscrites aux revenus en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant permanentes si des conditions indiquant une baisse de valeur existent depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Les valeurs mobilières aux fins de placement et aux fins de négociation sont comptabilisées à la date de règlement au bilan consolidé et à la date de négociation à l'état consolidé des revenus.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis lors du règlement de prêts dans le cadre de la restructuration d'une dette sont inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux revenus.

f) Coûts de développement de logiciels

Depuis le 1^{er} novembre 1999, selon les PCGR américains, certains coûts internes engagés pour le développement de logiciels doivent être capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Selon les PCGR canadiens, ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

g) Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle

Dans le bilan consolidé dressé selon les PCGR américains, les actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, sont présentées comme étant des participations sans contrôle. La quote-part du revenu net applicable aux actionnaires sans contrôle est portée en diminution des revenus selon les PCGR américains. Selon les PCGR canadiens, la Banque inclut ces actions privilégiées au total des actions privilégiées de la Banque au bilan consolidé et les dividendes connexes sont portés en réduction du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires.

h) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Comme il en est fait mention à la note 7, en date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté les nouvelles normes canadiennes et américaines pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels sans retraiter les chiffres des périodes antérieures. Ces normes sont pratiquement uniformes, à l'exception du fait que toute charge pour baisse de valeur transitoire à la date de l'adoption est constatée à titre de charge au solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les PCGR canadiens et à titre d'ajustement cumulatif aux revenus selon les PCGR américains. Lors de l'adoption de la nouvelle norme, une charge de 76 millions de dollars a été imputée aux revenus selon les PCGR américains (0,15 \$ par action, de base et dilué).

i) Impôts futurs

En date du 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté une nouvelle norme canadienne pour la comptabilisation de ses impôts sur le revenu, norme qui est maintenant pratiquement conforme aux PCGR américains. Cependant, il peut encore exister une différence dans la provision pour impôts sur le revenu, étant donné que les variations des taux d'imposition sont inscrites selon les PCGR américains lorsque les modifications des taux sont en vigueur alors que selon les PCGR canadiens, ces montants sont inscrits lorsque les variations sont pratiquement en vigueur. Avant l'exercice 2001, en vertu des PCGR canadiens, les impôts sur le revenu des sociétés devaient être calculés selon la méthode du report d'impôt fixe.

j) Revenu global

Selon les PCGR américains, la Banque doit présenter un état du revenu global dans ses états financiers. Le revenu global comprend le revenu net et toutes les variations de l'avoir, déduction faite des impôts pour la période, à l'exception de celles découlant des placements faits par les actionnaires et les distributions faites à ces derniers. Le revenu global comprend également l'écart de conversion découlant de la consolidation de filiales dont la monnaie de fonctionnement est autre que la monnaie de présentation. Selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter un état du revenu global et l'écart de conversion ayant trait aux placements nets dans les filiales étrangères est classé dans les bénéfices non répartis.

État consolidé du revenu global

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001 ¹⁾	2000 ²⁾
Revenu net selon les PCGR américains	1 274 \$	2 237 \$	1 929 \$
Autre composante du revenu global, déduction faite des impôts sur le revenu :			
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹⁾	(229)	71	319
Variation des gains et des pertes de change non réalisés ²⁾	(137) ³⁾	79	163
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux instruments dérivés ⁴⁾	-	(13)	-
Variations des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie ⁵⁾	28	(57)	-
Variation de l'obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁶⁾	(11)	-	-
Total de l'autre composante du revenu global	(349) \$	80 \$	482 \$
Total du revenu global	925 \$	2 317 \$	2 411 \$

Autre composante du revenu global accumulé

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2002	2001	2000
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des activités de couverture	536 \$	765 \$	694 \$
Gains et pertes de change non réalisés	(55)	82	3
Instruments dérivés	(42)	(70)	-
Obligation minimum supplémentaire découlant des régimes de retraite	(11)	-	-
Total de l'autre composante du revenu global accumulé	428 \$	777 \$	697 \$

1) Déduction faite d'une économie fiscale de 121 \$ (économie de 221 \$ en 2001; charge de 227 \$ en 2000).

2) Déduction faite d'une charge fiscale de 5 \$ (économie de 9 \$ en 2001; économie de 6 \$ en 2000).

3) Voir les notes en bas de page 3) et 4) à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires.

4) Déduction faite d'une charge fiscale de néant (charge de 36 \$ en 2001; néant en 2000).

5) Déduction faite d'une charge fiscale de 20 \$ (économie de 35 \$ en 2001; néant en 2000).

6) Déduction faite d'une économie fiscale de 5 \$ (néant en 2001; néant en 2000).

7) Redressé pour tenir compte de l'écart au titre des PCGR américains relativement à la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite (voir a)).

Rémunération à base d'actions – renseignements pro forma

À l'heure actuelle, aux fins des PCGR américains, la Banque comptabilise ses options d'achat d'actions selon la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, ne donnant pas lieu à une charge de rémunération pour la Banque. En date du 1^{er} novembre 2002, la Banque a commencé à passer en charges prospectivement la juste valeur des options d'achat d'actions. En 2003, la Banque compte attribuer rétroactivement une composante DPV aux options d'achat d'actions

octroyées aux employés en 2002 ainsi qu'aux options d'achat d'actions qu'elle prévoit octroyer aux employés en 2003 (voir la note 2). Ces attributions alternatives seront comptabilisées conformément aux PCGR canadiens et américains.

Selon les PCGR américains, le revenu net et le revenu par action pro forma doivent être présentés comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été appliquée rétroactivement, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Déclaré			Pro forma		
	2002	2001 ¹⁾	2000 ¹⁾	2002	2001	2000
Revenu net (en millions de dollars)	1 274 \$	2 237 \$	1 929 \$	1 216 \$	2 184 \$	1 891 \$
Revenu par action (en dollars)	2,34	4,27	3,69	2,22	4,16	3,62
Revenu dilué par action (en dollars)	2,30	4,20	3,65	2,19	4,11	3,59

1) Redressé pour tenir compte de l'écart au titre des PCGR américains relativement à la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite (voir a)).

Pour déterminer les renseignements pro forma ci-dessus, la juste valeur des options octroyées a été estimée à la date de l'octroi, selon un modèle d'établissement des prix des options. La juste valeur est alors amortie sur la période d'acquisition. La juste valeur des options octroyées en 2002 était de 14,11 \$ par option (12,01 \$ en 2001; 7,42 \$ en 2000).

Les principales hypothèses sont les suivantes : i) taux d'intérêt moyen pondéré sans risque de 5,2 % (5,6 % en 2001; 6,3 % en 2000); ii) durée prévue moyenne pondérée de l'option de 6 ans (6 ans en 2001; 6 ans en 2000); iii) volatilité prévue de 30 % (28 % en 2001; 26 % en 2000); et iv) dividendes prévus de 2,7 % (2,6 % en 2001; 3,3 % en 2000).

Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002			2001		
	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains
ACTIF						
Liquidités	20 273 \$	–	20 273 \$	20 160 \$	–	20 160 \$
Valeurs mobilières						
Aux fins de placements/destinées à la vente	21 602	(105) ^{c,d,e}	21 497	25 450	(320) ^{c,d,e}	25 130
Aux fins de négociation	34 592	762 ^{d,e}	35 354	27 834	716 ^{d,e}	28 550
Prêts	185 671	2 084 ^c	187 755	175 432	7 303 ^c	182 735
Instruments dérivés	15 821	1 829 ^d	17 650	15 886	2 948 ^d	18 834
Autres	18 421	(1 023) ¹⁾	17 398	19 663	(1 727) ^{4),6)}	17 936 ⁶⁾
	296 380 \$	3 547	\$ 299 927 \$	284 425 \$	8 920	\$ 293 345 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES						
Passif						
Dépôts	195 618 \$	2 092 ^{c,d}	197 710 \$	186 195 \$	6 455 ^{c,d}	192 650 \$
Instruments dérivés	15 500	1 267 ^d	16 767	15 453	2 084 ^d	17 537
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 912	250 ^g	2 162	1 086	250 ^g	1 336
Autres	64 695	64 ²⁾	64 759	61 739	(399) ^{2),6)}	61 340 ⁶⁾
Débiteures subordonnées	3 878	86 ^d	3 964	5 344	97 ^d	5 441
	281 603 \$	3 759	\$ 285 362 \$	269 817 \$	8 487	\$ 278 304 \$
Avoir des actionnaires						
Capital-actions						
Actions privilégiées	1 275 \$	(250) ^g	1 025 \$	1 775 \$	(250) ^g	1 525 \$
Actions ordinaires	3 002	–	3 002	2 920	–	2 920
Bénéfices non répartis	10 500	(390) ³⁾	10 110	9 913	(94) ^{5),6)}	9 819 ⁶⁾
Autre composante du revenu global accumulé	–	428 ^j	428	–	777 ^j	777
	14 777 \$	(212)	\$ 14 565 \$	14 608 \$	433	\$ 15 041 \$
	296 380 \$	3 547	\$ 299 927 \$	284 425 \$	8 920	\$ 293 345 \$

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, i.

2) Voir a, b, c, d, e.

3) Voir a, b, c, d, e, f, h, i, j.

4) Voir a, b, c, d, e, f.

5) Voir a, b, c, d, e, f, j.

6) Redressé pour tenir compte de l'écart au titre des PCGR américains relativement à la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite [voir a)].

Changements futurs de normes comptables américaines

La note 2 donne une description des changements comptables futurs qui seront apportés aux PCGR canadiens et aux PCGR américains, lesquels sont pour l'essentiel harmonisés avec les PCGR canadiens. Cette note décrit les autres changements futurs de normes comptables américaines.

Le FASB a publié une norme sur la comptabilisation des coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités, à l'exception de ceux qui sont

engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Selon cette norme, une obligation pour les coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités doit être constatée et calculée tout d'abord à sa juste valeur dans la période au cours de laquelle l'obligation est engagée. Les dispositions de cette norme sont en vigueur pour les abandons ou les cessions d'activités entrepris après le 31 décembre 2002.

Principales filiales¹⁾

Au 31 octobre 2002 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
AU CANADA		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	131 \$
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	4 989 \$
Les Immeubles Banque de Nouvelle-Écosse Inc.	Toronto (Ontario)	
e-Scotia Commerce Holdings Limited	Toronto (Ontario)	
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
La compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada	Toronto (Ontario)	374 \$
Trustco National Inc.	Toronto (Ontario)	722 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	65 \$
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	129 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	40 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	42 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	145 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	67 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	434 \$
Scotiabank Capital Trust	Toronto (Ontario)	3 \$
À L'ÉTRANGER		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaysia	145 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	7 475 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
BNS Pacific Limited	Port Louis, Maurice	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Channel Islands Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Cayman) Limited	Grande Caïman, Îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotia Subsidiaries Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Cayman Islands) Ltd.	Grande Caïman, Îles Caïmans	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	262 \$
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (56 %)	Mexico, D.F., Mexique	501 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	314 \$
Scotiabank Sud Americano, S.A. (98 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	²⁾
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	³⁾
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotia International Inc.	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	291 \$
Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
Scotia Mercantile Bank	Grande Caïman, Îles Caïmans	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	261 \$
Scotiabank El Salvador, S.A.	San Salvador, El Salvador	66 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 998 \$
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (47 %) ⁴⁾	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	94 \$
ScotiaMocatta Limited	Londres, Angleterre	17 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

4) Société associée sous contrôle effectif de la Banque.

Statistiques des onze derniers exercices

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999
ACTIF				
Liquidités	20 273 \$	20 160 \$	18 744 \$	17 115 \$
Valeurs mobilières				
Placement	21 602	25 450	19 565	20 030
Négociation	34 592	27 834	21 821	13 939
	56 194	53 284	41 386	33 969
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	56 295	52 592	50 037	47 916
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	23 363	20 116	17 988	16 748
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	77 181	79 460	78 172	69 873
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	32 262	27 500	23 559	13 921
	189 101	179 668	169 756	148 458
Provision pour créances irrécouvrables	3 430	4 236	2 853	2 599
	185 671	175 432	166 903	145 859
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 399	9 301	8 807	9 163
Terrains, bâtiments et matériel	2 101	2 325	1 631	1 681
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	15 821	15 886	8 244	8 039
Autres éléments d'actif	7 921	8 037	7 456	6 865
	34 242	35 549	26 138	25 748
	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES				
Dépôts				
Particuliers	75 558 \$	75 573 \$	68 972 \$	65 715 \$
Entreprises et administrations publiques	93 830	80 810	76 980	64 070
Banques	26 230	29 812	27 948	26 833
	195 618	186 195	173 900	156 618
Autres				
Acceptations	8 399	9 301	8 807	9 163
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	31 881	30 627	23 792	16 781
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	8 737	6 442	4 297	2 833
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	15 500	15 453	8 715	8 651
Autres engagements	15 678	15 369	14 586	11 667
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 912	1 086	729	198
	82 107	78 278	60 926	49 293
Débitures subordonnées	3 878	5 344	5 370	5 374
Avoir des actionnaires				
Capital-actions				
Actions privilégiées	1 275	1 775	1 775	1 775
Actions ordinaires	3 002	2 920	2 765	2 678
Bénéfices non répartis	10 500	9 913	8 435	6 953
	14 777	14 608	12 975	11 406
	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$

1) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

1998	1997	1996	1995 ¹⁾	1994	1993	1992
22 900 \$	18 174 \$	14 737 \$	16 728 \$	11 388 \$	8 634 \$	8 337 \$
17 392	17 091	15 835	13 820	17 093	10 894	9 417
12 108	10 908	10 070	8 154	8 473	6 944	4 811
29 500	27 999	25 905	21 974	25 566	17 838	14 228
45 884	41 727	30 683	28 620	26 857	18 600	16 703
18 801	17 764	16 801	15 343	13 421	11 651	11 182
76 542	59 353	50 408	47 741	44 438	40 228	41 246
11 189	8 520	9 112	8 378	4 304	4 606	1 706
152 416	127 364	107 004	100 082	89 020	75 085	70 837
1 934	1 625	1 568	2 295	2 241	2 881	2 785
150 482	125 739	105 436	97 787	86 779	72 204	68 052
8 888	7 575	5 945	5 563	4 796	3 921	3 726
1 759	1 716	1 523	1 485	1 200	1 099	1 110
13 675	8 925	8 978	-	-	-	-
6 384	5 025	2 777	3 652	3 199	2 814	1 924
30 706	23 241	19 223	10 700	9 195	7 834	6 760
233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$
62 656 \$	59 239 \$	47 768 \$	45 538 \$	42 431 \$	31 288 \$	29 058 \$
70 779	56 928	44 981	41 747	35 660	30 009	30 902
32 925	22 808	25 145	24 060	21 664	16 451	16 667
166 360	138 975	117 894	111 345	99 755	77 748	76 627
8 888	7 575	5 945	5 563	4 796	3 921	3 726
14 603	11 559	7 894	7 354	5 798	4 926	2 574
3 121	3 739	6 509	5 416	5 989	4 191	2 779
14 360	8 872	8 571	-	-	-	-
9 787	9 731	7 387	6 809	7 158	6 608	4 413
173	137	101	133	175	56	51
50 932	41 613	36 407	25 275	23 916	19 702	13 543
5 482	5 167	3 251	3 249	3 016	3 156	2 128
1 775	1 468	1 325	1 575	1 100	1 300	1 000
2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429	1 308
6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175	2 771
10 814	9 398	7 749	7 320	6 241	5 904	5 079
233 588 \$	195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$

État consolidé des revenus

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	2002	2001	2000	1999 ¹⁾
REVENU D'INTÉRÊTS				
Prêts	10 708 \$	13 049 \$	12 129 \$	10 654 \$
Valeurs mobilières	3 087	3 062	2 286	1 874
Dépôts à d'autres banques	573	872	916	943
	14 368	16 983	15 331	13 471
FRAIS D'INTÉRÊTS				
Dépôts	5 519	8 233	8 192	7 284
Débitures subordonnées	203	303	324	314
Autres	1 971	2 247	1 616	1 201
	7 693	10 783	10 132	8 799
Revenu d'intérêts net	6 675	6 200	5 199	4 672
Provision pour créances irrécouvrables	2 029	1 425	765	635
Revenu d'intérêts net après provision pour créances irrécouvrables	4 646	4 775	4 434	4 037
Autres revenus	3 942	4 071	3 665	3 183
Revenu d'intérêts net et autres revenus	8 588	8 846	8 099	7 220
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS				
Salaires et prestations au personnel	3 344	3 220	2 944	2 627
Frais de locaux et technologie	1 183	1 133	995	1 007
Communications et commercialisation	489	502	428	407
Autres frais	721	807	786	735
Perte sur cession des activités d'une filiale	237	-	-	-
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	-	-	(34)	(20)
Radiation de l'écart d'acquisition	-	-	-	-
	5 974	5 662	5 119	4 756
Revenu avant éléments ci-dessous	2 614	3 184	2 980	2 464
Provision pour impôts sur le revenu	601	876	990	867
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	216	139	64	46
Revenu net	1 797 \$	2 169 \$	1 926 \$	1 551 \$
Dividendes versés sur actions privilégiées	105	108	108	108
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	1 692 \$	2 061 \$	1 818 \$	1 443 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ²⁾ :				
De base	504 340	500 619	495 472	493 136
Dilué	512 752	508 995	501 253	498 090
Revenu net par action ordinaire (en dollars) ²⁾ :				
De base	3,36 \$	4,12 \$	3,67 \$	2,93 \$
Dilué	3,30 \$	4,05 \$	3,63 \$	2,90 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) ²⁾	1,45 \$	1,24 \$	1,00 \$	0,87 \$

1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), y compris les exigences du surintendant des institutions financières du Canada, sauf pour l'imputation de l'augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le surintendant des institutions financières du Canada en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la provision générale de 550 \$ avant impôts (314 \$ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des revenus, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la provision pour créances irrécouvrables, 1 237 \$ pour le revenu net, 2,29 \$ pour le revenu de base par action et 2,26 \$ pour le revenu dilué par action.

2) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.

1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$	8 007 \$	6 090 \$	5 382 \$	5 729 \$
1 815	1 636	1 757	1 991	1 287	1 243	1 201
1 007	770	740	597	391	313	357
13 091	10 488	10 378	10 595	7 768	6 938	7 287
7 303	5 714	5 969	6 166	4 149	3 706	4 191
354	260	214	209	172	133	134
1 057	797	841	1 046	487	434	374
8 714	6 771	7 024	7 421	4 808	4 273	4 699
4 377	3 717	3 354	3 174	2 960	2 665	2 588
595	35	380	560	567	465	449
3 782	3 682	2 974	2 614	2 393	2 200	2 139
2 858	2 683	2 008	1 498	1 606	1 380	1 197
6 640	6 365	4 982	4 112	3 999	3 580	3 336
2 501	2 202	1 910	1 652	1 583	1 399	1 270
958	778	664	588	533	481	461
366	320	272	265	230	207	191
621	483	391	339	348	276	252
-	-	-	-	-	-	-
-	250	(20)	-	175	-	-
-	26	-	-	162	-	-
4 446	4 059	3 217	2 844	3 031	2 363	2 174
2 194	2 306	1 765	1 268	968	1 217	1 162
762	758	665	371	455	490	475
38	34	31	21	31	13	11
1 394 \$	1 514 \$	1 069 \$	876 \$	482 \$	714 \$	676 \$
97	99	113	104	97	92	79
1 297 \$	1 415 \$	956 \$	772 \$	385 \$	622 \$	597 \$
490 914	478 972	468 716	457 197	437 427	416 563	406 166
496 697	482 981	469 551	457 356	437 513	416 563	406 166
2,64 \$	2,95 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$	1,47 \$
2,61 \$	2,93 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$	1,47 \$
0,80 \$	0,74 \$	0,65 \$	0,62 \$	0,58 \$	0,56 \$	0,52 \$

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Banque :				
Solde au début de l'exercice	1 525 \$	1 525 \$	1 525 \$	1 525 \$
Émission d'actions	–	–	–	–
Rachat d'actions	(500)	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	1 025	1 525	1 525	1 525
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250	250
Total des actions privilégiées	1 275	1 775	1 775	1 775
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	2 920	2 765	2 678	2 625
Émission d'actions	101	155	87	53
Rachat aux fins d'annulation	(19)	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	3 002	2 920	2 765	2 678
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS				
Solde au début de l'exercice	9 913	8 435	6 953	6 414
Ajustements	(76) ¹⁾	(39) ²⁾	–	(314) ³⁾
Revenu net	1 797	2 169	1 926	1 551
Dividendes : Actions privilégiées	(105)	(108)	(108)	(108)
Actions ordinaires	(732)	(621)	(496)	(429)
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net	(137)	79	163	(160)
Prime au rachat et à l'achat d'actions	(154)	–	–	–
Autres	(6)	(2)	(3)	(1)
Solde à la fin de l'exercice	10 500	9 913	8 435	6 953
Total de l'avoir des actionnaires à la fin de l'exercice	14 777 \$	14 608 \$	12 975 \$	11 406 \$
Autres statistiques⁵⁾				
Mesures d'exploitation (en pourcentage)				
Rendement des capitaux propres	13,0	17,3	17,6	15,3 ³⁾
Ratio de productivité	54,9	53,9	56,5	59,3
Rendement de l'actif	,61	,80	,81	,68 ³⁾
Données sur les actions ordinaires⁶⁾				
Revenu net par action (en dollars) :				
De base	3,36	4,12	3,67	2,93 ³⁾
Dilué	3,30	4,05	3,63	2,90 ³⁾
Dividendes par action (en dollars)	1,45	1,24	1,00	0,87
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	26,78	25,47	22,49	19,49
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	504 122	503 795	497 965	494 252
Cours de l'action (en dollars) :				
Haut	56,19	50,50	45,65	36,90
Bas	42,02	37,30	26,05	28,60
Clôture – au 31 octobre	45,88	43,85	43,50	33,60
Coefficients du capital				
Capital rajusté en fonction du risque (en pourcentage) :				
Catégorie 1	9,9	9,3	8,6	8,1
Total	12,7	13,0	12,2	11,9
Rapport actif/capital ⁷⁾	14,5	13,5	13,7	13,5
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif total (en pourcentage)	4,8	4,7	4,5	4,4
Mesures d'évaluation				
Ratio de distribution (en pourcentage) ⁸⁾	43,2	30,1	27,3	29,7 ³⁾
Rendement des actions (en pourcentage) ⁹⁾	3,0	2,8	2,8	2,7
Coefficient de capitalisation des bénéfices ¹⁰⁾	13,7	10,6	11,9	11,5 ³⁾
Autres données				
Actif total moyen (en millions de dollars)	296 852	271 843	238 664	229 037
Nombre de succursales et de bureaux	1 847	2 005	1 695	1 654
Nombre d'employés ¹¹⁾	44 633	46 804	40 946	40 894
Nombre de guichets automatiques bancaires	3 693	3 761	2 669	2 322

1) Incidence cumulative découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative à l'écart d'acquisition.

2) Incidence cumulative découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux impôts sur le revenu.

3) Si l'augmentation de la provision générale avait été imputée aux revenus (voir la note 1 à la page précédente), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,54 % pour le rendement de l'actif, 2,29 \$ pour le revenu net de base par action, 2,26 \$ pour le revenu net dilué par action, 38,0 % pour le rendement des actions et 14,3 pour le coefficient de capitalisation des bénéfices.

4) Conformément aux directives du surintendant des institutions financières, la Banque a adopté les nouveaux principes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour la dévaluation des prêts.

5) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
1 218 \$	1 325 \$	1 575 \$	1 100 \$	1 300 \$	1 000 \$	1 000 \$
311	143	100	675	-	300	-
(4)	(250)	(350)	(200)	(200)	-	-
1 525	1 218	1 325	1 575	1 100	1 300	1 000
250	250	-	-	-	-	-
1 775	1 468	1 325	1 575	1 100	1 300	1 000
2 567	2 161	1 994	1 839	1 429	1 308	1 201
58	406	167	155	410	121	107
-	-	-	-	-	-	-
2 625	2 567	2 161	1 994	1 839	1 429	1 308
5 363	4 263	3 751	3 302	3 175	2 771	2 335
-	-	(116) ⁴⁾	-	-	-	-
1 394	1 514	1 069	876	482	714	676
(97)	(99)	(113)	(104)	(97)	(92)	(79)
(393)	(355)	(305)	(283)	(253)	(233)	(211)
152	43	(19)	(15)	9	20	50
-	-	-	-	-	-	-
(5)	(3)	(4)	(25)	(14)	(5)	-
6 414	5 363	4 263	3 751	3 302	3 175	2 771
10 814 \$	9 398 \$	7 749 \$	7 320 \$	6 241 \$	5 904 \$	5 079 \$
15,3	20,2	15,8	14,2	7,9	14,4	15,7
60,4	62,4	58,8	59,9	65,6	57,7	56,8
,65	,85	,67	,64	,40	,71	,72
2,64	2,95	2,04	1,69	0,88	1,49	1,47
2,61	2,93	2,04	1,69	0,88	1,49	1,47
0,80	0,74	0,65	0,62	0,58	0,56	0,52
18,37	16,19	13,53	12,37	11,36	10,90	9,89
492 089	489 812	474 893	464 513	452 518	422 544	412 374
44,70	34,10	21,20	15,13	16,63	14,75	12,38
22,80	20,55	14,19	12,13	11,57	10,94	9,50
32,20	31,08	21,13	14,44	13,75	14,50	12,00
7,2	6,9	6,7	6,7	6,2	6,5	5,7
10,6	10,4	8,9	9,6	9,6	10,4	8,6
14,9	14,2	16,4	15,2	15,2	12,9	14,8
3,9	4,1	3,9	3,9	3,9	4,3	4,2
30,3	25,1	31,9	36,7	65,8	37,5	35,3
2,4	2,7	3,7	4,6	4,1	4,4	4,8
12,2	10,5	10,4	8,5	15,6	9,7	8,2
213 973	179 176	158 803	137 988	120 619	100 836	93 807
1 741	1 658	1 464	1 460	1 454	1 376	1 361
42 046	38 648	34 592	33 717	33 272	30 375	30 675
2 244	2 030	1 526	1 429	1 381	1 280	1 190

6) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.

7) Conformément aux directives du surintendant des institutions financières du Canada, la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif total rajusté par le capital total réglementaire.

8) Dividendes versés en pourcentage du revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.

9) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire pour l'exercice.

10) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

11) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

GLOSSAIRE

ACCEPTATION BANCAIRE (AB) : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

ACTIF PONDERÉ EN FONCTION DU RISQUE : Actif calculé en appliquant des méthodes de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie d'actif de contrepartie. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant que ne s'appliquent les pondérations de risque pertinentes.

BASE DE MISE EN EQUIVALENCE FISCALE (BMEF) : Majoration du revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION : Biens qui appartiennent à des clients à qui la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

CAPITAL : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de débetures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

COEFFICIENTS DU CAPITAL TOTAL : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition. Le capital de catégorie 2 se compose surtout d'actions privilégiées à dividende cumulatif, de débetures subordonnées et de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total.

CONTRAT À TERME NORMALISÉ : Engagement d'acheter ou de vendre un montant désigné de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt désigné s'applique à un montant nominal de référence pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

CONTRAT SUR DEVISES : Engagement d'acheter ou de vendre un montant déterminé de devises à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONVENTION DE RACHAT : Engagement relatif à des actifs vendus aux termes d'une entente de rachat. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque vend des titres, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

CONVENTION DE REVENTE : Engagement relatif à des actifs acquis aux termes d'une entente de revente. Autrement dit, opération à court terme par laquelle la Banque achète des titres, généralement des obligations d'État, à un client et convient simultanément de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt sur nantissement à court terme.

COUVERTURE : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan détenus à des fins de négociation tels que des contrats de taux d'intérêt et de change. L'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable de ces titres et instruments est imputé au revenu à titre de gain ou de perte.

GAIN OU PERTE DE CHANGE : Gain ou perte non matérialisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

GARANTIES ET LETTRES DE CRÉDIT : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients à qui elle avance ainsi des fonds.

INSTRUMENT HORS BILAN : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de l'actif total moyen.

MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

OPTION : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

PAYS DESIGNÉS À MARCHÉ NAISSANT (PDMN) : Pays dans le cas desquels la Banque est tenue par le BSIF de constituer une provision pour risques-pays, du fait qu'elle leur a consenti des prêts ou qu'elle leur a acheté des titres.

POINT DE BASE : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

PRÊT DOUTEUX : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

PRODUIT DÉRIVÉ : Contrat financier dont la valeur est fonction du prix, du taux d'intérêt, du taux de change ou de l'indice des prix sous-jacents. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

PROVISION GÉNÉRALE : Provision constituée par la Banque pour comptabiliser les pertes sur prêts qui sont survenues en date du bilan, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

PROVISION POUR CRÉANCES IRRECOURVABLES : Montant réservé qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour combler toutes les créances irrécouvrables relatives à des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut les provisions spécifiques, la provision pour risques-pays ainsi que la provision générale.

PROVISION POUR RISQUES-PAYS : Montant mis de côté initialement dans les années 1987 à 1989 pour couvrir les pertes éventuelles découlant de l'exposition au risque attribuable à un groupe de pays à marché naissant désignés par le BSIF.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES : Ratio de rentabilité égal au quotient du revenu net moins les dividendes sur actions privilégiées par l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

SERVICE INTERMÉDIAIRE : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de gestion du risque et de mesure. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est une convention permettant l'échange de flux de paiements d'intérêt, habituellement un taux flottant pour un taux fixe, sur un montant nominal de référence et pour une période donnée. Un swap de devises est une convention d'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

TITRISATION : Processus en vertu duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet, en temps normal, différentes catégories de titres adossés à des actifs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise habituellement ces cessions comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc soustraits du bilan consolidé de la Banque.

VALEUR À RISQUE (VAR) : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les actionnaires sont invités à assister à la 171^e Assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 25 mars 2003 au World Trade and Convention Centre, salle Port Royal, 1 800, rue Argyle, Halifax, Nouvelle-Écosse (Canada) à 10 heures (heure de l'Atlantique).

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVIDENDES

Les porteurs d'actions peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent de transfert.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT

Les porteurs d'actions qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. À cette fin, il leur suffit d'écrire à l'agent de transfert.

RÉGIME DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D' ACTIONS

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter les frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débetures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent de transfert.

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto, de New York et de Londres.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 9, 11 et 12 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

SYMBOLES BOURSIERS

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 9	BNS.PR.H	064149 87 5
Actions privilégiées, série 11	BNS.PR.I	064149 84 2
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8

DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES POUR 2003

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
7 janvier	29 janvier
1 ^{er} avril	28 avril
2 juillet	29 juillet
7 octobre	29 octobre

DÉCLARATION DES BÉNÉFICES TRIMESTRIELS

Pour 2003, les bénéfices trimestriels de la Banque Scotia devraient être annoncés les 4 mars, 27 mai, 26 août et 2 décembre.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2004

En 2004, l'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 2 mars à Toronto (Ontario) à 10 heures (heure de l'Est).

COURS DU JOUR DE L'ÉVALUATION

Aux fins des déclarations des revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984 et de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998.

ENVOI DE DOCUMENTS EN PLUSIEURS EXEMPLAIRES

Il se pourrait que certains porteurs d'actions de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforcions d'éviter une telle duplication de l'information, si des porteurs d'actions figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent de transfert afin que soient prises les dispositions nécessaires.

COTES DE CRÉDIT

DETTE DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA(bas)
FITCH	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A+

ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1(bas)n
------	-------------

PAPIER COMMERCIAL

DBRS	R-1 (moyen)
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1

Direction générale

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

Services aux actionnaires

AGENT DE TRANSFERT ET AGENT
COMPTABLE DES REGISTRES
AGENT PRINCIPAL

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : (416) 981-9633; 1 800 564-6253
Télécopieur : (416) 263-9394; 1 888 453-0330
Courriel : caregistryinfo@computershare.com

COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)

Computershare Trust Company Inc.
350 Indiana Street
Golden, Colorado 80401
U.S.A.
Téléphone : 1 800 621-3777

COAGENT DE TRANSFERT (ROYAUME-UNI)

Computershare Investor Services PLC
The Pavilions
Bridgwater Road
Bedminster Down
Bristol BS99 7NH
United Kingdom
Téléphone : +44 870 702 0003
Télécopieur : +44 870 703 6101

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-5090
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

ANALYSTES FINANCIERS, GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ET AUTRES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Pour de plus amples renseignements

RELATIONS PUBLIQUES

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courriel : corpaff@scotiabank.com

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE

1 800 575-2424

En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires : www.banquescotia.com et www.scotiacapital.com

